Edition de 5 H.

LE SOLEIL

MEMBRE DE L'A. B. C.

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

51e ANNEE—No 54 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 1er MARS 1932 CIRCULATION EN JANVIER 52,021 — PRIX : DEUX CENTINS

Faits divers de partout

BLE-D'INDE

Mexico, 1. (A. P.) — La récolte de blé d'Inde a brisé tous les records dans le Yucatan cette année, mande-t-on au département de l'industrie mexicaine. Les prix sont à la baisse.

A LA PRESIDENCE

Boston, Mass., 1er: (P. A.)— Frank-J. Donahue, président du parti démocrate a reçu aujourd'hui le consentement de Alfred-E. Smith qui a consenti à ce que les délégués du Massachusetts à la prochaine convention nationale démocratique proposent son nom comme candidat à la présidence.

AMBASSADEUR

Paris, 1. (P. A.) — André-François Poncet, qui avait été nommé récemment ambassadeur d'Allemagne, pro tempore, a été désigné par le Gouvernement français pour occuper cette charge officiellement à l'avenir à cause de ses grandes connaissances des affaires allemandes et de leurs relation avec les intérêts français.

DANGEREUX BANDIT

Boston, Mass., 1 mars. (P. C.)— Georges-A. Petit, âgé de 43 ans, que l'on dit être l'un des bandits les plus dangereux de l'Est des Etats-Unis, a été arrêté aujourd'hui après une rude mêlée avec les détectives de Boston et de Williamsport (Pennsylvanie), en façe du bureau de poste de State Street.

La police a déclaré que Petit a volé plus de $50,000 dans une série de pillages accomplis dans le quartier Valmont, à Williamsport.

Les patates

Ottawa, 1er. (P.C.) — Bien que la délégation canadienne qui est allée en Angleterre demander la levée de l'embargo mis là-bas sur les pommes de terre du Canada n'ait pas obtenu ce qu'elle demandait, le département de l'agriculture annonce aujourd'hui que la porte n'est pas encore complètement fermée aux négociations.

Emprisonnement

Meerut, Inde, 1er. (A.P.) — Davidas Gandhi, le plus jeune des fils du Mahatma, a été condamné à six mois d'emprisonnement. Son arrestation remontait au 2 février.

Banquier décédé

Monte Carlo, 1er. (A.P.) — Otto Bemberg, banquier argentin souvent désigné comme l'homme le plus riche de son pays, est décédé, hier, d'apoplexie. Il avait 75 ans.

Peintre décédé

Madrid, 1er. (A.P.) — Ramon Casas, peintre catalan réputé, est décédé à Madrid aujourd'hui, âgé de 70 ans. Ses peintures ont déjà été exhibées dans plusieurs musées d'Europe et d'Amérique-du-Sud.

A Port-Alfred

Montréal, 1. —(Spécial)— Le président de la "Consolidated Paper Corporation" M. L.-J. Belnap vient d'annoncer que la Compagnie a l'intention de réouvrir le 18 avril prochain, son moulin de Port-Alfred.

Le moulin de Port-Alfred avait été fermé, il y a un an environ.

Attentat à Montréal

Montréal, 1 (D.N.C.)—Un jeune homme de 21 ans, Lucien Masse, a été admis ce matin, à 1 h 30, à l'hôpital Saint-Luc, souffrant d'une large blessure à l'épaule gauche causée par un coup de poignard. Les médecins espèrent le sauver. Masse, avons-nous appris, était ce matin au restaurant de son père, actuellement malade, quand il envoya un de ses amis, Charles Blanchette, faire une commission aux environs.

Blanchette revint peu de temps après en disant que trois individus le poursuivaient. Masse sortit alors, malgré que Blanchette lui eut dit que l'un des hommes était armé d'un poignard. Comme il mettait le pied sur le trottoir, il fut assailli par les trois malfaiteurs, dont l'un lui donna un coup de poignard près de l'épaule gauche.

Semaine agricole

Rimouski, 1er. (D.N.C.)—Une semaine agricole s'est ouverte ici hier soir. Assistaient à l'ouverture, Son Excellence Mgr Courchesne, les députés Moreault et Caron.

SOMMAIRE

Deuxième page
Feuilleton
Dans nos paroisses
Troisième page
Nouvelles de Québec
Quatrième page
Editorial
Cinquième page
Pharmacien assommé par des bandits
Sixième et 7e pages
Le salon de l'automobile
Huitième page
Une piastre de papier vaut 40 sous en or
Neuvième page
Chez les ouvriers
Dixième page
Finance
Onzième page
La vie sociale
Douzième et 13e pages
Sport
Quatorzième et 15e pages
Petites annonces classées
Seizième page
Nouvelles de Lévis
Dix-septième page
Naissances et décès
Radio
Dix-huitième page
Nouvelles générales

DES TAUX REDUITS MAIS PAS DE MUNICIPALISATION

En inaugurant officiellement sa nouvelle administration, S. H. le maire Lavigueur annonce que la Commission d'enquête sur les taux d'électricité sera ressuscitée — Il ajoute que le conseil municipal va travailler à la baisse des taux et n'aura recours à la municipalisation qu'après que tous les autres moyens auront été épuisés — Une sévère économie sera pratiquée — Changements à l'Exposition provinciale — De nouvelles industries — Les taux d'assurances sur le feu.

"La question des taux de l'électricité n'est pas encore réglée. Un pas a été fait cependant avec l'étude du bill de Québec devant la Législature et les faits qui ont été exposés d'une manière claire et précise à la population.

"Il nous faudra donc continuer la lutte en faveur de taux plus raisonnables.

"Il est indéniable que la Commission d'enquête, que nous avions nommée, a produit d'excellents résultats. Aussi, je crois qu'elle devra être reconstituée afin de continuer son travail. De nouvelles démarches devront être tentées auprès de la compagnie pour essayer d'en arriver à une entente satisfaisante. Lorsque nous aurons épuisé tous les moyens de ce côté, si nous ne pouvons en arriver à une solution acceptable, il sera de notre devoir de nous assurer les services d'ingénieurs électriciens experts afin d'établir ce que coûterait la municipalisation avant de soumettre la question au peuple par voie de referendum.

C'est Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur qui prononçait, cet après-midi, ces importantes paroles au cours de la cérémonie qui marquait l'intronisation de la nouvelle administration municipale.

Cette cérémonie d'inauguration du nouveau conseil d'assermentation et d'intronisation du maire H.-E. Lavigueur, qui reprend la direction des affaires de la ville pour un autre terme de deux ans, a été très simple. A cause des condi ions économiques que l'on traverse, la réception a été limitée aux hommages des citoyens au maire et à la mairesse, madame Lavigueur.

La cérémonie débuta par le discours 'ouverture que doit nécessairement prononcer le greffier de la cité, M. F.-X. Chouinard, suivi de la proclamation de tous les élus de la dernière élection générale, puis déclarer que tous ont accepté le mandat qui leur était confié et prêté le serment d'office. Tous les échevins ont été assermentés individuellement hier et aujourd'hui, par le recorder DesRivières qui a présidé, cet après-midi, publiquement à l'assermentation de notre premier magistrat dans la grande salle des délibérations du Conseil, toute décorée de drapeaux et de palmiers pour l'occasion.

M. Chouinard, avant de donner lecture de la proclamation qui a été publiée dans les journaux officiels de la ville, s'exprima dans les termes suivants :

Monsieur, le Maire-élu,
MM. les Echevins,
Mesdames, Messieurs,

Pour se conformer à la loi, j'ai l'honneur de vous informer que la Charte de la Cité de Québec prescrit au Greffier de la Cité de convoquer, le 1er mars de chaque seconde année, après une élection générale, une réunion spéciale du Conseil de Ville où, en présence d'un auditoire distingué, le nouveau Maire-élu doit prêter pour deux ans, entre les mains de Son Honneur le Recorder de la Cité, le serment solennel d'allégéance et d'office.

Qu'il me soit, de plus, permis de vous faire part, le plus brièvement possible, de la proclamation officielle déclarant quels sont les distingués citoyens qui furent désignés, les huit et quinze février dernier, soit par acclamation, soit par le vote des électeurs municipaux, pour représenter, avec Son Honneur le Maire, les intérêts de tous les contribuables au Conseil de Ville de Québec.

Ce sera aussi pour moi un grand plaisir et un honneur d'inviter aussitôt le futur chef de notre administration à prêter, pour la quatrième fois, devant Son Honneur le Recorder, le serment d'office requis par la loi, et je suis sûr que Son Honneur le Recorder verra avec sa sollicitude bien connue à ce qu'il lui soit rendu tout l'honneur qu'il mérite.

Et mon dernier mais plus agréable devoir sera enfin de prier respectueusement le nouveau Maire de Québec, Son Honneur le Lieutenant-Colonel Henri-Edgar Lavigueur, de bien vouloir revêtir les insignes de son rang et prendre place au fauteuil qu'il devra occuper à l'avenir comme président du Conseil municipal de Québec.

Merci.

Les échevins réélus et élus occupaient leurs places respectives par ordre de quartier et de siège. Ils étaient accompagnés de leurs épouses ou de leurs invités. Aux premiers rangs de l'assistance, l'on remarquait la présence de Son Excellence Mgr Plante, auxiliaire de Son Excellence l'Archevêque du diocèse de Québec, Mgr Rodrigue Villeneuve, accompagné de Mgr Fillion, P. A., Recteur de l'Université Laval. Immédiatement après son assermentation, le maire Lavigueur prononça son discours que l'on pourrait appeler le "discours du trône" dans lequel il énonce la politique qu'il entend suivre pendant son nouveau terme. Comme on le verra plus bas, par le texte, notre premier magistrat après avoir exprimé ses regrets pour ceux qui ont siégé avec lui pendant les deux dernières années, mais que le sort n'a pas favorisés, aux élections de février, déplore tout particulièrement l'absence de M. Emile Bouchard, "dont la longue expérience des affaires municipales", comme il le dit, "faisait pour lui et ses collègues un si précieux auxiliaire et collaborateur.

Le maire d'un autre côté, souligne l'avènement comme leader du nouveau Conseil, l'échevin P.-H. Bédard, déclarant : "Tout le monde, j'en suis sûr, applaudira au choix du nouveau leader du Conseil qui n'a pas besoin de présentation : il est maintenant un vétéran de la politique municipale, car il en est à son neuvième terme comme échevin, et c'est la septième fois qu'il est appelé à remplir cette importante fonction."

Le maire souhaite ensuite la bienvenue aux nouveaux échevins, puis il annonce ensuite son programme pour l'avenir qui comporte, entre autres choses la plus stricte économie, sans cependant nuire au progrès et au developpement de la ville. Dans ce discours programme, le maire porte une attention toute spéciale au grands travaux commencés et à venir, à l'Exposition provinciale, énonçant des changements et des réformes dans ce domaine, pour en faire un

S. H. LE MAIRE

succès, puis il parle du problème de l'assurance contre les incendies et des moyens à prendre pour amener de nouvelles industries à Québec. Touchant ensuite la question de l'électricité il déclare : "Cette question n'est pas encore réglée. Il faudra continuer la lutte en faveur de taux plus raisonnables. La Commission d'enquête je crois, devra être reconstituée afin qu'elle continue le travail commencé.

Quant à la municipalisation, le maire déclare que la ville y aura recours, que si elle ne peut arriver à une solution acceptable et après que tous les moyens auront été épuisés.

Le discours du maire dont voici le texte, fut suivi de la réponse du nouveau leader, l'échevin Bédard.

LE MAIRE

MM. les membres du conseil,
Mesdames, messieurs,

"En prêtant pour la quatrième fois le serment d'office comme maire de la cité de Québec, j'éprouve une bien vive émotion, mêlée de gratitude et de reconnaissance envers la population de Québec pour l'éclatante marque de confiance dont elle m'a honoré. Je veux par mes premières paroles remercier du plus profond de mon cœur mes concitoyens de la victoire sans précédent qu'ils m'ont assurée à l'élection du 15 février. C'est un hommage dont je réalise pleinement la valeur et que je m'efforcerai plus que jamais de mériter.

"A tous mes collègues du conseil, j'offre mes félicitations les plus sincères pour le témoignage de confiance qui vient de leur être donné par l'électorat de notre ville.

"Quelques-uns de ceux qui siégaient avec nous dans l'ancien conseil sont disparus de la scène municipale; le sort ne les a pas favorisés et nous nous verrons privés de leurs services et de leur expérience. Je crois qu'il n'y aura qu'une voix pour reconnaître qu'ils étaient de dévoués collaborateurs, animés du désir de servir les intérêts de leur ville et de leurs contitoyens, et qu'ils ont rendu à la population des services dont elle leur est reconnaissante.

"Je suis convaincu qu'avec moi vous regretterez de ne plus voir sur ces banquettes notre estimé ex-collègue, leader de l'ancien conseil, M. Bouchard, dont la longue expérience des affaires municipales faisait pour nous tous un si précieux auxiliaire et collaborateur. M. Bouchard siégeait au conseil depuis un grand nombre d'années. Pas un de ceux qui ont siégé avec lui dans cette enceinte ne refusera de voir en lui l'un des plus fidèles serviteurs de la chose publique, qui a mis sans compter au service de ses concitoyens le meilleur de lui-même. Dans presque toutes les administrations dont il a fait partie, il a occupé les plus importantes charges, et sa haute probité, ses vastes connaissances, son parfait désintéressement en ont fait l'une des grandes figures de la scène municipale. Au cours des deux dernières années, il a apporté à notre administration, en qualité de leader, le plus précieux concours, et j'obéis à un sentiment de sincère gratitude en le remerciant publiquement de son indéfectible collaboration dont je conserverai toujours le meilleur souvenir.

"Tout le monde, j'en suis sûr, applaudira au choix du nouveau leader du Conseil. L'échevin Bédard n'a pas besoin de présentation; il est maintenant un vétéran de la politique municipale, car il en est à son neuvième terme comme échevin, et c'est la septième fois qu'il est appelé à remplir cette importante fonction.

"Je lui suis reconnaissant d'avoir accepté de prendre encore une fois les rênes du Conseil. Sous son habile direction, éclairée par sa belle culture et sa longue expérience des affaires municipales, je ne puis douter un instant que notre administration rencontrera partout les meilleures adhésions et réalisera toutes les espérances que l'on fonde sur elle.

"A tous les nouveaux échevins, je souhaite la plus sincère bienvenue. Je ne doute pas que nous trouverons en eux de dignes successeurs de ceux qu'ils sont appelés à remplacer dans le Conseil. Ce sont tous des citoyens en vue, qui ont obtenu du succès dans les affaires, l'industrie ou les professions. Je sais que leur sympathie et leur dévouement nous sont acquis et que je puis compter sur leur meilleur concours dans l'intérêt de la bonne administration des affaires de la Cité. C'est un heureux gage de succès pour l'administration que nous inaugurons aujourd'hui.

"L'élection de 1932 restera certainement mémorable dans les annales municipales. J'ai eu surtout à faire face à une organisation colossale, préparée sous main depuis longtemps, et à lutter contre de puissants intérêts dissimulés. Mais je dois remercier les contribuables de n'être pas restés sourds à mon appel et les féliciter d'avoir tenu se renseigner sur les questions municipales en assistant en grande foule aux assemblées et en suivant aussi à la radio les exposés qui en ont été faits. Le public a pu ainsi connaître la vérité, et c'est assurément à cela que je dois la majorité extraordinaire par laquelle il a voulu venger mon intégrité et même mon honneur attaqué, et endosser sans équivoque mon programme en confirmant par une victoire sans précédent mon élection pour un quatrième terme à la mairie de notre ville.

PROGRAMME

"Il n'y a pas à se dissimuler que le nouveau Conseil que nous inaugurons en ce moment sera appelé à solutionner des problèmes de la plus haute importance, et dont la solution sera d'autant plus compliquée que nous traversons des temps exceptionnellement difficiles. C'est dire qu'il faudra que nous apportions aux affaires de la ville toute notre énergie et notre coopération si nous voulons conduire l'administration à bonne fin.

"Mes chers collègues, le programme que j'ai à vous soumettre, comme à tous les contribuables de la ville, comporte d'abord la nécessité urgente de voir à administrer la ville avec ses propres revenus, en pratiquant la plus stricte économie, sans toutefois nuire au progrès et au développement de la ville.

LES TRAVAUX

"Des travaux considérables sont en voie d'exécution et vont réclamer notre attention immédiate, tels que le réservoir et ses raccordements. Nous allons aussi continuer les expropriations nécessaires pour la construction du barrage du lac St-Charles afin d'assurer à notre ville un approvisionnement d'eau suffisant et faire disparaître autant qu'il est possible les causes de pollution de l'eau de notre aqueduc, suivant l'autorisation qui nous a été accordée par la Législature. Au cours de la dernière administration nous avons réussi déjà à doter notre ville d'une eau potable, acceptée par les autorités médicales et scientifiques du pays et il nous faudra continuer cet excellent travail.

"Les travaux du Boulevard Des Fossés et Charest doivent être complétés. Il en sera de même de ceux du nouvel édifice de la place Montcalm. Dans ce magnifique monument, je n'ai pas de doute que nos sociétés littéraires, musicales, nationales

(Suite à la page 5, 2e col.)

La nouvelle république maintient les anciens engagements de la Mandchourie

Moukden, 1er, (P. C.) —C'est entre le 5 et le 10 courant que doit avoir lieu, à Tchang-tchoun, l'inauguration du nouveau gouvernement de la Mandchourie. Un comité des fondateurs du nouvel état a quitté Moukden hier soir pour Port-Arthur afin de notifier sa nomination à Henry Pu-Yi.

Tchang Tching-Hui, qui représente le comité exécutif du nord-est, a lancé une proclamation en style fleuri de plusieurs milliers de mots, rédigée dans le chinois classique le plus obscur, où il porte aux nues les vertus et les dertinées du nouvel état. Cette proclamation porte la date du premier jour de la première année de l'ère de Tatung (grande unité), et les journaux d'aujourd'hui portent la même date.

Ce que la proclamation contient de plus important, c'est l'annonce que le nouvel état reconnait toutes les obligations et engagements par lesquels la Mandchourie était liée sous le gouvernement chinois.

M. BENNETT ET LE PROJET D'UNE BANQUE CENTRALE

Le Premier Ministre du Canada ne se prononce pas en faveur ni contre ce projet — Il dit simplement qu'il vaut la peine d'être étudié sérieusement.

Ottawa, 1er. (P.C.)—La question d'une banque centrale de réserve, qui doit être mise à l'étude l'an prochain, comme M. Bennett l'a déclaré à la Chambre hier soir, est depuis des années un sujet de discussions entre économistes canadiens. Certains opinent qu'avec son système bancaire le Canada peut se passer d'une banque centrale comme celle des Etats-Unis ; d'autres croient à la nécessité de cette institution.

Le premier ministre ne parait préjugé envers aucune de ces deux opinions. "Le Bank Act doit être mis à l'étude en vue d'une revision l'an prochain, dit-il, et il faudra nécessairement alors étudier deux ou trois gros problèmes affectant toute l'armature bancaire au Canada. L'un de ceux-ci réside dans la création d'une banque centrale.

"Notre loi des finances permet aux banques de s'adresser au trésor public pour en obtenir des disponibilités contre le dépôt d'obligations du Pays, des Provinces ou autres valeurs de premier choix ; mais il faut observer que le papier-monnaie ainsi remis aux banques n'est pas garanti par une encaisse correspondante ; et la question de savoir si une banque centrale n'offrirait pas pour le réescompte certains avantages que n'offre pas le Bank Act en est assurément une qui mérite d'être débattue, surtout si l'on tient compte du fait que nous avons près de nous les plus grandes organisations de crédit du monde. Il pourrait être possible de s'associer plus étroitement avec elles en substituant à l'organisation gouvernementale une organisation bancaire qui ne serait pas le gouvernement lui-même, mais plutôt son bras.

"Je tiens à faire comprendre que je n'exprime pas l'opinion qu'une banque centrale serait ou ne serait pas désirable. Je dis seulement que la question vaut bien la peine d'être débattue ; qu'on n'a pas dit à ce sujet tout ce qui mérite d'être dit et le sera d'un côté ou de l'autre."

UN PATRON POURSUIVI A LA COUR

Un jeune apprenti que son patron a congédié parce qu'il le soupçonnait de vol, réclame des dommages — L'employeur réplique qu'il avait raison.

On entend fréquemment le préambule de dialogue suivant, à l'audience, entre l'avocat qui va interroger et le témoin qui va répondre: "Qu'est-ce que vous faites, vous?" —"Rien", dit le témoin.

Un justiciable, homme jeune, a placé cette réponse couleur de notre temps, au seuil d'un procès.

Il était un apprenti-boulanger, dans une boutique de notre cité. Il fut soupçonné de vol à la caisse de son patron. Il fut congédié et il chôme, depuis lors, c'est-à-dire depuis novembre dernier. Ce garçon trouve tout à fait injustifié un pareil contretemps lui infligeant une étape bien longue, sur le chemin qu'il doit parcourir, depuis l'un jusqu'à l'autre de ces deux états, exprimés par ces noms intéressants, à notre époque, comme de belles survivances du Moyen-Age, depuis le compagnonnage jusqu'à la Maîtrise. Il déclare non fondées les accusations ainsi portées contre lui et il réclame de son patron $199.00 de dommages-intérêts.

En réponse à cet exposé de la demande, le procureur de la défense dit que son client recourut à un stratagème pour éprouver l'honnêteté de son apprenti. La version du patron est que l'épreuve fut défavorable à l'apprenti et légitima le congédiement.

Ce procès a commencé, cet avant-midi, devant l'honorable juge en-chef sir François Lemieux.

Hygiène municipale

Le Bureau municipal d'hygiène vient de publier le rapport de ses activités pour le mois de février, comme suit :

INSPECTION GENERALE DES PROPRIETES

448 maisons furent inspectées ; 140 maisons furent trouvées parfaitement hygiéniques ; 134 maisons demandent certaines réparations; 52 maisons furent réparées ; 2 logements placardés ; 15 contrôles de placard.

DESINFECTIONS

126 chambres à l'Izal, re: Mal. contagieuses ; 213 chambres à l'Izal et Etuve Re : Mal. contagieuses ; 27 maisons placardées Re : Mal. contagieuses ; 21 contrôles de placards; 8 familles ont fait désinfecter leur linge.

VISITES SUR PLAINTES

53 maisons furent inspectées ; 191 retours faits re : Contrôle des travaux exigés.

DIFFERENTES INSPECTIONS

146 insp. boulangeries, patisseries, manufactures, etc ; 73 insp. buanderies chinoises ; 145 insp. épiceries ; 11 insp. restaurants ; 16 insp. de tavernes ; 220 insp. marchands de poisson ; 768 insp. des étaux privés; 17 insp. des marchés publics.

N. B.—Aucune confiscation de viande pour le mois de février, 1932.

DECLARATION DES MALADIES CONTAGIEUSES DURANT LE MOIS DE FEVRIER, 1931-1932

	1932 Décl.	1932 Déc.	1931 Décl.	1931 Déc.
Diphterie	16	0	13	2
Scarlatine	12	0	11	1
Rougeole	18	0	1	0
Varicelle	9	0	5	0
Coqueluche	1	0	0	0
Oreillons	1	0	3	0
Fièvre Typhoïde	1	0	0	0
Tyberculose	15	13	5	1
Gale	11	0	2	0
	84	13	40	4

Dr V. MARTIN
Directeur du Service Municipal d'Hygiène

La censure

Vienne, 1er. (A.P.) — On a annoncé officiellement, hier soir, que les lettres recommandées à destination des pays étrangers ne sortiraient plus d'Autriche sans passer par la censure. L'expéditeur devra remettre ces lettres au bureau de poste décachetées. Si elles ne contiennent ni papier-monnaie, ni chèques ni autres articles de contrebande, elles seront alors cachetées et envoyées à destination.

Tentative de meurtre

Boston, 29. (P.C.) — Le cottage solitaire où lui et sa jeune compagne s'étaient cachés à Greenfield, N.-H., a été capturé au petit jour ce matin avec William-E. Grav, voleur notoire et évadé d'un bagne du Maine . La police le cherchait pour les coups de feu tirés dans Allston, vendredi dernier, sur Philip Sweeney, détective du chemin de fer Boston and Albany. Il va être accusé de vol à main armée et de tentative de meurtre. Quant à sa compagne, Miss Rose Lyons, aucune accusation n'est portée contre elle, et elle va être remise en liberté.

Nombreux attentats

Montréal, 1er, (D.N.C.)— Après quelques jours de répit les malfaiteurs montréalais se sont montrés des plus actifs en fin de semaine. Sept attentats à main armée, dont six sur des passants et un dans un restaurant, ont été portés à la connaissance de la police. D'après les signalements donnés aux détectives par les six passants: il semble bien qu'ils aient tous été victimes de deux jeunes gens qui, après avoir volé un auto appartenant à M. Roland Blais, 1820 avenue Church, Verdun, ont parcouru la ville durant toute la nuit de samedi à dimanche en mal de banditisme. L'auto a été retrouvée hier matin à l'intersection des rues Esplanade et Marie-Anne et a été remise à son propriétaire. Les six attentats ont rapporté aux deux jeunes bandits la somme de $69.90, deux paletots, une montre et un canif. Les deux malfaiteurs qui ont opéré dans le restaurant ont volé $5 dans la caisse et un sac à main contenant $65.

Mgr Villeneuve au Couvent de Sillery

Son Excellence Mgr Villeneuve s'est rendu au Couvent de Jésus-Marie, à Sillery, cet après-midi, à quatre heures, accompagné de plusieurs prêtres de l'Archevêché et du Séminaire.

Les Révérendes Soeurs et les élèves du couvent ont reçu le nouvel archevêque avec une grande solennité. Une adresse d'hommages lui a été lue. Mgr Villeneuve a remercié les Révérendes Soeurs et leurs élèves et les a félicitées de leur oeuvre et de leur travail.

Les troupes chinoises cèdent devant la nouvelle et violente attaque nippone

Shanghaï, 2. — ((Mercredi, heure de Shanghaï) — La ligne chinoise dans le secteur de Kiangwan a cédé au commencement de la journée sous la poussée japonaise, ce qui a permis aux Nippons de redresser leur ligne entre Kiangwan et Miao-tchoung-tchen, où leur quartier général prétend que l'attaque a réussi sur un front d'un mille. Les Chinois se sont repliés sur des positions plus au sud, en direction de Chapei. Les Japonais n'ont pas fait une estimation de leurs pertes ; ils prétendent cependant avoir relevé plus de 200 cadavres chinois à une croisée des chemins particulièrement exposée au feu depuis quelques jours.

Les dépêches d'hier (mardi) indiquaient que les renforts arrivés du Japon étaient entrés en action sur le front Chapei-Wousong. Leur appoint a sans doute été pour quelque chose dans la rupture du front chinois vers son centre, entre Kiangwan et Chapei.

IMPORTANTS JUGEMENTS DE LA COUR SUPREME

Le plus haut tribunal du Canada a fait connaître sa décision dans plusieurs causes de la province de Québec — Un appel du Quebec Skating Club vs le Roi.

Ottawa, 1 mars.—(P. C.)—La Cour Suprême du Canada, dans une série de jugements rendus aujourd'hui, a renvoyé avec dépens huit actions en appel de la Montréal Power, la Montréal Tramway, La Commission des Tramways de Montréal, et la Bell Telephone Co, contre une décision de la Commission des Chemins de Fer, qui avait donné ordre à ces compagnies d'enlever les lignes leur appartenant sur le site du subway des rues St-Antoine et d'Argenson.

La Cour a en outre accordé la motion présentée par le Royal Trust à l'effet que le permis d'appeler soit refusé à Mme Eleanor Davis, de Montréal, veuve de Sir Mortimer Davis. Mme Davis s'opposait à ce que le trust payât à Lady Henriette, première femme de Sir Mortimer, une part de son héritage, en conformité avec son contrat de mariage.

L'appel du Département des Pêcheries en rapport avec l'action intentée par ses représentants pour empêcher la mise en opération de la manufacture de conserves flottante "Laurel Whalen", propriété de la Sommerville Cannery Co., actuellement en faillite, a été accordé et le jugement de la cour inférieure renversé.

D'autres jugements, ont aussi été rendus. Ce sont: The Quebec Skating Club vs le Roi, appel et contre-appel renvoyés avec dépens: La Banque Royale vs William Mack, de Kelowna, B.-C., appel accordé et action renvoyée avec dépens; la ville de St-Jean, N.-B., vs le Roi, appel renvoyé avec dépens.

L'action se rapportant au subway de Montréal à soulevé plusieurs points de discussion, chacune des compagnies faisant sa propre opposition au projet, qui fait partie du plan des gares termini de la métropole.

Les appelants ont prétendu que la Commission des chemins de fer n'avait pas juridiction en pareille matière.

L'appel de Mme Davis est une suite des difficultés qui ont commencé à la mort de sir Mortimer Davis, à cause de son héritage. Lors de son premier mariage, le roi du tabac accorda à sa femme un montant de $100,000 payable $25,000 en argent, la balance par 750 actions de l'American Tobacco, estimées à ce temps-là à $100.00 chacune.

Cependant, cette somme n'avait jamais été payée à la première madame Davis, et elle produisit une réclamation lorsqu'il mourut. Mais les actions de l'American Tobacco avaient acquis un surcroit de valeur considérable, et la réclamation se montait à $4,000,000. Comme sir Mortimer n'avait pas nommé de fidéicommissaires en rapport avec cette affaire, la Cour Supérieure de Québec en choisit trois, dont le Royal Trust, et lady Davis, la seconde femme du défunt se vit refuser une objection à cette décision par la Cour du Banc du Roi. C'est un appel de ce jugement que vient de renvoyer la Cour Suprême.

Il succombe

Roberval, 1er, (D.N.C.).—M. François Lachance, cultivateur, du Rang Simple de St-Félicien, père de famille âgé de 42 ans, est décédé hier matin à l'Hôtel-Dieu de Roberval sans avoir repris connaissance.

Le 26 février, M. Lachance terminait son ouvrage à la coupe du bois, alors qu'il dut abattre un arbre, à la hache, durant ce travail, une branche sèche cassa de la tête de l'arbre et vint le frapper à la tête lui causant un enfoncement du crâne. Ses compagnons d'ouvrage accoururent et le trouvèrent privé de connaissance, on le transporta immédiatement à l'habitation la plus rapprochée et l'on mandat immédiatement le prêtre et le Dr Boudreault, de St-Félicien lui prodigua les premiers soins, et vint ensuite en consultation avec le Dr Turgeon, de St-Prime.

L'on jugea immédiatement de la gravité de la blessure, et après avoir passé la nuit de vendredi à samedi chez lui, on dut le transporter à l'Hôtel-Dieu de Roberval le 27, dans l'après-midi, où il expirait ce matin, sans avoir repris connaissance.

Il est resté dans le coma de la minute de l'accident, jusqu'à sa mort.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Dame Rose Vallée, plusieurs enfants en bas âge.

Après l'enquête du coroner, la dépouille mortelle fut transportée à sa demeure, à St-Félicien, où les funérailles auront lieu.

Nous présentons à la famille en deuil, nos sincères sympathies.

PROCES DE ST-PIERRE AU PALAIS

La Cour d'Appel entend la cause du Roi contre Joseph St-Pierre — Une "Slot machine" est-elle un jeu de hasard ?

Tout le monde a lu des aventures intitulées, par exemple, comme ceci "Voyage autour de ma Chambre", "Les détours du Cœur...." etc. Mais il serait bien intéressant aussi de savoir quelle est, au juste, la pérégrination d'un "trente sous", à travers les labyrinthes d'une "slot machine".

Cette réflexion n'est que partiellement une plaisanterie.

La plus haute cour de notre province examinait, aujourd'hui, — grâce au talent descriptif des avocats — cette très spéciale catégorie d'amusements, la "slot machine", où se rencontrent, sur une frontière bien imprécise, l'adresse, l'habilité du joueur, d'une part, et le pur hasard d'autre part.

La loi dit qu'il est illégal d'exploiter ce genre de machines, si l'adresse et l'habileté de l'homme n'y jouent pas le premier rôle. L'exploitation des "slot machines" est illégale encore, si on voit s'y équilibrer l'habileté de l'homme et le hasard, si ces deux éléments y figurent dans des proportions absolument semblables, l'une à l'autre.

C'est la cause du Roi contre Joseph St-Pierre qui est venue proposer à la Cour d'Appel, siégeant, aujourd'hui, à Québec, l'examen de cette question-là.

La police saisit, le 21 novembre dernier, dans le restaurant de St-Pierre, à Trois-Rivières, une "slot machine". St-Pierre Subit son procès, sous l'accusation d'avoir commis un acte illégal, en exposant un tel appareil, pour l'usage du public, dans son établissement public. Il fut acquitté par le magistrat de district.

La Couronne en appelle de ce jugement. Elle motive son pourvoi sur un amendement apporté, dans l'année 1930, à l'article 1013 de notre code pénal. Avant cet amendement, la Couronne ne pouvait se pourvoir, auprès de la Cour d'Appel, que pour faire augmenter les sentences qu'elle jugeait disproportionnées avec la gravité du délit commis ou du crime perpétré. Depuis, elle peut en appeler aussi pour faire changer un acquittement en une conviction, mais sur des points de droit seulement.

St-Pierre a-t-il violé la loi ?

Le procureur de la Couronne, dit: oui. Le procureur de l'intimé St-Pierre, dit: non.

La Cour d'Appel écouta donc l'explication du fonctionnement de la "slot machine".

Il semble, d'après la description de l'appelante, que la pièce de monnaie, en partance pour parcourir les circuits compliqués de l'intérieur d'une "slot machine", soit happée, dès l'élan initial, par quelqu'infernal laron pour un voyage absolument sans retour.

Cet appel a été pris en délibéré.

AU PROCHAIN TERME

La cause de J.-P.-B. Proteau a été remise au prochain terme de la Cour d'Appel.

Le 9 de ce mois, la Cour d'Appel rendra jugement sur une très intéressante motion relative à la cause Proteau. La question à décider par le haut tribunal est de savoir qui, de la Couronne ou d'un individu interjetant appel d'une condamnation, doit payer les frais de transcription des notes sténographiques du procès de l'appelant.

Grisdale malade

Ottawa, 1.—(P. C.)—M. Grisdale, sous-ministre de l'agriculture, est retenu chez lui par une légère prostration nerveuse. Il est tombé malade subitement vendredi, comme il était au travail dans son bureau. M. Charron, sous-ministre adjoint, le remplace.

DANS NOS PAROISSES

Belvédère

Grand'messes de la semaine

Mercredi 2:
6 h 30. Pour les âmes (tronc).
7 h 15. Pour feu l'abbé S. Jolicœur recommandée par M. et Mme Ern. Lapointe. 8 heures, en l'honneur de St-Joseph (Trone)

Jeudi, 3
7 h 30. Pour les âmes (tronc)
7 h 15, pour le repos de l'âme de feu le notaire H.-O. Roy, recommandée par M. et Mme Ant. Grenier

Vendredi 4 :
6 h 30. Pour les âmes (tronc).
7 h 15 en l'honneur des SS. MM. Canadiens, faveur demandée, recommandée par un paroissien. 8 heures Aux intentions d'un paroissien.

Samedi 5:
6 h 30, pour les parents défunts d'une paroissienne. 7 h 15 pour les Mourants (Tronc.)

St-Coeur de Marie

Messes chantées de la semaine

Mercredi: 7 h, pour le notaire Octave Roy, par les notaires de Québec 7 h 45 pour feu J.-Alphonse Blais, par M. et Mme D. Bruneau.

Jeudi 5 h, en l'honneur de saint Joseph, par la paroisse; 7 h, pour les vivants et les défunts de deux familles; 7 h 45, aux intentions de la famille Lachance.

Vendredi, 7 h. pour les défunts des familles Cinq-Mars et Turgeon; 7 h 45, en l'honneur de saint Joseph par la paroisse; 8 h 30, pour les membres vivants et défunts de l'Union de Prières.

Samedi 6 heures en l'honneur de saint Joseph, par la paroisse; 7 h pour les Enfants de Marie; 7 h 45 pour l'abbé Eugène Miller, par le Dr et Mme Desmeules.

Offices et réunions de la semaine

Mercredi: Férié à 4 h p.m., Chapelet et chemin de la Croix.

Jeudi: Férié, à 3 h et 8 h 45p.m., après les instructions, confessions.

Vendredi: premier du mois. Messe d'exposition à 8 h 30 a.m. (Le Saint Sacrement sera exposé toute la journée, à 4 h. Heure sainte pour tout le monde et reposition du saint Sacrement.

Samedi, premier du mois, consacré au saint Cœur de Marie. A 7 h, messe mensuelle des Enfants de Marie. A 7 h 15 p.m. salut.

Dimanche, IVe du Carême. A 7 h Messe des Ligueurs. Quête mensuelle de l'église.

Jacques-Cartier

Communion générale

Dimanche prochain à la messe de 7 hres. Communion générale des congréganistes.

Confessions

Jeudi, veille du premier vendredi de mois, il y aura séance de confessions dans l'après-midi.

Vendredi

Vendredi, premier du mois, messe réparatrice à 7 1-4 hres.

Exercices du Carême

Exercices du Carême cette semaine à 4 heures de l'après-midi.

Heure d'adoration

Jeudi soir à 11 hres, heure d'adoration des hommes. Communion à minuit à l'occasion du premier vendredi du mois.

Société des Artisans Canadiens-Français

Il y aura assemblée ordinaire des Artisans Canadiens-Français, succursale Jacques-Cartier, au lieu ordinaire, mercredi le 2 mars. L'on procèdera à l'installation des officiers L'organisateur de district sera présent pour donner à tous, les renseignements désirés.

Que tous les membres soient présents.

Grand'messes

Mercredi à 6 hres, pour les âmes Aumônes du tronc ; à 6 hres ½, pour l'âme de Alexina Giguère, épouse de Bernard Paradis ; à 7 hres et 1-4, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par la famille Frs. Marquis ; à 8 hres, pour l'âme du notaire Chs. Grenier.

Jeudi à 6 hres, pour les âmes. Aumônes du tronc ; à 6 hres ½, pour l'âme de Joseph Bédard ; à 7 hres et 1-4, pour l'âme de M.-Anne Bergeron ; à 8 hres, pour l'âme de Amanda Bélanger, épouse de Wilfrid Pageau.

Vendredi à 6 hres, pour l'âme de Philippe Bertrand ; à 6 hres ½, pour l'âme de Louis Denis ; à 7 hres et 1-4, messe réparatrice. Apostolat de la Prière ; à 8 hres, En l'honneur, de St-Joseph, recommandée par les résidents de la rue St-Anselme.

Samedi à 6 hres, pour les âmes. Aumônes du tronc ; à 6 hres ½, en l'honneur de St-Joseph, recommandée par les résidents de la rue Arago.; à 7 hres 1-4, pour l'âme de Lauréat Drolet ; à 8 hres, pour l'âme de Louis Denis.

St-Roch

Retraite

Cette semaine retraite des hommes mariés. Les exercices au cours de la semaine auront lieu: le matin, à 6 hrs, messe et court sermon (en bas), à 8 hrs, messe et sermon le soir à 7 h 15 hrs, sermon et salut en haut).

Exercices

Tous les jours à 4 hrs (en bas), chapelet et chemin de la croix, Mardi 1er mars, mois de St-Joseph.

Confessions

Jeudi, veille du 1er Vendredi du mois, il y aura séance de confessions pour les dames dans l'après-midi. Le soir, confessions pour les hommes seulement.

Heure d'adoration

Vendredi de 3 à 4 hrs de l'après-midi, heure d'adoration pour les dames.

Grand'messes

Mercredi :—
6 h pour l'âme de feu le Dr J.-R. Labrecque, de St-Casimir recommandée par son épouse; 6 h 30 pour l'âme de feu Philias Berthiaume, recommandée par la succession; 7 h pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse. ; 7 h 30 Messe anniversaire de Gérard Villeneuve, par la famille; 8 h. service anniversaire de Mlle Léda Grenier.

Jeudi :—
6 h: pour l'âme de feu Mme Louis Labadie, recommandée par les Chevaliers de Colomb, Conseil Laval; 6 h 30 pour l'âme de feu Lauréat Marois, recommandée par M. Lucien Lamonde; 7 h pour l'âme de feu Alphonse Breton, recommandée par son épouse; 8 hrs, Service Ste-Famille, Mme Vital Dupuis. (Délia Portugais); 8 h 30, Service anniversaire de Mme Solim Turcotte (Rébecca Lortie).

Vendredi :—
6 h. en honneur de St-Joseph, action de grâces, recommandée par M. Joseph Gingras; 6 h 30 pour les membres défunts, familles Nolet et Bédard, recommandée par M. Pierre Bédard; 7 h. Action de grâces par M. G.-J. Vézina; 8 h. messe d'action de grâces, en honneur du S.-Cœur, par les enveloppeuses de la Roch City.

Samedi :—
6 h. pour l'âme de feu Mme Armand Rioux, par un parent; 6 h. 30 En honneur de St-Joseph, applicable aux âmes, recommandé par M. Philippe Huot; 7 h. messe d'action de grâces. 7 h. 30 pour l'âme de feu Germainn Lépine, recommandée par la famille; 8 hres, service Union de Prière de Mme Vital Dupuis (Délia).

St-jean-Baptiste

Neuvaine

La Neuvaine se continuera, toute la semaine. Sermon, tous les jours le matin, après la messe de 9 heures, et le soir, à 7 h. 30. Samedi soir, pas de sermon, à cause des confessions, mais, à l'heure habituelle (7 h. 30), salut du Saint-Sacrement.

A noter

Durant les neuvaines, quand il y a service sur le corps, à 9 heures, les retraitants sont priés de laisser libre la rangée de bancs du centre, côté de l'épître, pour la famille et les amis de la personne décédée.

Pour la crèche

Cette semaine, à domicile, collecte mensuelle, en faveur de la Crèche. Ces dames porteront un brassard avec l'inscription: Oeuvre de la Crèche. Veuillez les accueillir généreusement.

Sourds-Muets

M. l'abbé Girard, de Montréal, sera, à Saint-Roch, le dimanche de la Passion (13 mars) pour donner des instructions aux Sourds-Muets et aux Sourdes-Muettes, dans la chapelle de l'Ecole des Frères rue du Roi, à 2 h. 30 et à 7 h. 30 de l'après midi.

N.-D. de Québec

Feu Mme Pouliot

Les messes de la Sainte Famille, pour le repos de l'âme de Mme Onésime Pouliot, seront dites, mardi, mercredi et vendredi, à 7 h. 30, en la basilique.

Pour la basilique

Dimanche prochain, premier dimanche de mars, les zélatrices paroissiales passeront à domicile pour y recueillir votre offrande habituelle, au profit de la Basilique.

Mois de saint Joseph

Pendant le mois de mars, qui commence, demain, il y aura, dans notre église, à l'office du soir, une prière, en l'honneur de saint Joseph, et, chaque matin, autant que possible, une grand'messe, à la chapelle de saint Joseph, et, après la messe, vénération de la relique de ce saint.

Grand'messes

Mercredi : 6 h. 15, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par une famille de la rue Saint-Jean; à 7 heures, en l'honneur de saint Joseph recommandée par les familles du quartier du Palais

Jeudi : 6 h. 15, pour feu Mgr C.-A. Marois; à 7 heures, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les bienfaiteurs de l'Oeuvre de la Protection de la Jeune Fille.

Vendredi : 6 h. 15, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les familles de la rue Saint-Louis; à 7 heures, pour feu M. Joseph Roberge et feu Mlle Germaine Roberge, recommandée par la famille.

Samedi : 6 h. 15 grand'messe fondée par feu M. Pierre Giguère et son épouse; à 7 heures, en l'honneur de saint Joseph, recommandée par les familles de la rue Sainte-Anne.

Cheveux Gris

Le meilleur remède se fait à la maison

A une demi-chopine d'eau chaude ajouter une once de "bay-rum", une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous le préparer ou vous pouvez le mélanger chez vous moyennant un très léger déboursé. Appliquer aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il communique de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants et il les rend souples et lustrés. Orlex ne colore pas le cuir chevelu; il n'est ni collant ni graisseux et il ne part pas sous le peigne ou la brosse.

St-François d'Assise

Les retraites paroissiales de St-François d'Assise auront lieu au cours du mois de mars et seront prêchées par les Révérends Pères Séguin et Caron, C. SS. R. La retraite des hommes commencera le dimanche de la Passion, 13 mars à 7 heures du soir. Sur semaine, les exercices auront lieu aux heures suivantes : le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Au cours de ces exercices spirituels, les propriétaires ont droit à leurs bancs. La clôture se fera le dimanche suivant à la messe de 7 h. 15.

La retraite des jeunes gens commencera le dimanche des Rameaux, à 7 heures du soir, pour se continuer durant la semaine, le matin à 5 h. 30 et le soir à 7 h. 30. Les bancs seront libres pour les exercices de cette retraite. La clôture aura lieu le dimanche de Pâques à une messe spéciale célébrée à 8 heures, au sanctuaire.

N'oubliez pas que c'est vendredi, le 4 mars prochain, que sera donné, à la salle du collège, coin 13e Rue et 2e Avenue, le grand euchre-bridge organisé par la Société St-Jean-Baptiste au profit de l'église. De nombreux et riches prix seront distribués. Les cartes sont maintenant en vente au presbytère, à la pharmacie Perreault, 325 1ère Avenue, et à l'Alliance St-François-d'Assise, 448 1ère Avenue. Vous pouvez aussi vous les procurer en vous adressant aux membres du bureau de direction de la société.

Voici un tonique reconstituant—aussi délicieux que la meilleure liqueur—facile à digérer et à assimiler—le tonique que vous devrez employer si vous vous sentez, faible, nerveux, déprimé.

Elixir Tonique du Dr Montier

Les Bernier

Ceux qui assisteront à ce drame en trois actes qui sera présenté à la salle paroissiale S. Joseph, les 14 et 15 mars sont certains de passer une agréable soirée.

Cette pièce qui n'a pas été montrée au public depuis près de 15 ans est une œuvre des plus remarquables et sera exécutée par le Cercle Dramatique de la paroisse.

Donc en foule à la Salle St-Joseph, les 14 et 15 mars.

Saint-Sauveur

Les Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures commenceront vendredi prochain dans notre paroisse. Comme nous l'avons déjà annoncé, tous ceux qui désirent contribuer aux décorations de l'autel et du sanctuaire ainsi qu'au luminaire, pourront déposer leurs offrandes dans les troncs placés à cet effet dans l'église.

Des adorateurs

Le comité du Sacré-Cœur distribuera des cartes à domicile ces jours-ci, afin de permettre aux hommes et aux jeunes gens de se partager les nuits d'adoration, soit de 11 h à 2h. ou de 2 h à 4 h a.m., durant les Quarante - Heures. Ils pourront déposer des cartes dans la corbeille placée dans le sanctuaire.

Assemblée des Artisans

Demain soir, à 8 heures à la Bourse du Travail, il y aura assemblée régulière de la succursale St-Sauveur No 145 des Artisans. Tous les membres y sont invités.

Jeune homme décédé

Une jeune homme de notre paroisse, Jean-Paul Turgeon, fils de M. Benjamin Turgeon et de dame Angéline Montminy, est décédé hier, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 17 ans et 3 mois.

Il était le frère de MM. Lauréat et Georges-Henri Turgeon, de Mme Gérard Drolet (Florence), et de Mlle Léonie et Pierrette Turgeon.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin à 8 h 30. Départ de la maison mortuaire no 10 rue Durocher.

Nos sympathies à la famille.

Le mois de St-Joseph

Ce soir, à 7 h. 30 à la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, on fera l'ouverture des exercices du mois de St-Joseph. Tous les paroissiens qui ne sont pas en retraite y sont cordialement invités.

A l'église paroissiale

Grand'messes de requiem, demain:
5 h. 30, pour Odina Gilbert, recommandée par la maison Cyrille Robitaille, Enr.
6 h. 15 pour dame Michel Langlais, recommandée par son époux.
7 h., pour Edouard Morency, recommandée par la famille de M. Charles Ratté.
7 h. 45, pour Paul-Henri Gilbert, recommandée par M. J.-Oscar Paquet.

Port-Alfred

Cours de coupe

Les dames et demoiselles de Port-Alfred et celles de la Baie des Ha! Ha! tout entière peuvent profiter des cours de coupe et de couture qui leur sont donnés gratuitement à la salle d'Enseignement Ménager au couvent de Port-Alfred. C'est sous l'habile direction de Mme Isabelle Arthur, diplômée dans ce métier, que les personnes y recevront les instructions qui seront données. C'est une aubaine avantageuse que les épouses aussi bien que les jeunes filles ne voudront pas manquer. Cette année encore, la Commission scolaire, par l'intermédiaire de son président M. J.-N. Reed a bien voulu faire les démarches auprès du département, pour obtenir ces cours de coupe qui sont absolument gratuits.

Va-et-vient

M. Charles-Eugène Bergeron, gérant local des usines de Port-Alfred est allé à Montréal dans l'intérêt de sa compagnie.

—Mme Dr J.-Camille Simard est parti la semaine dernière pour aller rejoindre le docteur qui est à Québec depuis le 1er janvier.

—M. Philias Larochelle de Chicoutimi était de passage à Port-Alfred la semaine dernière par affaire.

—Mme Alfred Dufour est allée à Ste-Croix assister aux funérailles de Mme Boily, sa tante décédée à Roberval dans le cours de la semaine dernière.

—Mlle A. Dionne de Québec, était de passage ces jours derniers chez M. et Mme A.-A. Grenon et M. et Mme Léo Bernard. Mlle Dionne est repartie pour l'Anse St-Jean ou elle occupera la position de garde-malade pour le compte du gouvernement.

—M. Léo Vernard est de retour d'un voyage de deux semaines à St-Césaire, à l'occasion des funérailles de sa mère.

—M. Onésime Tremblay, de St-Jérome, était de passage ces jours derniers chez son beau-frère, M. A.-A. Grenon.

—MM. Laurent Massé, Paul Vaillancourt, de Port Alfred, et M. Philippe Simard, de Grande Baie étaient en promenade chez leurs parents ces jours derniers. Ils sont retournés continuer leurs études au Séminaire de Ste-Anne de Beaupré.

—Mme Antonio Dufour est de retour à Port-Alfred, après une absence de plusieurs mois passés à Montréal.

—Mme Vve François-Xavier Langevin de Kénogami, est actuellement en visite chez sa fille, Mme F.-X. Routhier, et son fils, M. Johnny Langevin.

—Mlle J. Verreault, de Ste-Anne de Chicoutimi était en promenade la semaine dernière chez sa soeur, Mme Ovila Bureau.

—M. J.-A. Lavergne, de Jonquières était de passage à Port Alfred, la semaine dernière par affaire.

—M. A. Day, papetier est de retour dans sa famille, après plusieurs mois passés à Dalhousie N.B.

—M. J.-A. Michaud, gérant du département forestier est actuellement à Montréal pour quelques jours.

—M. Edouard Lépine est de retour parmi les siens après avoir passé plusieurs mois à Montréal.

—M. et Mme Philibert Menier, secrétaire de la ville de Port Alfred, sont allés à Chicoutimi la semaine dernière par affaire.

—M. Lucien LeBon, voyageur de l'imprimerie Commerciale, de Chicoutimi est venu passer la fin de semaine dans sa famille à Port Alfred.

Les Personnes âgées en ont besoin—

pour combattre les rhumes et la bronchite dangereuse

Grand'maman connait, après 60 ans, la valeur de SCOTT'S EMULSION comme remède de famille. C'est pourquoi quand des affections de poitrine la menacent grand'maman se fie à SCOTT'S EMULSION pour son confort et sa protection.

Elle est tellement fortifiante pour la gorge et les poumons! Elle adoucit et calme. Elle réchauffe le corps et maintient la résistance.

C'est un fortifiant parfait pour les personnes très jeunes ou agées. C'est le tonique d'hiver idéal pour les gens d'âge moyen et les enfants en croissance. C'est une des meilleures sauvegardes contre les rhumes, la toux et l'influenza.

Achetez tout de suite une grosse bouteille de SCOTT'S EMULSION. Prenez-en régulièrement.

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Riche en Vitamines A et D

Depuis 60 ans le remède de confiance pour:

TOUX BRONCHITE ANEMIE
RHUMES INFLUENZA RACHITISME

Agents de vente:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto 5FR

Vous êtes dans le

CONCOURS de BEAUTÉ

de la vie!

et Calay, le Savon des Belles Femmes, vous aidera à triompher

Toutes les femmes mariées gagnent — ou perdent — un Concours de Beauté toutes les fois que leurs maris les regardent! Une peau fraiche et charmante vous aident à gagner l'un après l'autre ces Concours de Beauté de tous les jours.

Achetez dès aujourd'hui une douzaine de pains de Calay. Que pas un autre savon ne touche votre précieuse peau. Les savons communs peuvent tant lui faire de mal! Le Calay vous garde la peau fraiche et souple et charmante.

Le savon que vous employez a une influence directe sur votre peau. Le Calay — le Savon des Belles Femmes — est un savon doux, blanc-crème, net de toute matière colorante — net de toute substance "crayeuse" qui fait sécher la peau. Le Calay est si doux, tellement *inoffensif*, que 73 docteurs de beauté en font l'éloge! Une courte minute avec la luxueuse mousse du Calay et de l'eau chaude — puis un rinçage à l'eau froide — et vous avez la peau d'une propreté radieuse; douce comme du satin. Dès aujourd'hui — procurez-vous une douzaine de pains de Calay, prenez soin de votre peau avec lui — et voyez comme les yeux brillent d'admiration lorsqu'ils regardent de votre côté! Vous gagnerez les Concours de Beauté l'un après l'autre.

FABRICATION CANADIENNE

CALAY

Le Savon des Belles Femmes

FEUILLETON DU "SOLEIL"

MON MARI

par Max du Veuzit

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un contrat avec la Société des Gens de Lettres

No 3

— Soit, passons... Vous dites que Bertheim tenait ses écritures en ordre Or, mariée depuis quatre ans, cette pension ne m'aurait été faite que depuis deux ans, pourquoi ?

— J'ignore.

— Mais si par deux fois, Bertheim a reçu une somme de vingt mille francs, soit en tout quarante mille francs Il a du laisser quelque trace de l'emploi de cet argent. L'ai-je reçu ? Lui ai-je donné quittance.

— Ah, voilà ! J'ai cherché

— Eh bien !

— Il n'en ait fait mention nulle part.

— Donc il est mon débiteur pour quarante mille francs.

— C'est-à-dire que comme tuteur et homme d'affaires, il doit vous rendre compte de l'emploi de cette somme.

— Parfait ! Mais vous ne trouvez rien dans ce sens.

— Rien.

— En revanche, il a subvenu, depuis quatre ans, aux frais de mon éducation et de mon entretien.

— Depuis cette date, il n'est plus fait mention sur ses livres d'aucune indication de ce genre.

— Depuis cette date, c'est-à-dire depuis l'époque du supposé mariage, mon tuteur gardait donc en sa possession les sommes destinées à madame Walter Anderson, et en revanche, il ne tenait plus compte des dépenses occasionnées par l'éducation de Simone Montagnac. Comment conciliez-vous celà, monsieur ?

Le visage du notaire était subitement devenu soucieux.

—En effet, voici deux irrégularités flagrantes, approuva-t-il.

—Eh bien, monsieur, m'écriai-je victorieusement, renseignez-vous auprès des religieuses, elles vous diront avoir toujours été payées régulièrement.

—Je vais poursuivre cette affaire, déclara Me Dargile, avec une énergie soudaine. S'il est prouvé que Bertheim 1o payait votre internat sans en mentionner le débit ; 2o qu'il conservait par devers lui, des sommes importantes qui auraient dû vous parvenir ; 3o que tenu au courant de votre mariage, il n'a pas liquidé ses comptes de tutelle, celà expliquera bien des choses... sans les éclaircir, d'ailleurs !

—Oh, monsieur, que je souhaite que vous fassiez ces preuves-là, le plus tôt possible.

—Elles ne serviront qu'à nous documenter un peu plus.

—Elles vous convaincront de ma bonne foi.

Il sourit et paternellement :

—Je commençais à n'en plus douter, mon enfant.

—Vrai ! Vous êtes enfin convaincu que je ne suis pas mariée ?

Il se mit à rire et fit de la main un geste de protestation :

—Pardon, pardon ! Pour être mariée, vous l'êtes bien ! Celà est indiscutable. Mais il est probable que votre naïveté, votre inexpérience furent exploitées. Comment ? Par qui ? Dans quelles conditions ? Je l'ignore. Vous avez un mari, mais vous ne le connaissez pas ; et mieux que celà, jusqu'à ce jour, vous avez vécu sans profiter des avantages que vous conférait ce mariage : fortune, liberté, indépendance, etc.

—Et maintenant que dois-je faire ? Que me conseillez-vous ?

Longuement, il réfléchit.

—Donnez-moi quarante-huit heures avant de vous répondre. Je veux réunir quelques preuves à l'appui de vos dires, il me faut consulter Maître Lecourt qui s'occupe également de la liquidation Bertheim. Revenez dans trois jours, à cette même heure, mon enfant, j'aurai certainement du nouveau à vous faire connaître.

—Que Dieu vous entende, monsieur, j'ai hâte que ce mariage soit annulé.

Il se mit à rire.

—Vous allez bien vite en besogne. Avant même de songer à cela, essayons d'abord de savoir comment il a été conclu.

Il s'était levé et me reconduisait à la porte.

—Allons, vivez tranquillement d'ici notre prochaine rencontre. Ne vous tourmentez pas : cette affaire est peut-être beaucoup plus simple que vous ne l'imaginez. Dans tous les cas, au point de vue matériel, votre situation est plus belle que vous ne le supposez.

Une forte poignée de main termina ces paroles encourageantes du tabellion, et je me retrouvai dans la rue, toute étourdie de ce que je venais d'apprendre et d'entrevoir.

Mariée ! j'étais mariée vraiment, et je ne connaissais même pas mon mari !

III

Je rentrai le soir même au château des Fresnes où je dus faire à madame Nordin le récit détaillé de ce que j'avais appris à l'étude de Maître Dargile.

Cette dame était une excellente personne. Cependant, très puritaine, elle ne se montra pas pour moi, en cette circonstance, aussi indulgente qu'elle l'était habituellement.

Peut-être aussi Anne-Marie m'avait-elle desservie, auprès d'elle, en mon absence ? Je ne sais. Mais à mesure que je poursuivais impartialement mon récit, madame Nordin poussait des exclamations offusquées.

—Voici une bien vilaine affaire, mademoiselle ! et je regrette fort que vous y soyez mêlée. Cet homme dont vous portez le nom est peut-être un pire libertin dont vous avez suivi les pernicieux conseils durant votre séjour à Londres

Je l'interrompis avec indignation :

—Je puis vous affirmer, madame, que je n'ai jamais rencontré cet homme !

—Vous le dites, mon enfant et mon amitié pour vous ne demande qu'à vous croire ; mais comment pourrai-je convaincre mes amis que les choses se sont passées comme vous le dites ? Déjà, la domesticité est en émoi par suite de votre aventure, demain tout le village la connaîtra, et sans que les gens attendent le dénouement, je serai la risée de tous, car chacun me condamnera de vous avoir introduite chez moi.

Je me levai, très pâle :

—Bref, madame, vous me condamnez ?

—Ecoutez, ma chère enfant, je voudrais vous conserver auprès de moi et je ne sais comment arrêter cette publicité désagréable qui va vous être faite... comprenez bien...

—J'ai compris, madame. Et puisqu'il faut une victime à la malignité publique, c'est tout naturel que vous ne vouliez pas me couvrir de votre protection. Demain matin, je quitterai votre maison, madame, et soyez persuadée que nulle, plus que moi-même, ne regrettera pour vous les ennuis que ma présence sous votre toit peuvent vous causer.

—Oh, ne vous fâchez pas... comprenez bien...

Mais froidement, je m'étais inclinée devant elle :

—Madame, je vous salue.

Ma patience était à bout et je n'aurais pu en entendre davantage.

Dès le lendemain, à mon réveil, je fis ma malle. Mon impatience de m'éloigner de cette maison devenue, pour moi, inhospitalière, était si grande que pour gagner du temps, je ne discendis pas comme d'habitude, prendre avec madame Nordin le petit déjeuner du matin.

Cette dame ne me vit donc que vers les onze heures, quelques instants seulement avant que je ne montasse en voiture pour gagner la gare.

Elle fut affable, regrettant peut-être ou, tout au moins, cherchant à se faire pardonner, son attitude de la veille.

Avant de me quitter, elle me tendit dans une enveloppe fermée, la modeste somme qu'elle me devait pour le mois écoulé et qui représentait pour moi, en cet instant, à peu près tout ce que je possédais.

Dans le train, seulement, j'ouvris cette enveloppe et je m'aperçus qu'au lieu de cent cinquante francs qui m'étaient dus, madame Nordin en avait mis le double.

Un court billet y était joint :

"Permettez-moi, ma chère enfant, de vous offrir ce petit suplément et acceptez-le comme venant d'une vieille amie qui a su apprécier votre dévouement.

"Je vous souhaite bonne chance ma petite et faites-moi le plaisir de me donner quelque fois de vos nouvelles.

"N'oubliez pas non plus de vous adresser à moi si le sort, par malheur, vous était contraire, je répondrais tout de suite à votre appel.

"Croyez-moi bien sincèrement votre amie,

"Berthe Nordin".

Cette lettre et la pensée qui l'avait dictée, me touchèrent vivement.

J'allais donc, par la suite, pouvoir penser à Madame Nordin sans cette lourde amertume que je ressentais depuis quelques heures.

Cette dame m'avait sacrifiée à la peur d'un commérage, mais son acte discret me prouvait qu'elle avait su apprécier mon coractère et qu'elle n'oubliait pas les heures agréables que nous avions passées en commun.

Ma fierté blessée s'était évanouie subitement, et pour la première fois depuis la veille, je sentis des larmes de détente me monter aux yeux.

C'est à Evreux que je me rendis.

Je n'avais encore pris aucune décision sur ce que j'allais faire.

Mon modeste pécule ne me permettait pas de rester longtemps sans travailler, mais la pensée de mari anglais qui me tombait du ciel, dominait toutes mes autres préoccupations.

Avant de chercher une nouvelle situation, je voulais avoir revu Maître Dargile et savoir s'il avait appris quelque chose me concernant.

Plus haut que mon bien-être matériel, je plaçais mon honneur de jeune fille qui me paraissait atteint épouvantablement par ce mariage inconnu.

Avant toute chose, mon devoir devait consister à faire effacer de mon état-civil ce nom de Walter Anderson qui était accolé au mien.

Et pour rester plus libre de mes actions, je descendis à l'hôtel, au lieu d'aller chercher auprès des religieuses qui m'avaient élevée, l'asile respectable qu'elles ne m'auraient pas refusée.

IV

Les deux jours qui me séparaient encore du rendez-vous fixé par Maître Dargile me parurent mortellement longs. Ils s'écoulèrent tout de même à l'heure convenue, bouillonnante d'impatience, je pénétrai, je pénétrai, pour la seconde fois, dans le cabinet du tabellion.

— Hélas ! fit-il en m'apercevant. Je n'ai guère avancé dans mes recherches. Je n'ai rien de nouveau à vous communiquer.

— Rien ? dis-je navrée.

— Rien ! D'abord, dans les papiers de Bertheim, je n'ai trouvé absolument aucune note ou fiche se rapportant, de près ou de loin, à votre affaire.

— C'est étrange, tout de même !

— Probablement que votre mariage était une chose si naturelle qu'il n'avait rien à mentionner a ce sujet.

Je hochai la tête, mal convaincue.

Il continua :

— Ensuite, je suis allé chez les Soeurs de la Miséricorde. Elles m'ont confirmé ce que vous m'aviez dit déjà concernant votre voyage à Londres qui fut imposé par votre tuteur.

— Vous voyez...

— J'ai tout particulièrement questionné la religieuse qui vous accompagna durant ce voyage.

— Et alors ?

— Elle affirme ne pas vous avoir quittée...

— Ah !

— Cependant, elle se souvient que vous avez manifesté le désir d'aller assister aux offices de Bavarian Chapel situé dans le Régent Street.

— En effet.

— Ne pouvant, ou ne voulant vous y accompagner, elle vous y laissa aller seule deux ou trois fois.

— Eh bien ?

— C'est là justement que fut célébré votre mariage avec Walter Anderson !

— Ah !... Ca, c'est le comble !

Mais soudain un flot de sang me monta au visage.

Un détail oublié me revenait après quatre ans et demi.

— Qu'est-ce qu'il y a ? fit le notaire qui s'était aperçu de mon trouble...

— Un souvenir, dis-je... une coïncidence, peut-être...

— Expliquez-vous ?

— Un jour que j'étais en prière, un couple de mariés passa devant moi. La jeune femme portait une somptueuse toilette. Elle était blonde, jolie, plutôt petite, alors que lui était grand très mince... Je les reconnaîtrais tous les deux, si je les revoyais... Et parce qu'elle paraissait toute rieuse et lui très grave, je me mis à prier pour eux. Ils me semblaient mal accouplés et j'avais la curieuse impression qu'ils ne pourraient être heureux ensemble.

Ma voix avait baissé. Des pensées tumultueuses naissaient en moi. Je les résumai tout haut :

— Qui sait si ce n'est pas à la noce de Walter Anderson que j'ai assisté ce jour-là.

Le notaire secoua la tête.

Il n'acceptait que les faits certains et son esprit posé rejetait tout ce qui, de près ou de loin, tenait à l'imagination.

— Pour que cela soit, il faudrait admettre une substitution de personne avec la complicité de votre tuteur.

— Cela me parait vraisemblable.

— N'allons pas si vite dans nos déductions... Il faut voir auparavant.

— Oh, oui, Il faut voir... Je veux savoir... Je vous en prie, mon cher Maître, ne m'abandonnez pas. Je suis venue vous voir aujourd'hui le coeur tout rempli d'espoir.

(A suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

51e ANNEE—No 54 QUEBEC, MARDI 1er MARS 1932 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTINS

MARATHONS

A TRAVERS LES AGES

BILLET

Les marathons de marche semblent être aussi vieux que le monde, et le premier dont il soit fait mention dans l'histoire de l'humanité, ce fut celui d'Adam et d'Eve chassés du paradis terrestre après la faute originelle.

Il fut suivi de près par celui de Caïn qui, "avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes" fuyait la vengeance du ciel. On parvint même, toujours d'après l'histoire, à en organiser un gigantesque auquel prirent part tous les animaux de la création alors qu'ils durent trouver refuge dans l'arche du premier vigneron connu. Les Hébreux avaient les meilleures raisons du monde de mettre aussi rapidement que possible un pied devant l'autre pour échapper à l'ire du Pharaon Egyptien lequel, escorté de ses guerriers, dut fortement discuté à cette époque, ce nage .... épreuve commencée en marathon de course à cheval. Il est vrai que le succès de cette entreprise fut fortement discuté à cette époque ce qui contribua considérablement à faire tomber ... à l'eau la vogue des marathons. Il y eut une foule d'autres marathons plus sanglants les uns que les autres au cours de l'histoire, ceux des conquérants à la poursuite de la gloire ou de la puissance et ceux des peuples vaincus fuyant l'opresseur. Inutile de parler du soldat de Marathon qui courut à en perdre le souffle pour annoncer la défaite des Perses par Miltiade.

Il en eût qui furent heureusement plus pacifiques comme ceux des anachorètes qui dans le désert s'exercaient au jeûne le plus prolongé et trompaient leur faim en mâchant des cailloux. Puis ce fut au moyen-âge les croisades, gigantesques marathons organisés par les rois de la chrétienté qui à la tête de leurs peuples s'en allaient pourfendre l'Infidèle. Un marathon qui restera à jamais célèbre c'est celui qu'accomplirent pendant 10 ans, d'Austerlitz à Waterloo, les Grognards de l'Empire.

Avec la civilisation, les marathons ont évolué et de nos jours ils s'appliquent surtout à ce qu'on pourrait appeler les arts d'agrément. Sans parler du marathon de sommeil qui est devenu une véritable maladie, nous avons eu tour à tour des marathons de danse, d'éloquence de chant et de musique instrumentale, de mangeaille et de beuverie; il y eut le le monsieur qui mangea le plus de bananes et celui qui boustifailla le plus grand nombre de cacahuètes. La gloire de celui qui ingurgita le plus grand nombre de verres de bière fut de courte durée car il "s'enfla si bien qu'il creva" et dut adopter une bière ... définitive. Les dames ne voulurent pas rester inférieures et elles tinrent à affirmer leur supériorité dans des marathons de beauté, de couture, de balayage et même de lavage de vaisselle.

Et tout dernièrement nous vîmes nos champions chausser qui l'espadrille, qui le patin à roulette et tourner en rond jusqu'à ce que trois fois sur nos monts et nos plaines le soleil se soit couché. On parle de consacrer un sport national en instituant un marathon de chaises berceuses, et si les chanteaux résistent nous pourrons les voir se bercer rythmiquement pendant quelque 90 heures.

Il y aurait des volumes à écrire sur les marathons du journaliste qui doit écrire le plus de mots possibles à chaque jour, mais nous laisserons à d'autres le soin de le faire.

A l'Université

Ce soir, à 8 h, il y aura conférence à l'Université, dans le grand amphithéâtre. M. Joseph Risi, professeur à l'Ecole Supérieure de Chimie, sera le conférencier. Il a pris pour sujet: "La Station biologique du St-Laurent aux Trois-Pistoles".

La navigation

Le Tuscania, de la Cunard-Anchor, qui a jusqu'ici fait le transport entre New-York et la Manche pendant l'été fera quelques croisières entre New-York et le St-Laurent pendant cette saison-ci.

Le paquebot quittera New-York le 18 juin pour son premier voyage, et le 2 juillet pour son deuxième. Deux jours plus tard le Tuscania sera à Halifax, où les voyageurs pourront descendre pour visiter la capitale de la nouvelle Ecosse. Le paquebot passera ensuite par le détroit de Canso pour se rendre au Saguenay jusqu'au cap Eternité. Le cinquième jour de la croisière le Tuscania sera à Québec et restera en face de la capitale de la province tout le jour et la journée qui suivra. Il se rendra alors aux Bermudes, où il arrivera quatre jours après avoir quitté Québec, et sera de retour à New-York le douzième jour de la croisière. S'il y avait du brouillard à l'entrée du Saguenay le Tuscania irait directement à Québec et se rendrait au Suguenay en quittant Québec pour les Bermudes. Le deuxième voyage suivra le même itinéraire

Le Tuscania a été construit à Glasgow en 1922. C'est un navire de 17,000 tonnes. Long de 575 pieds, large de 70, et déplaçant 24,000, c'est un des plus gros paquebots qui entreront dans les eaux du St-Laurent. Le Tuscania possède un ascenseur, un gymnasjum, une bibliothèque et les salons que l'on voit d'ordinaire sur les gros paquebots.

TEMPERATURE

Toronto, 1er. (P C.)—Il y a eu des tempêtes en plusieurs parties de l'Ouest avec un peu de neige en Saskatchewan et en Alberta.

Ottawa et Haut St-Laurent :—Vents frais du nord et nord-est ; beau et un peu plus froid.

Bas St-Laurent :—Vent du nord-est croissant en force ; nuageux avec un peu plus froid.

Bas St-Laurent :—Vent du nord-est croissant en force ; nuageux avec un peu de neige. Mercredi un peu plus froid.

Golfe et Côte Nord :—Brise soufflant en tempête du nord-est avec neige et pluie.

Maritimes :—Tempête du nord-est et du nord avec neige et pluie.

LE TEXTE DU JUGEMENT DU JUGE DEMERS

Le savant magistrat, en condamnant Andrew Zourro, garçon de table au Mira Club, a longuement expliqué les raisons de sa décision dans cette cause.

Un exposé clair et détaillé de toute cette affaire du Mira Club de Québec qui donna lieu à des commentaires abondants et variés, tel est le jugement rendu, hier, en Cour des Sessions de la Paix.

On voit, disposés avec une belle ordonnance, dans ce jugement, tous les motifs dont le magistrat a étayé, après un minutieux examen de la preuve, sa conclusion. Et cette conclusion, c'est une condamnation de la première des personnes passées en jugement, par suite d'une quelque peu retentissante irruption nocturne de la police provinciale au Mira Club. Cette personne condamnée; hier, est,—comme "Le Soleil" l'annonça,—Andrew Zourro, garçon de table, au Mira Club. Zourro fera un mois de prison et devra payer les frais ou faire trois autres mois de geôle.

Voici cet important jugement prononcé, hier, par M. le Juge Demers:

"L'acte illégal qu'on reproche au prévenu est d'avoir enfreint les dispositions de la loi concernant les liqueurs alcooliques, (ch. 37 des Statuts Refondus) savoir: d'avoir, le ou vers le 6e jour de février 1932, en la Cité de Québec, dans le district de Québec, sans être muni d'un permis à cet effet et encore en vigueur, vendu des liqueurs alcooliques.

"Le prévenu a comparu personnellement devant moi le 8 février, il a plaidé non coupable et son procès a alors été remis au 11 courant. Le 11 février, le proeureur du prévenu étant présent, la cause fut ajournée au 16 février, et elle s'est instruite les 16, 17 et 18 du même mois. L'enquête fut nécessairement longue, vu qu'à cette accusation de vente se rattachent les arrestations de 65 personnes qui sont accusées d'avoir été trouvées sans excuse légitime dans l'établissement où le prévenu Zourro; est accusé d'avoir vendu sans permis des liqueurs alcooliques et vu aussi une longue preuve contradictoire concernant l'état de sobriété de certains officiers de police durant cette nuit du 6 au 7 février.

"La question que j'ai à décider est si l'accusation portée contre l'accusé est fondée ou non.

— o —

"Il existe au No 96 de la rue St-Jean, à Québec, un immeuble connu sous le nom de Club Mira. On y sert à manger et à boire et on y danse. C'est dans cet établissement, qui paraît être un "dancing", qu'on y trouve le prévenu, Andrew Zourro, connu sous le nom familier de "Audy", agissant comme "entertainer" et comme garçon de table.

"La preuve révèle que, d'après les instructions des autorités, les agents de la paix ou détectives provinciaux Tremblay, Chouinard et Aubin, se sont rendus à cet établissement, entre 11 heures et 11 h. 30, dans la nuit du 6 au 7 février, pour constater s'il s'y vendait des liqueurs alcooliques. Chacun d'eux était accompagné d'une dame et ils entrèrent en payant le prix d'admission avec leur compagne, et sans difficultés, bien qu'ils ne fussent pas membres de l'association qui était supposée exister. Tremblay, Chouinard et leurs compagnes s'attablèrent ensemble; Aubin et sa compagne prirent place de l'autre côté de la même salle qui servait de salle de danse. Lorsqu'ils sont entrés, il y avait environ 50 personnes qui étaient attablées ou qui dansaient au son de l'orchestre.

"Le prévenu Zourro a distribué 4 verres sur la table de Tremblay et leur a demandé ce qu'ils désiraient boire. Tremblay a commandé du scotch pour le groupe. Zourro leur a apporté une petite bouteille avec étiquette de "Dry Ginger Ale Claire Fontaine", puis il en a versé le contenu dans les verres après y avoir mis de la glace. La même opération avec le même cérémonial s'est déroulée trois autres fois avant 1 h. 30 du matin le service étant fait chaque fois par le prévenu qui enlevait la bouteille vide chaque fois qu'il en apportait une nouvelle. Tremblay et Chouinard disent que c'est du scotch qui leur a été servi et ils jurent de la manière la plus positive que le contenu des bouteilles était de la liqueur alcoolique. Toutes ces bouteilles étaient semblables à celles produites comme exhibit c'est-à-dire d'une capacité de quelques onces. Le coût de chacune de ces bouteilles était de $2. de sorte que le montant payé au prévenu fut de $8, sans compter un pourboire d'une piastre pour les quatre consommations.

"Pendant ce temps, le détective provincial Aubin se faisait servir six consommations, dont quatre avant minuit et deux après minuit. Tremblay et Chouinard sont allés à sa table et ont bu de cette liqueur alcoolique. Aubin a payé $1 pour chaque traite au garçon de table qui l'a servi , mais il ne peut dire si c'est l'accusé, bien qu'il mentionne très vaguement : "un grand qui s'était déguisé en nègre'. Or, l'accusé répond à cette description qui s'applique à beaucoup de monde et il est en preuve qu'il s'est déguisé en nègre pour chanter ses chansons.

"On ne peut conclure du témoignage d'Aubin que c'est l'accusé qui lui a vendu ces liqueurs alcooliques. Cependant, ce témoignage corrobore les témoignages de Tremblay et de Chouinard sur le fait qu'il se vendait dans cet établissement des liqueurs alcooliques durant la nuit en question, et toujours dans des petites bouteilles semblables à celles qui ont été produites comme exhibits.

"La défense n'a fait entendre aucun témoin pour nier les ventes d'alcool à Tremblay et Aubin, mais plusieurs de ces témoins , entre autres, Doddridge, Vermette et Roy, ont admis que c'est Zourro qui servait les tables. Doddridge ajoute qu'il a vu Zourro servir quelque chose à Tremblay, mais qu'il ne sait pas si c'est de la boisson et qu'il a vu sur la plupart des tables des bouteilles semblables aux exhibits. Vermette dit qu'il en a vu une semblable sur la table de Tremblay et Roy dit qu'il en a vu une semblable aussi sur la table d'Aubin.

"Pendant que les détectives Tremblay, Chouinard et Aubin étaient au "Mira Club", quelques membres de la police étaient mobilisés, attendant le signal pour y faire une descente (reid), signal qui devait être donné si les détectives obtenaient des liqueurs alcooliques dans cet établissement. Ce signal fut donné vers 1 h. 30, dimanche matin, le 7 février, par un téléphone du détectivé Chouinard. Quelques minutes plus tard, douze constables de la police provinciale, tous en uniforme de police, sous le commandement du détective Chateauneuf, faisaient irruption dans la salle de danse, arrêtaient 70 personnes qui y étaient présentes, y compris les détectives Tremblay et Aubin, pour la raison que, d'après eux, ces personnes se trouvaient sans excuse légitime dans un établissement où il se vendait des liqueurs alcooliques sans permis.

Ces personnes furent amenées aux bureaux de la sureté, ou elles furent relachées après avoir donné un cautionnement individuel de $5.00 ou $10.00.

"Trois bouteilles furent saisies par les constables dans la salle du Mira ; elles furent apportées aux bureaux de la sûreté et scellées. Ces bouteilles sont produites comme exhibits. Elles portent les initiales des détectives, qui jurent les avoir apposées avant le reid".

Le président du tribunal étudie maintenant les objections de la défense.

le objection. —La défense dit : l'accusation comporte que le prévenu aurait vendu des liqueurs alcooliques sans avoir de permis. La plaignante devait, prouver ce défaut de permis. S'il y a eu vente, c'est dans un club, or un club peut avoir un permis. On doit prouver non seule-

(Suite à la page 16, 5e col.)

Retraite fermée

Une retraite fermée pour hommes et jeunes gens s'ouvrira à la Villa Manrèse jeudi prochain, le 3 mars à 8 heures du soir, pour se terminer dimanche soir à 5 heures. Pour s'inscrire, s'adresser au R. Père Directeur, 100 chemin Ste-Foy, Québec. Téléphone: 5052.

UN RAPPORT SOUMIS PAR M. B.-A. DUGAL

Le surintendant des assurances de la province de Québec présente au Premier Ministre le rapport annuel des activités du service qu'il dirige.

M. B.-A. Dugal, surintendant des Assurances, a présenté récemment à l'honorable M. Taschereau, premier ministre et trésorier provincial, le rapport annuel de cette très importante section du trésor.

C'est un ouvrage volumineux, divisée en deux parties, qui relate par le menu le travail des inspecteurs dans les bureaux des compagnies d'assurance et c'est aussi une photographie exacte de l'état financier des compagnies qui font affaires dans la province de Québec.

Si l'on pense au role que joue l'assurance dans notre vie économique, si l'on songe aux sommes considérables qui sortent chaque année du gousset du contribuable québecois pour acheter des compagnies une protection qui prend diverses formes (assurance-vie, feu, accidents, automobile, etc.) et si l'on pense que le département des assurances a pour mission de surveiller les intérêts des assureurs et des assurés, de manière que ni les uns ni les autres ne soient frustrés, on se rendra facilement compte de l'importance du travail des officiers inspecteurs et de la responsabilité qui repose sur les épaules de M. Dugal, le chef du département.

Le rapport de M. Dugal traite des opérations de l'année 1930; telles que vérifiées par les inspecteurs durant l'année 1931.

Divisé en deux parties, comme nous l'avons dit déjà, le rapport nous offre une étude sur les sociétés de secours mutuels et une autre sur les compagnies d'assurance.

On y trouve des tableaux sommaires montrant l'actif et le passif, les recettes et les déboursés des sociétés ayant un permis provincial et de celles qui n'en ont pas (sociétés dites extra-provinciales).

Dans la partie consacrée aux compagnies d'assurance qui sont soumises à l'inspection annuelle, on trouve le bilan complet de toutes les compagnies à capital-action, des sociétés de fonds de pension, des compagnies d'assurance contre le feu (mutuelles et à fonds social), des compagnies d'assurance mutuelles de comté, de fabriques, des compagnies d'assurance funéraire, et des compagnies mutuelles extra-provinciales.

Certaines compagnies mutuelles administrées par les conseils municipaux et les mutuelles de paroisses ne sont pas soumises à l'inspection provinciale mais le rapport donne leur état financier.

C'est donc, comme nous le disions, un volume rempli de renseignements importants et que tous ceux qui veulent se tenir au courant du mouvement économique chez nous devront consulter.

M. Dugal attire particulièrement l'attention sur un tableau comparatif du montant de l'assurance en vigueur et des primes déposées en Canada dans les compagnies d'assurance mutuelle étrangères. La province de Québec figure au tableau avec 39.29 p.c. du total des primes déposées.

290 compagnies d'assurance, ayant un permis de la puissance du Canada, sont enregistrées pour faire des affaires dans la province de Québec.

SECTION DES JEUNES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Sous la présidence de M. Victor Châteauvert, cette section des jeunes a été formée, hier soir — M. Georges Faucher est élu président — Plusieurs discours ont été prononcés au cours de la réunion.

L'assemblée générale tenue par la Chambre de Commerce, hier soir, pour mettre sur pied la nouvelle section des jeunes dont nous avons déjà parlé, a été un éclatant succès. Plus de cent jeunes hommes d'affaires de la ville ont accepté l'invitation de leurs aînés et ont formé, dès hier soir, les cadres de leur section. C'est un résultat d'autant plus remarquable que la section similaire organisée déjà à Montréal n'a pu réunir que 65 membres parmi une population sept fois supérieure à la nôtre, et c'est un gage assuré de progrès pour la vieille capitale que ses jeunes hommes d'affaires sachent aussi bien comprendre l'intérêt et le devoir qui incombe à tout citoyen de s'intéresser à la chose publique.

Dès l'ouverture de la séance, à laquelle assistaient les principaux officiers de la section régulière, ainsi que plusieurs membres distingués, on a procédé à l'élection des officiers. Ont été choisis : Président M. Georges Faucher, gérant des ventes pour Madden & Son ; 1er Vice-président, M. A. Beresford Scott, agent d'assurances ; 2e vice-président, M. Gérard Lamontagne, du C. P. R.; secrétaire-trésorier, M. Gaston Marquis, assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce locale ; directeurs : MM. J.-C. Dufresne, de Myrand & Pouliot, P. Bruneau, de Clarkson, McDonald & Co., A. Royer, de J.-B. Renaud & Cie, W.-G. Price, de Pittfield & Co., A. Pelletier, ass.-secrétaire du Club Automobile, et, J.-L. Drolet, de J.-L. Drolet, Enrg.

M. Victor Châteauvert, qui présidait l'assemblée, félicita les jeunes de leur choix et prononça une magnifique allocution dont nous sommes heureux de publier le texte même :

Messieurs , Mes Amis...

Je vous assure que c'est non seulement un plaisir , mais une satisfaction pour moi et pour mes collègues de cette Chambre, de me trouver parmi vous ce soir, car, au moins avec un si grand nombre de jeunes prêts à travailler dans l'intérêt général, nous allons nous les aînés, oublier un peu le nombre de nos années.

Tout d'abord, je veux que vous vous sentiez à l'aise parmi nous ; vous êtes les jeunes de la même grande famille "Le Commerce" dans l'intérêt duquel quelques-uns de vos aînés se dévouent et travaillent. Maintenant que vous avez atteint un âge suffisamment avancé, nous allons vous demander de vous joindre à nous pour que vous soyez plus tard mieux familiarisés au travail que fait pour l'avancement et le bien-être de Québec la Chambre de Commerce locale.

Vous entendez parler de temps en temps de la Chambre de Commerce, mais je crois que plusieurs d'entre vous ne réalisent pas l'importance d'une telle Association. Vous y avez mis les pieds ce soir et j'espère bien que vous en sortirez tous avec le titre de membre actif auquel vous allez vous inscrire avec enthousiasme.

Je ne veux pas vous faire de discours ni vous parler trop longuement sur ce que d'autres ici vont vous expliquer tout à l'heure, les assemblées des hommes d'affaires doivent être aussi courtes que possible, mais avant de m'asseoir je vous souhaite, au nom du Conseil et de tous les membres de cette Chambre la plus cordiale et sincère bienvenue, et je vous prie de croire que tous nos voeux sont pour le succès complet du mouvement de coopération générale qui est commencé et pour lequel nous n'avons aucun doute.

Le major Watson ajouta ensuite quelques mots en anglais. Il se déclara heureux de voir une assistance aussi nombreuse et demanda aux jeunes de se lancer avec ardeur à l'étude des questions économiques. Il démontra l'importance de la nouvelle organisation, et assura son auditoire de la coopération de la Chambre Senior. "Nous sommes derrière vous, jeunes gens", dit-il, "pour vous encourager et vous aider dans l'étude des meilleurs moyens d'améliorer les conditions de la ville de Québec. Vous êtes les bienvenus ici, et nous vous souhaitons plein succès".

L'actif secrétaire de la Chambre, M. Henri Loudin, qui a été la cheville ouvrière de cette nouvelle section, prit ensuite la parole, pour expliquer aux nouveaux membres les rouages de l'organisation dont ils font maintenant partie.

Je vous félicite, mes Amis, d'être venus ici ce soir en si grand nombre, répondant à l'appel qui vous a été fait dans le but de poser les premières fondations de l'organisation d'une Section de Juniors de la Chambre de Commerce de Québec.

Tout d'abord qu'est-ce que c'est qu'une Chambre de Commerce ?

Une Chambre de Commerce est une organisation légalement composée de tous les hommes d'affaires, commerçants, industriels, professionnels et autres qui ont à cœur de voir leur ville prospérer et tenir la place économique à laquelle elle a droit où à laquelle elle veut aspirer. Une Chambre de Commerce représente "Le Commerce" dans toutes ses ramifications. C'est une organisation ni politique, ni législative, ni religieuse où toutes les convictions de race, de religion ou autres sont respectées. C'est un corps consultatif qui, grâce à ses centaines de membres dont les opinions collectives subissent l'épreuve des discussions en commun, travaille à protéger et à améliorer, à tous les points de vue, les conditions du commerce et de l'industrie et encourager le bien-être, l'expansion et la prospérité.

Les Chambres de Commerce existent depuis des siècles : la nôtre a été fondée en 1809 et la première idée de sa fondation date de 1777 ; leur utilité et leur raison d'être sont reconnues depuis longtemps et l'on ne peut s'en passer, surtout maintenant avec les complications de plus en plus grandes du commerce en général.

Pourquoi dit-on faire partie de la Chambre de Commerce

Surtout quand on est dans les affaires ? Parce que, en homme d'affaires, débutant ou établi depuis longtemps, on est intéressé au succès de nos propres entreprises. Tout ce qui peut contribuer à leur succès nous touche de près, et si notre communauté prospère, grâce au travail de coopération de tous, nos entreprises prospèrent forcément.

Pourquoi formons-nous une Section de Juniors?

Je l'ai déjà annoncé par la voix de la Presse locale, qui généreusement comme toujours, nous a dans la circonstance fourni leur appui, c'est parce que l'avenir commercial et industriel de Québec dépend de l'entraînement qu'aura reçu dans les affaires publiques et économiques la future génération. Cette future génération, c'est vous. Vous pouvez apporter, avec l'enthousiasme de vos jeunes années, des idées nouvelles, des forces vitales moins consommées une volonté et un courage plus audacieux, en un mot, un sang nouveau qui, transfusé avec celui de vos aînés, ne pourra que produire des résultats efficaces pour le bien-être et le développement de Québec.

Quels sont enfin les avantages pour vous, Jeunes, à joindre cette nouvelle Section des Juniors ?

Ces avantages sont nombreux et divers et comme je ne veux pas parler longtemps, je demanderai à un des vôtres M. Faucher, qui, avec M. Lamontagne est responsable du résultat briliant de cette première assemblée, de vous les exposer lui-même, mais avant de m'asseoir je vous recommanderai, une fois pour toutes, que dans toutes les activités auxquelles vous prendrez part à partir de maintenant, vous devrez parler et agir ouvertement, franchement, sans parti-pris et dans un esprit d'intérêt général et de coopération collective pour le bien public.

Comptez sur mon aide et mon humble expérience pour vous aider et vous guider, si nécessaire, et je vous souhaite la plus cordiale bienvenue et tout le succès que vous méritez.

Merci.

M. Côté, président du comité d'organisation de la section des jeunes, expliqua la procédure qui serait suivie pour l'élection des nouveaux officiers, puis le président élu, M. Faucher, prononça l'allocution suivante, qui lui valut de très chaleureux applaudissements :

Monsieur le Président,

Messieurs,

En acceptant la position à laquelle vous venez de m'appeler, mon devoir est, je crois, de vous remercier de la confiance dont vous faites preuve à mon égard en me nommant Président de la Section des Juniors de la Chambre de Commerce de Québec.

Il est aussi de mon devoir de remercier, au nom de toute la jeunesse québecoise et de nous tous en particulier ici, M. Victor Châteauvert, Président de la Chambre, ainsi que les Membres de son Conseil, et tout spécialement M. Loudin, Secrétaire, pour l'accueil sympathique et les conseils appréciables qu'ils nous ont tous donnés et de la précieuse coopération qu'ils nous ont accordée lorsque nous leur avons parlé du projet, il y a environ quatre mois. Ici, Messieurs, permettez-moi de faire une mise au point. Il y avait longtemps que la Chambre de Commerce caressait l'idée de former une Section de Juniors, mais elle voulait laisser aux Jeunes l'initiative de faire les premiers pas. Ces premiers pas ont été faits, comme vous le savez, par notre 2ème Vice-Président, M. Lamontagne, et moi-même, et depuis ce temps la Chambre s'est dévouée pour mener à bonne fin le projet. Inutile pour moi d'essayer de vous en montrer le résultat, vous pouvez le constater vous-même déjà ce soir par une audience aussi nombreuse et enthousiaste.

D'avance, messieurs, je sollicite votre assistance et vos conseils pour l'accomplissement des devoirs que vous m'avez assignés et je réclame toute l'indulgence de vos critiques si je viens à me méprendre.

Les devoirs d'un président sont, en autant que je les comprends, de mener à bonne fin les destinées de l'organisation qu'il représente et de se rendre, dans la mesure du possible, digne de la confiance qui est donnée. Mais cela n'est possible, messieurs, que si vous m'accordez votre entière coopération ainsi qu'au conseil que vous venez d'élire.

Notre organisation est jeune, mais elle a le droit de vivre et de grandir, mais, pour cela, il faut que tous mettent la main à la roue sans esprit de parti, quel qu'il soit, et que tous travaillent dans l'intérêt général.

Encore une fois, messieurs, je vous remercie du grand honneur que vous me faites et je m'efforcerai, autant qu'il me sera possible, de me montrer digne de la confiance que vous m'avez témoignée.

Les avantages que nous avons par les communications directes avec nos principaux hommes d'affaires de Québec, et en asistant aux assemblées de la Chambre de Commerce, ce qui nous est non seulement permis mais recommandé, nous permettront d'agrandir nos connaissances économiques et sociales en général, et comme chacun doit se faire un devoir de faire connaître son opinion, ses idées ceci donnera une formation spéciale pour quand nous serons appelés à

(Suite à la page 16, 5e col.)

Ligue des citoyens

Grande assemblée des citoyens de St-Roch et de Jacques-Cartier, ce soir, à 8 heures 30 pour l'élection des officiers de la ligue et la discussion de questions importantes.

Que tous soient présents.

La réunion sera tenue dans le soubassement de l'église St-Roch. On est prié de passer par la porte d'arrière. —(Comm.)

ASSISTANCE NOMBREUSE A L'EXPOSITION

Le Salon d'Automobiles a reçu un grand nombre de visiteurs depuis l'ouverture — Un concours de la General Motors — La journée des vendeurs hier.

Le Salon de l'Automobile a une vogue considérable depuis que les portes du Manège Militaire se sont ouvertes aux visiteurs anxieux d'admirer les modèles nouveaux que les grandes compagnies ont mis sur le marché cette année pour satisfaire leur clientèle de plus en plus exigeante.

A voir l'enthousiasme des amateurs de l'auto, on se rend compte que les compagnies ont parfaitement réussi à produire les modèles que le public désirait et M. M.-J. Broussard, gérant du Salon de l'Automobile déclarait hier que tous les exposants sont très satisfaits des affaires conclues et des perspectives qu'ils ont pour la prochaine saison de vente.

Deux mille sept cent soixante-dix personnes avaient visité le salon hier soir. C'est un nombre plus considérable que l'an dernier.

La journée d'hier avait été consacrée aux vendeurs d'auto de la ville et du district et un très grand nombre ont profité de l'invitation des directeurs du Salon. Pour la circonstance, M. Philipps, gérant des ventes de la compagnie Hupmobile, M. Amédée-J. Gasse, représentant de la General Motors à Québec, et M. Cryderman, gérant de la Cie Hudson-Essex au Canada étaient aussi les invités des directeurs et ils ont passé la journée à causer avec les vendeurs et à attirer leur attention sur les qualités des diverses marques qui sont exposées au salon.

Aujourd'hui, tous les clubs de la ville sont les hôtes du Salon et une cordiale réception a été faite aux membres de ces clubs qui ont accepté l'invitation de M. Broussard.

Nous continuons aujourd'hui la revue des exhibits du salon et nous commencerons par mentionner celui de la Maison Vandry Incorporée où l'on voit huit superbes cabinets Frigidaire. C'est le nex plus ultra de la réfrigération moderne et les cabinets qui sont en montre à l'exhibit Vandry ont une apparence qui va de pair avec le travail accompli par l'appareil. Le réfrigérateur Frigidaire est fini à l'émail porcelaine.

Frigidaire a le "Régulateur du Froid" à l'extérieur pour accélérer la congélation de la glace et des desserts glacés — le Plateau à Glace "Quickube" breveté qui dégage les cubes de glace à l'instant — le fameux Hydrateur, pour rafraîchir les légumes. Et ce ne sont ici que quelques-uns des nombreux avantages que vous trouverez dans le Frigidaire.

Un autre exhibit qui attire l'attention est celui de la British American qui annonce la Nox-gazoline et la Peerless-Ethyl ainsi que l'Aerolene Motor Oil. Ces produits jouissent d'une popularité extraordinaire, M. W.-H. Punt, gérant de la compagnie à Québec, M. J.-M. Landry et M. H.-E. Masson, représentants se tiennent constamment sur le plancher pour recevoir les visiteurs et les faire bénéficier de leur expérience.

Il faut voir aussi celui de la Maison Léon Drolet spécialisée dans la réparation des ressorts d'automobile. A l'occasion du salon, la Maison Drolet a exposé à l'admiration des visiteurs une réplique du carrosse de Napoléon Ier; c'est une merveille pour laquelle M. Drolet a refusé plusieurs offres importantes depuis samedi.

La maison Drolet offre un prix de $5. à celui qui découvrira le nombre d'heures qu'il a fallu pour construire cette réplique parfaite de la voiture du grand empereur des Français.

On pourra voir au Salon des modèles du condensateur à bobine Super-Spark, produit canadien qui distribue la chaleur de l'étincelle à la bougie, de façon à donner à l'automobile un démarrage plus facile par temps froid, et une force plus grande au moteur. M. Maurice McManus, de Toronto, et M. R.-A. Ferland, de Québec, sont à la disposition des personnes intéressées par cette nouvelle invention. Le prix régulier est de $3.50 mais, à l'occasion du salon, on le vend $1. seulement. Les représentants à Québec du Super-Spark est l'Electrical Rewinding Shop, 411 rue St-Joseph.

Nous avons noté aussi, en passant, l'exhibit de M. C.-E. Migner, agent d'assurance contre le feu, le vol, les accidents etc. M. Migner, représente une puissante compagnie, la Alliance Assurance, de Londres, dont le capital est de $150,000,000.

Nous conseillons à nos lecteurs d'aller voir l'exhibit de l'Imperial Oil, distributrice des fameux produits Imperial Ethyl, 3 Stars, Marvelube et Gargoyle Mobiloil. Ce sont des produits que les automobiliste achètent pour leur valeur intrinsèque et parce qu'ils sont faits au Canada par des ouvriers de chez nous.

La librairie Garneau offre en vente une plaque-emblème portant les armoiries et la devise du Canada, le drapeau marial et le drapeau du Sacré-Coeur.

La maison Garant Service Enrg. offre en vente les nouveaux pneus Seiberling à deux surfaces anti-dispa-

UNE OEUVRE BIENFAISANTE DANS QUEBEC

Les sections de St-Sauveur et N.-D. de Grâce de La Goutte de Lait prouvent, par les excellents résultats obtenus dans la lutte contre la mortalité infantile, la valeur de cette oeuvre.

Les deux sections de St-Sauveur et de Notre-Dame de Grâce de la Goutte de Lait ont poursuivi avec vigueur leurs activités charitables au cours de l'année qui vient de s'écouler. Les résultats obtenus sont de nature à encourager tous les membres de l'organisation qui se sont données à cette oeuvre éminemment utile; si les succès de l'année qui s'ouvre sont aussi consolants, les initiatives de la Goutte de Lait en faveur des enfants auront complètement changé, d'ici quelques années, un état de choses que l'on déplorait en beaucoup de milieux.

C'est la conclusion que l'on pouvait tirer, hier soir, à l'assemblée annuelle des deux sections, après avoir entendu la lecture des rapports présentés par MM. les docteurs A. Drouin, en charge du dispensaire de St-Sauveur, et M. Langlois, en charge du dispensaire de Notre-Dame de Grâce.

L'assemblée a eu lieu à la salle St-Pierre, sous la présidence du R. P. F. Choquette, O. M. I., Mme Jules Tessier et Mme Porter, s'étaient rendues à l'assemblée, qui a réuni une foule nombreuse de personnes liées ou intéressées aux activités de l'organisation.

Après avoir donné lecture des statistiques de l'année, M. le docteur Drouin a loué le zèle des personnes qui ont pris en main la direction de l'oeuvre et n'ont rien épargné pour en assurer le succès. Des dévouements nombreux et discrets ont été suscités par la Goutte de Lait. Mme Tessier, la fondatrice de l'organisation, des médecins et des gardes-malades, ont donné libéralement leur temps et leur assistance au soin des enfants et prodigué aux mères les conseils dont elles ont besoin. C'est une oeuvre d'assistance dont on ne saurait exagérer la portée. Les effets, pour ne pas se faire sentir aussi rapidement peut-être qu'on le désirerait, sont indéniables. Le docteur Drouin a particulièrement insisté sur la nécessité pour les mères, de l'assistance régulière aux séances du dispensaire.

M. le docteur Devarennes a donné ensuite une causerie accompagnée de projections lumineuses sur l'historique de la lutte contre la diphtérie, sur l'évolution d'un rhume et sur les soins à prendre pour le lait donné aux nourrissons. M. le Dr Devarennes a particulièrement insisté lui aussi sur l'importance pour les mères à venir régulièrement aux dispensaires et à y amener leurs bébés.

La fondatrice de la Goutte de Lait, Mme Tessier, a félicité les membres des deux dispensaires de St-Sauveur et de Notre-Dame de Grâce et les a encouragés à persévérer dans leurs efforts : les résultats obtenus jusqu'ici sont une preuve tangible de l'utilité de leurs travaux.

La rigueur de ces statistiques et de ces remarques a été égayée de quelques morceaux de chant et de déclamation, interprétés par Mlles Jeannine Carle, Pauline Poulette, Fernande Drolet et Anne-Marie Marcotte et par MM. Eugène Ruel et Roger Poitras.

Voici les statistiques du dispensaire de St-Sauveur communiquées par M. le docteur Drouin :

Inscriptions : 341.
Nouvelles inscriptions : 213.
Réinscriptions : 122.
Bébés de 0 à 1 an : 250.
Bébés de 1 à 2 ans : 85.
Séances de consultations : 122.
Consultations : 1548.
Alimentation maternelle : 61.
Alimentation mixte : 13.
Alimentation artificielle : 261.
Laits distribués dans les deux dispensaires : 31,494 chopines.

Près de 800 pièces de vêtements, provenant de l'ouvroir de la Goutte de Lait.

Pour le dispensaire de Notre-Dame de Grâce, M. le docteur Langlois a communiqué les suivantes :

Inscriptions : 267.
Consultations médicales : 1697.
Séances médicales : 50.
Alimentation maternelle : 75.
Alimentation artificielle : 196.
Décès : 3, dont 2 cas de gastro-entérite.
Moyenne d'assistance : 31 consultations par séance.
Moyenne de mortalité : 1 p. c.

Barrage de glaces

Le commandant du "Saurel" a reçu l'ordre hier après-midi de se rendre immédiatement au large de Grondines pour briser un barrage de glaces dont on venait, au service des signaux, d'apprendre la formation.

Mais dans la soirée on a appris que le barrage momentané n'a pu tenir sous la pression de l'eau et que les glaces poursuivent leur descente après cet embouteillage de quelques heures.

rates superposées donnant un rendement additionnel de plusieurs mille milles. Plus de cent trous à travers le corps de ce pneu breveté respirent et aspirent l'air frais en exhalant la chaleur destructive. Seiberling offre donc le pneu le plus sûr jamais construit, un pneu qui dure plus longtemps que tout autre, le seul pneu qui ait une surface anti-dérapante jusqu'à la fin de ses jours.

UN CONCOURS

La maison Fisher Bodies, filiale de la General Motors organise, à l'occasion du Salon, un concours qui ne manquera pas de créer de l'intérêt. Il s'agit , pour les jeunes gens de 12 à 19 ans, de reproduire, en miniature, le carosse de Napoléon Ier. La compagnie fournit les matériaux nécessaires et elle offre des prix dont le total atteint $75.000. On n'a qu'à s'enrégistrer à l'exhibit de la maison J.-L. Drolet, au Salon.

La situation économique et Mgr Villeneuve

Nos lecteurs ont lu sans doute, avec beaucoup d'attention les éloquentes et touchantes paroles que prononça depuis son arrivée à Québec, Son Excellence Monseigneur Villeneuve.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de publier un extrait de la belle lettre pastorale que Son Excellence écrivait au moment d'entrer dans le diocèse de Gravelbourg dont Elle fut le premier évêque.

No lecteurs verront que notre chef spirituel, chargé du soin de l'âme de ses ouailles, n'est pas indifférent à leur situation temporelle. Bien au contraire, celle-

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 1er MARS 1932

Ce nouveau parti national dans Québec

Samedi dernier, notre confrère de la rue Sainte-Anne, qui n'a pas digéré les élections de l'été dernier et qui n'a cessé de maugréer contre le verdict presque unanime d'une grande province en faveur du gouvernement libéral, lançait un canard gigantesque dans notre ciel politique. Il annonçait à grand tapage la création **d'un parti national**, en marge des vieux partis, un groupement de forces dissidentes des bleus et des rouges, sous la direction d'un chef mécontent du régime actuel. Nous citons quelques-uns des passages les plus caractéristiques de cette nouvelle :

"Les élections provinciales sont encore loin ; et pourtant on les prépare déjà. Pourquoi ? Comment ? Voilà deux questions auxquelles nous ne pourrions répondre de façon adéquate, mais sur lesquelles nous pouvons donner quelques renseignements non dépourvus d'intérêt.

"Un parti national est en formation dans la province de Québec. Il aurait pour mission rien moins que de décapiter le régime actuel afin de permettre à de nouveaux éléments de faire valoir leurs vues estimées plus en harmonie avec les aspirations sociales et nationales de notre race.

"Le lancement de ce troisième parti aurait été décidé en même temps à Montréal et à Québec. Certains contribuables de la Métropole, et non des moindres, seraient fatigués de se faire traiter comme des enfants en tutelle, cependant que des citoyens du district de Québec auraient résolu de secouer le joug des trusts qui, alleguent-ils, ont trop de protecteurs en haut lieu. Nous sommes même en mesure d'ajouter que ces deux groupes se sont concertés et ont adopté les grandes lignes d'un programme politique qui ne manque pas d'envergure.

"Les directeurs du noupveau parti national ne croient pas à la possibilité de faire triompher leur politique en demeurant dans les cadres des deux vieux partis également liés par les trusts et la haute finance, alleguent-ils. Voilà pourquoi ils ne croient pas plus à M. Houde qu'à M. Taschereau. Ils admettent cependant que quelques ministres seraient des unités précieuses sous la direction d'un chef de leur choix.'

En d'autres termes, il s'agirait, selon le charitable et très indépendant confrère, de former un nouveau parti, avec les débris des deux vieux, pour mettre en pièces un gouvernement que l'on n'a pas réussi à battre avec toutes les forces réunies du parti conservateur et de la bonne presse.

Et cette bonne presse, la main sur le coeur, ne cesse de nous dire : "Je suis innocente de tout parti-pris. Je suis indépendante, je plane au-dessus des factions. Mais je n'ai qu'un désir : mettre un terme au pouvoir des libéraux. Je ne perdrai pas une occasion de dénoncer celui-ci avec des mots ronflants et démagogiques, des mots révolutionnaires, dignes de M. Lenine : "Joug des Trusts", "esclaves de la haute finance", "peuple mis en tutelle". C'est ça, l'indépendance.

Mais nous demanderons maintenant à notre confrère de nous donner des précisions et de nous dire quels sont ces "directeurs du nouveau parti" qui ont pour mission de décapiter le régime, et quel est "le nouveau chef" choisi, qui sortirait des cadres anciens pour faire la guerre à Taschereau. On insinue que des ministres libéraux seraient des "unités précieuses". Quelles sont ces unités ? Le public a droit de savoir.

En même temps, nous demanderons à ce membre de la bonne presse qui continue sa guerre au gouvernement, de bien vouloir lire plus attentivement certaines directives qui, tout récemment et de haut, ont été données à certains éléments de chez nous. Ces directives méritent peut-être d'être suivies.

La jeunesse à la Chambre de Commerce

On a fondé, hier soir, une filiale de la Chambre de Commerce de Québec en créant une section **junior** de cet important groupe d'hommes d'affaires. La jeunesse est désormais organisée pour collaborer au progrès économique de la ville de Québec, s'initier aux questions commerciales, industrielles et municipales et prendre sa part de responsabilité dans les divers mouvements susceptibles de contribuer à l'avancement de la cité.

Nous nous intéressons particulièrement à l'oeuvre de la Chambre de Commerce. Plusieurs fois en ces derniers temps, nous avons exprimé le désir de voir un plus grand nombre de nos concitoyens se rallier à cette association et fortifier l'influence de celle-ci. Trop longtemps, on a vu une partie de l'élite s'en désintéresser et laisser tout le travail entre les mains de quelques-uns. Nous regrettions cette apathie en face d'un organisme nécessaire à la solution des multiples problèmes qui confrontent une ville comme la nôtre.

Or, voici que la jeunesse se groupe et offre sa collaboration généreuse à l'oeuvre, avec tout l'enthousiasme, la sincérité et l'énergie qui la caractérisent. On attend beaucoup d'elle. Il lui appartiendra de se mettre au courant des questions d'intérêt public en ayant recours aux lumières des ainés, et c'est aussi sur elle que l'on compte pour faire, dans tous les milieux, la propagande nécessaire pour accroitre le nombre des membres de la Chambre de Commrece. Ce concours d'une plus grande foule est essentiel à un mouvement d'ensemble. Ce qu'il faut, dans un corps comme celui-ci, ce ne sont pas seulement des industriels, des commerçants et des professionnels, mais des chefs ouvriers, des représentants de toutes les asociations, et des délégués de la politique soit municipale, soit provinciale, soit même fédérale. On devrait en faire un foyer de compétences dans tous les domaines et un centre d'études économiques dont on ferait bénéficier la communauté, entre autres les autorités municipales, qui, dans les multiples occupations administratives, n'ont pas toujours le temps d'approfondir toutes les questions.

Nous avons prétendu et redisons que la Chambre de Commerce peut exercer une influence salutaire dans l'amélioration de notre gouvernement municipal et dans l'accroissement des industries québecoises. Il ne tient qu'à elle, il nous semble, d'attirer ici du capital, si elle veut faire agir la ville, les contribuables et certaines compagnies d'utilité publique, entre autres le producteur de force motrice, pour faciliter la création de nouvelles entreprises. La jeunesse y aidera puissamment, si elle veut s'y consacrer avec toute l'ardeur de son âge.

La leçon du conflit sino-japonais

On annonçait, hier, que la Chine et le Japon avaient enfin consenti à suspendre les armes et à s'en remettre à des propositions de paix. L'agresseur, comme on s'y attendait, reste avec l'avantage de la dernière manche, et, dans les négociations, il obtiendra probablement les concessions qu'il désire.

Les Japonais étaient sans doute contents d'en finir. Ils avaient cru n'avoir affaire qu'à une poignée d'indisciplinés, à Shanghaï, et ils s'imaginaient que leurs soldats emporteraient les positions chinoises en quelques escarmouches. La résistance rencontrée fut plus forte qu'on l'avait prévu, et ce stationnement de troupes massives sur un petit point de la Chine gênait sans doute les assiégeants. Ils n'attendaient qu'un premier succès pour sauver leur honneur et négocier ensuite. Ils ne se souciaient pas de maintenir 100,000 hommes à cet endroit et de donner à cet incident militaire les proportions d'une grande guerre.

Sans nous attarder, pour le moment, aux conséquences de la paix de Shanghaï, nous signalerons, en marge du conflit, l'une des principales leçons des démêlés sino-japonais, à savoir, l'importance qu'il y a pour une grande nation de posséder une flotte capable d'arrêter les envahisseurs. Si la Chine avait eu ses navires de guerre, avec la moindre organisation militaire, le Japon n'aurait pas débarqué aussi facilement sur le littoral chinois.

Là-dessus, un officier de la marine française fait les réflexions suivantes :

"On peut affirmer que si la Chine avait possédé une flotte adéquate à ses besoins, le conflit sino-japonais aurait pris une autre tournure, soit que des négociations directes se fussent ouvertes entre les deux parties, soit que la guerre en eût résulté. Mais il ne peut y avoir de guerre entre la Chine et le Japon, puisque la Chine ne possède pas plus d'armée régulière que de marine dignes de ce nom.

"La situation est donc singulière entre une nation que sa négligence et ses troubles politiques ont complètement désarmée et une des nations les mieux organisées au point de vue politique et militaire. Par quels procédés le Japon peut-il obtenir satisfaction de ses griefs légitimes, sinon par la démonstration de sa force, en présence d'une Chine qui cherche à attirer la Société des Nations dans des procédures bien... chinoises ?

"Au moment où la conférence du désarmement vient de s'ouvrir à Genève, il n'est pas inutile de méditer les enseignements de ce singulier conflit. La Chine est l'exemple typique d'une nation qui a désarmé avant d'assurer sa propre sécurité, et qui recourt à l'arbitrage pour sauver la face et cache son impuissance à garantir, dans son empire, la plus élémentaire sécurité aux étrangers, quels qu'ils soient. C'est la confirmation de la thèse française qui révèle cette situation.

"Quant au Japon, il a tiré de la maîtrise de la mer ce qu'elle donne toujours : la liberté des communications, la sécurité des transports militaires et autres.

"Les communications entre le Japon et la Mandchourie ressemblent étrangement à celles que nous devons maintenir entre la France et l'Afrique du nord. Nous n'avons pas pris, à Washington, la position énergique du Japon, qui a su maintenir et exiger la marine de ses besoins. Nous en voyons aujourd'hui le bénéfice évident pour lui, puisqu'il a réussi en même temps à rendre très difficile tout conflit armé avec les Etats-Unis, par les articles du traité de Washington concernant les points d'appui fortifiés du Pacifique.

"Le Japon armé est donc un élément de paix et d'ordre, la Chine désarmée, une source de conflits et d'anarchie.

"La France doit se souvenir, à Genève, des déboires de Washington et ne pas se laisser glisser sur la pente savonneuse des concessions gratuites, au bout de laquelle il y a la culbute dans l'invasion et la révolution."

On sait que la marine chinoise, en 1894, était sensiblement égale à celle du Japon. Elle fut détruite cette année-là par sa rivale, et depuis, personne ne s'est soucié de la relever. Cet échec de 1894 rappelle sans doute aux Français le désastre de Trafalgar, qui fut le premier Waterloo de l'éphémère empire de Napoléon. Ce fut toujours le remords du petit caporal de n'avoir pas de flotte pour dompter les Anglais, et s'il se débattit dans toute l'Europe, comme "un rat dans une cage", selon l'expression de Jacques Bainville, c'est que tous les ports du continent, en dépit du blocus, étaient à la merci des marins anglais. La France a eu sa leçon comme la Chine, mais elle a su mieux en profiter.

NOTES ET COMMENTAIRES

SOUVENIRS NATIONALISTES

Le confrère qui a lancé dans notre atmosphère politique le canard d'un nouveau parti national se souvient peut-être avec une certaine amertume du sort qui échut un jour au parti nationaliste. Que reste-t-il des vieux débris de cette faction qui, un jour, fut l'idole de certaine école ? A peu près rien. Des hommes qui la composèrent autrefois, il en est qui se sont ralliés aux vieux partis, où les appelait la nécessité et, pour un grand nombre, le bon sens. On comprend, au Canada, que c'est encore par la conservation des deux partis que les gouvernements stables et expérimentés sont possibles. Les tiers partis ont fait un mal considérable, durant leur règne éphémère. Qu'on le demande à l'Ontario, avec l'aventure des fermiers. Qu'on le demande à l'Ouest, qu'on le demande à M. King, qui, durant huit ans, eut les progressistes sous les bras.

LES AUTOMOBILES A L'EXPOSITION

Il faut les voir avec leur carosserie flamboyante, leur mécanisme merveilleux et leur air magique qui fascine. Combien défilent devant ces voitures qui, pour chacun, représentent l'une des ivresses de la vie, et, aussi, hélas ! des sacrifices d'argent considérables.

L'année n'est peut-être pas bonne pour d'anciens automobilistes. Beaucoup de ceux qui roulaient allègrement sur les routes, au cours de la saison dernière, devront se contenter, cette année, de regarder passer les huit cylindres et de rêver du passé.

Toutefois, l'automobile exerce sur toutes les imaginations une telle emprise que bien peu auront le courage de s'en passer, dussent-ils, pour cela, s'imposer des privations dignes des anciens pères du désert.

LE DOLLAR A $0.25 SANS L'ETALON OR

L'honorable M. Bennett a parlé finances hier, à la Chambre des Communes. Il a déclaré que s'il n'avait pas été ferme dans le maintien de la parité or pour la monnaie canadienne, notre dollar serait peut-être tombé à $0.25 sur le marché de New-York.

S'il est vrai que le maintien factice de la parité a empêché cette chute subite sur le marché américain, il est évident que le premier ministre a bien fait de tenir bon.

Il s'agit de savoir maintenant si nous avons, en fait, maintenu cette parité dans la réalité et si les Américains ne sont pas au courant de nos affaires.

Quoi qu'il en soit, notre dollar a baissé de vingt points en moyenne, depuis quelques mois, et nous y avons perdu des millions dans le remboursement de nos échéances aux Etats-Unis.

LA MORTALITE INFANTILE

Grâce au travail de la Goutte de Lait, la mortalité infantile a diminué sensiblement en notre ville. Des nombreux inscrits dans certains dispensaires, la moyenne de la mortalité n'a été de 1 pour cent. C'est un résultat magnifique.

Dans l'ensemble, la mortalité infantile de Québec a baissé de 52 pour cent. C'est là en grande partie le résultat du travail incessant des médecins et infirmières de la Goutte de Lait, qui répandent les principes de l'hygiène et de la médecine préventive dans tous les quartiers de la ville. On se souvient sans doute que, dans le passé, 130 à 140 enfants de 0 à 1 an, par mille naissances, mouraient faute de soins appropriés. Cet état de choses n'existe plus et n'existera plus jamais.

LES NOUVELLES TAXES

C'est aujourd'hui qu'il faut commencer à payer au trésor provincial les nouvelles taxes sur les repas de $0.35 et plus, sur les liqueurs, pour lesquels on paiera environ 5 cents par quantités de 13 onces, avec augmentation graduelle, et sur les spectacles, dont le sou du pauvre, de 10 pour cent, sera désormais de 12 pour cent.

On conçoit que ces taxes frappent surtout de luxe, entre autres les alcools et les théâtres. Elle font payer ceux qui s'amusent pour ceux qui souffrent ou sont dans le besoin. D'ailleurs, il est entendu que le nouveau revenu des liqueurs sera transformé en secour aux chômeurs.

LES LETTRES QUE NOUS RECEVONS

Sous cette rubrique, nous reproduisons, ici, les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

Québec 26 février 1932

ADMINISTRER AVEC SES REVENUS

M. le Directeur,
Journal "Le Soleil", Québec.
Cher monsieur,

Permettez-moi de vous exprimer une opinion au sujet d'un article paru dans votre journal de ce jour sous le titre "Pour attirer des industries à Québec".

Ne croyez-vous pas, M. le Directeur, que ceux qui sont chargés d'administrer notre ville de Québec ne pourraient pas nous montrer des surplus au lieu des déficits ? Qui les empêche de ne pas administrer notre ville avec ses revenus ? Il n'y a pas de raison qui oblige qui que ce soit à dépenser plus que ce qu'il reçoit. Si on pouvait un jour boucler un budget correctement, nous montrer enfin un surplus passable, je suis sûr qu'on trouverait certainement quelqu'un qui nous sortirait quelques idées, qui nous montrerait comment nous y prendre pour attirer chez nous des industries ? Toronto et Montréal en ont bien. Il serait facile de les attirer avec ces suplus moyennant certaines conditions.

On verrait alors toutes les classes de notre ville soulagées d'autant de dollars par mois, et la question des terrains et des taux de Quebec Power serait vite réglée.

Il est inutile de songer, et c'est perdre son temps comme dit l'article, que d'essayer à implanter de nouvelles industries chez nous, si on ne commence pas par ce commencement là. "Pour attirer des industries à Québec".

Veuillez me croire,
M. le Directeur,
JULIUS

L'HIVER A LA MONTAGNE

Tandis que mes savants confrères de l'Académie définissent le verbe **patiner**, je suis allé conjuguer ce verbe à la montagne. Quand j'entrai dans l'illustre Compagnie, elle n'en était encore qu'à la lettre B. En vain ai-je alors tenté de lui faire admettre le **bobsleigh**, qui n'a pas l'équivalent dans notre langue. Mais je l'attends à la lettre S pour lui proposer les **skis**...

Berne a rentré dans le coton son Palais fédéral, ses fontaines colorées et ses ours. Le lac de Thoune s'est évaporé et ne sait plus où ses eaux finissent, où commencent les prunes. Le chemin de fer du Lotschberg prend la route d'Italie en s'enfonçant dans un tunnel d'ouate: on ignore s'il en sortira jamais. La station de Frutigen, où je m'arrête, est plongée dans le coma; elle s'est endormie dans les brouillards. Mais voici que, peu à peu, sur le chemin d'Adelboden (1,350 mètres) que gravit l'automobile, ces brouillards se désagrègent, s'effilochent, s'accrochent aux sapins et aux rochers qui en coupent des morceaux pour s'en fabriquer des écharpes et nous sommes tout à coup transportés dans un paysage bleu et blanc, au-dessus d'une mer de nuages. Bleu, blanc et or: un ciel italien, limpide et solide ensemble, comme une immense voûte peinte par un Angelico de l'azur; un climat de montagnes de neige immaculée qui mènent une ronde fantastique autour de nous et paraissent s'amuser elles-mêmes, tant elles perdent leur poids et leur masse dans l'air léger. Le Psalmiste a parlé des collines qui bondissent de joie; il avait dû fréquenter les sports d'hiver sur le Liban.

C'est un vieux village en longueur, pareil à un vaisseau dont le mât raccourci serait la tour de la petite église. On y rencontre encore des paysans chargés de trois ou quatre cents années, tant ils portent sur eux les coutumes de leurs pères et des pères de leurs pères, et des paysannes du temps de Calvin, avec un excès de moralité sur la figure et l'attestation triste et profonde du sérieux qu'elles attachent à la vie. Mais ils sont noyés dans un flot de costumes et de lainages multicolores, dans un bariolage de coiffures et de bonnets, dans une armée de bois et d'acier. Sans doute maudissent-ils ces étrangers qui ont changé les mœurs séculaires, qui leur prennent leur air et se font ou se refont de la santé en s'amusant. Mais leurs enfants ont passé à l'ennemi, chaussent en naissant skis ou patins, deviennent des acrobates de la neige ou de la glace et se rient de leur gravité, en sorte qu'une vie nouvelle a jailli dans la vallée sauvage dont la population, éloignée des villes et de tous moyens de transport, se maintenait intacte à l'écart de la joie et du bruit, sous la surveillance de son pasteur. Beau sujet de roman, parallèle à ce conflit de la vie agricole et de la vie industrielle que j'avais essayé de traiter dans **le Barrage**.

Mais comment lutter contre la santé et le plaisir qui ne font qu'un à la montagne ? Cette année, la glace a battu la neige, trop rare pour les skieurs, sauf pour les seigneurs des hauteurs. Les vieillards, au curling, poussent leurs bouillottes vers la quille et avec de petits balais époussètent le lisse parquet pour activer la glissade. Les jeunes gens, au hockey, fauchent à toute allure le galet qui doit être précipité dans son gîte: c'est le football de la glace, brutal, violent, vertigineux de vitesse. Mais la femme règne sur la patinoire. Elle y règne par sa grâce dans le rythme du corps et dans le mouvement conjugué des jambes et des bras qui simule une sorte de vol.

Quel décor pour le ballet qui va se donner sur la glace ! Une dentelle de neige unit le groupe des Lohner à la masse du Wildstrubel et leur forme est comme une réduction du massif de la Jungfrau. Toute cette neige brille, au bord du ciel bleu, comme une mine de diamant. Autour de la patinoire, s'alignent les bancs chargés de spectateurs aux costumes, aux bonnets, aux écharpes bigarrées, foule voyante et bariolée comme une foule d'Espagne aux courses de taureaux, comme une foule de Provence aux farandoles. Seulement, toute cette blancheur invite au silence. Voici les deux sœurs Winter, connues dans toute l'Europe centrale, sans taille et sans beauté, mais menues et bien faites, vêtues de tuniques de velours noir bordées de cygne — ou peut-être de lapin, mais le cygne est plus distingué — qui se relèvent sur des bas et des maillots de soie claire. Tandis que l'orchestre joue des valses viennoises, elles accourent du fond de l'horizon sur leurs invisibles chevaux d'acier que le soleil désigne par des étincelles. Ou plutôt elles portent à leurs talons les ailes de Mercure. Lancées en ouragan, elles dessinent un grand cercle où elles apparaissent en un groupe posé sur deux pieds, les deux autres relevés en s'opposant et formant ainsi par leur allongement comme un croissant de lune. Elles bondissent en l'air, tournent sur elles-mêmes, et sur cette envolée reprennent leur course. Ou, rythmant **le Beau Danuble bleu**, elles exécutent le mouvement de la valse, tantôt enlacées et tantôt se perdant et se rejoignant par la double pirouette en arrière sur un pied ou sur les deux pieds. Elles semblent créer des pas nouveaux au gré de leur fantaisie, peupler à elles seules l'immense espace libre, le remplir de leurs jeux, de leur poursuite, de leur harmonie, de leur vol.

Quelles danseuses de l'Opéra les pourraient égaler? A elles seules, à elles deux, ne composent-elles pas trois ballets? Celui qu'elles exécutent avec tant d'art, celui de leur double reflet aperçu confusément dans la glace, celui de leurs ombres qui tantôt les précèdent et tantôt les suivent, tantôt les reproduisent fidèlement et tantôt leur substituent d'autres figures, étreintes ou batailles d'oiseaux. Je me rappelle ce ballet d'ombres, dansé par les élèves de la Loïe Fuller, où par un artifice ingénieux d'éclairage, ces ombres devenaient des géants qui dévoraient les fées. Mais les **stars** du patin n'ont-elles pas sur les ballerines de théâtre une double supériorité; celle de la vitesse que leur valent leurs chevaux d'acier, et celle du mouvement qui prolonge à travers l'espace l'image obtenue et la promène comme une vision d'apothéose? Et voici qu'elles disparaissent comme des étoiles filantes sur la glace qui se lamente au crissement des lames.

L'hiver à la montagne: les mêmes scènes se passent en ce moment à Chamonix, à Mégève, à Villard-de-Lans, au Mont-Genèvre, à Superbagnères dans les Pyrénées, en Alsace et dans les Vosges. Ceux qui en reviennent n'en oublieront pas la fortifiante joie.

Henry Bordeaux
de l'Académie française.
(**L'Echo de Paris**)

THEATRE D'ONDES...

Pour la première fois, en France, on a transmis jeudi soir par T. S. F. la répétition générale d'une pièce nouvelle.

Et, le lendemain matin, les quelques centaines de "privilégiés" qui font partie du "public des générales" ont eu la surprise de rencontrer à chaque coin de rue un parent, un camarade, ou un ami ou un fournisseur qui leur parlait de la pièce nouvelle:

—Moi, mon cher, j'ai surtout beaucoup aimé le "deux"... Et vous?

A la vérité, il manquait encore, jeudi soir, à cette "répétition générale par T. S. F." l'atmosphère si spéciale de la salle; on transmettait bien les actes, mais pas les entr'actes... Et pour que l'illusion fût complète, il aurait évidemment fallu que l'on pût entendre non seulement les acteurs, mais les conversations des couloirs, les propos de quelques critiques, —voire la description de quelques robes... On y viendra certainement.

Une question plus grave est celle de savoir s'il est absolument judicieux de procéder à la diffusion par T. S. F. de certaines pièces.

Il semble bien, en tout cas, que les pièces que l'on s'apprête à transmettre par T. S. F. devraient être soigneusement choisies par des spécialistes de la T. S. F.

Ces spécialistes diraient si la transmission de la pièce n'est pas susceptible de nuire à l'auteur, en donnant une impression inexacte de son œuvre; ils diraient si la seule audition permet bien au public de se faire une idée juste, exacte, logique de la valeur d'un "spectacle" — qu'on ne voit pas dans son haut-parleur.

La T. S. F. a un rôle admirable à remplir au point de vue artistique. Il serait dommage qu'elle égarât parfois le public en nuisant à la réputation de certaines œuvres, conçues pour le théâtre et non pour l'audition simple. C'est une arme publicitaire magnifique pour la diffusion de certaines œuvres "radiophoniques". Encore conviendrait-il que l'on désignât avec soin les œuvres qui sont radiophoniques et celles qui ne le sont point.

PROSPER

LES CAILLOUX DE DEMOSTHENE

Les contemporains du grand orateur — c'est un fait — mentionnent uniquement l'histoire du cailloux, mais ils y font surtout allusion, semble-t-il, à cause de son étrangeté. Ce qui est plus étrange encore, cependant, c'est que Démosthène paya, pour le traitement, la somme de dix mille drachmes à l'acteur Néoptolème, qui le lui avait indiqué. Dix mille drachmes: c'est-à-dire une fortune à l'époque et encore aujourd'hui une somme considérable. On ne fait généralement pas pareils versements sans contre-partie sérieuse, surtout quand on est un homme de l'intelligence de Démosthène. Il faut donc que ce soit à la cure des cailloux, si peu appropriée qu'elle paraisse au premier abord, que Démosthène ait dû cette éloquence qui coulait de source ou du moins cette facilité d'élocution.

On est ainsi amené à se demander quelle fut l'action de ces cailloux, et comment l'acteur Néoptolème fut amené à en recommander l'emploi.

Si déjà cette méthode paraissait singulière aux Grecs experts en l'art de la parole et si, comme le montre la hauteur des honoraires, elle fut la propriété d'un seul inventeur, combien plus inexplicable encore elle nous paraît à nous, hommes du XXe siècle, qui attachons de moins en moins de prix à l'éloquence. Il n'est pas impossible toutefois d'éclaircir ce mystère.

Aucune partie de l'organisme, a-t-on reconnu, n'a autant besoin de détente que le larynx: des expériences prouvent que la parole la plus claire, la plus musicale et la plus facile est émise avec un minimum de dépense d'énergie et que tous les pénibles exercices par lesquels on a cherché à l'améliorer, chez les sujets affligés d'une infirmité, aboutissaient au contraire du résultat désiré.

Or, c'est cette découverte qu'avait faite Néoptolème: c'est cela qui constituait son "invention" que nous avons mis deux millénaires à retrouver. Pour assouplir la langue de son patient, il y faisait peser des cailloux, en même temps qu'il lui faisait donner de la voix pour dominer le bruit de la mer. Par là, il obtenait encore un autre résultat: plus Démosthène devait parler fort, plus il lui fallait retenir son souffle avec le diaphragme: car, autrement, c'en eût été fait de la souplesse de la langue. Economie de souffle et détente de la bouche: tel était le sens de la cure.

Et lorsque, par ce moyen, on devient un des plus grands orateurs de l'histoire mondiale, cette gloire n'est pas trop payée de dix mille drachmes...

(L'"Européen)

Humour berlinois

—C'est dégoûtant ! Edouard vient de passer à côté de moi, si près qu'il m'a frôlé, et il a fait semblant de ne pas me voir !

—Que veux-tu ! il ne faut pas lui en vouloir : il est si myope que même quand il dort, il lui faut des lunettes pour distinguer ses rêves !...

CHEZ LES AUTRES

Ad multos annos...

Aujourd'hui même a lieu, dans la Cité de Champlain, l'intronisation de Son Excellence Mgr Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, qui quitte le petit diocèse de Gravelbourg, pour occuper désormis le siège archiépiscopal de Québec, resté vacant depuis la mort du très regretté cardinal Raymond-Marie Rouleau.

Nous saisissons l'occasion qui nous est offerte aujourd'hui pour présenter au nouvel archevêque nos respectueux hommages et lui réitérer nos non moins respectueuses félicitations. Issu d'une brave famille montréalaise, le nouvel archevêque de Québec a le bonheur de voir encore vivants ses vénérables père et mère. Ils assisteront à la grandiose cérémonie qui se déroulera aujourd'hui dans l'antique basilique de Québec, et ce sera pour eux une joie bien grande et bien légitime de voir leur enfant gravir les marches du trône archiépiscopal occupé auparavant par d'illustres prédécesseurs, tels les cardinaux Taschereau, Bégin et Rouleau.

C'est tout le Canada français et catholique qui adresse en ce jour ses pieux hommages à Son Excellence Mgr Villeneuve. C'est toute la population canadienne qui formule à son adresse ses voeux sincères de longue vie et de fructueuse carrière archiépiscopale.

Son Excellence Mgr Arsène Turquetil, nouveau Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson, a reçu hier des voeux non moins nombreux et ardents, à l'occasion de sa consécration épiscopale dans la basilique cathédrale de Montréal.

Ad multos et faustissimos annos!

(**La Tribune**)

Que nous réserve le rapport de la Commission d'éducation ?

Il existe encore au pays, en notre province, des gens qui ont peur du français. C'est qu'ils ne nous connaissent pas, ou nous connaissent mal.

Au moment ou tout le monde parle de paix, il est bon de songer à établir tout d'abord une paix intérieure, dans notre pays, dans chaque province. On y arrivera par l'esprit de justice envers tous. Il n'y a pas d'animosité dans le cœur de celui qui est juste envers ses concitoyens et ceux qui sont traités avec justice ne comptent pas d'ennemis.

La Commission d'Education montrera-t-elle cette largeur d'esprit auquel nous nous attendons. Ses membres sauront-ils dans leurs recommandations au gouvernement, faire justice aux demandes de nos représentants et par le fait même se faire justice à eux-mêmes? Nous le croyons; s'il en est ainsi, que fera le gouvernement?

Nous le répétons, si le programme scolaire permet un meilleur enseignement du français dans nos écoles publiques, si les règlements du Bureau d'Education sont tels que les instituteurs et les institutrices deviennent mieux qualifiés pour enseigner notre langue, nos concitoyens de langue anglaise qui, pour la plupart, désirent aussi ardemment que nous que leurs enfants connaissent les deux langues officielles du pays, ne profiteront-ils pas de ces améliorations?

Qu'on se le rappelle toujours et surtout, qu'on en soit convaincu: nous ne voulons pas autre chose qu'un système d'enseignement qui fournira à nos enfants une excellente instruction bilingue. Peut-on se prétendre vraiment Canadien et s'opposer logiquement à nos désirs?

(**Le Madawaska**)

AU FIL DU JOUR

Les calembours vénérables

On reprend, en ce moment, dans un théâtre quelconque, la vieille opérette d'Offenbach, **Orphée aux Enfers**, popularisée autrefois par son quadrille, qui a dansait dans les provinces les plus reculées, partout, où il se trouvait un piano.

C'était le triomphe du calembour facile, inventé à l'adresse des spectateurs du pigeonnier:

—Ah ! tu fais des calembours comme seul Orphée ose en faire ! (**Rire incoercible à toutes les places.**)

On dit même qu'Offenbach, ayant conçu le sujet d'Orphée, avait hésité entre deux titres: **Orphée aux Enfers** et **Orphée ose en faire !**

En effet, Orphée osait en faire, des calembours. Et le dieu Mars également :

—Mars, chante-lui quelque chose.

—Non, elle n'aime pas le champ de Mars ?

On en faisait, mais on ne s'en faisait pas.

La route Washington

Pour honorer George Washington, en avril prochain, les Etats-Unis préparent de grandes fêtes.

Entre autres, on inaugurera en grande pompe une "autostrade" de quinze milles de longueur, qui réunira la capitale des Etats-Unis à Mount Vernon. La route suivra le cours du Potomac et traversera une région pittoresque, pleine de souvenirs de la guerre de l'indépendance. A Mount Vernon on est en train de construire un immense parc pour abriter 350 automobiles et 60 autobus: un parc supplémentaire pour les jours d'affluence donnera asile à 1,500 machines.

Les souvenirs de l'Exposition coloniale de Vincennes, avec Mount Vernon et la Chambre de Washington, nous aident à imaginer l'emplacement des fêtes américaines.

Comment les Yankees se représentent les Bordelaises

Les Américains ayant perdu le moyen de s'offrir des voyages en Europe, ne peuvent venir contrôler les bourdes qu'on leur raconte, et devant l'invraisemblance desquelles ils se trouvent désarmés par leur manque d'esprit critique.

Dans l'"Evening Graphic", l'un des plus importants périodiques des Etats-Unis, on peut lire que dans la région bordelaise, et notamment dans le Lot-et-Garonne, les femmes et jeunes filles sont généralement pourvues de barbes abondantes, tenant "aux bains qu'elles prennent trop fort".

L'Académie de médecine aurait envoyé une Commission d'enquête dans ce département et constaté, d'après le journal yankee, que les femmes doivent se raser tous les samedi ou paraître le dimanche avec des barbes abondantes :

"Celles de la région d'Agen — renommée pour ses prunes — portent les barbes en éventail, tandis que celles des vieilles cités de Dolmayrac et de Colayrac sont plutôt enformment de "boue". Quelquefois, leurs moustaches (sic), par la longueur et leurs pointes, rappellent les "impériales" du temps de Napoléon III.

"Les produits de bauté qu'elles font venir de Paris semblent plutôt accélérer la croissance de la barbe que l'enlever. Telle était la situation quand l'Académie a envoyé sa Commission d'enquête."

C'est probablement avec des caricatures de ce genre que le sénateur Borah et autres Américains, travaillés par une ridicule propagande antifrançaise, se font une opinion sur la France et ce qui s'y passe.

CHAGRINS D'UNE FEMME GRASSE

Ne pouvait porter de robes de tailles régulières jusqu'à ce que Kruschen la fit maigrir

Son triste récit—d'excès de chair et de taille anormale—s'est transformé en hymne de joie. Elle a perdu 28 livres de cette vilaine chair et elle peut maintenant se vêtir de robes de tailles régulières. Ce, depuis qu'elle suit la méthode insensée des Sels Kruschen. Voici sa lettre:

"Après trois mois de traitement aux Sels Kruschen, je m'éveille maintenant bien dispose et heureuse, désireuse d'entreprendre ma journée de dur labeur que je fais en chantant à tue-tête. (Mes voisins m'appellent l'oiseau chanteur.) Avant de prendre Kruschen, je m'éveillais avec cette affreuse sensation d'affaissement, redoutant de commencer la journée. *Je pesais alors 28 lbs de plus.* Lorsqu'il y avait des ventes, j'y allais afin d'acheter des vêtements à bon marché mais je ne pouvais que regarder les vitrines avec une triste figure car les ventes ne comportaient que des tailles régulières. Imaginez-vous ma joie lorsque la semaine dernière j'allai à une vente et j'achetai trois robes (tailles régulières et qui m'habillaient bien) pour le prix d'une seule lorsque j'étais grasse."—Mme M.

Tableau indiquant le poids normal des femmes et jeunes filles chaussées et vêtues de toilette d'intérieur

Age	5 P.	5-1	5-2	5-3	5-4	5-5	5-6	5-7	5-8	5-9
26	118	120	122	125	128	131	135	139	143	147
28	119	121	123	126	130	133	137	141	145	149
30	120	122	124	127	131	134	138	142	146	150
32	121	123	125	128	132	136	140	144	148	152
34	123	125	127	130	134	138	142	146	150	154
36	124	126	128	131	135	139	143	147	151	155
38	125	127	130	133	137	141	145	149	153	157
40	127	129	132	135	138	142	146	150	154	158
42	128	130	133	136	139	143	147	151	155	159
44	130	132	135	138	141	145	149	153	157	161
46	131	133	136	139	142	146	150	155	159	163
48	132	134	137	140	143	147	152	156	160	164
50	133	135	138	141	144	148	153	157	162	166

Prenez une demi-cuillerée à thé de Sels Kruschen dans un verre d'eau chaude chaque matin avant le déjeuner. L'emploi de Kruschen quotidiennement signifie que chaque particule de déchets toxiques, d'acides nocifs et de gaz sont rejetés de l'organisme.

L'estomac, le foie, les reins et le système sont en même temps tonifiés et le sang pur et frais contenant les six sels vivifiants de la Nature circule dans tous les organes, glandes, nerfs et fibres organiques. Vient ensuite cette sensation de santé vigoureuse et d'activité que produit Kruschen se reflétant par des yeux brillants, un teint clair, une vivacité joyeuse et une taille attrayante.

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille.

Offre Gratuite d'Essai de KRUSCHEN

Essayez Kruschen à nos frais. Nous avons mis à l'épreuve et si, après cela, vous n'êtes pas distribué un grand nombre de paquets tout à fait convaincu que Kruschen accomspéciaux "GEANTS" qui vous permettent de plit tout le bien que nous lui attribuons, la juger facilement par vous-même de la vérité bouteille ordinaire restera intacte. Rapporde nos prétentions. Demandez à votre tez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous pharmacien le nouveau paquet "GEANT" à remettre vos 75c. immédiatement et sans 75c. Il consiste en notre bouteille régulière discussion. Vous aurez essayé Kruschen à 75c avec bouteille d'essai séparée, quantité gratuitement à nos frais. Quel marché plus suffisante pour une semaine environ. loyal pouvez-vous désirer? Préparé par E. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai. Mettez-la Griffiths Hughes, Ltd., Manchester, Angleterre. (Maison fondée en 1756).

ETABLI DEPUIS PLUS DE 50 ANS

Savon Cuticura

Protège votre peau !

Le Savon C

PHARMACIEN ASSOMME PAR DES BANDITS

Deux arrestations ont été faites hier, à la suite d'un lâche attentat commis sur la personne de M. Achille Roy, pharmacien, 851 Est rue Ontario.

Montréal, Qué., 1. (D. N. C.) — A la suite du plus lâche attentat commis, à Montréal, depuis le commencement de la nouvelle année, les détectives ont opéré, hier, deux arrestations.

Les prisonniers sont : René Roy, âgé de 21 ans, accusé d'avoir commis un acte de violence, hier matin, à la pharmacie Achille Roy, 851 Est, rue Ontario, et Léo Saint-Michel, âgé de 27 ans, commis, à la pharmacie Achille Roy, accusé d'avoir "provoqué, excité et conseillé René Roy à commettre un acte criminel, savoir : attaquer L.-Achille Roy, dans l'intention de voler". Il était environ 11 heures, hier matin, quand un jeune homme entra dans la pharmacie occupée par M. Achille Roy, âgé de 54 ans. Le pharmacien était seul dans son établissement, son messager étant sorti pour aller porter une commande.

Le nouveau venu s'approcha alors du comptoir, derrière lequel se trouvait M. Roy, et demanda qu'on lui remplit une ordonnance qu'il tendit. Après avoir lu ce qui était écrit sur la feuille, M. Roy se tourna pour se saisir d'un médicament qui se trouvait sur une tablette, située à l'arrière du comptoir, mais assez haute pour que le pharmacien dut se lever sur le bout des pieds pour l'atteindre.

Au moment où il allait saisir l'article requis pour préparer l'ordonnance, M. Roy chancela, ayant reçu un vigoureux coup de bâton sur l'arrière de la tête. Avant qu'il eût le temps de se retourner, son agresseur le frappait, par deux fois encore, et s'enfuyait de l'établissement, sans avoir rien volé.

Un automobiliste, M. Henri Charron, vit alors le malfaiteur monter dans une auto et démarrer à toute vitesse. Il en conçut des soupçons et se mit à sa poursuite. Rencontrant le constable Gaucher, préposé à la circulation, à l'intersection des rues Ontario et St-Hubert, Charron stoppa sa voiture et demanda au constable de se joindre à lui. Sautant sur le marche-pied de l'auto, le constable dit au conducteur d'accélérer, le plus possible, et c'est ainsi qu'ils réussirent, à l'angle des rues Sherbrooke et St-Hubert, a saisir le fugitif.

Le prisonnier fut aussitôt conduit aux quartiers généraux de la police, où il déclara se nommer René Roy, âgé de 21 ans, sans adresse. Avant de l'écrouer, les détectives lui firent subir l'intérrogatoire d'usage. Récalcitrant au début, Roy se ravisa ensuite et raconta qu'un nommé Léo Saint-Michel, commis à la pharmacie Achille Roy, où il venait de commettre un attentat, l'avait incité à commettre cet acte criminel. Saint-Michel, d'après lui, aurait monté le coup.

Les détectives se rendirent alors à la chambre de St-Michel, rue Ontario. Ils y trouvèrent un livret d'ordonnances dont les feuilles correspondent à celles dont était muni René Roy.

On nous déclarait, hier soir, à l'Hôpital Saint-Luc, où M. Achille Roy a été admis, que l'on craignait pour lui une fracture du crâne et que l'on considérait son état comme assez grave.

Faits divers de partout

UN ACCIDENT

Shédiac, 1. (D. N. C. R.) — Aurèle Belliveau, âgé de 10 ans et fils de Donat Belliveau, de Dorchester Road, a été frappé par une automobile conduite par Roy Henderson et dangereusement blessé. Henderson a bien appliqué les freins ; mais l'automobile glissa sur la glace. On ne connait pas encore la nature des blessures que le jeune Belliveau a reçues.

A LA COUR

Dorchester, 1. (D. N. C. R.) — La cause d'Armand Ouellet contre Elise Landry, exécutrice du testament de feu Ferdinand Ouellet, a été réglée entre les intéressés. Le demandeur s'est réservé le privilège de soumettre la cause à la prochaine cour si le règlement n'est pas accompli d'une manière satisfaisante.

Robert Petitpas, de Shédiac, a été condamné à trois ans de pénitencier pour vol.

LE SANATORIUM DE JORDAN

Frédédicton, N.-B., 1er. (D.N.C. R.)—Selon le rapport du surintendant du Sanatorium de Jordan, 249 personnes ont été admises et traitées dans cette institution durant la dernière année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1931. Sur ce nombre, 124 étaient dans l'institution avant le 31 octobre 1930 et 125 ont été admises durant la dernière année fiscale.

Les revenus se sont élevés à $68,056.06 et les dépenses à $140,385.88, laisant un déficit de $72,329.80. Dans son rapport, le surintendant dit que les municipalités refusent de payer pour le maintien des malades indigents.

CULTIVATEUR DECEDE

Shédiac, N.-B., 1er. (D.N.C.R.) —M. Auguste Leblanc est décédé à Scoudouc à l'âge de 83 ans. C'était un des meilleurs cultivateurs du comté de Westmorland. Il était syndic de la paroisse depuis un grand nombre d'années. Il a passé toute sa vie à Scoudouc. Son épouse, cinq fils et deux filles lui survivent. Les fils sont Amédée et Napoléon Leblanc, de Lynn, Mass., Philippe Leblanc qui demeure à Scoudouc, Edmond et Dominique Leblanc tous deux de Moncton. Les filles sont Mme Pierre Bourgeois, de Moncton, et Mme Alban Leger, de Lynn, Mass. Le service funèbre a eu lieu à l'église paroissiale et a été chanté par l'abbé L'Archevêque, curé de la paroisse.

Ontario imitera encore une fois notre province

Ottawa, 1er.—(P. C.)—Le Citizen publiait hier après-midi ce qui suit !

"On prévoit aujourd'hui, dans des milieux conservateurs habituellement très au courant des manoeuvres politiques qui se préparent, qu'il y aura élection générale en Ontario d'ici un an, et que la question débattue sera celle du vin et de la bière. On dit que le gouvernement, pour le moment du moins, pourra bien nier ou prétendre qu'on leur apprend là une nouvelle mais l'élection s'en vient quand même.

"On dit que l'Ontario va imiter le Québec en autorisant les hôtels à vendre du vin et de la bière. Ce sera dit-on, le moyen de renflouer plusieurs hôtels que le tourisme américain n'arrive plus à faire vivre, en même temps qu'une aide pour le change canadien, sans compter les revenus de la Province qui s'en trouveront grossis.

"On admet que ce projet ne rencontrera guère de faveur auprès des distilleries, mais on ne croit pas que cela suffira pour le faire abandonner. Dans les milieux conservateurs on croit que l'Ontario va approuver le programme des vins et bières du gouvernement Henry comme il approuva naguère celui d'une régie des alcools du gouvernement Ferguson."

DES TAUX REDUITS MAIS PAS DE MUNICIPALISATION

(Suite)

et philantrhropiques trouveront l'accommodation dont elles ont besoin et que ce spacieux édifice sera tout à leur profit comme à celui de tous les citoyens de la ville de Québec.

"Dans un avenir rapproché, le nouveau pont de la rue Henderson sera terminé et ouvert au trafic. Ce sera certainement, pour les deux côtés de la rivière St-Charles, une amélioration considérable, qui bénéficiera à toute la population et au trafic en général et contribuera en particulier au développement du quartier Limoilou.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

"La ville de Québec a investi jusqu'à date au delà de un million et quart dans l'Exposition Provinciale. C'est dire que nous devrons maintenir cette entreprise par tous les moyens possibles. Nous allons faire toutes les instances nécessaires auprès des gouvernements pour que les octrois qui nous ont été accordés dans le passé sient continués et même augmentés. Nous ferons également appel à tous les corps publics de la ville afin de les engager à coopérer au succès de l'Exposition. Pour en faire un réel succès, des changements et des réformes seront nécessaires, spécialement en ce qui concerne le contrôle administratif et financier de l'entreprise. Il importe, je crois, que le contrôle des finances de l'Exposition soit confié au trésorier, comme c'est le cas pour tous les autres départements de l'administration municipale.

LES EGOUTS DE LA RIVIERE ST-CHARLES

"Pour venir en aide à la classe ouvrière et lui assurer le plus de travail possible en ces temps de crise, nous continuerons auprès des gouvernements les démarches commencées afin d'obtenir la construction d'un égout collecteur, le long de la rivière St-Charles, depuis le pont de Scott jusqu'au fleuve. Il est reconnu que ces travaux sont d'urgente nécessité, car la cité de Québec sera appelée, tôt ou tard, pour des raisons sanitaires, à les exécuter, et elle ne peut le faire sans l'aide des gouvernements. Outre que cette gigantesque entreprise donnerait du travail à des centaines de travailleurs pour de longs mois, elle ferait disparaître la seule objection sérieuse que peut avoir le gouvernement fédéral à continuer les travaux de l'éclusage de la rivière St-Charles, entreprise à laquelle deux millions et demi ont déjà été affectés et qui, si elle était reprise et complétée, serait aussi pour notre population ouvrière, une autre source considérable de travail et de soulagement.

L'ASSURANCE CONTRE LES INCENDIES

"Dans quelques mois, le vaste réservoir qui est en voie de construction sur les hauteurs de Québec, et qui contiendra trente millions de gallons d'eau, sera terminé et en opération. Cette entreprise menée à bonne fin, avec les grandes améliorations que nous avons fait subir à notre système d'aqueduc soit par la pose de nouveaux tuyaux ou l'installation de tuyaux de plus grande dimension et par l'addition d'appareils des plus modernes à l'outillage de la Brigade du Feu, il est reconnu que nous possédons un système de protection contre les incendies qui est égal, sinon supérieur, à celui de toute autre ville du Continent. Il nous faudra par conséquent obtenir les réductions de taux d'assurances que nous sommes en droit de réclamer comme conséquence de ces améliorations et nous verrons à prendre tous les moyens nécessaires pour qu'elles nous soient accordées.

NOUVELLES INDUSTRIES

"Québec a besoin de nouvelles industries, et nous ferons tout ce que sera en notre pouvoir pour aider les industries déjà existantes à se développer et pour engager les industries étrangères à venir s'établir chez nous."

C'est à ce moment que le maire parla de la question de l'électricité et prononça les paroles que nous citons plus haut.

Il ajouta ensuite :

"Telles sont, mes chers collègues, et Mesdames et Messieurs, les grandes lignes de mon programme.

"En vous le soumettant mes chers collègues, je fais appel à votre esprit de coopération afin que nous travaillions d'un commun accord et que nous puissions mener à bonne fin toutes ces grandes entreprises. Ce n'est qu'avec votre concours et votre appui le plus loyal que nous parviendrons tous ensemble à servir efficacement les intérêts de notre ville et à justifier la confiance que les contribuables ont mise en nous.

"En terminant, je demande aussi le concours de toutes les bonnes volontés, des corps publics, de la presse, et un mot de tous ceux qui peuvent nous aider de quelque manière dans la tâche difficile qui nous incombe. Si je n'ai pas de remerciements à adresser à la presse pour son attitude passée à mon égard, je puis affirmer que je ne garde rancune à personne et qu'en demandant à tous les journaux de notre ville sans distinction leur concours et leur coopération, je n'ai d'autre désir que d'assurer à la cause publique que nous allons servir au cours de ces deux années, l'aide qu'elle est en droit d'attendre de tous les citoyens et dont elle a besoin dans les temps difficiles que nous traversons.

LE LEADER

Le Dr P.-H. Bédard, doyen des échevins et leader de la nouvelle administration se leva alors et répondit dans les termes qui suivent :

"Monsieur le maire,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

"Je sui profondément touché des bonnes paroles que vient de m'adresser Son Honneur le Maire, le Lieutenant-Colonel Henri-Edgar Lavigueur, en vous annonçant, à l'aurore de son quatrième terme d'office, qu'il avait porté sur mon humbr personne le choix du "Leader" de son nouveau Conseil.

"C'est un honneur qui rejaillit non seulement sur les membres de ma famille, mais aussi sur le beau quartier St-Jean-Baptiste dont je suis, depuis seize ans, l'un des représentants. Je remercie Son Honneur le Maire de cette marque de confiance envers le doyen du Conseil, qui eut l'honneur de lui succéder, em 1916, comme échevin, lorsque M. Lavigueur fut, pour la première fois, élu Maire de Québec. Mes distingués collègues du Conseil ont généreusement confirmé le choix de Son Honneur le maire et je leur en témoigne ma profonde reconnaissance.

"Avec ma longue expérience du passé comme Président de Comités et comme "Leader" du Conseil sous d'autres administrations, je comprends mieux que personne t ute la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui.

"Permettez-moi de vous dire un mot d'un de mes plus anciens collègues, avec qui j'eus l'honneur de siéger au Conseil pendant de nombreuses années, et qui fut, avec le Docteur Philippe Hamel et moi-même, l'un des plus ardents champions de la réduction des taux de l'électricité, je veux dire l'échevin Emile Bouchard.

Homme intègre et travailleur acharné, il a déployé les plus rares qualités et fut un excellent "Leader" du Conseil. Le sort ne lui fut pas favorable aux dernières élections, mais il emporte avec lui, après des années de dévouement à la cause commune, l'estime de ses anciens collègues et de ses concitoyens.

Mesdames, Messieurs,

"Pour la quatrième fois dans l'histoire de notre vieux Québec, le Lieutenant-Colonel Henri-Edgar Lavigueur reprend, pour deux années encore, le fauteuil de premier magistrat.

"Sa haute diplomatie, son ardeur au travail et sa profonde connaissance des affaires lui ont valu dans sa longue carrière politique les nombreux succès dont il a raison d'être fier. Tour à tour échevin du quartier St-Jean-Baptiste, maire de Québec, député du comté de Québec à la Chambre des Communes, maire de Québec à nouveau, après dix ans d'absence de l'arène municipale, M. Lavigueur vient d'obtenir, le 15 février dernier, un renouvellement de son mandat par une majorité record de plus de 4.600 voix.

TEMOIGNAGE NON EQUIVOQUE

"Je suis certain que ce témoignage non équivoque d'approbation de sa politique par l'électorat a dû être pour notre premier magistrat la plus belle des récompenses et, saluant son retour au poste d'honneur qui vient, pour la quatrième fois, de lui être confié, c'est de tout cœur que nous lui souhaitons de réaliser son vœu le plus cher, qui est aussi le nôtre, c'est-à-dire d'administrer la ville de Québec à la satisfaction et dans l'intérêt de tous ses concitoyens.

Par les temps particulièrement difficiles que nous traversons, il faut le reconnaître, la tâche est ardue et l'administration des villes aussi bien que celle des Gouvernements nécessite beaucoup de prudence et d'habileté. La crise économique et le problème du chômage sont encore malheureusement choses d'actualité. Il faut espérer que les prochains mois à venir amèneront un retour à l'ordre normal des choses, et que, pour le bonheur de tous et de chacun, la prospérité renaîtra dans tous les domaines et dans chaque foyer.

LA SITUATION

"En attendant, il convient pourtant d'envisager la situation telle qu'elle est et pour y faire face heureusement, sans devoir grever davantage le budget des contribuables, je crois qu'une politique d'économie s'impose à nous plus que jamais. Je n'insinue point qu'il y ait eu du gaspillage auparavant, mais je crois qu'il faut nous efforcer d'être encore plus économes que par le passé, si faire se peut.

"Plusieurs vétérans sont disparus de l'arène municipale au cours de la dernière élection, mais je suis sûr que nos nouveaux collègues prouveront par leur travail et leur dévouement qu'ils sont dignes de la confiance du Maire et de leurs administrés.

"S'il put y avoir, en quelques occasions, des divergences d'opinion au sein du Conseil de Ville, l'intention de tous n'était que de bien servir la Cité et d'en assurer le progrès. Comme dit le vieux proverbe: "Du choc des idées jaillit la lumière". Mais oublions le passé pour ne songer qu'à nos futurs devoirs: nous serons toujours heureux de coopérer avec Son Honneur le Maire dans l'accomplissement de son programme, et notre seule ambition sera de pouvoir, à la fin de notre terme d'office, nous rendre le témoignage d'avoir accompli fidèlement notre mandat.

Monsieur le Maire,

Au nom de tous mes collègues, anciens et nouveaux, je vous réitère nos meilleurs voeux de succès pour votre administration. Veuillez croire que votre nouveau "Leader" tâchera par son dévouement envers la Cité de vous prouver d'une façon tangible combien il apprécie l'honneur qui vous venez de lui conférer, il y a quelques instants.

Veuillez, je vous prie, transmettre à Madame Lavigueur l'expression de nos respectueux hommages et nos voeux les plus sincères de santé et de longue vie, afin qu'elle puisse continuer à vos coté à présider aussi dignement qu'elle l'a fait jusqu'ici, aux destinées de notre cher Québec et répandre autour d'elle les bienfaits de son inépuisable charité.

En terminant, je vous souhaite, Monsieur le Maire, une administration brillante et prospère. Dans toutes les mesures d'intérêt public, soyez assuré d'avance de notre entier concours et de notre collaboration dévouée, afin que le terme d'office qui s'ouvre aujourd'hui soit profitable à tous et soit digne de notre glorieux passé et de l'avenir magnifique que la Providence semble avoir réservé à l'ancienne capitale du Canada français.

Aussitôt après ces deux discours, les citoyens défilèrent devant le maire et son épouse distinguée pour leur offrir leurs respectueux hommages, puis la cérémonie prit fin.

1ère SEANCE D'AFFAIRES

La première séance d'affaires du nouveau conseil, aura lieu demain soir. Il s'agira d'abord du choix d'un pro-maire pour les prochains trois mois, le terme de l'échevin Drolet à ce poste, étant expiré. Nous ne voulons pas commettre d'indiscrétion, mais si nos renseignements sont exacts (ce que nous croyons) l'honneur retombera sur les épaules de l'échevin Wilfrid Samson, représentant du siège No 2 du quartier Champlain. Après cela, le conseil désignera ceux de ses membres qui seront appelés à siéger dans le nouveau comité administratif, lequel à son tour sera convoqué pour jeudi après-midi, à 3 heures, pour se mettre à l'œuvre et nommer les deux échevins qui seront appelés à faire partie des comités de discipline pour le département du feu et de la police, ressuscités à la dernière session de la législature, par un amendement au bill de la cité. Ces deux échevins agiront dans ces comités, avec le maire et le chef de chacun des départements de la police et du feu.

Le comité administratif inaugurera, jeudi, ses nouveaux quartiers, dans l'annexe de l'hôtel de ville, sur le 1er plancher où il siègera à l'avenir, l'ancienne salle de ses délibérations, voisine de celle des chroniqueurs municipaux, devant être convertie en une salle de réception ou bureau d'affaires pour les échevins, ce qui n'existait pas avant aujourd'hui.

UN FAIT REMARQUABLE

On voit ici MM. Joseph et Narcisse Desgagnés, de l'Ile-aux-Coudres, faisant du labour le 14 janvier dernier

Les aviateurs canadiens qui veulent aller en Chine abandonneraient leurs droits

Ottawa, 1er. — (P. C.) — Les membres de la Royal Canadian Air Force qui ont offert leurs services à la Chine sont prêts à renoncer à leurs droits de citoyens canadiens pour mettre leur projet à exécution, disait hier soir un de leurs porte-paroles à la suite d'une conférence entre aviateurs à ce sujet. "C'est fort à contre-coeur que nous le ferions, dit-il, mais l'air est notre élément, et plusieurs d'entre nous ont une famille à soutenir."

Funérailles de Mme P. Loubert

Campbellton, N.-B., 1er, (D.N.C.) Les funérailles de Mme Patrick Loubert, née Esther St-Onge, ont eu lieu lundi matin à l'église Notre-Dame-des-Neiges, ici, et son corps sera envoyé à St-Jean L'Evangéliste, Qué, aussitôt que des arrangements auront été faits pour son enterrement. La victime de l'incendie qui a porté le deuil dans trois familles et plongé notre ville dans le chagrin et le deuil, Mme Loubert, était une des personnes les mieux connues et les plus estimées de notre ville. Un grand nombre d'amis sont allés prier près de sa dépouille mortelle, et la foule qui emplissait l'église ce matin, démontre l'estime que lui portaient tous ceux qui avaient eu le bonheur de la connaître et d'apprendre à apprécier sa charité et son dévouement pour les pauvres. Mgr A. Mélançon, P.A., V.G., chanta la grand'messe de requiem, assisté du Rév. Père Nowlan, comme diacre et du Rev. Père Boucher comme sous-diacre.

Le chœur de chant était sous la direction de Rosaire Turgeon. L'église était tendue de noir et de violet, et le service funèbre fut un des plus impressionnants que l'on ait vus dans cette paroisse depuis longtemps. Les porteurs: étaient MM. W. Walsh, Jos. Leblanc, H.-T. Faubert, Napoléon Legourfe, Jimmie et Joseph St-Onge. Les témoignages de sympathies étaient nombreux.

Un exemple

Moscou, 1er (P.A.)—Un autre procès "pour l'exemple" vient d'avoir lieu en U.R.S.S. Onze employés d'un bureau des inventions, trouvés coupables d'avoir négligé d'examiner celles-ci, ont été condamnés à une peine allant d'un mois à une année de "travail forcé", c'est-à-dire qu'ils continueront le travail auquel ils sont actuellement astreints, mais avec une paye moindre. Quatre des accusés ont été acquittés.

Boycottage

New-York, 1er (P.C.)—La formation d'une association américaine de boycottage pour antijaponais indépendante du gouvernement a été annoncée aujourd'hui. Mme Corliss Lamont, belle-fille de Thomas-W. Lamont, l'un des associés de J.-P. Morgan, et William Loeb, jr, en sont les secrétaires exécutifs. La nouvelle association a son siège à New-York.

Expédition punitive

Nankin, 1er. (Mardi, heure de Nankin).—Le gouvernement chinois a ordonné ce matin une expédition punitive contre le nouvel état soi-disant indépendant organisé par les Japonais en Mandchourie. Il a également décidé de renouer complètement les relations diplomatiques avec l'U. R. S. S., relations rompues en 1929 lors du conflit sino-russe en Mandchourie septentrionale. Cette reprise des relations avec Moscou était déjà envisagée depuis quelque temps, mais la crise de Shanghai l'a hâtée.

Le prix du pain

Londres, 1er (P.C.)—Bien que trois ministres libéraux libre-échangistes aient fait connaître leur intention de voter le projet de loi du contingentement lors de sa seconde lecture, l'amendement suivant sera quand même présenté par les irréconciliables : "La Chambre refuse la seconde lecture du bill qui doit augmenter le prix du pain, imposer des charges aux consommateurs sans un contrôle convenable du Parlement et aller contre l'intérêt de la majorité des agriculteurs."

Des députés vont jouer au hockey

Fredericton, N.-B., 1. (D.N.C.R.) —Deux parties de hockey auront lieu, l'une le 12 mars à Halifax, et l'autre le 17 mars à Frédéricton, entre deux équipes de législateurs, l'une composée de députés de la Nouvelle-Ecosse et l'autre de députés du Nouveau-Brunswick.

Les joueurs de cette dernière partie seront sous la direction de M. E.-C. Atkinson, M.P.P., et ceux de la Nouvelle-Ecosse seront sous la direction de M. R.-T. Caldwell. Les recettes de la partie qui sera jouée dans la Nouvelle-Ecosse iront au sanatorium de Kentville et les recettes de la partie de Frédéricton seront divisées également entre les orphelinats catholiques et protestants de la province.

L'équipe du Nouveau-Brunswick sera composée des députés suivants: A.-D. Taylor, député de Sunbury, H.-W. Wood, député de Westmorland, A.-J. Brooks, député de Kings, J.-E. Michaud, député de Madawaska, J.-H. Moore, député de Queens, J.-H. I. Cockburn, député de Charlotte, R.-J. Gill, député de Northumberland, H.-M. Groom, député de Charlotte, F.-M. Pirie, député de Victoria, Clovis-T. Richard, député de Victoria, Clovis-T. Richard, député de Gloucester, H.-O. Downey, député d'Albert, E.-C. Atkinson, député de Sumbury.

Les deux gérants de l'équipe seront M. E. Agar, député de St-Jean et le Dr L.-J. Violtette, député de Madawaska.

Journal disparu

Sherbrooke, 29 (P.C.)—Après cinq semaines d'existence le "Daily Telegram", feuille du soir de cette ville, a cessé de paraître hier par suite de difficultés financières.

Lamont en Russie

Denver, Colorado, 1er. (P. C.) — Robert-P. Lamont jr, fils du secrétaire du Commerce, est parti hier pour New-York, où il doit s'embarquer pour la Russie, afin d'étudier sur place les perspectives du plan soviétique pour l'élevage du bétail. Il doit y passer six semaines. Les Soviets lui ont offert la direction complète de l'élevage en U. R. S. S. Une fois la situation étudiée là-bas il reviendra au ranch de 15,000 acres qu'il possède 40 milles au sud de Denver, et se préparera au départ pour la Russie, s'il accepte l'offre soviétique. Mme Lamont, qui est une artiste en sculpture, ne l'accompagnera pas dans le premier voyage, mais sera avec lui dans le second, s'il a lieu.

NOUVELLES DES MAGASINS — PAQUET

DE NOS JOURS, LES DAMES MODERNES

APPORTENT AUTANT DE SOIN AU CHOIX DE LEURS KIMONOS QU'A LEURS TOILETTES DE RUE

LA RAISON EN EST -- ET C'EST LOGIQUE --

QU'ELLES DESIRENT, EN TOUTES CIRCONSTANCES, SE MONTRER SOUS LEUR PLUS BEAU JOUR

NOUS avons présentement à l'étalage le plus grand assortiment de Kimonos qui puisse se voir en ville.

Les toutes dernières nouveautés ; les dessins les plus nouveaux, les styles les plus individuels.

NOUS SOLLICITONS L'HONNEUR DE VOTRE VISITE.

VOUS avez le choix dans les

FLANELLES UNIES OU RAYEES,
SATIN et SOIE BROCHES, PIQUES,
SATIN IMPRIME,
CREPE IMPRIME,
CREPE DE CHINE

NOS PRIX SONT CEUX QUE VOUS DESIREZ PAYER

FLANELLE unie ou rayée..... **$2.94** et plus
TERE assorti de couleurs..... **$5.79**
SATIN imprimé. TRES SPECIAL..... **$3.98**
SOIE moirée. Rég. $19.50 pour **$14.75**
SOIE ou satin piqués. SPECIAL **$7.59**

--- Tailles : petites, moyennes et grandes ---

GRAND BALAYAGE

De tout ce qu'il nous reste en fait de chandails style "Pull Over". Le choix est encore superbe, tant en tricot de laine qu'en tricot soie et laine. Belle variété de couleurs charmantes. DES VALEURS JUSQU'A **$4.50**

Ne manquez donc pas cette occasion de vous procurer un article d'utilité quotidienne — indispensable toutes les fois que vous désirez le confort — à un prix aussi ridicule que..... **$1.24**

ROBES POUR DAMES

$2.89

ELLES SONT POUR RIEN ces jolies robes en CREPE MARJORY IMPRIME, que nous vous offrons en divers modèles, ainsi qu'en une belle variété de dessins nouveaux.

Une fois que vous les aurez vues, vous en voudrez plus qu'une Toutes les tailles de 14 à 20 et 36 à 50.

CHOISISSEZ UN CORSET

qui vous assurera l'élégance en même temps que le confort

Cette semaine nous avons à notre Rayon des Corsets une démonstration des fameux corsets NEMO-FLEX, sous l'habile direction d'une corsetière experte, déléguée spécialement par les fabricants des NEMO-FLEX.

Il y a un corset Nemo-Flex pour convenir à votre taille. Venez le constater par vous-même durant cette démonstration.

Tous les modèles les plus nouveaux sont ici.

Les prix cette année sont plus modérés que jamais.

Visitez notre démonstration, et la Corsetière experte se fera un plaisir de vous aider dans votre choix, et elle vous désignera, si tel est votre désir, le style de corset convenant le mieux à votre taille.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.

DES SALONS PRIVES SONT A LA DISPOSITION DE LA CLIENTELE.

DISCRETION ABSOLUE EST ASSUREE.

PAS UNE DAME, PAS UNE DEMOISELLE TENANT A PRODUIRE LA PLENITUDE DE SON ELEGANCE NE DEVRAIT S'ABSTENIR D'ASSISTER A CETTE DEMONSTRATION.

TEL : 8131 — LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE. — TEL : 8131

BOVRIL

VERITABLE THÉ de Boeuf

DONNE DE LA FORCE

1932 - SALON de L'AUTOMOBILE - 1932

LA "REO MOTOR CAR COMPANY" VIENT D'ENTRER EN RELATIONS AVEC LA "DOMINION MOTORS LIMITED"

M. Richard-H. Scott, le président de cette compagnie, voit dans cette nouvelle organisation de nombreux avantages au point de vue de leurs activités futures au Canada.

La "Reo Motor Car Company", de Lansing, Michigan, qui fonctionnait au Canada sous un nom identique et d'après une charte à elle accordée en 1904 par le gouvernement de l'Ontario, vient de conclure, après avoir fait une étude fouillée et une analyse minutieuse de la situation canadienne, des arrangements avec la "Dominion Motors Limited", de Toronto, en vue de la fabrication, de la vente et du service exclusifs des automobiles de promenade des véhicules commerciaux portant le nom de Réo.

M. Richard-H. Scott, le président de la "Reo Motor Car Company", sous les auspices de qui s'est fait en grande partie le nouvel arrangement, dit qu'il voit nombre d'avantages et de grandes opportunités dans ces nouvelles relations. Monsieur Scott a toujours prétendu qu'une compagnie qui faisait des affaires en automobiles au Canada devait être une compagnie canadienne, comportant du capital canadien, employant de la main-d'oeuvre canadienne, et utilisant des matériaux canadiens ; aussi dans ces nouvelles relations avec la "Dominion Motors", la "Reo Motor Car Company" est représentée par la seule compagnie automobile au Canada qui soit entièrement contrôlée et dirigée par des Canadiens.

La fabrique de la "Dominion Motors" est située à Toronto ; elle couvre un espace de plancher de 512,000 pieds carrés, couvrant approximativement 18 1-2 acres de terrain. Son capital de $3,000,000 a été souscrit et payé par le public canadien. La "Dominion Motors" manufacture au Canada le Frontenac six, l'automobile qui a déclenché un tel intérêt public presque du soir au lendemain, alors que dans une exposition avant-coureur à Toronto, 100,452 personnes sont allées le voir au cour des quatorze premiers jours.

La "Dominion Motors" est dirigée par M. Roy-D. Kerby, qui est un Canadien d'origine, né et élevé sur une ferme du comté de Lampton, en Ontario. M. Kerby est depuis vingt ans dans l'industrie automobile ; il a passé quatorze ans au service des intérêts McLaughlin à Oshawa et de la "General Motors Corporation", le reste du temps en charge des affaires de sa présente compagnie.

"Golden Rule Kerby"

M. Kerby est connu des Canadiens sous le nom de "Golden Rule Kerby", car il possède l'unique distinction d'avoir eu il y a quelques années une règle d'or massif qui lui ont donnée ses associés comme témoignage de leur respect. Cette nouvelle association avec la compagnie Reo, le met en contact avec un autre grand chef d'industrie, M. R.-H. Scott, le président de la Reo Motor Car Company", de Lansing, Michigan, lequel est également un Canadien de naissance.

M. Scott est né et il a passé une partie de ses jeunes années sur une ferme du comté de Renfrew, en Ontario, près du village de Beachburg. M. Scott quittait l'Ontario à l'âge de 17 ans, pour aller à Warren, Ohio, où en qualité d'apprenti il est entré à l'emploi d'une compagnie manufacturière de machineries pour aciéries. Avant de quitter cette compagnie il avait été promu à la position de surintendant. Plus tard il prenait de l'emploi à la Compagnie Electrique Packard, à Warren, Ohio, dans le département de expériences, alors que les moteurs, les générateurs et les autres appareils électriques étaient encore aux premiers stages de leur développement.

Les Packards intéressés dans cette firme sont devenus plus tard les fabricants de l'automobile Packard. En 1899 il se rendait à Lansing, Michigan, où il s'associait avec M. R.-E. Olds en vue du perfectionnement des moteurs à gaz stationnaires.

Une position dominante

Tel a été le commencement d'une carrière destinée à réaliser un magnifique avenir non seulement pour M. Scott, mais également pour une nouvelle compagnie qui n'a pas tardé à se former, et qui est connue sous le nom de la "Reo Motor Car Company", de Lansing. M. Scott a consacré toutes ses activités au service de cette compagnie et c'est à lui qu'elle doit en grande partie les progrès croissants, ainsi que la position dominante qu'elle occupe actuellement dans l'industrie. Aujourd'hui M. Scott est le président de cette compagnie et il la dirige avec plus d'activité que jamais.

Incidemment, ces nouvelles relations font ressortir une ancienne association entre deux vétérans dans le champ des ventes des produits de l'industrie, dans les personnes de MM. Elijah-G. Poxson, le gérant général des ventes de la "Reo Motor Car Company" de Lansing, et Phil-J. Duggan, le gérant des ventes de la compagnie canadienne. Ces deux hommes sont les protégés de M. J.-Dallas Dort, chez qui M. Poxson a travaillé pour l'organisation mère à Flint, Michigan, et M. Duggan pour l'organisation canadienne à Chatham, Ontario. Tous deux ont naturellement beaucoup de plaisir à renouer leur ancienne connaissance.

Inutile de dire que M. Kerby est très fier de ses nouvelles relations et, de concert avec M. Scott, il croit sincèrement que la nouvelle organisation réserve au Canada de grandes opportunités pour la "Reo Motor Car Company" et pour sa propre compagnie, la "Dominion Motors Limited".

On s'attend que la fabrication des automobiles de promenade commencera à l'usine canadienne pas plus tard que le milieu de mars, tandis que celle des véhicules commerciaux devra commencer d'ici à deux ou trois semaines.

L'AUTOMOBILE EST MAINTENANT UNE VOITURE INDISPENSABLE POUR LES ACTIVITES DE LA VIE MODERNE

Quels sont ceux qui voudraient aujourd'hui se passer de l'automobile ? Un excellent article par M. A.-E. Barrit, le président de la "Hudson-Essex of Canada, Limited."

"La confiance dans le fait que le peuple canadien ne voudrait pas vivre sans automobiles constitue la base des projets de 1932 de la Hudson-Essex of Canada Limited. L'automobile est une nécessité économiques même en se privant que l'on continue de payer pour les automobiles même en se privant d'autres choses, parce que l'automobile est la dernière chose qu'on laisse aller.

"Formée depuis son enfance à l'idée de l'utilité et du sport d'être propriétaire d'une automobile, toute la jeunesse qui grandit songe au jour où elle pourrait obtenir une automobile à elle. La même chose existe pour les deux sexes. C'est une des premières choses à laquelle songe un jeune couple lorsqu'il veut faire des achats. L'automobile est établie

A. BARIT

C.-G. ABBOTT

pour toujours dans la vie de notre peuple. Rien ne prend sa place.

"Comme les prédictions ne sont plus la mode, ce n'est pas mon intention d'en faire. Peu de ces prédictions sont correctes et peuvent endurer l'épreuve du temps. Il n'est pas dans mon intention d'affirmer que l'automobile nous conduira en dehors de la présente situation économique. Ce n'est pas vrai. Aucune industrie ne conduira à cela mais toutes travailleront ensemble dans une seule grande marche.

"Aujourd'hui, nous avons plus de capacité de production que de possibilité de consommation par le peuple. Cela est vrai pour plusieurs industries. Il y a, aujourd'hui, plus de café dans le monde que les populations ne peuvent en boire et, cependant, un produit supérieur, dans une enveloppe supérieure, se vendra. Il en est de même pour l'automobile supérieure qui donnera une meilleure valeur et une plus belle apparence.

"Il y a toujours une demande pour un produit qui stimule des désirs d'être propriétaire. De tels produits auront une bonne part dans les affaires s'ils sont appuyés par les meilleurs efforts de la vente.

"Avec un produit d'excellante valeur, la palme ira certainement à ceux qui appuient leurs efforts sur le travail ordinaire, simple, intelligent et dur."

Une prime

Camberra, 1er (P.C.)—Mettant à profit la prime offerte pour l'or par le gouvernement anglais, l'hon. Joseph Lyons, premier d'Australie, annonce aujourd'hui l'envoi de 10 millions d'or à Londres.

Mlle Kydd parle

Genève, 1er (P.C.)—Miss Winifred Kydd, d'Ottawa, traite ce soir devant la Société anglo-génevoise le sujet suivant : "Le Canada d'un océan à l'autre." La déléguée canadienne et Miss Mary-Emma Wooley, des Etats-Unis, sont les seules femmes représentant officiellement leurs pays à la conférence du désarmement.

SAVIEZ-VOUS...?

Que l'une des raisons de l'inefficacité des freins, lorsque les températures de freinage sont excessives, consiste en ce que les tambours prennent la forme d'un pavillon de cloche, à savoir que le bord des tambours se dilate vers l'extérieur et qu'il tend alors à s'éloigner des garnitures ?

Que dans un certain nombre des nouveaux modèles d'automobiles, l'éclairage du panneau aux instruments, ou tableau de bord, se fait de façon directe ou indirecte, au gré de l'automobiliste ?

Que la direction dite "sablier" tire son nom du fait que les engrenages sont taillés presque exactement en forme de sablier, les grosses roues dentées se trouvant à chacune des extrémités de cette pièce de la voiture ?

Funérailles de Mlle Cécile Garneau

Jeudi matin, à 8 heures, en l'église paroissiale de L'Ange-Gardien ont eu lieu les funérailles de mademoiselle Cécile Garneau décédée le 22 février, à l'âge de 18 ans et 6 mois.

Le convoi funèbre laissa la maison mortuaire à 7 heures 45 au milieu d'une foule de parents et d'amis. La dépouille mortelle était portée par MM. Georges-Eudore Pouliot, Roland Tremblay, Léandre Huot, Georges Boutet, Placide Huot, Maurice Fortier. M. André Bouré portait la croix. Les Mlles Claire Bouchard, Marie-Anna Trudel, Simonne Mathieu, Philomène Breton portaient les rubans des Enfants de Marie.

Conduisaient le deuil, son père, M. Zéphirin Garneau ; ses frères, Charles-Auguste, Victor et Gérard Garneau ; son grand-père, Zéphirin Garneau ; ses oncles, MM. Joseph, Napoléon, Xavier Garneau ; ses cousins, MM. Odina Côté, Emmanuel Vézina, Joseph-Frd Vézina, Joseph Bédard, Emile Grenier, Antonio Néron, Napoléon Côté, Isidore Vallée, Philippe Bourbeau, Joseph-Arthur Laplante, Gaudiose Cambray, Joseph Cambray, Jules Ouellet, M. Léonce Mathieu, maire de L'Ange-Gardien, Joseph Cloutier, Octave Tremblay, Henri Laberge, Emile Rochefort, Joseph Lefrançois, Cyrinus Ferland, de Québec, Léon Leclerc, Joseph Leroux, Joseph Fortier, Joseph Drouin, Célestin Leroux, Arthur Gariépy, Léonidas Gariépy, marchand, Welley Chouinard, Omer Lépine, Odilon Lefrançois, Francis Jacob, Albert Mathieu, Jean-Baptiste Giroux, Réal Huot, Samuel Laberge, Joseph-Théophile Vézina, Emanuel Vézina, Arthur Fecteau, Joseph Boutet, Paul-Emile Lortie, Albert Huot, Arthur Cloutier, Paul-Eugène Huot, Laurent Mathieu, Armand Mathieu, Robert Tremblay, Omer Legaré, Emile Laberge, Théophile Bélanger, Louis Fecteau, Lucien Huot, Albert Bouchard, Amédée Trudel, Elzéar Bouillé, Henri Trudel, Henri Tremblay, Atanislas Huot, Alphonse Bédard, Antonin Huot, Joseph Breton, François Huot, Alexandre Huot, Ulric Huot, Paul Bouchard, Maurice Paquet, Arthur Huot, Jean-Baptiste Giroux jr, Cazetan Côté, et plusieurs autres.

Nous avons aussi remarqué dans l'église les Révérendes Sœurs du Perpétuel Secours et leurs élèves, une délégation des Enfants de Marie ainsi qu'une foule nombreuse qui avait tenu à donner une dernière marque de sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé L. Picher, curé de la paroisse, et le service fut chanté par M. le curé, assisté de M. l'abbé L. Gariépy comme diacre et de M. l'abbé Letourneau comme sous-diacre.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Jules Mathieu, rendit la messe des morts, plusieurs soli furent exécutés. Immédiatement après la cérémonie les restes mortels de la défunte furent inhumés dans le cimetière de la paroisse.

"Le Soleil" réitère à la famille ses plus sincères sympathies.

D'abord, il faut agir avec courage, puis le coeur se fortifie, et l'on marche de victoire en victoire.

Une belle chose ne meurt pas sans avoir purifié quelque chose ; il n'y a pas de beauté qui ne perde. Il ne faut pas avoir peur de semer.

Ne jugeons pas trop sévèrement les actions des autres ; demandons-nous plutôt ce que nous aurions fait à leur place.

4 NOUVEAUX CHRYSLER

AVEC LES PLUS GRANDS PERFECTIONNEMENTS MÉCANIQUES DES TEMPS MODERNES

"CONSTRUIT PAR DES CANADIENS POUR LES CANADIENS"

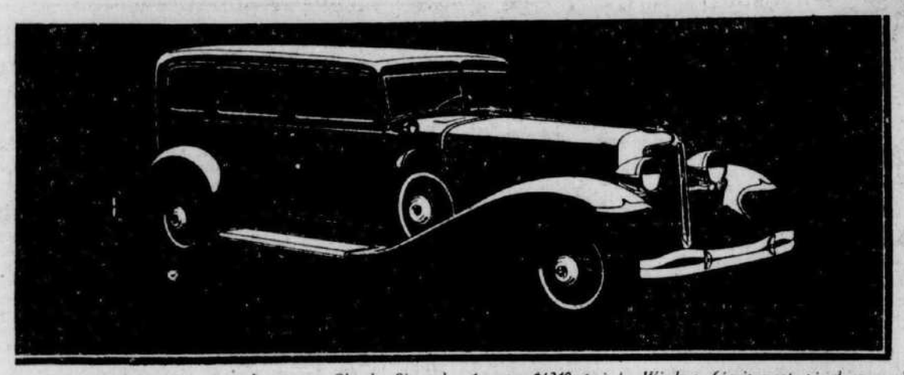

Le nouveau Chrysler Six, sedan 4 portes, $1240, f. à b., Windsor—(équipement spécial en plus)

LES nouveaux autos Chrysler présentent les plus grands perfectionnements mécaniques des temps modernes — *POUVOIR FLOTTANT* — Embrayage Automatique — Roulement Libre — "Sélecteur" Silencieux des Vitesses — Cadre Surbaissé et Rigide avec Poutrelles et Traverses — Carrosserie tout Acier — Freins Hydrauliques à l'Epreuve de la Température aux Quatre Roues et plusieurs autres caractéristiques modernes.

Le *POUVOIR FLOTTANT* donne à la performance des Chrysler six et huit cylindres une douceur à laquelle on n'était jamais arrivé jusqu'ici. La vibration du moteur est absolument éliminée et du cadre et de la carrosserie.

Le nouvel Embrayage Automatique Chrysler rend la conduite excessivement facile. Vous n'avez plus à toucher la pédale d'embrayage; tout est complètement auomatique, votre pied gauche n'a rien à toucher, même au démarrage ou pour reculer.

Et ces caractéristiques, avec d'autres, font le nouveau Chrysler Six et le nouveau Chrysler Huit plus élégants, plus spacieux, plus puissants, plus rapides, plus silencieux et plus sûrs. Vous vous devez de conduire un nouveau Chrysler pour appécier un automobile véritablement moderne.

PRIX

Un nouveau Chrysler Six, cinq modèles de carrosseries, $1195 à $1295 (Embrayage Automatique sur tous les six, moyennant léger supplément); un nouveau Chrysler Huit, quatre modèles de carrosseries, $2025 à $2075; un nouveau Chrysler Huit Impérial, deux modèles de carrosseries, $2695 à $2725; et un nouveau Chrysler Impérial Huit construit sur commande, avec six modèles de carrosseries. (prix fournis sur spécifications demandées). Tous les prix f. à b. Windsor, y compris équipement standard à l'usine. (Fret et taxes en plus).

452

Voyez l'Exhibit Spécial des Nouveaux Autos Chrysler au Salon de l'Auto à Québec

COUTURE MOTOR SALES

DISTRIBUTEUR CHRYSLER -- DE SOTO 93 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC -:- TEL: 7163

VENDEUR ASSOCIE

QUEBEC DONNACONA AUTO SALES LTEE

491 RUE ST-VALLIER, QUEBEC -:- TEL : 6928

Voyez

Le NOUVEAU

Frontenac SIX

Au

SALON DE L'AUTO

NOUVELLES CARACTERISTIQUES
NOUVELLES QUALITES DE MARCHE
NOUVELLES VALEURS

DOMINION MOTORS LIMITED

Fabricants des Autos de Promenade Frontenac et Dominion Camions Rugby

TORONTO — Leaside — CANADA

SALON de L'AUTO

DU 27 FEVRIER au 5 MARS

DE 10 Hrs A. M. à 11 Hrs P. M.

Manège MILITAIRE *Québec*

L'Année Des Plus Grandes Innovations!

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE QUEBEC, INC.

Blattes

sont vite tuées avec l'odorant

FLY-TOX

qui ne tache rien. Poudroyé dans les fentes et crevasses

il les en chasse ... un autre coup les tue. Garanti.

Fait au Canada

confort de roulement

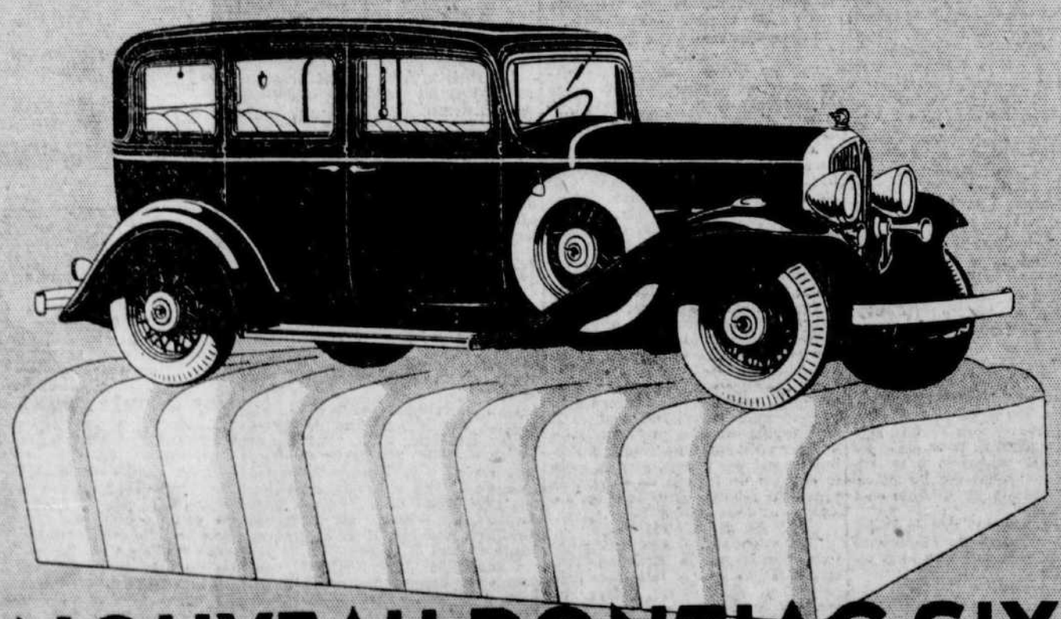

NOUVEAU PONTIAC SIX

PONTIAC est l'auto à bas prix qui vous donne un roulement confortable.

Dans le Pontiac Six, vous trouverez un grand nombre de choses contribuant à ce confort de roulement. Vous apprécierez l'empattement plus long et les ressorts qui sont aussi plus longs et complètement couverts, en vue d'une opération parfaite et durable. Et les amortisseurs qui peuvent être ajustés à l'instant par l'entremise du Contrôle de Souplesse. Il y a en outre 47 points de coussinage au caoutchouc, dans tout le châssis, pour éliminer tous les bruits.

Vous trouverez que les carrosseries extra grandes et les sièges ajustables du Pontiac sont très confortables, car les coussins des sièges sont pourvus du même genre de ressorts que les plus beaux meubles. Vous trouverez la même qualité dans toute la voiture; même dans les choses cachées, car l'on a rien épargné en vue du confort.

Ce n'est pas tout ce qui se rapporte au Pontiac. Il y a encore à considérer sa puissance, sa vitesse, son accélération. Mais vous comprendrez mieux ces choses en conduisant l'auto vous-même. Nous vous invitons cordialement à en faire l'essai.

P9-36F

produit au Canada

Voyez les modèles exposé au Salon de l'Auto et aux salles de montre des vendeurs :

Quebec Motor Sales & Supply Co., Limited

279 rue St-Joseph, Québec

B.-J. KEENAN, La Tuque

GM GENERAL MOTORS PRODUCTS

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

1932 - SALON de L'AUTOMOBILE - 1932

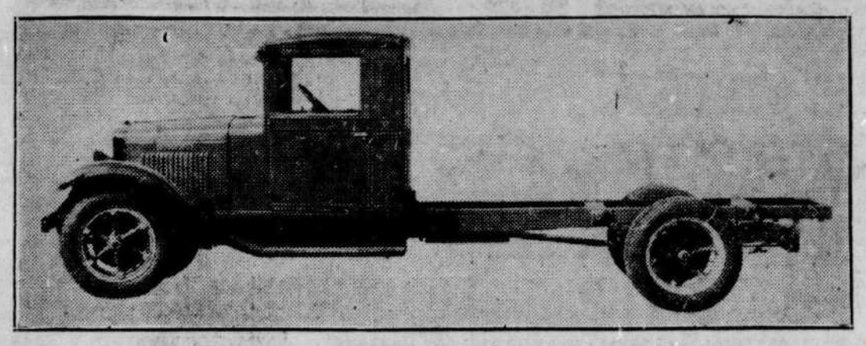

CAMIONS "INTERNATIONAL"

Nouveaux modèles A-2 & A-3, 1½ tonne, 4 et 6 cylindres, Empattement 136" & 160"

Le nouveau camion "International", 1 1-2 tonne, modèle A-2, est offert à un prix très bas pour une valeur aussi attrayante. C'est un 4-cylindres puissant et économique possèdant toutes les qualités supérieures qui ont contribué, dans la passé, à faire du camion "International", le préféré de milliers de propriétaires avertis. Ce nouvel "International" est robuste sans être lourd; a la vitesse nécessaire pour les longues courses, et possède une abondance de pouvoir. La transmission 4-vitesses et les deux empattements de 136" et 160" lui permettent de s'adapter à tous les genres de camionage.

Le modèle A-3, 1 1-2 tonne, 6 cylindres, est la dernière contribution de l'International. Harvester dans le champ du transport économique. En us de son coût d'achat très bas, il est très économique d'opération et d'entretien. Ce camion robuste s'identifie facilement par son apparence distinguée, de même que par ses états de service prolongé et peu coûteux.

Ce 6-cylindres à 4 vitesses d'avant et deux empattements, 136" et 160" s'adapte facilement aux exigences du transport moderne. Ce modèle est un nouveau venu dans la ligne "International", mais les unités et pièces entrant dans sa construction incorporent avec les derniers perfectionnements mécaniques, les qualités de durée et de performance qui, depuis plus d'un quart de siècle, ont servi à édifier la haute réputation de l'"International".

Ces deux nouveaux modèles de camions "International", 1 1-2 4 et 6 cylindres, de même que la ligne complète de ces fameux camions, sont exposés à la succursale de l'International Harvester Co. of Canada Limited, 371 rue St-Paul.

LES JOURNAUX CONTINUERONT D'ETRE LES GRANDS FACTEURS INFLUENTS DE PUBLICITE DURANT L'ANNEE

M. Florian Leduc, le gérant des ventes de la Compagnie "Willys-Overland Sales" (limitée), se fait un plaisir de reconnaître l'importance première des journaux.

La confiance des acheteurs revenant de façon constante et certaine, la compagnie Willys-Overland exprime la croyance qu'elle a dans l'amélioration immédiate des conditions économiques, en lançant une agressive campagne de publicité en harmonie avec son vaste programme de ventes.

Les frais de publicité ont normalement pour base la perspective des ventes futures et la Compagnie Willys-Overland a toutes les raisons d'attendre une pleine mesure d'appréciation publique à l'endroit des modèles présents de ses voitures automobiles.

Néanmoins, même si les affaires s'améliorent, nous ne nous attendons pas de voir le retour facile à la période où les ventes se faisaient pour ainsi dire toutes seules. Nos automobiles de 1932 nous les fabriquons pour répondre aux exigences des clients les plus difficiles que nous ayons jamais rencontrés au pays. Nous croyons que tous les clients, quels que soient leurs moyens, ont maintenant le véritable sens à la fois avisé et économique, des valeurs, et que, avant d'acheter, ils prendront la peine d'examiner comme il faut le mérite des marchandises qui leur seront offertes.

En conséquence, nos annonces ont aujourd'hui à accomplir un devoir plus lourd que jamais auparavant. Il nous fait plaisir de reconnaître les journaux comme le médium par excellence de publicité, comme l'endroit où nous pouvons le mieux parler au public à intervalles fréquents et mettre en pleine lumière les faits concernant les produits que nous avons à offrir.

Les autres genres d'annonces se prêtent bien à la présentation graphique précise et imagée des automobiles. Mais le journal est le visiteur quotidien reçu avec cordialité dans presque toutes les familles. Dans le journal nous nous sentons un peu plus près de nos clients. Dans le journal nous laissons de côté, pour ainsi parler, nos habits de toilette, nous endossons nos "tous-les-jours" pour aller nous asseoir sans cérémonie au milieu de notre public, lui raconter les nouvelles intéressantes concernant nos automobiles, lui expliquer les détails que tous les acheteurs économes désirent avoir avant de choisir quoi que ce soit.

Le journal est sans nul conteste le facteur dominant pour activer les ventes au détail. La plupart des journaux font tout leur possible pour donner les faits se rapportant aux événements mondiaux, et cela de la manière la plus précise possible. Et c'est bien dans cette atmosphère de faits courants que nous nous sentons pleinement à l'aise, car dans notre organisation nous avons mis en œuvre le meilleur de notre cerveau pour fabriquer cette année les plus beaux automobiles que nous ayons jamais faits et nous les offrons aux plus bas prix possibles pour semblable qualité. A l'apui de nos dires nous avons une foule de faits — nous avons à raconter une magnifique histoire intéressante jusque dans ses moindres détails. Et les journaux seront pour nous l'intermédiaire où nous étalerons ces faits devant toutes les familles du Canada.

Nous apprécions grandement ce que les journaux ont fait pour notre industrie et pour le pays en général. C'est en grande partie aux journaux que nous sommes redevables du fait que les automobiles jouissent d'une si grande popularité au Canada. La coopération des journaux a été l'un de ces grands facteurs qui ont fait monter l'industrie automobile à la position qu'elle occupe aujourd'hui dans la suprématie économique.

Si les journaux ont pu réussir de la sorte, c'est qu'ils suivent de très près la vie réelle du peuple, qu'ils se tiennent en relations avec tout ce qui constitue notre existence de tous les jours. Les Canadiens se laissent guider par les journaux dans les questions sociales et politiques; ce sont les journaux, qu'ils lisent pour trouver des moyens nouveaux de vivre agréablement en s'entourant de ce qu'il y a de mieux pour faciliter leur tâche. S'il parle dans les pages familières de leur journal, les lecteurs ne peuvent faire autrement que d'accueillir comme des nouvelles venant d'un ami tout ce que le manufacturier a à dire touchant ses produits. Si ces annonces donnent les renseignements véridiques et importants sur tout ce qui contribue à la Commodité, au confort, à la prospérité et à la jouissance de la vie, les lecteurs acceptent tout cela avec la même empressement que si le fabricant venait leur faire une visite personnelle à ce sujet.

Et c'est bien là le genre de renseignements que la Compagnie Willys-Overland donnera au public par l'intermédiaire de sa publicité dans les journaux—pas d'affirmations fantaisistes ni de promesses outrées—mais des faits simples, à la portée de tout le monde, des faits qui aideront l'acheteur d'automobile à faire un achat intelligent.

PETIT CASSE-TETE

DEVIENT-IL FOU ?

"Je me demande s'il ne devient pas fou", dit Flora en examinant un petit être qui s'en va en sautillant d'étrange façon sur la neige. "A le voir aller, on dirait bien qu'il est chaviré pour tout de bon", continue Flora qui commence à avoir peur. Si vous désirez savoir quel est l'être dont les agissements semblent inquiétants pour Flora, vous n'avez qu'à joindre ensemble tous les petits points numérotés de 1 à 78 dans l'images ci-dessus, en vous servant d'un crayon.

Lotbinière

10e anniversair

—Le 6 janvier se réunissait à la demeure de M. et Mme Fulgence Lemay un groupe de parents et d'amis à l'occasion de leur 10e anniversaire de mariage.

Mlle Constance Boulé, nièce des jubilaires, adressa les souhaits au nom de tous et un joli cadeau leur fut offert. M. Fulgence Lemay témoigna sa reconnaissance par de chaleureux remerciements. Parmi ceux qui ont pris part à cette fête on remarquait M. et Mme Fulgence Lemay, M. Bernard Lemay, Mme P. William Leclerc, M. et Mme Philippe Boulé, M. et Mme Alp. Leclerc, organisateurs, M. et Mme Philippe Leclerc, M. et Mme Léger Blanchet, M. et Mme Henri Bernier, MM. Hervé et Gérard Leclerc, Ernest et Isaac Lemay, Mme V.-Omer Lemay, MM. et Mmes Alfred Charland, Edouard Martel, Edgar Beaudet, Wilfrid Lemay Roméo Desruisseaux, Joseph Charland, Gérard Lemay, Adolphe Abel, Wilfrid Abel, MM. Adjutor Lemay, Laurent Lemay, Henri, Cyrille et Wilfrid Blanchet, Roland Lemay, Eugène Blouin, Mlles Constance Boulé, Isabelle Desruisseaux, Simonne et Fleurette Lemay Diane Beaudet, Anne-Marie et Simonne Blanchet, Florida Charland.

Décès

—Le 22 janv. est décédé M. Philippe Gervais à l'âge de 71 ans, il lai sse son épouse et deux filles Mme Frégus St-Hilaire (Alexina) et Mme Delphis Auger (Alice).

—Le 30 janv. est aussi décédé à l'âge de 78 ans M. Constant Hamel, époux de feue Joséphine Noel. Ses funérailles eurent lieu le 1er février au milieu d'une assistance nombreuse.

La levée du corps fut faite par M l'abbé Vaudreuil. M. le curé E. Voyer chanta le servi e au choeur M. l'abbé G. Gingras vicaire.

Conduisaient le deuil les beaux frères du défunt: MM. Hippolyte, de Montréal, et Félix Noel, de Lotbinière; ses neveux : MM. Lucien Hamel Henri Auger, Honorius Letellier, Pierre Frenette, Alcide Hamel, Jos. Lauzé, Philippe Chandonnet, Lorenzo Hamel, Antonio Hamel, Cyrille Noel, Camille Noel, Henri Paul Hamel, Henri Noel, Ovide Noel, Nazaire Poulin, Thomas Paré, Louis, Arthur Frédéric et Roland Hamel. On remarquait aussi M. Philippe Parrot, de Leclercville; M. Jos. Lafond et Louis Hamel, de Parisville; MM. Adrien Lecerc, Jos. Legendre, Fregus St-Hilaire, Delphis Auger, Alberic Houde, Florian Bernier, Wenceslas Lemay, Evangéliste Houde, Dr A. de Lachevrotière, Georges de Villers, Emile Beaudet, Fortunat Pérusse, Charles Langlois, Josaphat Plaisance, Ernest Plaisance, Eugène Leclerc, Donat Mercier, Aurèle Mercier, Joseph Frenette, Siméon Auger, de Ste-Croix; Camilien Houde, Jos. Bélanger, Ludger Perusse, Antonio Gauron, Egide Poulin, Egide Coulombe, Côme Houde, Marcel Frenette, Maurice et Oscar Lemay, Alain Frenette, Alphonse Marchand, Willy Boucher, Chs-Aug. Bernier, Edgar de Lachevrotière, Oscar Savard, Henri Bélanger, Donat Groleau, Alexandre Laliberté, Charles Gagnon, Bernard Blais, Zéphirin Lemay, Alcide Pérusse; Alcide Beaudet, Edouard Noel, Chs-Aug. de Lachevrotière, Alexandre Vaudreuil, Donat Beaudet, Wilfrid Enouf, Jos. Vaudreuil, Philippe Auger, Géard Bérusse, etc.

—Le 9 février est aussi décédée Mlle Sophronie Bernier à l'âge de 86 ans, elle était la soeur de MM. Pierre et Thomas Bernier et de Mme Rémi Bélanger.

Va-et-vient

—Mlle Marie de Villers et M. Arthur de Villers de retour d'une promenade de Montréal.

—Mlles Alice, Irène et Germaine Paris passent une quinzaine à Montréal.

—Mlle Cécile Laberge de retour d'une promenade à Québec.

—Mlle Françoise Lauzé, de Deschaillons, chez M. Alphonse Lauzé.

—M. et Mme Napoléon de Villers, à Victoriaville.

—Mme Louis Nadeau e Mlle Cécile Nadeau en promenade à Québec.

—Mlle Bibiane Leclerc chez M. Conrad Toutant.

—M. et Mme Edmond Lafleur sont partis pour Kingston.

Mariages

—Le 3 fév. M. Patrick Lemay épousait Mme Vve Racine née G. Roux.

—Le 3 fev. M. Philippe Mercier, fils de M. Donat Mercier, épousait Mlle Lucienne Boisvert, fille de M. Lucien Boisvert, de Ste-Croix.

LE

"CLOU"

DU SALON D'AUTO

---Les nouveaux modèles 1932 du

CHEVROLET

La VALEUR par excellence DE L'ANNEE en fait d'automobiles

J.-L. DROLET Enr. Salles de montre---284 rue St-Joseph Garage de service---173 rue du Pont

Sondez l'Horizon...

Au mois de juillet 1931, la Corporation Chrysler mettait sur le marché un nouveau Plymouth qui par sa beauté et surtout par la douceur de son moteur, appelé pouvoir flottant, émerveilla le monde de l'automobile.

AU DIRE DES AUTOMOBILISTES LES MIEUX AUTORISES, CE PLYMOUTH QUI AVEC UN MOTEUR DE 4 CYLINDRES TOURNAIT DOUX COMME UN HUIT, GRACE A SON **"POUVOIR FLOTTANT"**, VOUS REVIENT CETTE ANNEE.

Il aura encore des freins à l'huile, le pouvoir flottant, le roulement libre, la même économie d'essence, mais il y aura une "NOUVELLE BEAUTE", et puis l'EMBRAYAGE AUTOMATIQUE.

?

Le Nouveau Plymouth

SERA A QUEBEC ENTRE LE 5 et le 15 MARS

MORISSET & FRERE

310 RUE ST JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237

Rhumes NR

Au premier signe de rhume, prenez **NR REMEDE DE LA NATURE**—le laxatif qui vous nettoie parfaitement l'intestin. C'est le seul moyen sûr de vous soulager et garder votre santé. Doux, sûr, purement végétal, agréable — 25 sous.

NR CE SOIR SUR PIED DEMAIN

Le laxatif purement végétal

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES

Comparez et choisissez.

UN AUTOMOBILE MYSTERIEUX

Voici deux illustrations d'une voiture automobile à la fois imposante et mystérieuse, qu'on est en frais d'assembler à Maida Vale, Angleterre, pour un simple essai au record mondial de vitesse sur 36 milles sans aucun arrêt. On peut voir les lignes super-aérodynamiques dans (1) avec les phares d'avant encastrés dans la carrosserie. Dans (2) on voit le tonneau ou partie arrière avec la fenêtre "oeil-de-boeuf" en verre concave qui permet au chauffeur d'avoir une large vue sur la route en arrière. Kay Don, dit-on, doit piloter cette extraordinaire machine.

Un pèlerinage

Aujourd'hui, 1er mars, se fera un pèlerinage à pied aller et retour à Ste-Anne-de-Beaupré.

Le départ se fera à 9 heures 30, du calvaire de l'Alverne, et à 10 heures précises du pont Drouin, au bureau de Joseph Lefrançois Enr.

Le départ de Ste-Anne, demain matin, aura lieu vers 10 heures du matin.

Pour renseignements on est prié de s'adresser à M. C.-A. Paradis, le promoteur de l'Oeuvre des Pèlerinages à pied à Ste-Anne-de-Beaupré, 32 de l'Alverne. Tél. : 3-4803.

PUREMENT VEGETALES

Il n'y a pas de meilleur correctif aujourd'hui au **Mauvais Teint et à l'Acidité Stomacale**

En vente partout, en paqts rouges de 25c et 75c.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

vous l'avez deviné

c'est jeudi que s'ouvre

Notre Grande Vente

ANNIVERSAIRE

Il n'y a pas à dire, et nous le constatons de plus en plus chaque année par les demandes nombreuses qui nous sont faites par nos clients, notre VENTE ANNIVERSAIRE est un événement considérable et qui est attendu avec impatience par toute la population. Hommes et femmes s'y intéressent également, et à tel point qu'il semble que ce soit là la seule préoccupation, la seule chose importante à Québec, lorsque paraît notre annonce, que de se préparer à venir profiter des merveilleuses aubaines que nous offrons.

Cette année encore, vous recevrez par la poste notre grande

CIRCULAIRE

de quatre pages, circulaire — soit dit en passant — dont nous fûmes les premiers à nous servir à Québec, et qu'on pourrait appeler, comme certains imprimeurs le font, la "Circulaire Myrand & Pouliot". La "Circulaire Myrand & Pouliot" contient donc cette année des valeurs encore plus extraordinaires que jamais, et dont c'est votre intérêt de prendre avantage. Ne la manquez pas — elle vous parviendra aujourd'hui ou demain — et lisez-la en entier et avec attention, si vous ne voulez manquer aucun des grands spéciaux d'ouverture qui font une telle sensation chaque année.

C'est pour jeudi matin, à 9 heures, prenez-en bonne note.

DEPUIS 1888 AU SERVICE DU PUBLIC QUEBECOIS

Myrand & Pouliot LIMITEE

215, rue St-Joseph --- 70, rue De la Couronne

Le Canada et la paix

Genève, 29. (P.C.)—Miss Winnifred Kydd, de Montréal, membre de la délégation canadienne, a déclaré aujourd'hui que les discours prononcés par les chefs des diverses délégations exprimaient bien les aspirations de tous les peuples de la terre pour la paix. Malgré quelques différences essentielles dans leurs points de vue il est absolument évident que tous les pays du monde ne demandent qu'à faire avancer la cause du désarmement.

Mme Margaret Corbett, Ashby, d'Angleterre, a exprimé la confiance que, malgré les doutes et difficultés confrontant la conférence, il y avait toute raison de le croire que, pour la première fois dans l'histoire, les nations renonceraient de bon cœur aux engins de mort.

Il faut aimer à réfléchir, car la réflexion rend sage.

Voyez les Nouveaux CAMIONS RUGBY *au* SALON d'AUTO

DOMINION MOTORS LIMITED

Fabricants des Autos de Promenade Frontenac et Durant et des Camions Rugby

TORONTO — Leaside — CANADA

UNE PIASTRE DE PAPIER VAUT 40 SOUS EN OR

Au cours d'un débat provoqué par une motion de M. Coote, progressiste de l'Alberta, sur l'étalon-or et le papier-monnaie, le T. H. R.-B. Bennett déclare que le Canada a actuellement une réserve d'or de $61,818,000 pour garantir une circulation de papier-monnaie de $170,000,000 — Nos ressources naturelles garantissent la différence — Modification à nos lois bancaires — Les impôts et les gros revenus.

(Par Georges Léveillé)

Ottawa, 1er.—Brandissant une liasse de billets de banques du Dominion, qu'il venait de tirer de son gousset, le premier ministre du Canada a entrepris, hier soir, de donner un cours de numéraire à la Chambre des Communes et de dire dans quelle situation financière se trouve actuellement notre pays.

Il ressort de ses explications que le Canada a actuellement une réserve d'or de $61,818,000 pour garantir une circulation de papier-monnaie du Dominion de $170,000,000. Toutefois, ces 61 millions ne garantissent que $99,382,000 de billets, soit une garantie de $12,500,000 or pour $50,000,000 de billets et $49,382,000 or qui garantissent $49,382,000 de billets. Nous avons donc un découvert de $71,000,000 qui ne sont pas garantis du tout.

En d'autres mots, si l'on fait la moyenne, notre dollar de papier vaut a peu près 40 sous en or.

Toutefois, le premier ministre, au sujet des $71,000,000 à découvert, a pris soin d'expliquer qu'ils sont garantis par nos ressources naturelles du Canada.

Ce débat autour de notre structure financière a été déclenché par une motion de M. G.-G. Coote, progressiste de l'Alberta, qui demandait tout simplement au gouvernement d'abandonner l'étalon-or.

M. Bennett lui a répondu qu'adopter une telle résolution, serait tout simplement décréter la ruine du pays.

L'hon. Ian MacKenzie, député libéral de Vancouver, a été d'avis que cette question est tellement importante qu'elle devrait être soumise à un comité national d'enquête.

Sur ce, M. Bennett a déclaré que le gouvernement entreprendra, probablement l'année prochaine, la revision de nos lois bancaires. Cette révision sera faite soit par un comité de la Chambre, soit par un comité d'experts.

Le premier ministre a dit que, théoriquement, nous avons abandonné l'étalon-or depuis 1929 mais que, en fait, nous avons toujours conservé l'étalon-or et que nous transigeons sur cette base or avec les Etats-Unis.

Un autre débat, qui a duré tout l'après-midi a été amorcé par M. Lucas, un autre progressiste, qui demandait au gouvernement d'imposer un impôt plus élevé sur les gros revenus, "afin que ceux qui sont capables de payer soient les premiers et les plus sérieusement affectés".

UNE RESOLUTION

Voici le texte de la résolution Coote qui a provoqué le débat sur l'étalon-or :

"La Chambre est d'avis que le Comité Permanent des Banques et du Commerce devrait recevoir instruction d'examiner la question des opérations de banque, de la monnaie et du crédit au Canada et, sans restreindre la portée des termes précédents, d'examiner spécialement la question de modifier la loi des billets du Dominion afin d'éliminer la disposition concernant le rachat des billets du Dominion avec de l'or, de décréter l'émission des billets du Dominion sans tenir compte de la réserve d'or et de faire rapport".

M. Coote affirme que le public comme le gouvernement sont incapables de satisfaire à leurs obligations et d'équilibrer leur budget à moins d'avoir l'argent nécessaire. Il y a une dépression. Et ce sont les banques qui en sont responsables d'après lui. Et cette dépression durera tant que les banques ne changeront pas leurs méthodes d'affaires.

Le Canada, comme n'importe quel autre pays ne doit pas se tenir coi et attendre l'intervention de la Providence pour résoudre ses difficultés.

M. Coote attribue au maintien de l'étalon-or la cause de toutes nos difficultées présentes.

Si nous avions abandonné ce système, notre position financière serait aujourd'hui bien plus satisfaisante, prétend-il.

C'est surtout l'agriculture qui souffre le plus de cet état de choses. Le comité des banques et du commerce devrait être chargé de faire enquête sur cette question. Si d'autre part ce comité n'est pas en mesure de faire cette enquête on pourrait en constituer un autre qui étudierait à fonds toute la question.

M. I. MacKENZIE

L'hon. M. Ian MacKenzie, libéral de la Colombie-Anglaise, doute fort que le Canada soit resté sous l'étalon-or depuis 1914.

Il conviendrait, en raison de la gravité de notre position financière que la résolution Coote soit débattue sans esprit de parti.

Pour sa part il ne croit pas que le comité parlementaire des banques et du commerce puisse étudier sérieusement cette question.

Il semblerait que cete question est assez importante pour qu'elle soit soumise à un comité national.

L'hon. M. MacKenzie accuse la finance internationale d'avoir conspiré pour forcer l'Angleterre d'abandonner l'étalon-or. Selon lui, la solution serait de décréter un moratoire international.

M. MacKenzie admet, comme l'a déjà dit le premier ministre, que nos gouvernements municipaux sont aujourd'hui dans de graves embarras financiers. Leur crédit est fort limité et cela est dû en très grande partie à l'inflation de notre numéraire.

Au lieu de laisser aux banques le soin de décréter la politique que nous devons suivre dans de pareilles circonstances, le gouvernement devrait faire en sorte que la politique financière du pays dépende de la volonté du parlement.

Jamais, le Canada ne s'est trouvé dans une position qui exigea une solution aussi immédiate pour son problème financier et monétaire.

M. BENNETT

M. Bennett déclare catégoriquement que si l'on adopte la résolution de M. Coote ce sera la ruine du pays.

En ordre d'importance, la première question est celle de l'étalon-or. On s'est demandé pourquoi l'or était à la base de notre système monétaire. Parce que c'est un métal rare, d'une valeur internationale uniforme. L'or vaut autant en Australie qu'à Hong Kong, à Washington et à Ottawa. Sa valeur ne varie pas avec les fluctuations du marché.

Le premier ministre explique ensuite les prescriptions de la loi au sujet de notre réserve d'or. Il est prévu que cette réserve doit représenter pour 25 pour cent de l'émission des billets du trésor jusqu'à concurrence de $50,000,000. Ensuite la réserve doit équivaloir, dollar pour dollar, les émissions des billets.

La loi de 1914 fixait à $26,000,000 le total des billets du Dominion, celle de 1927 le portait à $71,000,000. Nous avons émis $99,382,000 de billets, dont $50,000,000 étaient garantis par une réserve d'or de 25 pour cent et la balance par autant d'or que de billets émis. Le Canada n'a jamais eu plus de $71,000,000 de billets qui ne fussent pas garantis en métal.

Nous avons $61,818,000 d'or pour garantir non pas $170,000,000 mais $99,382,000 billets du Dominion. Soit

(Suite à la page 17, 4e col.)

EN MARGE DE LA SESSION CANADIENNE

LE MOUVEMENT DU RETOUR A LA TERRE AU CANADA — PRES DE 45,000 PERSONNES ONT ETE ETABLIES SUR DES TERRES — AUTOUR D'UNE CONFERENCE.

(Par Georges Leveillé)

Ottawa, 1. — D'après le ministre du Travail, l'hon. G.-N. Gordon, 44,959 personnes ont été établies sur des terres ou embauchées pour fins agricoles au cours de l'année qui vient de s'écouler.

M. Gordon a ajouté que ces personnes ainsi placées l'ont été grâce aux efforts coordonnés et coopératifs du ministère fédéral de l'Immigration et de la Colonisation dont il est le titulaire, ainsi que des autorités du Pacifique-Canadien et du Canadien National. Il a toutefois oublié de dire la part prise par le gouvernement de Québec et dans les chiffres qu'il cite pour notre province, 761 familles et 747 célibataires placés et embauchés, il ne fait aucune mention du beau travail du ministère de la Colonisation, dirigé par l'hon Hector Laferté. C'est un oubli que M. Gordon n'aurait pas dû faire et qui rend sceptique sur l'œuvre accompli par le gouvernement fédéral seul dans les autres provinces du pays. Si le travail des autres provinces a été oublié par M. Gordon comme celui de Québec l'a été, le fédéral n'a sûrement pas de quoi se vanter.

Citons toutefois textuellement la réponse donnée par le ministre à M. Bothwell, libéral de Swift Current, Saskatchewan.

"Grâce à l'effort coordonné et coopératif du ministère fédéral de l'Immigration et de la Colonisation ainsi que des autorités du Pacifique-Canadien et du Canadien National, 6,352 familles, de cinq personnes en moyenne chacune, ont été établies sur des terres, 13,199 célibataires ont été embauchés pour le travail agricole ; ces établissements et embauchages n'ont occasionné aucun déboursé d'argent".

Voici comment ils se repartissent par province :

Provinces	Familles	Célibataires
Colombie Britannique	934	136
Alberta	2.293	3.520
Saskatchewan	1.455	1.929
Manitoba	661	2.002
Ontario	611	4.165
Québec	761	747
Nouveau-Brunswick	42	393
Nouvelle-Ecosse	81	276
Ile-du-Pr.-Edouard	14	11

Le total des personnes ainsi établies ou embauchées est de 44,959.

CETTE CONFERENCE

M. Donnely, député libéral de Willowbunch (Sask) voulait savoir ce qu'a coûté la tenue d'une conférence de tous les ministres provinciaux de l'agriculture, à Ottawa et à Toronto, au mois de novembre 1930. Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Weir en réponse à son interpellation, lui a appris que la tenue de cette conférence n'a rien coûté au gouvernement fédéral. Il ne peut dire cependant, si cette même conférence a entrainé quelque déboursé de la part des gouvernements provinciaux.

Le ministre de l'Immigration , M. Gordon, a appris à M. Luchkovitch, député progressiste de Vegreville, Alberta, que 27,530 immigrants sont entrés au Canada en 1931 dont 16,361 britanniques. Au cours de la même année, 6,582 immigrants ont été déportés, dont 5,289 britanniques.

(Suite à la page 17, 6e col.)

STOCKS de FAILLITE

142 ST-JOSEPH — EN VENTE CHEZ — COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITEE — 142 ST-JOSEPH

Le Stock de Huit Magasins et Entrepôts de la CITY HOUSE FURNITURE CO., LTD. est actuellement sacrifié à des bas prix jamais vus auparavant. Nous présentons du nouveau tous les jours: plusieurs valeurs non listées constituent des aubaines incroyables

TABLES En Véritable Noyer

VALEUR DE $9.00. — Modèle sur piedestal. Dessus de 16x 42 pouces. Spécial **$5.95**

VALEUR DE $16.00.— Modèle sur piedestal. Dessus de 18x 48 pouces. Spécial **$9.95**

Matelas HYGIÉNIQUE AERE Marshall

Pour la Première fois à des PRIX

Aussi Bas Toutes les Largeurs

VALEUR DE $19.50 "Sleep Maker". Spécial durant la Vente de Faillite..... **$13.95**

VALEUR DE $28.00 "Marshall Spécial". Spécial durant la Vente de Faillite..... **$19.75**

VALEUR DE $32.50 "Marshall Premier". Spécial durant la Vente de Faillite..... **$22.75**

VALEUR DE $40.00 "Marshall Cotton Top". Spécial durant la Vente de Faillite.... **$27.50**

VALEUR DE $52.50 "Marshall Hair Top". Spécial durant la Vente de Faillite..... **$36.50**

100 Paires de RIDEAUX

Valeur de $2.50

Marquisette crème avec large volant de 9 pouces, fleuri en couleurs et large Valence. La paire ..... **$1.49** Choix de 5 Couleurs

Torchères

1, 2 et 3 Chandelles

Valeurs de $9 et $10

Grand choix de modèles, tous en métal, finis assortis. Votre choix à..... **$2.95**

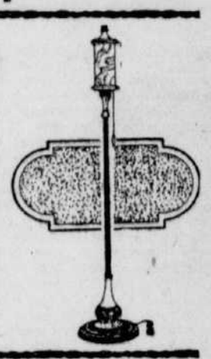

TABLES DE BOUT EN Noyer Solide

Valeur de $6.00 — Autre nouveau modèle avec dessus de 13x25 pouces. Prix de la faillite..... **$3.50**

Valeur de $8.00 — Joli modèle sur trois pieds. Dessus de 12x24 pouces. Prix de la faillite..... **$3.95**

Lit Complet -- 3 Morceaux

LIT d'acier fini noyer, poteaux de 2 pouces ; MATELAS de laine fini bord à rouleau. SOMMIER en spirales d'acier trempé à l'huile. Très spécial à..... **$9.95**

Bancs et Tables de Radios

VALEUR DE $11.00 — Bancs en fer forgé, sièges recouverts en velours "Jacquard". Grandeurs variées. Votre choix..... **$3.95**

VALEUR DE $6.00 — Tables de Radios au fini noyer pour modèle de cheminée. Plusieurs modèles au choix, à..... **$2.95**

Chambres à Coucher

Occasions Exceptionnelles

SPECIAL. — Bureau et commode au fini noyer et Lit en métal fini noyer. Lit simple ou double. Prix de Faillite..... **$24.95**

SPECIAL. — Bureau, Commode, Toilette et Lit en métal, le tout en un riche fini noyer. Les quatre morceaux..... **$39.75**

Aubaines Inusitées en Mobiliers de Haut Ton

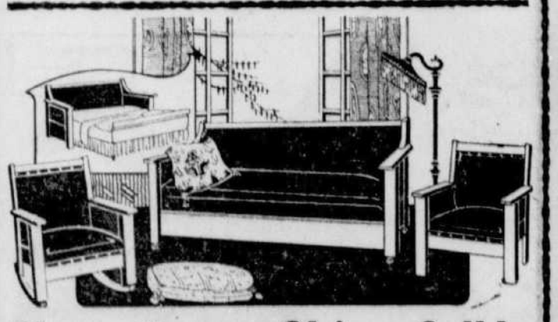

Divanette en Chêne Solide

VALEUR DE $75.00. — Divanette, Fauteuil et Berceuse en chêne solide fini fumé ; sièges et dossiers en simili-cuir brun. Très spécial à.. **$49**

Autres Grandes Occasions En CHESTERFIELDS

VALEUR DE $98.00—Chesterfield et deux Fauteuils en un joli tissu Tapisserie avec coussins reversibles. Prix de faillite..... **$46**

VALEUR DE $142.00.—Chesterfield et deux Fauteuils en beau Mohair bleu ou brun ; coussins reversibles en Jacquard. Prix de faillite..... **$69**

Plusieurs Autres Modèles Egalement Réduits

50 Chaises et Fauteuils

Pour Salle à Manger et à Déjeuner

Valeurs Jusqu'à $5.00

$1.29

Set de Boudoir

SEPT MEUBLES en chêne solide fini fumé : 2 fauteuils, 2 berceuses, Table, Porte-jardinière ; Apui-livres ; sièges recouverts en imitation de cuir. Prix de faillite..... **$17.90**

Faites de Votre Radio un RADIO-PHONOGRAPHE!

Valeur de $65

"PICK UP POWERTONE". — Appareil tout électrique, avec moteur et table tournante, fil et fiche de contact, dans un joli coffret. S'adapte à n'importe quel Radio et lui fait donner le service d'un radio-phonographe. Deux seulement, à..... **$29**

Paiements Différés sur Demande

L'Occasion Frappe A Votre Porte, Ouvrez-Lui !

C'est le Temps d'Acheter un

Réfrigérateur Electrique

VALEUR DE $275.00 Capacité, 5 pieds cubes. Economisez $96.00 à..... **$179**

VALEUR DE $385.00 Capacité, 6 pieds cubes. Economisez $190.00 à..... **195**

VALEUR DE $300.00 Capacité, 7 pieds cubes. Economisez $101.00 à..... **199**

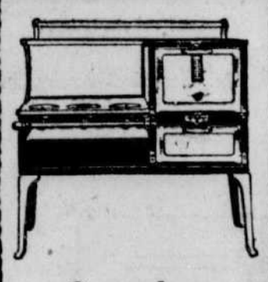

Superbes Poêles à Gaz "CABINET"

VALEUR de $50. "Moffat". Fini régulier **$19.95**

VALEUR de $96. "Gurney". Tout émaillé **$49.95**

VALEUR DE $114. "Cinderella". Tout émaillé **$59.95**

Un RABAIS de $44.50 Sur Cette LAVEUSE ELECTRIQUE

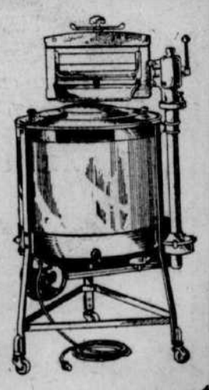

VALEUR DE $119.00. — Belle grande laveuse avec cuve en porcelaine et essoreuse ajustable à cinq positions. Voici une vraie aubaine à **$74.50**

Paiements Différés sur Demande

CHEZ LES OUVRIERS

Les rapports du Bureau Fédéral de la Statistique indiquent que l'embauchage a diminué au début de février — La construction et l'industrie des textiles.

LE CONSEIL CENTRAL

D'après les rapports du Bureau fédéral de la Statistique, à Ottawa, l'embauchage a diminué au commencement de février. Les 7,766 firmes recensées avaient à leur emploi, au début du mois courant, 819,175 personnes au lieu de 837,312 personnes le 1er janvier 1932. L'indice général qui touchait 91.6 le 1er janvier 1932 a baissé à 89.7 le 1er février 1932. Il se tenait à 100.7 le 1er février 1931 et à 111.6 le 1er février 1930. Tous les indices précédents à remonter jusqu'à 1925 étaient plus élevés.

Le nombre des travailleurs a augmenté sensiblement dans les manufactures et plus particulièrement dans l'industrie des textiles, du fer et de l'acier, du cuir, du caoutchouc et du bois. Par contre, des réductions saisonnières pour la plupart ont été subies dans la construction (sur les routes principalement), le commerce, le transport et les mines. Les réductions de personnel dans la construction ont été très fortes parce que les programmes de 1931 sont pratiquement terminés dans certaines provinces et que dans d'autres provinces ils ont été retardés par la mauvaise température.

La construction a été beaucoup moins active dans les provinces maritimes. Des réductions de personnel ont été également subies dans l'industrie du bois, les mines, les communications et le commerce. Les travaux de chantiers ont été retardés par la mauvaise température. Une amélioration a été notée par contre dans les manufactures et plus particulièrement les usines métallurgiques et l'industrie du bois. 563 firmes donnaient du travail à 68,655 personnes le 1er février dernier au lieu de 76,419 au commencement de janvier 1932. La réduction de personnel avait été moins prononcée au commencement de février 1931 alors que le travail était plus abondant.

Le travail a été plus abondant dans les manufactures de la province de Québec au début de février, plus spécialement dans les industries du textile, du caoutchouc, du cuir, du fer et de l'acier, de la pulpe et du papier, et dans les chantiers, mais des réductions ont été subies dans les mines, le transport, le commerce et la construction, 1,833 firmes ont donné du travail à 230,598 personnes au lieu de 231,739 personnes au début de janvier 1932. Une diminution avait été enregistrée au début de février 1931, mais l'indice général du travail était plus élevé que cette année. Dans la province d'Ontario, des gains considérables ont été enrégistrés dans les manufactures, principalement dans les usines de fer et d'acier, dans les textiles, le cuir et le bois. Des réductions saisonnières également considérables ont été subies par contre dans le commerce, le transport, la construction et les mines. 3,511 firmes ont donné du travail à 346,736 personnes au lieu de 350,788 au commencement de janvier 1932. Une amélioration générale avait été enrégistrée au commencement de février 1931 alors que l'indice du travail était plus élevé qu'aujourd'hui.

Dans les provinces des Prairies, la réduction dans le personnel des firmes qui ont fourni leurs rapports à Ottawa était beaucoup moins prononcée le 1er février 1932 que le 1er février 1931. Il n'a pas été renvoyé cette année le tiers des travailleurs qui avaient été remerciés l'an dernier à la même époque. L'indice général du travail était cependant moins élevé que l'an passé, 1,117 firmes ont réduit leur personnel de 2,121 personnes au total de 111,184. Les chantiers ont été plus actifs et une amélioration a été enregistrée dans la construction des chemins de fer. Il n'y a pas eu grand changement dans les manufactures tandis que le transport et le commerce ont été plutôt inactifs à cause de la saison.

Le travail était moins abondant dans la Colombie Britannique au commencement de février 1932. La réduction de personnel était surtout prononcée dans la construction bien qu'il y eu des diminutions dans les manufactures, les chantiers, les mines, les communications, les services et le commerce de détail. 742 firmes donnaient du travail à 62,502 personnes, ce qui représente une diminution de 2,599 personnes par rapport au mois précédent. Le personnel de ces firmes avait été réduit légèrement au commencement de février 1931 alors que l'indice général se tenait à plusieurs points de plus.

134 firmes de la ville de Québec ont augmenté légèrement leur personnel au total de 12075 au commencement de février 1932. L'indice général pour la ville a touché 100.9 au lieu de 100.8 le 1er janvier 1932. Une amélioration a été notée dans les manufactures, principalement dans les fabriques de chaussures, mais le commerce a été peu actif comme il arrive d'ordinaire à cette saison-ci. L'indice général était moins élevé qu'à la même date l'an dernier, bien que le nombre des travailleurs avait été réduit alors.

Le Conseil Central.

L'assemblée du Conseil Central des Syndicats Catholiques a lieu ce soir. Avis aux délégués.

Bourse du Travail.

CE SOIR : Le Conseil Central des Syndicats Catholiques.

DEMAIN : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Union Nationale des tanneurs corroyeurs. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

Au Secretariat.

DEMAIN : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands.

CE SOIR : Le Comité Exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis. Le Conseil des métiers alliés de la construction.

DEMAIN : Fraternité des chauffeurs et huileurs, local 779. Fraternité Unie des charpentiers menuisiers d'Amérique, local 730.

Montmagny

Séance de la Commission de l'industrie laitière à Montmagny

Jeudi, le 25 courant, les membres de la Commission de l'Industrie Laitière de la Province de Québec siégeront à Montmagny. Les séances de la commission auront lieu à la salle de théâtre des Chevaliers de Colomb (Hôtel de Ville). Les membres de la Commission désirent rencontrer les personnes intéressées à l'industrie laitière afin d'étudier sur place ce qu'il y a à faire pour améliorer cette industrie importante, une des branches les plus importantes de l'agriculture.

Décès

Le 16 février courant est décédé à l'Hospice des Révérends Soeurs de la Charité de notre ville, M. Arthur Dion, époux de Feue Alphousine Gagné, à l'âge de 86 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 19 février en l'église paroissiale de St-Thomas-de-Montmagny.

Est aussi décédé le 17 courant, M. Balthazar Paradis, époux de feu dame Virginie Larouche, à l'âge de 89 ans et 6 mois.

L'inhumation eu lieu le 20 courant. Nos sympathies.

Baptêmes

Le 21 février courant a été baptisée Marie-Lucienne-Gertrude, enfant de M. et Mme Joseph Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Laurent Fournier, cousins de l'enfant.

Le même jour a aussi été baptisée Marie-Jacqueline-Cécile, enfant de M. et Mme Maurice Gaudreau. Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Picard, cousins de l'enfant.

—M. et Mme Henri Fournier sont les heureux parents d'une fille baptisée le 21 courant, sous les prénoms de Marie Ange-Jeanne-d'Arc. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Fournier, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Amédée Masson font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 21 février sous les prénoms de Joseph-Auguste-Roger. Parrain et marraine: M. et Mme Auguste Blanchet, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Collin sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Dina Annette. Parrain et marraine : M. et Mme Emile Collin, cousins de l'enfant.

Notes locales

Le Dr Art. Rousseau, de Québec, était dimanche dernier en visite chez son fils M. Ph. Rousseau, avocat.

—Mme J. Laframboise de Montréal passe quelques temps chez Mme Philippe Rousseau.

—M. Henri Bergeron du Cap St-Ignace est en visite chez M. Raoul Boulanger et autres parents.

—Mlle Charlotte Gagnon de Québec a passé le dimanche chez son père, M. Ferdinand Gagnon.

— Etaient de passage en notre ville à la fin de la semaine dernière pour assister aux funérailles de M. Évariste Paquet : L'Hon. Sénateur D.-O. Lespérance, de Québec, M. Omer Bouchard, de Lévis, M. Jacques Hébert de Québec, MM. Georges Paquet et Eugène Côté de Québec.

Mlle Cécile Bilodeau, est de passage en notre ville rendant visite à sa soeur Mme Roma Picard.

—Mlle Ernestine Côté passe quelque temps en promenade à Québec chez des parents et amis.

—M. Philippe Létourneau, de St-Paul était de passage en notre ville par affaires au commencement de la semaine.

—M. Georges Roy, de Webster, U.S.A., était en visite chez son père M. J.-O. Roy, au commencement de la semaine.

—M. Paul Collin, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—Mlle Yvette Roy, est retournée à St-François après une semaine passée chez ses amies, Mlles Ernestine et Elizabeth Côté.

—Mme Germaine Dubeau, de Québec, était en visite avec sa fillette Lucille chez son oncle M. D. Pellerin, père.

—M. Théodule Blais, de St-Paul, était de passage dans notre ville au commencement de la semaine.

—Mlle Marguerite Gaumond était en promenade à Québec chez des parents dimanche.

—M. et Mme Albert Gagné étaient en visite à Québec chez des parents dimanche dernier.

—M. Jules Normand, était de passage à Québec au commencement de la semaine.

M. Laurent Côté est actuellement en promenade pour quelques semaines à Montréal et Longueil, chez sa soeur, Mme Paul Drapeau.

—M. l'abbé Hercule Nicole, curé de St-Paul était en notre ville au commencement de la semaine.

—Mlle Georgette Garant, était en visite chez des paents à Québec, dimanche.

DEMAIN **Grande Ouverture des Modes de CHAPEAUX** Chez POLLACK

PARIS

Tout Ce Qu'il y a de Chic en Fait De CHAPEAUX Pour DAMES » » » » » » » » EST ICI !

Jamais, durant notre longue expérience dans le commerce de chapeaux, avons-nous eu l'occasion de pouvoir contempler un aussi charmant assemblage de styles, matériels, couleurs et garnitures.

Les lignes simples des années passées sont releguées dans l'ombre, les nouveaux chapeaux prennent des formes plus hardies, d'innombrables sujets de garnitures, tels que les fleurs et autres décorations que l'on avait à peu près oubliées.

$2.95

Styles des plus attrayants

Chics styles à un prix modéré dans ce groupe. Nouveaux matériels — "Cellomat" — brillant ou mat, Cellophane Milan, dans plusieurs nouvelles textures. Des douzaines de modèles représentant la vogue Parisienne que l'on trouve ordinairement dans les groupes à prix élevés, ainsi que plusieurs jolis Bérêts, charmantes garnitures de fleurs, fruits, etc. En ruban, velours et kid. Grandes et petites entrées de tête. Couleurs : Noir, Marine, Rouge, Brun, Rouille et Combinaisons. Les vignettes ci-contre sont une illustration exacte des chapeaux annoncés.

Prix de Vente d'Ouverture **$2.95**

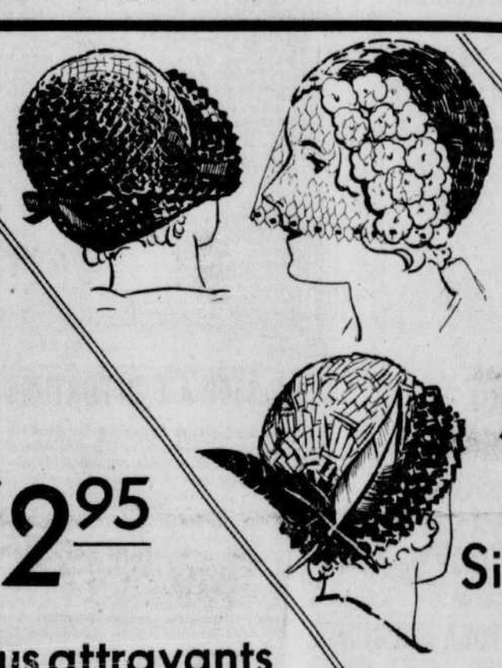

$5.00

Si Vous Voulez Etre Exclusive !

Vous trouverez facilement le chapeau que vous désirez dans ce groupe de copies de chapeaux plus dispendieux. Matériels comprenant le nouveau Monte Lupo, Licre Milan, Sharkskin, "Cello-mat" brillant ou mat, etc. Chacun de ces chapeaux porte l'empreinte des nouvelles créations. Garnitures de plumes ! Bords nouveau genre ! Garnitures de fleurs ! Chapeaux coiffant aux angles les plus audacieux de manière très seyante. Grandes et petites entrées de tête. En Noir, Vert, Brun et Marine. Quelques modèles de notre assortiment sont illustrés ci-contre. Prix de vente d'ouverture . . . . . .

Prix de Vente d'Ouverture **$5.00**

Chapeaux Modèles FRANCAIS » » » » »

Modèles exclusifs, montrant tout le chic et l'inspiration du dessinateur Parisien. Chapeaux qui intéresseront toute femme désireuse de mettre la note personnelle dans sa coiffure. Modèles audacieux dans les nouvelles pailles, Cello-Milan, Sharkskin, Cello-Mat combiné de Racelle-Mat, Pailles Tweed, Balibuntl, etc, Modèles à bords baissés au relevés, modèles Sport avec écharpe en Crêpe appareillant, chics petites toques avec voiles et fleurs. Garnitures de ruban et velours. GGrandes et petites entrées de tête. Les plus nouvelles teintes pour le printemps. Quelques-uns de ces modèles sont illustrés ici. Prix de vente d'ouverture . . . . . .

$6.50

$1.95

Beauté Réelle a Bas Prix !

Il a fallu des mois de préparation pour pouvoir former ce groupe de jolis chapeaux à **$1.95.** Dans cette collection, vous trouverez beaucoup des plus nouvelles pailles. "Bakou", "Panamalac Peanut", tressés nouveaux, Pailles rugueuses ! Pailles brillantes ! Charmantes formes, repliques des modèles à prix plus élevés. Garnitures de fleurs, rubans et velours. Bords roulés ou complètement relevés, grandes et petites entrées de tête. Dans le groupe, vous trouverez des Noir, Brun, Marine, Vert, Rouge et Rouille. Nous illustrons ici quatre modèles de notre assortiment—mais il y en a quantités d'autres à choisir. Prix d'ouverture. . . . . .

$1.95

Venez chez POLLACK

Venez chez Pollack voir ces charmantes créations. Venez faire une visite d'inspection, vous êtes bienvenues.

Voyez notre suite de vitrines.

Salon des Chapeaux --3ième Plancher

Vente Spéciale de Pyjamas Pour Hommes et Garcons

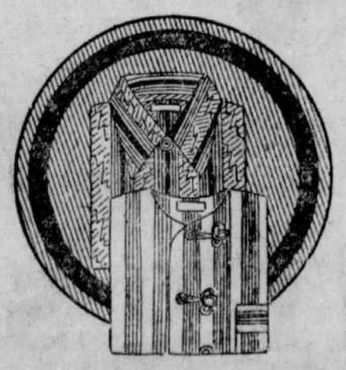

Pyjamas pour Hommes

Un beau lot de Pyjamas pour hommes. Confection soignée, très confortables, en Broadcloth de couleurs unies ou effets rayés très attrayonts, finis avec ou sans collet. Grandeurs : 36 à 44. En vente **$1.50**

Pyjamas Russes pour Garçons

Naturellement, le fils veut être sur le même pied que le père... et voici le Pyjama Russe pour le garçon. Confection de Broadcloth d'excellente qualité. Couleurs à effets contrastants et garnis d'appliqués en couleurs sur le devant. Quelque chose de nouveau. Grandeurs : 8 à 16 ans. Spécial **$1.39**

PYJAMAS (Style Russe)

Une offre spéciale de ces populaires Pyjamas de style Russe pour hommes. Ils sont en Broadcloth de très belle qualité en couleurs unies ou combinaisons deux tons. Un beau choix de couleurs. Coupe et fini parfait. Grandeurs, 36 à 44. Prix de vente **$1.95**

Rez-de-Chaussée

Commencant Demain!

Une Vente Formidable de SOULIERS Pour DAMES

Nos acheteurs ont eu l'avantage de pouvoir mettre la main sur un lot spécial de souliers de haute qualité pour dames à des conditions assez avantageuses pour que nous puissions les offrir à **$1.49.** Styles escarpins ou à lanière avec talons bas ou moyens. Cuirs vernis ou cuirs mats, doublés en cuir. Pointures : 2½ à 7. Valeurs extra spéciales **$1.49**

Voici la Saison des Claques

Maintenant que l'on commence à découvrir les trottoirs, vous aimerez à remplacer vos couvre-chaussures par une claque plus légère. Nous offrons un choix incomparable de claques de belle qualité, les meilleures marques, pour tous les membres de la famille et dans les formes s'ajustant à tous les genres de chaussures.

—Claques pour Enfants	3 à 10½—	33c
—Claques pour Fillettes	11 à 2 —	39c
—Claques pour Garçonnets	11 à 13 —	44c
—Claques pour Garçons	1 à 5 —	49c
—Claques pour Dames	2½ à 7—	49c
—Claques pour Hommes	5½ à 10—	59c
—Claques basses pour hommes s'ajustant à tous les genres de chaussures 5½ à 10		85c
Bottes en caoutchouc doublées en flanelle bleue pour enfants et fillettes. Pointures : 8 à 10½ et 11 à 2. Spécial		$1.00

Claques Nouveauté Pour Dames

Toutes les femmes voudront se procurer une paire de ces jolies nouvelles claques. Elles sont indispensables pour le printemps. Nous les avons en brun ou en noir, avec talons hauts ou bas. Pointures 2½ à 7. Voyez-les dans nos vitrines. Spécial **89c**

Rez-de-Chaussée

Chez » » » » » POLLACK

- - Où les Promesses se réalisent

Nous garantissons absolument que toutes les marchandises annoncées sont exactement décrites et que nous en avons un assortiment raisonnable en magasin pour répondre à la demande au temps indiqué. Vous achetez avec confiance lorsque vous achetez chez Pollack.

Le plus pour votre Argent-- ou votre Argent Remis

Le Nouveau et Plus Grand Magasin

M. POLLACK LTÉE.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués

LE CUIVRE DESCEND A DES BAS PRIX SANS PRECEDENT.--INACTIVITE DES VALEURS DE BOURSE PARTOUT

TOUTE LA SEANCE, LES TITRES N'ONT QUE PEU FLUCTUE

Montréal, 1er. (P.C.)—Fermeture.—En fermeture, les prix n'accusaient guère de changements avec ceux de ce midi, à la Bourse de Montréal aujourd'hui et, bien que certains titres eussent perdu un peu de terrain, l'allure du marché était généralement ferme en sourdine.

L'intérêt est resté attaché aux actions du C. P. R. qui réagirent un peu vers la fermeture pour tomebr à 19 5-8 avec une perte nette de 1-8 de point mais elles ont réussi à remonter ensuite à 19 3-4 (ex-dividende de 31 1-4 cts).

Nickel a fermé avec une hausse de 1-4 de point à 9. National Steel Car descendit un peu en bas de son plus haut prix de la journée et cete valeur finit avec une avance de 3-8 à 9 7-8 comparativement à 10 ce midi. Brazilian fluctua étroitement mais ferma sans changement à 13 7-8. B. C. Power changea de mains à 21 avant la fin de séance, soit 1-4 de point plus bas que la dernière fois. Fraser a fermé avec une hausse de 1-4 à 11-4.

Smelters était en mieux de 1 à 70 ; Agnew-Surpass avait perdu 1-2 à 4 1-2 et Montreal Power n'accusait aucun changement non plus que McColl-Frontenac, lorsque la séance prit fin.

FERMETURE – MONTREAL

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

LE 1er MARS

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Fer.
Alberta Grain	4½	4½	4½	4½
Asbestos Corp.	.20	.20	.20	.20
Bell Telephone	109½	110	109½	110
Brazilian Traction	14	14	13¾	13¾
B. C. Power "A"	21	21½	21	21¼
Canada Cement	6¾	6¾	6½	6½
Do priv.	62½	62¾	62½	62¾
Canadian Car	6½	6½	6½	6½
Do. priv.	15	15	14⅞	14⅞
Can. Pacific	19¾	20	19½	19⅝
Cockshutt Plow	5	5¼	5	5
Cons. Smelting	70	70	69⅝	69⅝
D. Steel & Coal "B"	2	2	2	2
Fraser	1¼	1¼	1¼	1¼
Gen. Steel Wares	2	2	2	2
Hamilton Bridge	5	5	5	5
Hollinger	5.10	5.10	5.10	5.10
Howard Smith pfd	23	23	23	23
Int. Nickel	9	9⅛	8⅞	9⅛
McColl-Frontenac	9½	9½	9½	9½
Montreal Power	36	36	36	36
Nat. Steel Car	10	10	9⅞	9⅞
South. Can. Power	16	16	16	16
Steel of Can. Priv.	25	25	25	25
Winnipeg Electric	5¼	5¼	5¼	5¼

LE CUIVRE TOMBE A 5⅛ ET 5¾ CTS LA LIVRE A N.-Y.

New-York, 1er. (P. C.) — Le cuivre destiné à l'exportation a été réduit à 5 7-8 cents la livre aujourd'hui après que le cuivre destiné à être utilisé au pays eut été réduit à 5 3-4 cents la livre hier. Ce sont là les plus bas prix jamais atteints par ce produit de premières mains.

Les principaux producteurs de cuivre ont repris leurs négociations avec les représentants belges : MM. F. Pisard et Camille Gutt, aujourd'hui, dans l'espoir d'en venir à une entente concernant l'organisation qui s'occupe d'exporter et aussi en vue d'en arriver à réduire radicalement la production. Le sort de Copper Exporters Inc. sera connu sous peu.

Un prix de 5 cents la livre avait été annoncé de Londres par des commerçants de l'endroit. Même au prix actuel, on prétend que plusieurs mines de l'Amérique du Nord devront fermer.

LE BLE A SUBI DE LEGERES BAISSES SUR LES MARCHES

Winnipeg, 1er.—(P. C.)—Fermeture.—L'absence générale de support ajoutée aux ventes nombreuses venant des commerçant étrangers, ont de nouveau fait baisse les prix du blé sur le marché local pendant la séance. En fermeture, les prix se trouvaient de 5-8 à 3-4c plus bas qu'hier soir.

La livraison de blé sur mai a fini à 66 4-8c avec 5-8c de perte ; celle sur juillet était 5-8c plus bas à 68 1-8 et celle sur octobre aussi 5-8c plus bas à 69 1-4c le boisseau.

Chicago, 1er.—(P.C.)— Fermeture. —Les indices à l'effet que les dégâtas causés à la récolte cet hiver avaient été moindres qu'à l'ordinaire, ont contribué beaucoup à faire baisser le blé ici aujourd'hui.

Les estimations privées sur la récolte publiées aujourd'hui ont permis de constater ce que nous venons de dire .La livraison de 1,775,000 boisseaux de blé sur des contrats livrables en mars à Chicago, a également contribué à alourdir le marché, mais les achats effectués par les maisons ayant des relations à l'étranger ont quelque peu amorti l'effet de ceci.

Le blé a fermé instable avec des pertes de 1-4 à 3-4c par rapport à hier ; le maïs était à des prix oscillant entre 1-8c de perte et 1-4c de hausse ; l'avoine avait subi des reculs de 0 à 1-8c et les provisions accusaient des pertes de 0 à 10c.

SYNDIC NOMME POUR LA GEN. THEATRES EQUIP.

Wilmington, Del. 1er — (P.C.) — Le sénateur Daniel-O. Hastings, du Delawace, a été nommé hier syndic de General Theatres Equipment Inc., de New-York, une firme qui contrôle les actions de Fox Film Corporation, Fox Theatres Corporation et quelques autres organisations.

M. le Sénateur Hastings a été nommé syndic par la Cour de Chancellerie à la demande de Gordon-B. Affleck, de New-York, à qui la corporation doit la somme de $11,124.

La Corporation a répondu en admettant son insolvabilité et elle a consenti à la nomintation du syndic.

Sur le Curb de Montréal, c'est Siscoe qui a été la valeur la plus active en février avec un virement total de 106,305 actions, tandis que sur la Grande Bourse, Brazilian a été le stock le plus actif avec un virement de 41,824 actions.

POTINS de la Bourse

B. C. POWER

A son niveau actuel de 22, B. C. Power "A" rapporte un rendement de plus de 9 p.c. et c'est l'un des rendements les plus élevés donnés par les actions d'utilités publiques cotées à la Bourse de Montréal. Les recettes nettes de la compagnie, pendant les sept premier mois de son exercice financier courant, ont suffi à couvrir le montant de $1 payable en dividende sur les actions "A". Cette compagnie est la plus importante de toute les entreprises d'utilités publiques de la Colombie-Anglaise et elle desert un territoire qui n'a fait que s'accroître depuis quelques années. De nouvelles usine génératrices ont été mises en opération dans l'entrefaite, de sorte que sa capacité totale augmente graduellement après avoir débuté avec seulement 54,000 h. p. générés à Bridge River. Bien que B.C. Power Corp., comme toutes les autres compagnies du même genre d'ailleurs, ait souffert un peu du fait que l'industrie a eu moins besoin d'énergie électrique depuis quelques années, toute amélioration des affaires dans son territoire devrait exercer une répercussion sur le volume de ses recettes.

LE MARCHE DU BLE

L'état actuel du marché mondial du blé semble laisser prévoir des conditions meilleures pour les fermiers canadiens. En effet, on a annoncé la semaine dernière que la Russie pouvait à peine suffire à alimenter ses propres habitants en blé et qu'elle devrait cesser d'exporter cette céréale sur les marchés internationaux en concurrence avec notre pays. On rapporte en outre que l'Italie est à la veille d'augmenter le pourcentage des grains étrangers pouvant être admis en ce pays et que l'Allemagne se dispose à acheter du blé étranger. Au surplus, le Département d'Agriculture des Etats-Unis annonce que les très bas prix actuels ont amené les fermiers à réduire de beaucoup les superficies qu'ils destinaient à la culture du blé en 1932 et que ce pays pourrait bien ne produire cette année que tout juste pour satisfaire aux besoins de la nation. La disparition des Etats-Unis des marchés internationaux du blé aurait pour effet immédiat de faire remonter les prix et ceci serait tout à l'avantage des fermiers canadiens.

RELIANCE GRAIN

Reliance Grain Co. est l'unique organisation s'occupant de manutentionner les céréales qui ait maintenu son dividende privilégié à venir jusqu'ici. Au cours de l'exercice financier qui finissait le 31 juillet 1931, cette firme a réalisé des revenus équivalant à $8.25 par action privilégié, mais les perspectives pour l'année courante ne semblent pas aussi encourageantes. Il semble bien que la récolte peu considérable de 1931-32 et les bas prix du blé eussent eu pour effet d'amener une réduction dans le chiffre d'affaires de Reliance Grain, mais, à venir jusqu'à date, aucun rapport officiel n'a pu être obtenu.

OPINION DE BROOKMIRE

Dans ses recommandations de cette semaine, voici ce que dit le "Brookmire Analyst": "Le relèvement brusque des actions ordinaires, une fois qu'on eut annoncé l'introduction du bill Glass-Steagall devant la Chambre, n'a duré que deux jours. Les gains enregistrés alors ont été bien maintenus depuis deux semaines, mais, en l'absence de tout indice dénotant une amélioration des affaires, nous nous attendons à ce que les prix baissent avant qu'une reprise soutenue ait lieu. En conséquence, nous continuons à suggérer à nos clients de ne pas acheter d'actions ordinaires pour le moment".

CANADIAN PACIFIC

Une note tout à fait optimiste est sonnée dans un bulletin que vient de publier le C. P. R. sur la perspective des affaires. Ce bulletin fait ressortir, entre autres choses, qu'aucune des banques canadiennes n'a été l'objet de "courses" comme aux Etats-Unis et que le blé, les bestiaux et les produits laitiers ont tous donné des signes de relèvement depuis quelque temps.

DOMINION TEXTILE

On croit que la chute des actions de Dominion Textile à 50, où elles rapportent exactement $10%, est imputable aux conditions du marché bien plus qu'à l'état des affaires de cette organisation.

NOTRE DOLLAR A 88c

New-York, 1er, (P.C.)—Le dollar canadien a ouvert à 88 3-8c en fonds américains sur le marché local des changes étrangers ce matin, soit à son même niveau qu'hier soir.

La livre sterling accusait un recul de 1-8c à $3.48 1-4, en ouvrant.

NEW-YORK CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

— LE 1er MARS —

	Ouv.	Ferm.
Am. Superpower		3⅛
Cities Service		6
Elec. Bonds and C.		9⅝
Ford of Can. 'A'		14⅛
Niagara and Hudson		6⅛
St. Regis Paper		4⅛

DES CHANGEMENTS TRES PEU AMPLES POUR LA JOURNEE

New-York, 1er (Par Claude-A. Jaggar, rédacteur financier de la Presse Associée)— Fermeture. —Les stocks les plus en vedette n'ont subi que des changements fractionnaires au cours de la séance terne d'aujourd'hui sur le marché local. Les quelques titres qui ont enregistré des mouvements plus amples comprenaient: Johns-Manville, perte de 3 points et Bendix Aviation, baisse de presque 2 points. Ces deux titres sont descendus à de nouveaux minima.

Auburn a remonté de 3 points et American Ice, au milieu d'une forte activité, s'est amélioré d'environ 2 points. Il y a eu des gains de moins d'un point dans North Américain, Allied Chemical et Union Carbide, mais U. S. Steel, American Can et American Telephone ont fermé pour ainsi dire sans changement.

Le total des virements a été d'environ 800,000 actions.

Bien qu'on ait considéré comme "constructive" la perspective d'un retour à la paix en Extrême-Orient, cette nouvelle n'a guère eu d'effet sur le marché en général.

La nouvelle réduction de 1-8 de 1% annoncée dans le taux des acceptations bancaires a indiqué que la situation continuait de s'améliorer sur les marchés monétaires, mais les taux sont généralement demeurés stationnaires.

Les nouvelles exigences de la Bourse, qui demande à ses membres de donner une liste de tous les comptes à découvert, avec les noms et la distribution géographique de ces comptes, a indiqué que les officiels cherchaient à s'armer avec de nouvelles informations.

Bien que l'on ne s'attende pas à ce que les avantages fournis par le bill Glass-Seagall et les autres législations se rapportant aux banques ne puissent être ressentis avant la fin du présent mois, les nouvelles reçues jusqu'ici ont modérément encouragé les banquiers. On constate, par leurs rapports, que des efforts considérables sont tentés pour ramener l'argent aux banques. En outre, l'état d'esprit des gens d'affaires a été passablement amélioré par la réduction sensible notée dans le nombre des faillites de banques récemment.

On croit que l'activité du marché va diminuer d'ici à ce qu'on connaisse l'issue de l'investigation entreprise par le Sénat sur les ventes à découvert.

Le rapport hebdomadaire du bureau de direction de la Federal Reserve n'indique que peu de changements. Les prêts aux banques affiliées au système ont baissé de $125,000,000 de même que les placements et les emprunts contractés aux "Federal Reserve Banks" ont diminué de $15,000,000.

FERMETURE – NEW-YORK

L.-G. BEAUBIEN & CIE
70 rue St-Pierre

Le 1er mars	Ouv.	Max.	Min.	2.45
Adams Exp.	4⅛	5	4⅞	4⅞
Alleghany Crp.	2¼	2¼	2¼	2¼
Allied Chem.	76	77	75½	76¾
Allis Chalmers	11	11	11	11
A.M. Byers	16⅝	16⅝	16⅛	16½
Am. Can	66⅝	67⅝	66	66⅞
Am. Car & F.	7½	7¼	7¼	7¼
Am. & F Pw	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Am. Loco	7¼	7¼	7¼	7¼
Am. Smelting	14¾	15	14¾	15
Am. Tel. & T.	125¾	126⅝	125¾	126⅛
Am. Tob "B"	81	81	81	81½
Anaconda Cop.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
Atchison R'y	78½	80	78½	79¾
Atl. Refining	10⅞	10⅞	10¾	10¾
Auburn Auto	86	91	85⅛	88
Baldwin Loco	6¼	6¼	6¼	6¼
Balt & Ohio	17	17	17	17
Barnsdall Corp.	4¾	4¾	4¾	4¾
Bethlehem Steel	21	21	20¾	21
Bore Warner	10¼	11	10¼	10⅞
Brigg Mfg	10⅝	10⅞	10½	10⅞
Brooklyn M.T.	45	45	44¾	45
Can. Pacific	17⅞	17⅞	17¼	17¼
Case Treshing	34⅞	35½	34¾	35
Cerro de Pasco	11½	11¾	11⅝	11⅝
Chesap & Ohio	23⅛	23¼	22⅝	22⅝
Chic Rock Is	10½	10¼	10⅛	10⅞
Chrysler	12	12⅛	12	12¼
Columbia	33½	34½	33½	34½
Columbia Gas	13⅝	13¾	13¼	13½
Com. Solvents	8⅞	8⅞	8½	8⅝
Comm. Power	4	4	3⅞	3⅞
Congoleum	10½	10½	10½	10½
Cons. Gas	62½	62½	62	62½
Cont. Can	37⅞	38¼	37⅞	38¼
Corn Products	44½	44½	44	44⅝
Curtiss Wright	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Dup. de Nem.	54½	54⅝	53⅞	54⅞
Eastm. Kodak	78½	78½	78	78
Elec. Auto-Lite	29½	29¾	29	29⅝
Elec. P & L	12½	12¾	12⅛	12⅜
Fox Film	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Freep. Texas	18⅝	18⅝	18¼	18¼
Gen. Electric	20	20¼	19⅞	19⅞
Gen. G & El. A.	2	2	2	2
Gen. Motors	20⅜	20⅞	20⅝	20¾
Gil. Saf. XD	20⅝	20⅝	19¾	20¼
Goodyear	15⅝	15½	15⅜	15½
Houston Oil	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Hudson Motors	7	7⅛	7	7⅛
Hupp Motors	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Int. Combustion	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Int. Harvester	23⅝	23⅝	23	23⅛
Int. Hydro	9½	10⅛	9⅛	10⅛
Int. Nickel	8	8⅛	8	8
Int. Tel. & Tel.	10⅜	10¾	10½	10⅝
Johns-Manville	20	20	18¾	19
Kennecott Cop.	9⅛	9⅜	9⅛	9⅛
Kreuger & Toll	7¼	7¼	7¼	7¼
Loews Theatre	31⅛	31½	31⅛	31⅛
Lorillard	14⅝	14½	14⅝	14⅝
Montg Ward	9⅛	9¼	9⅛	9⅛
Nash Motors	17¾	17¾	17¼	17¼
Nat. Bellas H.	⅝	⅝	½	½
Nat. Biscuit	44	44	43	43⅛
Nat. Cash Reg.	9½	9½	9½	9½
Nat.Dairy Prod.	28	28⅛	28	28
Nevada	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
New-Haven	73¼	24¼	23¾	24
N.-Y. Central	29¼	29¾	29	29
North Am. Co.	38⅛	36⅝	36	36
Noranda Mines	14	14⅝	14	14⅝
Pac. Gas. & El.	34⅞	35¼	34⅞	35
Packard Motor	3⅞	3⅞	3¾	3¾
Paramount	10	10	9¾	9¾
Penick & Ford	28⅝	28⅝	28	28⅝
Pennsylvania Ry	18⅝	19	18⅝	19
Phillips Pete	5	5	5	5
Pub. S. of N.J.	55⅝	55⅝	54⅞	55¼
Pullman	21⅝	22⅛	21⅝	22⅛
Pure Oil	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Radio Corp'n	9⅛	9⅛	8⅞	9
Reo Motor	2⅝	2½	2⅜	2½
Rep. I. & Steel	5½	5½	5⅜	5⅜
Royal Dutch	21⅛	21⅛	21	21
Sears Roebuck	33	33	32	32⅞
Shell Union	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Simmons Bed	8	8	8	8
Sinclair Oil	5⅝	6⅛	5⅝	6
South. Pacific	26⅝	26⅝	25½	26⅛
South P. Rico	7	7½	7	7½
Stand. Brnds	12⅛	13	12⅜	12⅞
Stnd Oil N.J.	28½	28½	28⅛	28½
Stnd. Oil N.Y.	9⅞	10	9⅞	9⅞
Stewart Warner	5	5	5	5
Studebaker	10⅜	10⅝	10⅜	10⅝
Stone & Webst	11⅝	11⅝	11½	11⅝
Tex Gulf Sulph.	23⅝	24⅛	23⅝	24
Timken Ro. B.	20	20⅛	20	20
Union Carbide	32⅝	33	32⅛	32⅝
Union Pacific	79	80⅝	78⅝	80
United Aircraft	14⅞	15⅛	14⅞	15
United Cigar	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
United Corp	9	9⅛	8⅞	9
U. S. Ind. Alco.	27⅝	28½	27½	28
U. S. Rubber	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝
U. S. Steel	46¼	46⅝	45⅝	46
Vanadium	16½	16⅝	16½	16½
Warner Bros	3	3	3	3
Western Union	41	42⅛	41	42
Westing. Elec.	29⅝	29⅝	29⅛	29⅛
Willys Overland	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Woolworth	42	42¼	42	42⅛
Worthington P.	18	18	17⅞	17⅞

Ventes à 2.10 p.m. : 600,000 parts.

American Locomotive a déclaré son dividende privilégié.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

(Fourni par L.-G. Beaubien & Cie)

Le "Wall Street Mirror" dit : En se montrant extrêmement inactif et terne, en fluctuant entre d'étroites limites et sans but apparent, le marché continue à faire croire aux gens de Wall Street qu'il traverse une période d'accumulation. Les financiers commencent à vouloir dire que les affaires s'améliorent.

De plusieurs points du pays, on annonce que les hommes d'affaires changent d'opinion. Lundi, on a beaucoup parlé de la nouvelle annonçant qu'Henry Ford allait recommencer à produire sur une vaste échelle. En outre, on s'est empressé de rechercher qu'elles seraient les compagnies qui pourraient bénéficier de la rouverture des usines Ford. Les fabricants de carosseries et plusieurs aciéries vont récolter beaucoup de ce chef, de même que certains chemins de fer du district de Détroit.

Bien que le mois de février ait été très maigre pour l'industrie de l'acier, on s'attend à ce qu'une amélioration graduelle soit constatée à partir de maintenant. On entrevoit pour bientôt une hausse dans le pourcentage de la production.

(Copyright par Standard Statistics)

Moyennes:	50 Indus.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	63.4	34.5	102.9	65.9
Samedi	63.8	34.6	103.8	66.3
Sem. passée	65.5	35.5	104.1	67.7
Mois passé	60.7	35.6	95.1	63.1
1931	137.9	103.7	193.9	142.4
1929	216.6	136.2	215.8	203.2
1927	111.2	112.0	106.4	109.4
Max. 1932	68.8	39.8	107.3	70.8
Min. 1932	57.4	30.3	92.2	59.5
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3
Max. 1930	202.4	141.6	281.2	205.8
Min. 1930	112.9	86.4	146.5	114.7

Ventes totales hier: 879,930 actions.

Mouvements comparatifs'

	Lundi	Sam
Nombre de gains	189	129
Nombre de reculs	196	160
Stocks n'ayant pas bougé	164	135
Total des stocks négociés	549	424

OBLIGATIONS

(Fonds d'Etats étrangers à New-York)
Le 29 février

		Off.	Dem.
27,000	Argentine 6's 1961	57⅞	58⅝
59,000	Australie 5's 1955	54⅛	54½
33,000	Belgique 6½'s 1949	93¾	94½
5,500	Do 6's 1955	88½	89
2,000	Bolivie 7's 1958	5¾	6
49,000	Bordeaux 6's 1934	102¾	104
4,000	Brésil 6½'s 1957	19	19¼
	Do. 7's 1952	16½	17¼
18,000	Buenos Aires 6's 1961	31½	32⅜
19,000	Chili 6's 1961	11½	12½
5,000	Colombie 6's 1961	23¾	24
	Cund'ca 6½'s 1959	12⅞	13½
15,000	Canada 5's 1952	91⅞	91¾
19,000	France 7½'s 1941	116	116¾
21,000	Do. 7's 1949	116⅛	116⅝
199,000	Allemagne 5½'s 1965	38¼	38⅛
	Haïti 6's 1952	75	66¼
78,000	Italie 7's 1951	88	88¼
84,000	Lyon 6's 1934	103	104
50,000	Marseille 6's 1934	102⅝	103½
	Medellin 6½'s 1954	12	14
51,000	Milan 5½'s 1952	67⅝	68
3,000	P.L. & M. 7's 1958	101⅝	102¼
75,000	Do. 6's 1958	98½	99¼
5,000	Pérou 6's 1960	6¼	6½
1,000	Pologne 6's 1940	55	58½
24,000	Do. 7's 1947	55	55½
	Rio J. 6½'s 1959	13	15
	Do 6½'s 1953	11	11½
	Rio G. do S. 6's 1959	9¾	10
18,000	Rome 6½'s 1952	70	
11,000	Serbie 7's 1962	40	42
4,000	Soissons 6's 1936	102	102½
18,200	Roy-Uni 5's 1937	97½	97⅞

Obligations canadiennes à Montréal

$1,000	Mont. Tram.	91¼	...
300	Victoire '33	100.75	...
1,000	Renouvel. '32	100.40	...
500	Service '41	96.50	96.85

LE MANITOBA EMPRUNTE

Winnipeg, 1er.—(P. C.)—Le gouvernement provincial du Manitoba se dispose à lancer une émission d'obligations sur le marché du pays au total de $5,000,000. Le premier ministre John Bracken a déclaré, qu'il n'était pas prêt encore à faire connaître les détails de l'émission. On croit que le prochain emprunt du Manitoba sera bien accueilli. Le gouvernement de l'Alberta a lancé hier une émission de $5,000,000 d'obligations qui a été souscrite en quelques heures. Les gouvernements de la Colombie Britannique et de l'Ontario avaient auparavant lancé des emprunts qui avaient reçu un accueil aussi satisfaisant.

CHANGES A QUEBEC

— A midi, le 1er mars 1932 —
PAR E.-L. HARDY & CIE

Argentine, peseta	0.2936
Australie, livre	3.1422
Belgique, belga	0.1576
Brésil, milréis	0.0725
Tchéko-Slovaquie, couronne	0.0337
Danemark, couronne	0.2175
Finlande, finmark	0.0198
France, franc	0.0445
Allemagne, reischmark	0.2692
Grande-Bretagne, livre	3.9401
Grèce, drachme	0.0146
Hollande, florin	0.4554
Inde, roupie	0.2991
Italie, lire	0.0586
Japon, yen	0.3850
Yugo-Slavie, dinar	0.0205
Nouvelle-Zélande, livre	3.5614
Norvège, couronne	0.2139
Pologne, zloty	0.1279
Roumanie, lei	0.0070
Sud-Afrique, livre	3.4357
Espagne, peseta	0.0872
Suède, couronne	0.2182
Suisse, franc	0.2191
Etats-Unis, dollar	13⅛

CANADA WIRE & CABLE

Montréal, 1er — Le compte rendu du rapport annuel du Canada Wire and Cable qui vient d'être publié indique des profits de $334,148, soit $291,171 provenant des opérations et $42,977 de recenus divers. Le total des profits, l'année précédente, était de $738,003.

La balance du compte de surplus à la fin de 1931 était de $597,584 comparé à $919,637 à la fin de la période précédente.

Le capital net d'exploitation se chiffre à $2,158,969; les actifs courants s'élevant en effet à $3,439,572 et les passifs courants à $1,280,603.

New-York, 1er.—(P. C.)—L'American Smelting & Refining Company a r duit aujourd'hui le p i du plomb de 25 points à 3.25 centins la livre.

MONTREAL CURB

GEOFFRION & RAINVILLE
105, côte de la Montagne

Le 1er mars	Ouv.	Ferm.
B.-A. Oil		10
Beauharnois		1⅛
Hiram-Walker		3½
Imperial Oil		10
Imperial Tob		11
MINES		
Amulet		.16
Big Missouri		.06
Noranda		16.20
Siscoe		.60
Teck Hughes		4.21
Wright Hargraves		2.57

TENDANCE PLUTOT VAGUE DES MINES DANS LA MATINEE

Toronto, 1er.—(P. C.)—Midi.—Il n'y a que quelques titres qui ont subi des changements au cours de la séance terne de cet avant-midi sur le Standard Stock & Mining Exchange. Les mouvements ont été trop peuamples pour qu'on puisse déterminer de quel côté la tendance se dirigeait, mais il a semblé que les aurifères haut-cotées étaient portées à monter.

Dome a continué à faire des progrès en accusant un gain net de .10 à $10.90 ce midi. McIntyre a été négociée à $17 avec .25 de hausse et Hollinger s'est raffermie de .05 pour se rendre à $5. Tech Hughes est esté stable, mais Wright Hargreaves baissé de .0 pour retraiter à $2.55.

Eldorado est restée ferme à l'ouverture, mais cette valeur a ensuite retraité de .01 pour revenir à $1.4 ce midi. Des lots fragmentaires de Mining Corporation ont changé de mains à .95 avec .10 de perte, mais les quantités de 100 parts se sont toutes vendues à $1.05. Moffatt-Hall reprit une petite fraction en montant à .04. Les huiles et les métaux basiques ont été complètement stationnaires comme groupes.

FERMETURE – MINES

(LE 2 MARS 1932)

Abana	.05	.05
Acme Oil	.13	.15
Ajax Oil	1.04	1.03
Amulet	.16	.16
Arno	.02½	.02⅜
Bagomac Rouyn	.05½	.05¾
B. A. Oil	10.25	10.25
Barry Holl	.06	.06
Base Metals	.75	.75
Bidgood	.05	.05½
Bufalo Can Gold Mine	.32½	.32½
Cen. Manitoba	.07½ à	.08
Chemical Research	1.52	1.52
Chibougamau	.05 à	.08
Cons. Smelters	70.00	70.00
Dalhousie Oil	.16b	.16b
Dome Mines	10.95	10.95
Eldorado	1.45	1.45
Granada	1.00	1.00
Nollinger	4.95	4.99
Home Oil	.18	.18
Howey Gold	.31	.31½
Hudson Bay	2.20	2.20
Imperial Oil	10⅛	10.00
Int. Nickel	9.08	9.00
Int. Petroleum	11.00b	11.00b
Kirkland Lake	.40b	.40b
Kirkland Prem.	.02	.02⅞
Lake Shore	27.50	27.30
Macassa	.33	.33
Malartic	.3¾	.3¾
McLeod	.07	.06½
McIntyre	16.85	16.85
Mining Corp.	.95	.95
Moffatt Hall	.04	.03¾
Moss	.33	.35
Noranda	15.75	16.00
Pend Oreille	1.00	1.00
Premier	.58	.58
Sherritt Gordon	.51	.51
Siscoe	.60½	.60¼
Stadacona	.01¾	.01¾
Sudbury Basin	.30	.40
Sylvanite	.53	.57½
Teck Hughes	4.25	4.25
Towagmac	.25	.25
Ventures	.45	.43
Vipond	.35	.35
Wright Har.	2.60	2.50

DE $500 A UNE FORTUNE

Débuts d'une grande industrie dans un magasin—Le président d'une biscuiterie raconte l'histoire de son succès—Ce que peut faire la publicité persévérante

L'histoire romanesque d'une industrie moderne, récit qui devrait servir d'inspiration à tous les petits marchands, vient d'être racontée aux journaux par M. C.-E. Edmonds, le président de la Compagnie Christie-Brown (limitée), lequel termine sa cinquante-sixième année au service de cette compagnie.

M. Edmonds, qui se rappelle personnellement une bonne partie des progrès de l'organisation Christie-Brown, parle des débuts de cette biscuiterie géante dans un petit magasin de la rue Yonge, à Toronto, les deux fondateurs n'avaient à leur disposition guère plus de $500 de capital. Aujourd'hui l'industrie qu'ils ont fondée est capitalisée dans les millions de dollars et c'est la plus grande industrie de son genre au Canada. Cette compagnie a deux établissements manufacturiers dans l'est du pays, une autre — l'établissement d'un million de dollars ouvert à Winnipeg la semaine dernière—dans l'ouest et treize succursales de distribution de Halifax à Vancouver.

Voici la simple histoire de la Compagnie Christie-Brown, telle que racontée par l'actif président vétéran: Cette industrie a pris naissance en 1849, alors que deux jeunes gens, James Mathers et Alexander Brown formaient une association dans un petit magasin de Toronto pour la fabrication des biscuits. Ils avaient avec eux un assistant vendeur, William Christie, qui était destiné à devenir un de leurs associés et finir par jouer un rôle important dans l'industrie canadienne de la fabrication des biscuits.

Les biscuits vendus par cette petite boulangerie ne tardèrent pas à devenir populaires chez une clientèle plutôt restreinte, mais les affaires n'en commencèrent pas moins à prospérer. Quatre années plus tard, Brown et Mathers se retiraient des affaires et le jeune William Christie devenait le gérant de l'industrie. M. Brown, cependant, rentrait de nouveau dans la compagnie en 1861 et c'est alors qu'on adopta le nom de la Compagnie Christie-Brown (limité)—Christie, Brown and Company Limited.

La Confédération canadienne en 1867 trouvait la compagnie solidement établie comme l'une des organisations prospères du Canada. En 1871, et de nouveau en 1874, on dut trouver des locaux plus vastes et on a un exemple de l'énergie déployée par l'organisation pour faire des Ventes en voyant un représentant de Christie à bord du premier train transcanadien.

A partir de là les affaires de la compagnie n'ont jamais ralenti, et aujourd'hui les Biscuits Christie sont connus par l'univers tout entier. Le premier magasin de Toron

UNE DES 57

Ni bouillies ni cuites à la vapeur, mais
DELICIEUSEMENT
CUITES
dans les
FOURNEAUX HEINZ

SI VOUS demandez tout simplement à votre épicier une boite de fèves au lard, vous vous exposez à vous faire passer une variété qui a été bouillie ou cuite à la vapeur. De toutes les marques bien connues, seules les Fèves Heinz sont véritablement *cuites au four*.

Vous trouvez dans une boite de Heinz, des fèves charnues, d'une belle teinte brun doré et d'un goût exquis. Quand vous avez une fois essayé les fèves *cuites au four* de Heinz, vous ne voulez plus ensuite vous passer de cette saveur plus fine et de la valeur nutritive supplémentaire assurées par Heinz, à un coût aussi raisonnable.

QUATRE VARIETES
toutes cuites au four!

Avec sauce aux tomates et lard

Dans la sauce aux tomates, sans viande (style végétarien)

Genre Boston avec lard

Fèves rouges "kidney" avec lard

FEVES CUITES AU FOUR
HEINZ

PREPAREES A LEAMINGTON, ONTARIO, DEPUIS PRES D'UN QUART DE SIECLE

La Vie Sociale

L'honorable M. H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la Province, reçoit à déjeuner aujourd'hui à Spencer Wood, en l'honneur de Son Excellence, Monseigneur J.-M.-R. Villeneuve, le nouvel Archevêque de Québec.

— o —

L'honorable sénateur Jules Tessier est parti pour la capitale.

— o —

Madame Noulan Cauchon, d'Ottawa, est à Québec pour quelque temps, inscrite au Château Frontenac.

— o —

Mademoiselle Ida Donohue, est de retour d'un court séjour à Montréal.

— o —

Monsieur Gilbert Henderson est de retour de la métropole, où il a fait un bref séjour.

— o —

Mademoiselle Françoise Champoux est l'invitée de Mademoiselle Géraldine Morin, à la résidence de ses parents, à Saint-Joseph de Beauce.

— o —

Mademoiselle Thérèse Larochelle est de retour d'un voyage de quelques jours aux Trois-Rivières, chez sa soeur, Madame Léonard Bastien.

— o —

Madame Ludger Morency, de Saint-Tite des Caps, qui était depuis quelques semaines à l'hôpital, est actuellement chez sa soeur, Madame Wilfrid Lachance, à Limoilou, Madame Morency, retournera chez elle sous peu.

— o —

Monsieur Paul Boisvert, Ingénieur-Forestier, et Mme Boisvert (née Marthe Boucher), sont heureux d'annoncer la naissance d'un fils, né le 24 février et baptisé le 28 dans l'église de Thurso, Co. Papineau, sous les prénoms de Henri-Michel-Gilles-Joseph.

Marraine, Mme C. Boucher, de Ste-Croix, Lotb., parrain, le notaire Henri Boisvert, de Québec, grands-parents de l'enfant. Le notaire Boisvert était représenté par le Dr Maurice Poliquin, de Thurso. Mme Poliquin portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

— o —

Madame Arthur Bellemare et Mademoiselle Alice Bellemare ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières.

— o —

Mademoiselle Maureen Wilson, qui a été l'invitée pour quelques jours de Monsieur et Madame D.-B. de Pencier, au Château, est retournée à Toronto.

— o —

Madame Maurice Bélanger, d'Ottawa, est actuellement en ville pour quelques jours.

— o —

Mademoiselle Marie-Reine Bellisle qui a passé quelques semaines à Outremont, l'invitée de Monsieur et Madame L.-D. Germain, est rentrée en ville.

— o —

Monsieur Tancrède Paré, de la maison Télesphore Simard, de Lévis, a passé une huitaine de jours dans sa famille à Neuville, chez son père, Monsieur Pierre Paré.

Madame J.-A. DesRosiers, et sa jeune fille, Marguerite, de Lévis, sont de retour de Drummondville. L'Assomption et Montréal, où elles ont passé quelque temps.

— o —

Monsieur Paul Bertrand, qui était de passage à Québec, ces jours derniers, est reparti pour Trois-Rivières.

— o —

Madame Henri Auger, ainsi que ses deux enfants, Georges-Henri et Jeanne-d'Arc, sont en promenade à Neuville, les invitées de Monsieur et Madame Pierre Paré.

— o —

Mademoiselle Marie-Paule Matte est actuellement à Sainte-Anne de la Pocatière, chez Monsieur et Madame Jos.-E. Levesque.

— o —

Madame Philippe Noel, de Saint-Antoine de Tilly, a passé quelques jours chez son beau-fils, Monsieur Wilfrid LaRoche. Mesdemoiselles Laurentine et Jeanne-d'Arc Noel ont aussi passé quelques semaines chez Monsieur Wilfrid LaRoche.

TROIS-RIVIERES

M. Roger Bisson, avocat, a passé quelques jours à Montréal, par affaires.

— o —

M. Zéphirin Lambert, ingénieur de la Cité, est en voyage d'affaires à Montréal.

— o —

Mademoiselle Bernadette Bellemarre est de retour de Shawinigan Falls, où elle a passé quelques semaines.

— o —

Mademoiselle Bertha Brisson est revenue d'une promenade au Lac aux Sables.

— o —

Mesdemoiselle Rose-Hélène et Yvette Gélinas de St-Mathieu, ont passé la semaine dernière aux Trois-Rivières.

— o —

Mesdemoiselles Alice et Simonne Frigon, de Shawinigan Falls, ont fait un court séjour dans notre ville.

OTTAWA

Sir Robert et Lady Borden recevaient à diner, ces jours derniers, les invités suivants : l'honorable M. Tokugawa, ministre du Japon, l'honorable et madame A. Duranleau, l'honorable A.-D. McRea, madame George Black, M. et madame Gordon Edwards, l'honorable N.-A. Belcourt, mademoiselle Béatrice Belcourt, Sir John Child, madame H. Percy Borden, mademoiselle Marjorie Borden, M. Robert Reath, M. Charles Fellows.

— o —

Madame George Black, épouse du Président de la Chambre des Communes, recevait à déjeuner, vendredi.

— o —

Madame Robert Gemmel recevait à déjeuner au Country Club, en l'honneur de sa belle-soeur, mademoiselle Marion Gemmel, de Buffalo.

Fortierville, Co. Lotb.

Mariage Grimard-Dérochers

Mercredi le 3 février, M. l'abbé Emile Giroux, curé de notre paroisse, bénissait le mariage de M. Henri Grimard, de Ste-Sophie-de-Lévrard, à mademoiselle Lucie Dérochers. M. Ferdinand Derochers, accompagnait sa fille, M. Roger Grimard, servait de témoin à son fils.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient

M. l'abbé Emile Giroux, curé de notre paroisse, s'est absenté une quinzaine de jours, afin de se reposer.

—Rév. Père J. Duval, C.S.,S.N., de la Maison d'Youville de Montréal, a passé une semaine parmi nous.

—Mlle Irène Trempe, de Bergerville a passé quinze jours, chez son père M. Jos. Trempe.

—M. et Mme J. Labbé, de Québec, chez M. W. Roux, la semaine dernière.

—Mlle Germaine Delisle, est revenue d'une promenade d'une quinzaine de jours à Québec.

—Mlle Célina Giroux, est revenue d'un voyage, chez ses parents à Frampton.

—M. l'avocat Charles-Auguste Gamache, de Québec, chez son père, M. J.-A. Gamache, chef de gare, il y a quelque temps.

—Mlle Anne-Marie Charland, est actuellement à Québec, pour une semaine, chez sa sœur Mlle Marguerite Charland, G.-M. G.

—M. et Mme Anazias Beaudet M. J.-A. Threncrède, de Deschaillons, de passage, la semaine dernière, chez M. Anthime Baril.

—Docteur J. Grégoire, de Québec, de passage afin de faire une conférence, aux dames.

Baptêmes

Marie-Lucille-Julienne, enfant de M. Thomas Lemay et de Marie-Anne Chandonnet. Parrain et marraine, M. et Mme Ovide Couture, oncle et tante de l'enfant.

—Le 5 février, Marie-Colette-Léonie enfant de M Adrien Grimard, et de Hélène Tousignant. Parrain M. Rosaire Croteau, Marraine, Léonie Gagnon, cousine de l'enfant.

—Le 9 février, Joseph-Cyrille-Jean Roch, enfant de M. Anthime Baril et de Jeannnette Petit. Parrain et marraine, M. et Mme Azade Lemay.

Progrès

Nos élèves de l'école du village, aux concours de Noel, sont arrivés comme suit:

En 8ème année, sous la direction de Mlle Cécile Tousignant, inst. Mlles Lucienne Daigle, 99.3%; Jeannette Leblanc, 92.8%; M. L.-Henri Mailhot, 37.5%.

En 6ème année, Mlles Mariette Lemay, 97%; Laudia Leblanc, 77.2%; MM. Adrien Germain, 10%; Joseph Poisson, 70%.

En 5ème année, Mlles Thérèse Badeau, 98.9%; Georgette Leblanc, 96.9%; Gemma Laquerre, 95.3%; M. Gérard-C. Laquerre, 81.5%; Mlle Bernadette Nicol, 77.9%; MM. Alfred Auger, 76.7%; Rosario Lemay, 74.1%; Mlles Mariette Demers, 25.5%; Maria Lacroix, 23.7%; Gracia Desrochers, 21.9%; M. Fernand Brisson, 11.9%.

—Elèves de 4e année, sous la direction de Mlle Françoise Gamache: Mlle Irène Lamay, 94%; M. Charles-C. Lefebvre, 89%; Mlles Rita Picher, 78%; Marie-Reine Delisle, 73%; MM. Roland Daigle, 60%; Gilbert Mailhot, 58%; Mlles Marie-Thérèse Goudrault, 60%; Françoise Beaudet, 37%; M. Eugène Grimard, 32%.

En 3e année: Mlles Lucille Lemay, (Eugène), 89%; Gabrielle Habel, 85%; Cécile Badeau, 84%; Lucille Lemay, (Jos)., 82%; Gertrude Laliberté, 81%; Lucinda Gagnon, 72%; MM. Laurent Habel, 72%; Clément Leblanc, 67%; Mlle Jeannette Forgues, 62.1%; M. Charles-Eugène Lemay, 57.1%; Mlles Héléna Grimard, 57%; Laurence Beaudet, 52.1 %; M. Jean Lebœuf, 52%; Mlle Cécile Demers, 49%; MM. Jean-Paul Brissu, 40%; Henri-Paul Lacroix, 27%; Mlle Antoinette Gagnon, 23%.

Elèves de 2e année, sous la direction de Mlle Simone Lebœuf, inst.

Arithmétique: 1er, Mlle réjeanne Grimard, 2e, Charles-Emile Lemay; 1ère année: Arithmétique, Mlle Clémence Lemay, 2e, Mlle Françoise Leblanc; 2e année de français: 1ère, Mlle Jeannette Auger; 2e, Mlle Jeanne-d'Arc Lefebvre; 1ère année français: 1ère, Mlle Thérèse Daigle; 2e, M. Henri Poisson.

Cours préparatoire, sous la direction de Mlle Eliane Paris, inst.: 1ère, Mlles Gemma Demers et Angèle Barils; En catéchisme: MM. Paul-Emile Daigle et Pierre-Paul Leblanc; En français: Mlle Gemma Demers et M. André Dérochers; En histoire et géographie: M. J.-B. Habel et Mlle Elisabeth Lemay; En arithmétique: Mlle Colombe Beaudet, M. Gernand Lacroix.

Nous souhaitons aux élèves de continuer dans leurs succès.

Port-Alfred

Séance régulière du Conseil

A une séance régulière du Conseil de la ville de Port-Alfred tenue dans la salle de l'hôtel de Ville, le huitième jour se février 1932 à sept heures p.m. à laquelle sont présents MM. les échevins Napoléon Bouchard, Egide Tremblay, Féréol Thibeault, Ulysse Dufour, J.-C. Boily sous la présidence de Son Honneur le maire Georges Martin formant quorum.

Lu les minutes suivants qui sont unanimement approuvées : séance régulière du 4 janvier 1932 séance spéciale du 18 janvier 1932. Lu avis de convocations de la présente séance et rapport de signification d'icelui. Lu procédures d'élections pour 1932. Lu assermentation de Son Honneur le maire et de MM. les échevins. Lu rapports de l'Unité Sanitaire Re : propreté du lait.

Résolutions

Il est proposé par Egide Tremblay secondé par Ulysse Dufour et résolu unanimement. Que S. H. le maire soit et est autorisé à signer les cartes d'assistance publique.

Il est proposé par Egide Tremblay secondé far M. Féréol Thibeault, et résolu unanimement que MM. Napoléon Bouchard et Ulysse Dufour soient et sont nommés pour faire partie du comité de finance.

Il est proposé par M. Napoléon Bouchard secondé par M. Ulysse Dufour et résolu unanimement. Que MM. Egide Tremblay et J.-Ernest Boily soient et sont nommés pour faire partie du comité de voirie, aqueduc et égouts.

Il est proposé par M. Egide Tremblay secondé par M. J.-E. Boily et résolu unanimement. Que MM. Albert Lalancette et Féréol Thibeault soient et sont nommés pour faire partie du comité de police et feu.

Il est proposé par M. Egide Tremblay secondé par M. Ulysse Dufour et résolu unanimement. Que S. H. le maire Georges Martin soit et est autorisé à signer les chèques et autres effets commerciaux pour et au nom de la ville de Port-Alfred avec le secrétaire-trésorier M. J.-Philibert Menier.

Il est proposé par M. Egide Tremblay secondé par : M. Ulysse Dufour et résolu unanimement : Que l'échevin Napoléon Bouchard soit et est nommé maire suppléant de la ville de Port-Alfred. Lu lettre de Wilfrid Gauthier du 8 février 1932. Lu lettre de MM. Desjardins du ministère des travaux publics du Canada Lu lettre de M. Gustave Delisle M.P.P. du 12 janvier 1932.

Lu confirmation télégramme M. L. Guimont du 23 janvier 1932. Lu lettre du ministère des travaux publics de Québec du 26 janvier 1932 Re : secours Ouest.

Il est proposé par M. Edige Tremblay secondé par M. Ulysse Dufour et résolu unanimement.

Que la ville de Port-Alfred demande au Comité du chômage de lui octroyer une somme de secours direct de $10,104.00 pour payer le loyer de 48 familles 5 mois à $20.00 par mois soit $4,800.00; vêtements pour 884 personnes à $6.00 par personne soit $5,304.00 Ces 48 familles ont été nourries et chauffées par le secours direct depuis le mois d'octobre 1931 à date. Ces 884 personnes à vêtir ont été nourries et chauffées par le secours direct depuis novembre 1931, et par le secours de "Canada Power depuis janvier 1931 ; c'est dire que depuis 14 mois, elles n'ont eu aucun moyen de se procurer des vêtements. Que Son honneur le maire Georges Martin est délégué auprès des autorités provinciales faire toutes les instances possibles pour obtenir le dit montant de secours directs demandé.

Il est proposé par MM. Bouchard, secondé par M. J.-E. Boily et résolu unanimement.: Que la ville de Port Alfred, accepte le montant additionnel de $12,000.00 gur aider le chômage octroyé par les gouvernements en vertu de la loi du chômage 1931.

Il est proposé par M. Féréol Thi-Thibault secondé par M. Napoléon Bouchard et résolu unanimement Que la ville de Port-Alfred, demande au comité de chômage de la Province, un montant additionnel de $28,000.00 aux mêmes conditions que les montants respectifs de $56,000.00 et de $12,000.00 déjà octroyés, pour venir en aide aux chômeurs de la ville et pourvoir au parachèvement de l'hôtel de ville commencé et dont le projet de construction a été approuvé par les autorités provinciales et fédérales pâr les ententes 78 Nos et 665.

Il est proposé par M. Féréol Thibeault secondé par M. Napoléon Bouchard et résolu unanimement :

1o Que son honneur le maire Georges Martin so't et est autorisé à aller en délégation à Québec pour et au nom de la ville de Port Alfred pour s'occuper de faire payer les gouvernements leur quote-part des argents du chômage dépensés dans cette ville.

2o Pour faire les instances nécessaires pour obtenir $10,104.00 de secours direct.

3o Pour faire des instances pour obtenir un montant additionel de $28.000.00 de chômage.

4o Pour s'occuper de savoir et de se convaincre que les 4 courtiers qui ont acheté l'émission de débentures de $45,000.00 vont bien rencontrer le paiement de ces obligations le ou avant le 21 février 1932.

Les comptes ont été approuvés sur proposition de M. Ulysse Dufour secondé par M. Féréol Thibault et résolu unanimement.

DEUX ANIMAUX A TROUVER

COMMENT est votre vue aujourd'hui ? On peut voir dans l'image ci-dessus les contours très nets d'un lapin et d'un écureuil. Etes-vous capable de les apercevoir tous les deux ?

Grande Innovation !
TRANSFORMATION COMPLETE DD NOTRE MAGASIN
à cette occasion nous inaugurons
LA VENTE DES VENTES
en HABITS et Pardessus
du PRINTEMPS

LA QUEBEC MODERN CLOTHING conseille à tous ceux qui ont à acheter quelque vêtement pour le printemps d'attendre sa GRANDE VENTE RECORD qui doit éclipser tout ce qui s'est fait jusqu'ici . . . Attendez ! Nous avons des centaines et des centaines de Pardessus et Habits du Printemps qui se donneront chez nous à des prix RIDICULES. Nous vous promettons que vous y gagnerez à attendre jusqu'à VENDREDI !

Surveillez notre annonce dans le "Soleil" de JEUDI

QUEBEC MODERN CLOTHING
MANUFACTURING COMPANY
580 RUE ST-VALLIER QUEBEC

APOSTOLAT DE LA PRIERE ET LIGUE DU SACRE-COEUR

Intention générale bénie par le Saint-Père pour le mois de mars

La dévotion à saint Joseph, patron de L'église universelle

La petite maison de Nazareth a vu les commencements de l'Eglise universelle. Elle en a vu grandir le fondateur Jésus; elle a vu Marie former la chair et le sang qui devaient racheter le monde ; elle a vu Joseph gouverner cette Eglise encore cachée, qui resplendissait déjà devant Dieu de toutes les gloires de l'avenir ; gloires de baptême et de conquête, gloires du martyre, gloires de sainteté. Toutes les grâces qui devaient sanctifier l'Eglise bouillonnaient déjà dans les Coeurs de Jésus et de Marie. Joseph vivait dans ce double rayon ement de grâces, enveloppé de gloire invisible, abîmé dans un profond resp et pour Marie, abîmé dans l'adoration devant Jésus ; il se sentait en plein mystère, lui, humble charpentier. Pourtan t l'humble charpentier commandait dans Nazareth ; Jésus et Marie lui obéissaient... L'Eglise maintenant triomphe à Rome; elle triomphe au ciel. Jésus et Marie se souviennent que Joseph en a gouverné les humbles commencements. L'Eglise universelle se souvient aussi, elle invoque son saint Patron; elle sait qu'il est toujours puissant.

Intention missionnaire
L'Asie septentrionale

1-2-3

LE PROCHAIN CONCERT

QUEBEC LADIES' MUSICAL CLUB

Aura lieu au Château Frontenac ce soir, 1er mars, à 8 h. 30 p. m. Récital d'élèves de différents rofesseurs de la ville.

Entrée $1.50 ; Balcon $1.00.

Pour vos articles de Pharmacie
Allez ou téléphonez aux
Pharmacies COUTURE
51 rue St-Joseph Tél.: 4-4031
et 29½ Chemin Ste-Foy Tél.: 7960

Nous avons un assortiment complet de remèdes, articles de toilette, parfumerie, savons, etc., etc.

Toujours
Partout !

Depuis des siècles la femme demande à grands cris quelque chose pour la soulager de ses misères.

La femme canadienne a l'avantage de posséder les Pilules ROUGES, pour les Femmes Pâles et Faibles, spécialement adaptées à sa constitution et à son genre de vie. Quelle est la grand'mère qui ne connait pas l'efficacité des bonnes Pilules ROUGES ?

Fait remarquable, elles n'ont jamais été surpassées dans leur sphère, c'est-à-dire quand il s'agit de soulager la femme des maladies particulières à son sexe.

Pilules ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles.
Cie Chimique Franco-Américaine Liée. — 1566, rue St-Denis, Montréal

OCCASIONS CHEZ LINDSAY

Radio $45.00 "Kolster" 7 lampes, complètement électrique, $5.00 comptant $4.00 par mois.

DeForest Crosley $89.50 lampes grille-écran, haut-parleur dynamique, cabinet noyer $6.00 comptant $5.00 par mois.

Westinghouse, $89.50 7 lampes dont 4 grille-écran, véritable aubaine, $6.00 comptant, $5.00 par mois.

Piano $95.00 droit "McGammen" complètement restauré, occasion exceptionnelle, $6.00 comptant, $5.00 par mois.

Piano auto $169.00 "Martin-Orme" caisse chêne fumé, $10.00 de musique compris, $8.00 comptant, $6.00 par mois.

S'ADRESSER CHEZ
C.-W. LINDSAY & CIE
LIMITEE
201 RUE ST-JEAN, QUEBEC

SES VOISINES EN PARLENT

"Employée de théâtre, aidant à ma mère et à mes soeurs, c'est un problème de joindre les deux bouts. J'aime la toilette mais mon budget est plutôt restreint. Pour donner de la variété à ma mince garde-robe, je change la couleur d'une robe ou de mes bas dès que ces choses pâlissent. J'emploie toujours les teintures "Diamond Dyes" à cet effet—pour teindre mes robes et nuancer mes bas. J'ai toujours des résultats si parfaits que nos voisins parlent du grand nombre de mes choses *nouvelles*.

"C'est notre préposée aux toilettes qui m'a fait connaître les "Diamond Dyes". A son dire elle a essayé toutes les teintures offertes en vente et pas une n'est aussi facile à employer et ne donne de plus splendides résultats que les "Diamond Dyes". Je comprends qu'elles sont les plus populaires au monde — et à bon droit."

L. P., Montréal.

Message aux Dames
de la part du Costumier
LE COSTUMIER annonce une baisse formidable dans les prix des vêtements à l'occasion de son dixième Anniversaire.
Surveillez l'annonce du COSTUMIER dans Le "Soleil" de DEMAIN-MERCREDI
H. Thivierge
Le Costumier

Pour la Jeune Mère

Le Porter Champlain est la nourriture par excellence pour la jeune mère qui nourrit son bébé, car il contient, sous une forme agréable et parfaitement assimilable tous les éléments nécessaires pour soutenir ses forces.

Le Porter Champlain est agréable au goût et se digère sans effort; il est prescrit par les médécins et employé régulièrement dans les hopitaux.

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE
Porter Champlain
Fabrique par
LA BRASSERIE CHAMPLAIN
LA SEULE BRASSERIE ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE
EN DEHORS DU TRUST

LE CHICOUTIMI A QUEBEC CE SOIR

Les Castors reçoivent aujourd'hui à l'Arena, la visite du Canadien pour une importante partie où la position de leader du circuit Provincial est en jeu — Le Québec a 25 points et le Chicoutimi 24 — Une grande confiance règne dans le camp des visiteurs qui ont accumulé leurs victoires au cours des dernières semaines.

LA PARTIE A 8.30

La partie la plus importante de la ligue Provinciale, sauf la partie qui décidera du championnat, naturellement, se jouera ce soir à l'Aréna de Québec, alors que le Chicoutimi tentera un effort décisif pour déloger les Castors de la première position du circuit Dion qu'ils détiennent depuis le début de la saison. Comme nous le disions, hier, il ne reste plus qu'un point de marge entre le Québec et le Chicoutimi et l'on dit que, dans le camp du Chicoutimi, on tient énormément à une victoire qui augurerait bien pour lui pour la série de détail. A moins d'une extraordinaire malchance, en effet, le Chicoutimi est à peu près certain de disputer le titre autrefois détenu par les Loups du Nord aux Castors. Pour être privé de ce droit il faudrait que le Canadien soit battu ce soir par le Québec et qu'il perde toutes les parties qu'il lui reste à jouer, tandis que les Renards Noirs devraient gagner ces trois dernières parties consécutives pour frustrer le Chicoutimi de ses ambitions . La chose est assez peu probable mais non impossible, avec tout l'imprévu et le hasard qui jouent toujours une bonne part dans le sport du hockey. En attendant, tout l'intérêt se concentre sur la partie de ce soir et la grande question est de savoir si le Canadien va enlever la position de leaders aux Castors. Si les espoirs du Chicoutimi se réalisent, l'événement va avoir une répercussion considérable dans la E.C.H.A. et les amateurs y trouveront une idée de ce que sera le play-off de la ligue Provinciale pour la saison 1931-32. A ce point de vue une défaite n'est pas à souhaiter pour nos joueurs locaux. Que ces derniers subissent une série de malchances comme ils en ont eues il y a quelques semaines et que les Renards gagnent les trois parties qu'il leur reste et on voit le tableau ! Chicoutimi en tête et Québec en seconde position avec les Renards, à la veille du détail.

Tout cela, naturellement, ne sont que des possibilités et les Castors ne veulent pas et ne sont pas de taille non plus à se laisser damer le pion par n'importe qui. Au cours de ces deux dernières semaines ils ont affiché une magnifique performance et contre l'équipe qui est maintenant considérée comme leur plus dangereuse rivale pour le championnat il leur faudra donner leur pleine mesure ce soir. C'est dire que cette joute promet d'être d'un intérêt particulier et on peut être assuré qu'elle va se disputer "à la minute".

La vente des billets pour cette partie, qui commencera à 8 h. 30 précises, a été considérable depuis lundi et il est probable que la Provinciale va enregistrer une assistance record ce soir.

Ce soir également les Renards Noirs de Trois-Rivières vont jouer à La Tuque.

BUCKLEY EST SUSPENDU

Chicago, Ill., 1. — Johnny Buckley, gérant de Ernie Schaaf, l'étoile poids-lourd, de Boston, a été suspendu aujourd'hui par la commission athlétique de l'Illinois, pour avoir employé un langage inconvenant à l'égard du secrétaire de la Commission de l'Illinois alors qu'il était dans le coin de Schaaf, vendredi dernier, lor du combat de celui-ci avec Young Stribling.

LAMONTAGNE ET DUQUET

Nous avons eu ce matin la visite de Ludger Lamontagne, le gérant de Lévy Duquet, qu'il continue toujours de reconnaitre comme le champion poids-léger du Canada, au sujet de notre article de samedi, et pour nous rendre au désir du gérant local, à qui plusieurs ont demandé s'il avait définitivement rompu avec son protégé, voici ce que nous apprend Lamontagne lui-même : "Les conditions entre Lévy et moi, ne sont pas tout à fait aussi critiques qu'elles paraissent, quoiqu'il existe certainement une très grande divergence d'opinion entre nous deux, au sujet des ridicules marathons qu'on organise depuis quelque temps ; lui est pour çà, moi je suis fortement contre.

"Depuis que Lévy est sous ma gérance, nous nous entendions très bien, ça marchait comme sur des roulettes ; fallait-il que la "marathomanie" arrive pour nous diviser ? bien tant qu'à moi, tant qu'il s'agira de ces folies-là, qu'on appelle des marathons, j'en suis pas et je tiens à bien faire savoir ce que j'en pense.

"Lévy peut et pourra bien encore en organiser d'autres, c'est son affaire, mais il n'aura pas mon consentement ; et en temps que gérant de celui que je reconnais toujours comme le champion poids-léger du Canada, je n'ai pas peur de dire que ce n'est pas sa place d'organiser de ces marathons, dont la critique lui fera plus de tort que les modestes revenus qu'il en retirera et l'avenir saura me donner raison.

"Chacun peut chercher sa chance, où il croit pouvoir la trouver ; quand il est de bonne foi, il est parfois difficile de le blâmer, mais encore une fois, pour moi en ce qui concerne ces marathons, j'en suis pas et je ne puis lui donner mon encouragement."

LUDGER LAMONTAGNE.

LES MILLIONNAIRES A QUEBEC ?

Il serait possible que le club des Millionnaires, de Montréal, donne une partie d'exhibition ici, samedi soir, à l'Aréna contre le club du "Soleil", de la ligue Railway-Paper. Le club des Millionnaires viendra à Québec lors d'une excursion organisée pour le 5 mars, et l'on parle de prendre des dispositions en conséquence pour cette soirée de samedi.

Le club des Millionnaires fait partie de l'Association Provinciale de Hockey qui comprend, le "Sorel", le Valleyfield, le Boucherville et le Ste-Thérèse de même que le Sault-au-Récollet, le Beloeil, le Beauharnois, le Laprairie, le St-Jean et le Café St-Jacques. Le club des Millionnaires est actuellement dans le détail avec le Café St-Jacques dans ce circuit et c'est un des bons clubs de la Métropole.

Le Club Huron Inc.

Mardi soir dernier, au parc Victoria, eut lieu une soirée sportive, organisée par les membres du club Huron Inc. Il y eut plusieurs courses qui consistaient à faire le tour du parc Victoria à partir du chalet du club Frontenac. La plupart des coureurs étaient des membres qui n'avaient jamais chaussé les raquettes de courses ou bien qui n'avaient pas couru depuis plusieurs années.

Voici la composition des équipes et leur classement :

Poids-lourd	Min.	Sec.
Alp. Audet	4	11
Albert Paquet	4	31
J.-O.-D. Poulet	4	51
E.-A. Charland	4	56
Jos.-W. Aubé	5	30
Ernest Gagnon	5	51
M. Beaudry	4	31
Poids-léger	**Min.**	**Sec**
C.-F. Painchaud	4	24
Antonio Bourdeau	4	25
Oscar Plante	4	42
Chs Chamberland	4	45
Falconio Gauvin	4	46
Roger Boisseau	4	52

Chronométeur : M. A. Villeneuve de l'Union Commerciale. Commis de courses : M. P.-H. Lacasse ; juges: L. Bonenfant, Emile Bonenfant, Chs Alain, Gérard Dubé.

Après les courses, tous les membres et leurs invités se retirèrent aux salles du club, rue du Pont, où un lunch fut servi. La présidence de la soirée fut donnée à M. E.-A. Charland.

Durant la petite soirée qui suivit il y eu plusieurs discours de prononcés par M. E.-A. Charland, P. Gobeil de l'Union Com., M. A. Villeneuve, de l'Union Com., P.-H. Lacasse, Jos.-W. Aubé, C.-F. Painchaud et nombre d'autres.

Pendant le lunch 2 protêts ont été enregistrés :

1—Contre M. Painchaud parce qu'il fut vu par un juge de la course à passer à travers un petit sentier ce qui ne représente que le 1-4 du tour du parc Victoria.

2—Contre Roger Boisseau parce qu'il fut un des coureurs du club cette année et vu que tous les membres qui voulaient courir ne devaient jamais avoir couru en raquettes ou bien être d'anciens coureurs.

Mardi prochain le 1er mars il y aura d'autres courses entre les 3 premiers de chaque équipe qui ont couru cette semaine · il y aura de jolis prix pour les 3 premiers. A cette occasion nous invitons tous les clubs raquetteurs du district à assister à ces courses mardi prochain à 9 heures du soir au Parc Victoria. Il y aura soirée au chalet au retour.

Parmi les membres et invités à la dernière soirée il y avaient : C.-F. Painchaud, E.-A. Charland, Alphonse Chamberland, Oscar Plante, Albert Paquet, Ernest Gagnon, Falconie Gauvin, Gérard Dubé, Antonio Bourdeau, J.-O.-D. Poulet, C. Chamberland, C.-H. Lavoie, Alphonse Audet, Roger Boisseau, M. Beaudry, Camille Brassard, Henri Fortier, Chs Alain, Emile Bonenfant, Honoré Drouin, Dominique Labbé, Lucien Bonenfant, P.-H. Lacasse, A. Villeneuve, Paul Gobeil, etc.

Parmi les dames et demoiselles on remarquait Mme E.-A. Charland, Mme J.-O.-D. Poulet, Donalda Poulet, Mlle G. Ouellet, Blanche Kirouac, Cécile Dugal, Irène Toohy, Yvonne Ouellet, Yvonne Alain, Rita Marcotte, Marie-Paule Turgeon, Lucienne Roy, etc.

P.S. Nous remercions infiniment le gardien du Club Frontenac d'avoir mis le chalet du Parc Victoria à la disposition des dames et demoiselles du club Huron ce soir-là.

Communiqué.

PARTIE MOUVEMENTEE HIER A L'ARENA

LE CHICOUTIMI CONTRE LES CASTORS A L'ARENA

Quatre des équipiers du Chicoutimi qui jouera contre les Castors à l'Aréna ce soir, pour la première position de la ligue Provinciale. De gauche à droite : BERGERON, ARMSTRONG, WESTWICK et C. LAROCHE.

L'Isle Maligne et le St-Grégoire ont donné une mémorable exhibition à l'occasion de la deuxième joute de la série éliminatoire pour la coupe Allan, entre ces deux clubs — L'Isle Maligne gagne au score de 2 à 1 pour éliminer le St-Grégoire par un total de 5 à 1 — Une partie dure comme on en a rarement vu — Projectiles sur la glace — La foule veut faire un mauvais parti à l'arbitre McNaughton et aux visiteurs —Le St-Grégoire doit protéger ses adversaires.

24 PUNITIONS

La rencontre finale entre le club St-Grégoire et l'Ile Maligne dans la série éliminatoire de la coupe Allan hier soir à l'Aréna a donné lieu à une partie de hockey comme il s'en est rarement vue. Ce fut plutôt un "massacre" qu'une joute et à tout instant on s'attendait à ce que les deux camps adverses laissent de côté le hockey pour en venir aux poings. L'assistance ameutée par les décisions de l'arbitre en charge de la partie paraissait sur le point de descendre sur la glace et les visiteurs durent faire appel à la protection des joueurs du St-Grégoire, de l'arbitre en second, Dave Power et particulièrement de Jos Leclair pour traverser les rangs menaçants de la foule à la fin de la joute. C'est sous la menace du hockey de Leclair que les visiteurs parvinrent à arriver sans encombre à leur chambre. Jos. Leclair a été incontestablement le héros de la soirée et en soixante minutes il s'est créé une popularité qu'il n'avait pu s'acquérir dans trois ans. Il commença à jouer dur avec ses co-équipiers du St-Grégoire et quand les joueurs de l'Ile Maligne se mirent à leur rendre le change c'est Leclair qui se chargea de règler les comptes. Il reçut des coups et il les rendit au centuple mais quand ce fut le temps de protéger les adversaires à la sortie contre les menaces de l'assistance c'est lui qui ouvrit la marche.

Il ne faut pas rendre cependant les joueurs de l'Isle Maligne responsables de ce qui est arrivé. Si l'arbitre en charge avait été moins partisan la foule n'aurait rien dit et tout ce serait passé dans l'ordre. Encore une fois le système de nomination des arbitres par la Q. A. H. A. a montré ce qu'il valait et encore une fois les joueurs de hockey québecois ont pu se rendre compte qu'ils seraient capables de donner du beau hockey sans se placer sous la tutelle de la Q. A. H. A.

Par la partie d'hier que l'Isle Maligne a gagnée au score de 2 à 1 le St-Grégoire se trouve éliminé de la série Allan après avoir eu l'avantage du jeu durant toute la partie. Les visiteurs qui avaient déjà trois points d'avance à leur crédit attaquèrent un peu à la première période pour se retrancher durant les deux autres sur une solide défense. Tout le jeu se fit dans la zone de l'Isle Maligne et Massicotte n'eut pratiquement pas d'ouvrage comparé à Ménard qui avait la garde du filet de l'Isle Maligne. Il faut dire que Ménard est un merveilleux goaler et qu'il compte beaucoup dans la victoire remportée par son équipe.

Duffy, du St-Grégoire, scora le premier point de la partie dans la seconde période en prenant en défaut Ménard qui était sorti de son filet pour bloquer un premier lancer. Arthur Blackburn et Andrew Blackburn comptèrent les deux points des visiteurs dans la dernière période en profitant de deux breaks.

Voici l'alignement des clubs et le sommaire de la partie.

Isle Maligne		St-Grégoi
Menard	Buts	Massicotte
Gagnon	défenses	Ramsay
A. Blackburn	"	Côté
Lalancette	centres	Lavoi
Art. Blackburn	ailes	Desjardin
Gauthier	ailes	Munroe
Naud	Subs.	Duffy
Fortin		Vasseur
Abel		Jos. Leclair
Drolet		Bergeron

Première période

Point : 0.

Punitions : Andrew Blackburn, Fortin, Vasseur, Jos Leclair, Desjardins, Andrew Blackburn, Desjardins (majeure) Abel.

Deuxième période

St-Grégoire : Duffy (Desjardins) 8.30

Punitions : Lavoie, Fortin (2) Gauthier, Gagnon, Andrew Blackburn, Munroe (majeure)

Troisième période

Isle Maligne : Arthur Blackburn 6.30

Isle Maligne : Andrew Blackburn 19.05

Punitions : Arthur Blackburn, Lavoie, Vasseur, Lavoie, Andrew Blackburn, Abel Lavoie, Vasseur.

Arbitres : G. McNaughton et Dave Power.

Officiels : Huot, Burns.

LA BOXE

(Combats d'hier)

New-York, — Benny Leonard, New York, bat aux points Billy McMahon, New-York, (10)'

Paris— Primo Carnera , Italie bat aux points Pierre Charles, Belgique, (10).

Pittsburgh— Jackie Fields, champion mondial poids- mi-moyen met hors de combat Jimmy Belmont, Braddock, Pa., (9), sans-titre.

Atlantic City, N.J. —Arthur de Kuh, New-York met hors-de combat Leonard Dixon, Philadelphie (2).

Philadelphie— Harry Dublinsky, Chicago et Young Firpo, Pennsgrove, Pa., annulent (10) ; Al Stitore, Philadelphie, met hors de combat Wally Sears, Minersville, Pa. (4).

Chicago — Jack Kilbourne, Australie, bat aux points Williams, Chicago, (6); Kid Léonard, Moline, Ill., met hors de combat Freddie Miller, Louisville (3).

Lorain, O.— Eddie Simms, Cleveland, met hors de combat Jack O'Neill, Wheeling, W. Va., (1).

Boston — Henry Firpo, New Castle Pa., bat aux points Léo Larivée, Waterbury, Conn., (10); Dutch Leonard Waltham, Mass., met hors de combat Eddie Adnois, Boston (3).

Miami, Fla.— Tommy Freeman, Little Rock, Ark., met hors de combat Buster Millini, Mlle Orléan (7).

Terre Haute, Ind. —Frankie Hughes, Clinton, Ind., bat aux points Joe Cooper, West York, Ill., (10).

Euchre de l'Eclair ce soir

La direction du club de hockey "L'Eclair" de Loretteville tient à faire savoir à ses nombreux amis qui ont bien voulu les encourager durant la présente saison, qu'un grand euchre est organisé pour le 1er mars à la résidence de madame Louis Boucher à Loretteville, rue Alexandre. Les sports du hockey qui ont bien voulu les encourager jusqu'à présent, seront bienvenus en venant prouver une une dernière fois leur grande générosité. Le prix de l'admission est de 35 cts et ceux qui désirent acheter des cartes d'admission n'auront qu'à s'adresser chez madame Boucher le soir du euchre. En foule ce soir (mardi) allons encourager les jeunes.

A Saint-Pascal

Ce soir à 8 h 30 le St-Pascal recevra la visite du club de hockey St-Joseph, une des meilleures équipes de la ville.

LINDRUM VS NEWMAN

Montréal, 1. (P. C.) — Walter Lindrum, d'Australie, champion mondial du billard anglais était 2,105 points en arrière dans son match d'exhibition avec Tom Newman, champion anglais, à la fin de la soirée d'hier. La partie doit finir mercredi soir. Lindrum a scoré actuellement plus de points que son adversaire ayant concédé 5,000 points à ce dernier. Le score d'hier soir fut : Newman (recevant 5,000) 15.507 ; Lindrum 13,402.

DEMPSEY A TORONTO

Toronto, Ont., 1. (P. C.) — Young Joe, docteur de Buffalo, N.-Y., sera l'adversaire de Jack Dempsey, le 21 mars prochain, a annoncé hier Playfair Brown, du Shamrock Athletic Club. "Joe" est un athlète de plus de six pieds qui a déjà mis hors de combat Elzéar Rioux, de Montréal, dans la cinquième ronde et a déjà aussi gagné une décision sur Harris (Seal) de Tenn.

MCGILL GAGNE

Montréal, 1. (P. C.) — Le McGill, champion provincial du hockey a pris un avantage d'un point pour la finale du titre senior qui sera disputée mercredi soir comme résultat de sa victoire sur le M. A. A. A. au score de 2 à 1 hier soir. Jusqu'à la dernière période le McGill menait par deux points donnés par les frères Nels et Gordon Crutchfield, quand Delaney scora dans la troisième période sur une passe de St-Germain. Les équipes jouent une série de deux parties.

POUR LES PAUVRES

La partie de hockey de jeudi soir, à l'Aréna, entre le C.P.R. (Montréal) et le C.P.R. (Québec), en plus des promesses qu'elle comporte pour l'intérêt du jeu, sera une attraction que nos concitoyens ne voudront pas manquer quand ils auront appris que la récette doit être versée au Comité de Secours des Dames, que préside madame Taschereau.

Toutes les dames organisatrices se dévouent actuellement à encourager leurs amis à se rendre à ce match, mais elles nous demandent de seconder leurs efforts en adressant un appel à toute la population.

COURSES REMISES

Didace Martineau nous a annoncé, hier, qu'il avait remis au 11 mars prochajn la soirée de course qu'il avait organisée pour le 4 mars, au Colisée. Edouard Fabre, qui devait y prendre part, est malade, nous a dit Martineau.

LA LUTTE

(MATCHES D'HIER)

New-York, Leo Pinetzki, 276 Pologne, défait Herb Freeman 218, New-York, 19:31 ; Kola Kwariani, 215, Russie annulent avec George McLeod, 207, Boston, 20:00; Hans Steinke, 240, Allemagne défait Bull Komar, 235 Lithuania, 13:55 ; Ralph Wilson, 205, Philadelphie annule avec George Kotsonaros, 198, Grèce, 20:00; Fritz Lley, 212, Allemagne défait Bill Middlekauf, 206, Floride, 7:47 ; Sammmy Stein, 200 défait Oki Shikino, 198, Hawaii, 14:03; Earl McCready, 233, Oklahoma, annule avec Tiny Rœbuck, 248 Oklahoma, 20:00; Sandor Szabo, 205 Hongrie, annulent avec George Calza, 219 Italie, 20:00.

Worcester Mass., — Gus Sonnenberg, Boston, défait Marin Westenberg deux dans trois (Westenberg la 1er 0:06 ; Sonnenberg la seconde 30:34 et la 3e 12:22).

Brockton, Mass.—Jack Washburn, California défait Tiny Ruff, Georgie, en deux chutes, 10:16 et 5:00

Lewiston, Me.— Ed Don George Buffalo, défait Raoul Simon, Montréal deux dans trois (Simon la 1ere 12:13 ; George la seconde, 13:37 et la 3e 7:41).

Wichita, Kas.—Wladek Zybszko, défait Ernest "Dutch" Hfner, 200, Sherman, Tex. 59:00 Everett Marshall, La Junta, Colo défait Charles Santen, Columbus, O., 20:00; Toby E.liss, Sherman, Tex. défait Frank Marcus, Milwaukee, 19:16.

Partie d'anneaux

Le Vess Dry Whistle a reçu le Redman Leveillé sur son terrain et l'a défait par une majorité de 260 points. Le Redman Leveillé, total : 5165 points ; le Vess Dry Whistle, total : 5425 points.

Marathon à Montmagny

Cette course aura lieu le 13 mars. Le départ se fera sur la place de l'église de Montmagny à l'église du Cap St-Ignace aller et retour. Les coureurs devront s'inscrire à Jean-Louis Taschereau, rue de la station, Montmagny. Ce marathon est organisé spécialement pour les résidents de Berthier en bas, Montmagny, Cap St-Ignace, L'Ile-aux-Grues et Grosse-Ile.

Une coupe est offerte par notre sportman bien connu M. Ernest Côté, bijoutier. Cette coupe sera disputée pendant 3 ans.

La distance de ce marathon sera de 14 milles. L'arrivée se fera de la rue St-Louis, rue de la Station à la patinoire de l'association Sportive de Montmagny. Le départ aura lieu probablement vers les 11 heures après la grand'messe.

Nous invitons les amis du comté et des environs ainsi que les sportsmen québecois à assister à ce genre de marathon si populaire.

Derby à Sillery

Dimanche le 6 mars aura lieu le derby de chiens de Sillery. Ce derby sera comme par les années passées sur une distance de 11 milles, c'est-à-dire départ de chez M. Chabot, chemin St-Louis, chemin Gomin, route de l'Eglise Ste-Foy, chemin Ste-Foye jusqu'à la côte du Cap-Rouge et retour chemin St-Louis, chez M. Padgham.

Cette course est ouverte à tout venant avec attelage de deux chiens.

Le record a battre est celui de M. Raymond Pouliot de l'an dernier: 59m 05s pour les 11 milles.

Pour informations s'adresser à Antonio Lelièvre, rue Sarah, Sillery, après 7 heures le soir ou le jour par téléphone 2-4550.

A Berthier

Le 21 février, dans l'après-midi, le club Berthier recevait le St-Michel. La partie fut annulée par un score de 0 à 0.

Le soir il y avait foule à la patinoire pour assister à une autre joute des plus intéressantes qu'ait vue Berthier. Le club Notre-Dame-des-Victoires de Québec qui avait été blanchi par les nôtres le 14 février, par un score de 6 à 0 venait prendre sa revanche mais pour subir une autre défaite au score de 4 à 2.

Un Préventif des RHUMES

BOUTEILLE DE 10 ONCES $1.15

Quand vous sentez l'approche d'un rhume —buvez de cet ancien gin avec de la limonade chaude— aussi hollandaise que Rotterdam et également célèbre. Le de Kuyper seul possède la véritable saveur hollandaise.

Vendu aussi en bouteilles de 26 onces $2.70 de 40 onces $4.00

N'acceptes pas de succédané.

GIN de KUYPER

JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695 ROTTERDAM - HOLLANDE 21F

ARENA

Hockey Professionnel

LIGUE PROVINCIALE

A 8.30 HEURES P. M.

CE SOIR

CHICOUTIMI vs QUEBEC

Admission générale, 50 cts ; sections est et ouest, 75 cts ; loges et promenades, $1.00.

Billets en vente chez: Edgar Langlois, Jos. Côté, Nap. Côté, 28 St-Joseph; René Dion, rue St-Vallier (près Ave des Oblats), et Jack Delaney, Ave Cartier.

T'a'pas ? par —RACEY—

dites simplement— "Bière Black Horse Dawes s·v·p·"!

SPORT

LAFONTAINE VS SHERBROOKE

Montréal, 1. (P. C.) — Le Lafontaine, détenteur du titre de la ligue Mont-Royal, a gagné hier soir le championnat intermédiaire du hockey de le ville de Montréal en battant le Trenholme Park, au score de 3 à 0. Thomson Thibault et Grant, scorèrent. Le Lafontaine jouera contre Sherbrooke, leaders intermédiaires du Québec.

La Caisse d'Economie

La Ligue de Quilles de La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec a connu une période active la semaine dernière.

La surprise a été 2 défaites consécutives du Club Notre-Dame du Chemin par 3-0 aux mains du St-Sauveur et 2-1 aux mains du St-Roch.

Notre-Dame du Chemin n'en demeure pas moins une équipe redoutable et le capitaine du Club est loin de se laisser abattre par ces échecs, de plus il nous assure que son équipe participera au détail pour remporter le trophée Marcoux.

L'équipe St-Sauveur, a joué une partie sensationnelle totalisant le plus haut score fait à date, soit 1238.

L'équipe Jacques-Cartier s'est consolidée à la 1ère position en battant St-Malo 3-0. M. Petitclerc, le capitaine du Jacques-Cartier a fait revivre sa solidité des anciens jours, et nous a émerveillés en jouant une partie de 160.

Le Capitaine du St-Roch a été très satisfait du travail de ses joueurs dans la dernière partie, particulièrement de M. Brassard, un jeune joueur qui promet beaucoup nous dit le capitaine du club, M. Descarreaux.

La meilleure moyenne à date, soit 126, revient à F. Jacques, un vétéran qui est un peu là sur les allées, il ne déplore qu'une chose, c'est de n'avoir pu conduire Limoilou dans la course au championnat.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.J.
Jacques-Cartier	17	4	21
St-Sauveur	13	8	21
Lévis	13	8	21
St-Roch	13	11	24
Notre-Dame-du-Chemin	12	9	21
St-Jean-Baptiste	12	9	21
Basse Ville	9	12	21
Haute Ville	8	13	21
Limoilou	8	16	24
St-Malo	4	17	21

Notre-Dame-du-Chemin:

Delâge N.	106	115	112—	333
Routhier H.	89	113	99—	301
Leclerc A.	116	123	154—	393
Total	311	351	365—	1027

St-Roch:

Brassard A.	102	121	104—	327
Bouffard J.	131	154	118—	402
Descarreaux G.	105	113	107—	325
Total	338	388	329—	1055

St-Roch gagne 2 à 1.

St-Sauveur:

Carette Henri	142	163	118—	423
Gingras R.	143	166	123—	432
Morency G.	100	122	161—	383
Total	385	451	402—	1238

Notre-Dame-du-Chemin:

Delâge N.	118	99	76—	293
Routhier H.	88	115	117—	320
Leclerc A.	122	114	112—	348
Total	328	328	305—	961

St-Sauveur gagne 3 à 0.

Basse Ville:

Lepage Ray	80	96	123—	299
Angers O.	113	127	79—	319
Voyer Henri	137	108	115—	360
Total	330	331	317—	978

St-Jean-Baptiste:

Fortin Jos.	101	112	102—	315
Cantin M.	112	108	118—	338
Morency Emile	133	118	155—	406
Total	346	338	375—	1059

St-Jean-Baptiste gagne 3 à 0.

Jacques-Cartier:

Leclerc G.	116	127	92—	335
Houle M.	103	159	102—	364
Petitclerc E.	108	105	160—	373
Total	327	391	354—	1072

St-Malo:

Bélanger E.	84	118	97—	299
Forgues A.	119	107	111—	337
Kirouac M.	107	114	120—	341
Total	310	339	328—	977

Jacques-Cartier gagne 3 à 0.

Québec-Montmorency

La dernière partie de la ligue Québec-Montmorency aura lieu mercredi soir, à Charlesbourg, entre N. B. S. et la Cie Autobus Charlesbourg. Après cette partie commencera les joutes pour la deuxième position.

A l'Ange-Gardien

Un derby aura lieu le 6 mars prochain à l'Ange Gardien sur une distance de 11 milles.

Le départ se fera de Ste-Anne de Beaupré pour se terminer à l'Ange-Gardien.

Chaque attelage devra avoir qu'un seul chien.

Le prix d'entrée est de $1. par équipe.

Tous les amateurs de la Côte de Beaupré et des environs sont invités à participer à ce Derby.

De magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs.

Tout équipe devra être enregistrée avant 10 heures du soir le 4 mars.

Pour informations s'adresser à Roland Huot, l'Ange Gardien. Téléphone 2-1083 s 4 entre 7 et 8 heures.

Un défi

Le Boston "Blue Bird" lance un défi au "Black Cat" des externes du collège de Ste-Anne de la Pocatière pour jouer mardi ou jeudi prochain.

Pour toutes informations s'adresser à Lucien Fournier ou à Albert Talbot, collège de Ste-Anne.

Derby à Giffard

A la grande demande de nombreux amateurs, Paul-Emile Lapointe, de Giffard organise un grand derby qui sera couru dimanche le 6 mars.

Le départ s'effectuera du Kent-House pour se terminer à Giffard, environ 4½ milles est la longueur du parcours.

Chaque attelage ne devra avoir qu'un seul chien et le prix d'entrée est de $1.50.

Tous les amateurs de la ville et des environs y sont invités, car une magnifique coupe d'une valeur de $50.00 est en jeu et une dizaine d'autres prix seront aussi distribués.

Pour l'enregistrement s'adresser à la salle de Pool Lortie, à Giffard.

Antigonish champion de la Nouvelle-Ecosse

Halifax, 1er.—L'Antigonish a défait les Wolwerines junior par 4 à 1, hier soir, pour gagner le championnat junior de la Nouvelle-Ecosse, au score total de 8 à 2.

Avis de Gérard Duquet

Gérard Duquet, ex-organisateur de boxe au Club Social, est passé à nos bureaux, hier soir, pour nous demander d'annoncer qu'il n'est plus l'organisateur de boxe du Club Social et pour donner avis aux intéressés que s'ils veulent le voir pour une raison quelconque, ils devront s'adresser à la salle Baillargeon, 425 St-Joseph, où il travaille dans l'organisation de marathons pour son frère Lévi Duquet. Gérard Duquet a l'intention d'organiser de la boxe à cet endroit sous peu et de donner de très bons programmes même avec des boxeurs étrangers sur les programmes.

Victoire de l'Indien

Le club de hockey "Indien" jr, de la paroisse St-Dominique vient de remporter une brillante victoire sur celui du journal l'"Evénement" (all star railway-paper) samedi après-midi à l'Aréna, au score de 2 à 1.

Les étoiles du club gagnant furent Charles Poirer qui scora les deux points et Hamel et Dubé qui lui donnèrent les assists.

Voici l'alignement de l'Indien : R. Beaulieu, H. Beaubien, Hamel, Dubé, Drapeau, Poirer, Fleury, Forgue et Ahern.

Comm.

LES CHAUSSETTES MERCURY DURENT BIEN ET SONT TRÈS JOLIES

50¢, 75¢ et $1 — Achetez-vous-en quelques paires. Ce sont de vrai bonnes chaussettes — très à la mode.

M-1

MOTOCYCLETTES

On désire acheter des motocyclettes usagées, mais en très bon ordre. Seules, les véritables "occasions" seront considérées. Ecrire à casier 230 "Le Soleil".

Une course

Dimanche le 6 mars, à 3 heures p.m. une grande course aura lieu entre les chauffeurs des Taxis Rouge, et les chauffeurs des Taxis Jaunes Incorp.

Chaque chauffeur représentera une maison quelconque, et tous ceux qui veulent se faire représenter devront donner leur souscription à M. Wilbrod Perrault, agent de taxis 2-2000 à la Gare du Palais.

Nous donnerons, vers la fin de la semaine, les noms des chauffeurs et les maisons qu'ils représenteront.

Le Castor-Junior

Le club Castor junior a défait l'Etoile. Les joueurs en vedette du Castor furent Ls-Ph. Côté, Willie Leclerc, Joseph Jolin, E. Côté.

Le Castor alignait Buts: M. Ouimet; défenses : Jos. Jolin, Paul Bilodeau; Ailes : Ls.-P. Côté, E. Côté; Centre : W. Leclerc; Subst.: A. Côté, B. Nadeau D. Bédard, Ant. Bédard. Arbitres : P.-E. Jalbert J.-P. Goudreault.

Montmagny et Saint-Romuald

Le Montmagny-Amateur dont les succès sont bien connus jouait à St-Romuald, dimanche dernier, la dernière partie d'une série dont l'enjeu était la coupe Allard, emblême détenu depuis quelques années par le "Atkinson" pour le championnat de la Rive Sud. C'est la première fois que le "Montmagny-Amateur" qui possède un beau record, n'ayant pratiquement connu que des victoires depuis trois années consécutives, entre dans le concours des séries habituelles pour cette coupe.

Le résultat des quatre parties est comme suit:

Samedi 20 février "M-A"	6
Dimanche 21 février "M-A"	4
Samedi 27 février "M-A"	3
Dimanche 28 février "M-A"	4
Total points	17
Samedi 20 février "St-R."	4
Dimanche 21 février "St-R."	3
Samedi 27 février "St-R."	6
Dimanche 28 février "St-R."	2
Total points	15

Le St-Romuald gagna la troisième partie, samedi dernier, par 6 à 3, et le Montmagny l'emporta de nouveau, dimanche, par 4 à 2, après avoir mené par 2 à 0 dès les premières minutes de jeu et tenant ce score jusqu'au début du troisième.

Le "M-A" était privé des services de son ailier régulier de droite Coulombe, blessé, pour les deux dernières parties, mais les jeunes du Montmagny eurent combler ce vide dans leur équipe. Les joueurs des deux clubs firent preuve d'adresse et d'endurance et nous devons spécialement féliciter le gardien de buts du Montmagny, Léopold Caron qui n'est qu'à sa première année et avait à rivaliser d'adresse avec le gardien de buts expérimenté qu'est Berrigan du C. N. R. de la ligue Railway-Paper.

Inutile de dire que la population de Montmagny a fait une belle réception aux nouveaux champions à leur arrivée dimanche soir.

Au Palace

Maple Leaf:						
Fortier J.-E.	111	137	154	145	134—	681
Bérubé Rol.	133	143	142	165	133—	716
Lockwell P.	178	127	143	161	181—	790
Total	422	407	439	471	448—	2187
Bérubé Oil:						
Robitaille P.	149	166	123	167	136—	741
Bérubé Rog.	200	111	146	142	152—	751
Thomassin P.	149	124	150	120	129—	672
Totaux	498	401	419	429	407—	2164

Maple Leaf gagne 4 à 1.

Shell Oil:						
Triggs W.	164	136	177	157	160—	794
Leclerc Henri	82	84	105	139	143—	553
Thomassin L.	120	145	157	133	115—	670
Total	366	365	439	429	418—	2017
Federal Oil:						
St-Laurent G.	113	154	142	142	132—	683
Rourke Wal.	174	168	125	134	174—	775
St-Laurent A.	134	131	132	148	208—	753
Total	421	453	399	424	514—	2211

Federal Oil gagne 3 à 2.

Défi de Montréal

Avis aux clubs de Québec et de ses environs, tels que : St-Louis de Courville, St-Grégoire de Montmorency, Beauport, Giffard. Le club de la "Maison Joly", de Montréal, composé des meilleurs athlètes de Montréal, tels que Jasman, Bergeron et Major, qui sont considérés les meilleurs joueurs de la ligue Star, Doc Alain, bien connu dans les courses à pieds, Chartrand, le meilleur scoreur de la ligue Laurentienne, Séguin, Boileau, Poulin, considérés pour les meilleurs joueurs de défenses de la ligue Loyola, aimerait rencontrer deux équipes de Québec, soit un pour samedi soir, et l'autre pour le dimanche après-midi.

Profitant de l'excursion du C. P. R., deux clubs pourraient communiquer et plus facilement partager les dépenses avec M. A. Desroches, 7010, rue Clarke, Montréal, P. Q. Tél. : Crescent 9818, entre 6 et 7 heures, tous les soirs.

LE LORETTEVILLE

Les membres du club de raquetteurs Le Loretteville ont accepté l'invitation de l'un de leurs membres, M. Armand Rochette et sont allés, au nombre d'une trentaine, passer la journée du 28 février, au camp Rochette, au Lac Ferry à Valcartier. Ils assistèrent à la grand'messe paroissiale, à l'église de Valcartier et M. le curé Barabé, au prône les félicita et leur souhaita la bienvenue. Après la messe, les gais lurons, se rendirent en parade jusqu'au presbytère et présentèrent leurs hommage à M. le curé qui leur donna de bons conseils.

Le reste de la journée se passa au camp, où il y eut chant musique par l'orchestre parties de cartes et lunch ; marche en raquettes à travers les vastes champs. Vers cinq heures sonna l'heure du départ, et l'on quitta à regret ce bel endroit situé aux pieds des belles montagnes de Valcartier, ou l'air est pure. Les raquetteurs du Loretteville sont très reconnaissants à M. Armand Rochette pour son aimable invitation et désirent le remercier publiquement.

Les leaders de la N. H. L.

Section canadienne

Club — Montreal Canadiens, gagne 19, perd 14, annule 6, 44 points.
Points—(points et assists) Jackson, Toronto, 23 points, 19 assists, 42 points.
Points—C. Conacher, Toronto 29.
Assists—Primeau, Toronto, 31.
Punitions—Dutton, Americans 82 minutes.
Blanchissages — Hainsworth, Canadiens et Worters, Americans, 5 chacun.

Section américaine

Club —New-York Rengers, gagne 20, perd 12, Annule 7, 47 points.
Points—(Points et assists) Bill Cook Rangers, 26 buts, 9 assists, 35 pts.
Points—Bill Cook, Rangers 26.
Assists — Boucher, Rangers et Clapper, Boston, 17 chacun.
Punitions—Johnson, Rangers Ran- 84 minutes.
Blanchissages—Roach, Rangers 9.

Au Ste-Thérèse

Le service de livraison de Quebec Enr., a défait les Dominion Stores Limitée au score de 5 à 1. Le gardien de but du Service de Livraison de Québec Enr., s'est signalé par de beaux arrêts.

La rondelle fut mise au jeu par M. Roy, surintendant des Dominion Stores Limitée accompagné de M. Richard, gérant à Limoilou.

ALIGNEMENT

Serv. de Liv.		Dominion S.
Bruneau	Buts	Bernier
Désylva	Défenses	Blais
Godin	"	Simard
Dion	Ailes	Larochelle
Verret	"	Poiré
Ratté	Centres	Gariépy

Les quilles

Charles Langevin, un planteur de quilles à la salle Palace a enregistré 156, 224 et 247, pour totaliser 627 et trois parties.

Victoire de Betty Nuthall

Hamilton, Bermude, 1. (P. A.) — Betty Nuthall et Mme Eilleen Whittingstall, d'Angleterre, ont battu Sarah et Mianne Palfrey, de Boston, dans la ronde finale des doubles féminins pour le championnat des Bermudes, hier.

Le marathon commencé !

Voici le nom des concurrents inscrits jusqu'à date qui prendront part au départ, ce soir, à 8 heures précises, au marathon de chaises berçantes organisé par Lévy Duquet à la salle Baillargeon, 425, rue St-Joseph:

Hommes: MM. Valère Létourneau, Wilfrid Paradis, Lucien Patry, Adélard Patry, J.-B. Rousseau, Arthur Picard, Michel Raymond, Arthur Leboeuf, Cléophas Bernier, Wilfrid Dubé, Edouard Chapadeau, Albert Moisan, A. Mineau, Charles Audet, Théodore Delarosebel, Wellie Richard, P. Thivierge, A. Hébert, Ls. Lafontaine.

Femmes: Mme A. Fecteau, Mme Chapadeau, Lucienne Grimard, Mme Richard, Yvonne Pâquet, Mme Fortin, Cécile Fortin, Jeannette Fortin, Marcelle Bélanger.

Lévy Duquet annonce de plus, que les inscriptions sont maintenant ouvertes pour le prochain marathon de marche qui aura lieu sous peu et dans lequel les concurrents auront le double d'avantages qu'ils ont eu jusqu'ici dans n'importe lequel de ces marathons de marche.

-VOYAGES-

MONTREAL *et retour*

$3.00

TRAIN SPÉCIAL

Quittant Québec à 2.00 p.m. samedi, le 12 mars.

Arrivant à Montréal à 6.45 p.m. samedi, le 12 mars.

Coupons de retour valables sur les trains réguliers quittant Montréal à 11.45 p.m. samedi, le 12 mars; 9.00 a.m. et 11.45 p.m. dimanche, le 13 mars et aussi sur le train spécial

Quittant Montréal à 7.00 p.m. dimanche, le 13 mars.

Le billet aller et retour coûte si peu que vous ne voudrez pas manquer cette occasion de visiter la Métropole. Samedi, il y a la joute de hockey, Canadiens-Chicago Black Hawks; dimanche, la parade annuelle de la Saint-Patrice et les pélérinages à l'Oratoire Saint-Joseph.

Les billets sont en vente à la gare du Palais, aux bureaux de la Ville, 10, rue Ste-Anne et 254, rue St-Joseph (Hôtel St-Roch). Tél. 2-8201.

M-17-OF

CANADIEN NATIONAL

Un marathon

La maladie des marathons, et de dames surtout, n'est-elle pas fini? voilà qu'on nous annonce que le Club Social Inc., en organise un, et presto, car il commencera dès mercredi après-midi le 2, à 4 heures p.m., avec une bourse de $150.00.

S'il est dans l'ordre d'en avoir et si nous devons les subir malgré nous, que ce soit du moins quelque chose de décent et que les organisateurs nous prouvent par les dispositions prises pour protéger les marcheuses et faire respecter la morale, qu'ils veulent, au moins, s'ils ne visent point un but moral, intéresser les spectateurs sans les dégoûter.

Le Club Social a, nous dit-on, pris les mesures voulues en engageant des nurses qui se tiendront nuit et jour dans la salle et aideront les marcheuses de leurs conseils et leur fourniront les médicaments voulus; le médecin officiel du club, visitera aussi les concurrentes deux fois toutes les douze heures, afin que tout soit dans l'ordre pour ce qui a égard à la santé des marcheuses.

Les marcheuses s'exécuteront dans la salle du premier étage; sous rapport de confort rien ne laisse à désirer dans cette salle croyons-nous.

On nous dit que de nombreuses inscriptions sont déjà reçues, on continuera à les recevoir au Club Social Inc., 472, rue St-Vallier, téléphone 4-1502.

(Communiqué)

Un commerce ou un genre d'affaire quelconque ne devient jamais assez vieux pour pouvoir prendre soin de lui-même.

Hôtel Chelsea ATLANTIC CITY

Le plus hospitalier de la Promenade —cuisine délicieuse—plan américain —clientèle exclusive de famille—la plupart des chambres face à l'océan —annexe 10 étages à l'épreuve du feu—prix très spéciaux—argent canadien au pair. J.-B. Thompson & Co.

EMPIRE

AUJOURD'HUI

L'ETRANGERE

de Alexandre Dumas Fils

— aussi —

AUTRES ATTRACTIONS

2 représentations en matinée, 25c. 2 représentations le soir, 35c

Commençant Samedi prochain : "VAGABONDS MAGNIFIQUES"

VICTORIA

Aujourd'hui Ben Lyon — Rose Hobart dans "COMPROMISED" Slim Summerville dans "ROYAL BLUFF" et une revue "Legacy". Nouvelles "Universal"

CARTIER

Aujourd'hui DOLORES DEL RIO dans "GIRL OF THE RIO" Helen Twelvetrees dans "WOMAN OF EXPERIENCE" Comédie — "Catch as Catch Can"

CLASSIC

AUJOURD'HUI

Un spectacle que vous ne devez pas manquer.

Neiges Tragiques

C'est un beau film sonore, avec titres français et anglais, histoire captivante pleine d'action, du sentiment et de l'émotion.

Aussi une autre belle vue, James Hall, Anita Louise, Jean Hersholt et Hobart Bosworth dans

The Third Alarm

Voyez l'héroïsme des pompiers sauver des centaines de petits enfants dans un orphelinat, qui est la proie des flammes.

Actualités et comédie

Adm. Matinée ..... 10 cts

EUCHRES & SOIREES

UNE MINE D'OR A ST-FRANCOIS D'ASSISE

La nouvelle peut paraître incroyable, ceux qui en doutent n'auront qu'à se rendre au Euchre-Bridge organisé par la Société St-Jean Baptiste qui sera donné vendredi soir le 4 mars à la Salle du Collège. En plus de nombreux articles de grande valeur qui seront donnés comme prix, pas moins de trois pièces de $5.00 en or seront distribuées. Les cartes au prix de 50c sont en vente aux endroits suivants: Presbytère, Pharmacie Perreault, 325, 1ère Avenue,, et l'Alliance St-François d'Assise 448, 1ère Avenue.

UN EUCHRE A SAINT-ESPRIT

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse organisent une soirée pour le 8 mars.

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse Saint-Esprit organisent une soirée de cartes pour mardi, le 8 mars courant. C'est un euchre qu'elles donneront sous le patronage de leur curé, M. l'abbé Léon Létourneau. Les organisatrices ont déjà un beau travail accompli et elles promettent d'offrir plusieurs prix aux amateurs de cartes.

Le prix du billet n'est que de 35 cents et on peut s'en procurer des Dames de Ste-Anne de la paroisse.

La Grande Vente DE BANQUEROUTE DE LA Robinson Clothes Limited

292 St-Joseph - 142 St-Jean

Commencera ? Bientôt !

Suivez nos annonces !

CETTE VENTE aura lieu au No 292 rue ST-JOSEPH et sera le plus grand EVENEMENT COMMERCIAL jamais vu.

ATTENDEZ !

DANS NOS THEATRES

THEATRE RIALTO — LE THEATRE DES FAMILLES

Aujourd'hui PROGRAMME DOUBLE Janet Gaynor, Warner Baxter dans "DADDY LONG LEGS" aussi Richard Arlen dans "THE CONQUERING HORDE"

Adm. Mat. ..... 10 cts Soir ..... 20 cts

FRANCAIS

MARDI et MERCREDI John Boles dans LA MARSEILLAISE aussi une vue de KEN MAYNARD et 3ième épisode de la série HEROS OF THE FLAME avec Tim McCoy et Comédie.

Matinée 10c. Soirs 15c.

THEATRE IMPERIAL

AUJOURD'HUI "MURDER at MIDNIGHT" avec AILEEN PRINGLE aussi FANTOME de L'OUEST avec "TOM TYLER"

5—ACTES DE VAUDEVILLE—5

"MEO CANDIDAT" Comédie par Jean Nel "LES DROGUES" drame par Raoul Lery

THEATRE PRINCESS

Aujourd'hui VUE PARLANTE The PRINTED-DESERT et "COMMON LAW" avec CONSTANCE BENNETT FANTOME de L'OUEST "TOM TYLER"

Episode - 7 Séries

Balcon 15c — Orchestre 25c

ARLEQUIN

CETTE SEMAINE "GENEVIEVE DE BRABANT"

Drame en cinq actes par JULIEN D'AOUST

Représentations tous les soirs à 8 h. 15

Matinées tous les jours à 2 h. 15

DEUX GRANDS FILMS AU CAPITOL

Marilyn Miller, la radieuse comédienne dansante de "Sally" et de "Sunny" figure demain et jeudi, au théâtre Capitol, avec Ben Lyon, dans "Her Majesty, Love", sa toute dernière vue d'étoile de la compagnie "First National".

Mlle Miller est plus charmante que jamais dans cette joyeuse idylle de Berlin et d'Italie. Elle joue le rôle de la coquette Fraulein Lia Toerrek — qui de la position de servante de bar passe à celle de baronne papillon — non pas que le vieux baron compte pour beaucoup —avec le jeune Fred von Wallengen toujours dans les environs.

Les autres interprètes sont W.-C. Fields, Chester Conklin, Ford Sterling, que l'on voit ci-contre, et Léon Errol, Harry Stubbs, Maude Eburne, Alfred James, Ruth Hall, Mae Madison et Don Novis. Directeur : William Dieterle.

La personnalité de Marilyn Miller a toujours captivé — lorsqu'elle dansait pour les négrillons à la demeure de sa grand'mère à Memphis, Tennessee — lorsqu'elle était Mlle. Sugarplum, toute petite danseuse à l'âge de cinq ans — lorsqu'elle était ballerine au Jardin d'Hiver à l'âge de seize ans — lorsque le prince de Galles lui faisait des louanges pour sa danse et sa mimique au Club Embassy à Londres — lorsqu'elle captait et retenait la fantaisie de Broadway dans "Sunny", "Sally", "Rosalie" et "Peter Pan". Voyez-la dans son rôle enchanteur de "Her Majesty, Love".

Le second film à l'affiche du Capitol pour demain et jeudi est "The Gay Caballero" avec Victor McLaglen, George O'Brien, Conchita Montenegro et Linda Watkins.

Communiqué

Evitez la peur sous toutes ses formes variées ; c'est la plus grande ennemie de la race humaine.

★ CANADIEN ★ Foyer du Film parlant Français

Madeleine RENAUD de la Comédie Française dans "SERMENTS" (Production Jacques Haïk) Avec ANDRE BURGERE et MARCELLE GENIAT

CAPITOL THEATRE MATINEE Tous les Jours 25¢

Dernier jour NORMA SHEARER *- dans -* "PRIVATE LIVES"

A PARTIR DE MERCREDI 2 - GRANDES VUES - 2 *DU PLAISIR FOU, DELIRANT*

MARILYN MILLER

Riant, chantant et dansant de façon irrésistible

"Her Majesty, Love"

avec BEN LYON — LEON ERROL

Action Dramatique et Sensations !

Gay Caballero

avec VICTOR McLAGLEN--GEORGE O'BRIEN

Conchita Montenegro Matinée à 2 heures

DRESSERWARE TOUS LES SAMEDIS SOIRS

Les Gais Compagnons • • • par Gene Byrnes

TOUS LES JOURS ET A CHAQUE HEURE ON LIT LES PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (liée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 8 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gros seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqués par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

Les annonces peuvent être données aux succursales dont nous publions la liste ci-bas ou au bureau du Soleil et elles sont strictement payables d'avance.

48 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

ALLIANCE LIMOILOU LTEE, 138 3e rue. Tél. 4-0481
BEAULIEU EUCLIDE, 371 St-Luc. Tél. 6050
BERNIER HUGUES, pharmacien, 271 rue St-Joseph. Tél. 3-0809
BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse. Tél. 4-0249
BOIVIN J.-R., restaurateur, 211 de la Couronne. Tél. 4-0382
CHAMBERLAND ARTHUR, 16 ave Berthiaume, St-Pres-d'Asile. Tél. 4-4559
CLOUTIER MLLE R.-A., 1131 rue St-Vallier. Tél. 7840
JOS COTE (liée) Succursale No 2, 26 rue St-Jean. Tél. 4-0574
Succursale No 3, 3332 rue St-Jean. Tél. 3-3130
Succursale No 4, 17 rue Buade. Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459 rue St-Joseph. Tél. 4-0592
Succursale No 6, 317A rue St-Joseph. Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436 rue St-Jean. Tél. 4-0431
Succursale No 8, 103 rue St-Joseph. Tél. 4-0454
Succursale No 9, 46 Côte de la Montagne. Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95 rue St-Paul. Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176 3ème Avenue. Tél. 4-0523
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph. Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. Tél. 4-0262
Succursale No 14, 355 rue St-Paul. Tél. 2-7933
DELISLE ALEXANDRE, restaurant, 117 rue de la Couronne. Tél. 4-0583
DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél. 2-1606x31
DION RENE, 786 rue St-Vallier. Tél. 4-0473
DUBE J.-EDM, 152 St-Jean. Tél. 2-0842
DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél. 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114 14ème rue. Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74 6ème Ave, Québec-Ouest. Tél. 2-4790x11
FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 557 1-2 St-Jean. Tél. 3-1791
GAGNON J.-Albert, épicier, 864 Chemin Ste-Foy. Tél. 5862
GAGNON J.-EDG., 766 St-Vallier. Tél. 4-0422
GARNEAU L.-P., 470 rue St-François. Tél. 4-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B rue St-Vallier. Tél. 4-0421
GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 rue St-Joseph. Tél. 3-0768
357 rue St-Joseph. Tél. 4-0562
GINGRAS ARTHUR, ave Royale Beauport.
GIDOUX ADELARD, 91 de rue. Tél. 4-4481
GOSSELIN J.-EMILE, 84 de la Canardière. Tél.
LALIBERTE EMILE, restaurateur 129 Montmagny. Tél. 4-1320
LESSARD ADJUTOR, 109 avenue François 1er, Stadacona. Tél. 4-0302
LEVESQUE J.-A., 146½ 3ème rue Tél. 3-0021
MARTEL ALEXANDRE, Loretteville, B. P. 129. Tél. 4-0320
MARTEL L.-E., Pharmacien, 171 rue Hermine. Tél. 112
PAGEAU J., 595 de la Canardière. Tél. 3-2035
ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél. 4-035
ROGER RENE, 297 1-2 1ère Avenue. Tél. 159
ROY MILE B., 193 rue des Franciscains. Tél. 4-0134
ROYER, épicier, 117 rue Victoria. Tél. 6941
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81 Avenue Cartier (coin St-Cyrille). Tél. 3-2083
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL", Tél. 6768
7131

AGENTS

AGENTS PORTRAITS. Ecrire pour catalogue et prix. United Art Ltd., 162, John St., Toronto. 2fév-46fs-1b

VENDEZ petits articles utiles, jusqu'à 500% de profit. Offre spéciale 6 échantillons différents 50c, circulaire gratuite. Talbot Co., 6081 Jeanne-Mance, Montréal. 20fév-26fs-1b

AGENTS demandés pour vendre bon tabac en feuilles. Tabac Ontario. Paquet échantillon 40 lbs pour $2.00, avec pipe vraie bruyère gratis 20 lbs pour $3.40, 50 lbs $7.50. Envoyés partout. Adresse G. Dubois, 24, Henderson, Ottawa. 25fév-5fs-1b

AGENTS SOLLICITEURS demandés pour vendre de porte en porte dans les villages du comté de Lotbinière, nécessité domestique, médecine, toilette, etc., salaire et commission. S'adresser personnellement ou par lettre à Hormidas Côté, Laurier Station, comté Lotbinière. 25—27fév-1mrs-1b

AGENTS VENDEZ LA POUDRE "Javelle". Profit 100%, économie 300%. Toutes les ménagères en achètent. Ecrivez à Javelle Powder Mfg. Plan, Hull, P. Q. -1b

AMEUBLEMENTS A VENDRE

AMEUBLEMENT de magasin en parfait ordre, comme neuf, à vendre à sacrifice. Cause abandon des affaires. S'adresser 235, St-Jean, tél.: 2-2334. 26fév-6fs-2b

ANIMAUX DOMESTIQUES

JEUNES CHIENS policiers à vendre de pure race. S'adresser à 32, rue Ste-Marguerite. 23fév-6fs-3b

APPARTEMENTS A LOUER

RUE ST-JEAN, No 574½, magnifique petit logement, 4 pièces meublées ou non, prêt à occuper, eau chaude à l'année, conviendrait pour bureau. M. Robitaille, 574 St-Jean, tél.: 5311. -5f

CLARIDGE vous offre les plus beaux appartements à Québec, 2 à 8 pièces, toutes les commodités modernes. Venez visiter ou téléphoner 4-2961. 17fév-12fs-5b

PARLIAMENT VIEW, appartement moderne, chauffage à l'huile, eau chaude à l'année, meublé, chesterfield neuf, frigidaire si désiré. Service ou concierge, possession immédiate. S'adresser No 57, Côte-de-Allée, tél.: 2-1885. 3fév-26fs-5r

SUITE de 5 chambres plus chambre bain, possédant toutes améliorations modernes, frigidaire, service du concierge aux appartements Lincoln, 14, avenue St-Denis. S'adresser au concierge ou G.-I. Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 24fév-6fs-5r

APPARTEMENTS de Salaberry, Turnbull, Rita à louer immédiatement des plus modernes, de toutes les grandeurs, meublés ou non. Aussi pour possession immédiate. $30.00 par mois et plus. S'adresser au concierge. 18fév-26fs-5f

APPARTEMENTS MODERNES, meublés ou non, à louer, possession immédiate. Situé 10 côte du Palais, pour informations téléphonez à M. Girard, tél.: 4-3341. 25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29mars. -5f

SUITE de 2 beaux grands appartements modernes avec cuisinette et chambre bain, finie tuile, chauffé. S'adresser Paul Bardou, 5, Ste-Famille, tél.: 2-5915. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15mrs -5b

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS McMahon, appartements modernes, meublés si désiré, chambre de bain, frigidaire, ascenseur, service du concierge. S'adresser 10, rue McMahon, tél.: 2-1093. 20fév-26fs-5r

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur 1ère hypothèque et autres garanties, en ville et à la campagne. Ed.-Boisseau Picher, notaire, 24, avenue Turnbull, Québec, téléphone: 2-1161. 21sept-1an-7f

ARGENT à prêter sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87, de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 2-3926 sonner 2. 8fév-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque à 6 p. c. 6½ p. c. 7 p.c. en ville. Aussi prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473, rue St-Jean, Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p. m. tél.: bureau 2-7550M. rés. 3-2459. 17fév-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, par différents montants, au taux de 6%. En ville. S'adresser J.-A. Pouliot, N. P., 26 avenue des Oblats, tél. : 3-0375. 20fév.-26fs-7f

6% ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque, en ville par montants de $500.00 $2,500, $5,000, $10,000, $15,000. S'adresser à Grenier & Fortier, N.P., 47, Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-27-31mrs 2-5-7-9-12-14-16avr -7f

ARTICLES DE MENAGE

PIERRE DENIS, chaises, bureaux, matelas, couchettes, sommiers, sets salon, poêles et fournaises, gramophones, manteaux pour dames, habits, pardessus, piano automatique, bassin de barbier, etc. Achetons à comptant. Haut prix payé. 188, du Pont, tél.: 4-0761. 9fév-26fs-9r

TABLE A THE, dôme de salle, moulin Singer, électrique, antiquités, vieux violon, garde-robes, set en rotin, poêles, commodes, habits, robes, lavabo, piano, manteaux, fourrures, lit extension, etc. Mme Denis, 156, d'Abraham, tél.: 2-0026. 19fév-26fs-9r

MEUBLES A VENDRE, cabinet de cuisine, poêle-fournaise avec bouilloire, phonographe, bibliothèque, set de salle et salon, lit et bureau, poêle à gaz, à vendre à sacrifice. S'adresser 14,Ste-Marie, tél.: 8629. 27fév-1mrs-9b

SET BOUDOIR à vendre six morceaux, chêne fumé, non usagé et logement à louer, 4 appartements, en face l'église Notre-Dame-de-Grâce. S'adresser E. Castonguay, 226 Arago, tél.: 5235. -9b

BEAU POELE fournaise à vendre, très bon marché. S'adresser 32, Ste-Marguerite. 25fév-6fs-9b

VENTE PRIVEE—Set de salon et de salle à dîner, argenterie et objets d'art, etc. S'adresser à 29 Couillard, téléphone 2-8548. De 12 heures 30 à 2 heures ou de 7 à 8 heures 30, le soir. 25fév-6fs-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

CHARS USAGES Buick, Chrysler Dodge, Essex, Ford, Graham, Paige, Plymouth, Chandler, Pontiac, Reo, Studebaker. Bon ordre, conditions faciles. Moteurs marins Chrysler 4 et 6 cyl. Couture Motor Sales, 12 Couronne et 93 d'Abraham, tél.: 7163 6fév-26fs-11r

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Alarie & Tessier, 560½, St-Vallier, tél.: 9456. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19-21-23-26-28avr. -11f

BARGAIN D'HIVER—Graham Paige sedan, modèle 1928-29 "Duco neuf" et 4 pneus flambont neuf. Garanti en parfait ordre. Vraie occasion $350.00. Tél.: 4-4527. 1mrs-4fs-11f

AUTOS D'OCCASION

NOTRE GRANDE VENTE d'autos commençant samedi le 27 février, modèles 1930 et 1931, avec licenu 1932. Hupmobile coupé, Hupmobile sedan, Packard coupé, Chevrolet sedan, De Soto sedan, Ford sedan, Ford coupé, Willys sedan, Willys roadster, Buick coupé, Dodge coupé, Nash coupé. Tous ces chars sont en bon ordre et seront en vente durant toute la semaine de l'exposition à Universal Auto Ltd. 27 de la Couronne. Québec, tél.: 5112 - 5113. 25fév-6fs-11f

PNEUS USAGES demandés 30x500, 30x450, 29x440, 30x3½, 32x600, 33x600, 30x5, 32x6, 33x4½, 32x4½, 34x4½, 29x450, 29x475, 33x5, 31x4, 32x4, 32x477, 36x6, 31x500, 32x650, 30x525, 33x5 s'adresser Gaudlase Caron, 56½, Dorchester. 19fév-26fs-11f

DE SOTO SEDAN 1929, Plymouth sedan 1929 en très bon état de marche. Conditions facile. S'adresser Alphonse Legaré, 97, côte d'Abraham, tél.: 2-0894. 25fév-6fs-11r

AUTO A VENDRE Durant sedan modèle 1929, réparé à neuf. Occasion. S'adresser à chambre 26 édifice "Le Journal", tél.: 3-2072. 26fév-4fs-11b

WILLYS NIGHT sedan de luxe, modèle dernier 1931. Pratiquement neuf. Valant $700.00. A vendre pour $575.00. Appelez 7544 27fév-4fs-11f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-11-12-14-16avr.f

REPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées, pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Nous achetons toute marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264 St-Vallier, tél. 4-1006. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16-19avr. -3r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension privée. Moderne. Ensoleillée. Usage du téléphone à 740, St-Vallier 1mrs-6fs-23j

BOUTIQUES A LOUER

BOUTIQUE—Grande boutique à louer avec grande cour, située à 345, rue St-Vallier. S'adresser à N.-P. Blanchette 158, côte d'Abraham. 26fév-3fs-15r

AUTOMOBILES DEMANDES

AUTO DEMANDE

ON DEMANDE à acheter un auto coach Ford, Chevrolet ou autres. Dire le prix comptant pour achat immédiat et autres détails à Casier 212, "Le Soleil", Québec. 25fév-12fs-12r

BUREAUX A LOUER

BUREAUX A LOUER—Quelques bureaux à louer, de différentes grandeurs dans l'édifice Lambert, 37 de la Couronne. S'adresser J.-A.-T. Lambert, 33, de la Couronne, tél.: 8102. 23fév-26fs-17f

BUREAUX de différentes grandeurs, très bien éclairés, voûtes de sûreté, élévateur pour passagers et marchandises. Service du concierge, à proximité des gares de chemins fer. S'adresser édifice Lachance, 263, St-Paul, tél.: 2-6403. 24fév-6fs-17r

BUREAUX OU SALLES d'échantillons, chauffés, éclairés. S'adresser 66, de l'Eglise, édifice Jinchereau, tél.: 9226. 23fév-26fs-17b

BUREAUX A LOUER, bien éclairés, dans le centre de la ville. S'adresser à 58, côte du Palais, Québec, à M. J. Mooney. 20fév-6fs-17b

PLAIN-PIEDS et bureaux à 47A rue St-Jean, plain-pied 8 chambres chauffé, prix raisonnable pour locataire convenable. Aussi bureaux une et trois pièces, tous réparés à neuf. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -17r

BUREAUX, entrepôt, magasins 3,000 pieds carrés, 1er plancher autres différentes grandeurs à partir $15.00, entretenus, service d'ascenseur, édifice Séguin, coin St-Roch, boulevard des Etats-Unis. S'adresser Emile Carette, 34, côte d'Abraham ou sur les lieux au gardien, tél.: 2-4825. 3fév-26fs-12r

BUREAU à louer plus 2 appartements, 28, rue Montcalm. S'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 4fév-26fs-17f

CHAMBRES ET PENSIONS

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes les améliorations modernes, près de tram, rue du Pont. S'adresser 191, Ste-Marguerite. 29ao-j.n.o.-23b

CAFE CANADIEN—Patron et ouvriers pendant la crise du chômage venez manger à votre faim et économiser en encourageant un des vôtres. Repas réguliers 30c, fèves au lard 10c. S'adresser 30, St-Nicolas. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-11-12-14-16-19avr. -23r

BELLE GRANDE CHAMBRE avec pension privée. Moderne. Ensoleillée. Usage du téléphone à 740, St-Vallier 1mrs-6fs-23j

CHAMBRES A LOUER

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, 2 fenêtres, sur la rue, convenable pour 2 personnes distinguées. Autre plus petite avec lit double, bain, téléphone. Famille sans enfants. S'adresser 192, Ste-Marguerite, coin rue de l'Eglise. 12fév-26fs-24r

DEUX JOLIES chambres simples à louer, ensoleillée, confortablement meublées, avec accommodations modernes, chambre bain et téléphone sur même plancher, un deuxième conviendrait pour messieurs ou demoiselles, vrai bon chez-soi pour personnes désirant la tranquillité. Prix $2.50 et $3.25 par semaine. S'adresser à 149½, St-Cyrille, tél.: 3-2604. 11déc-j.n.o.-24b

CHAMBRES A LOUER avec ou sans pension. Toutes avec douches, bains et téléphones. Prix réduit jusqu'au 15 juin 1932. S'adresser au gérant Manoir Montmorency, 410, St-Jean, tél.: 2-8164. 8fév-26fs-24r

BELLE GRANDE chambre pour [illegible] ou deux personnes dans famille pri[illegible] chambre de bain avec usage du téléph[illegible] coin chez-soi, pension si désiré, 33[illegible] du roi, tél.: 9711. 24sept-j.n.o-24b

HOTEL VICTORIA, [illegible] rue St-Jean, chambre à louer $20.00 [illegible] mois en montant, ainsi que chamb[illegible] et repas, taux modéré. S'adresser au bureau. 17fév-26fs-24r

HOTEL LORRAINE, carré Hôtel-de-Ville, améliorations très modernes. Prix pour chambres au mois $15.00 en montant, aussi chambres à la semaine. Service d'ascenseur. S'adresser au bureau. 23fév-26fs-24r

A VENDRE bon sofa-lit, qui ouvre en deux, très propre, aussi 1 paire de patins, pour garçon, grandeur 6, pre que neuf, vendra le tout à bon marché. S'adresser à 40, côte Ste-Geneviève. 9hjan-j.n.o-24b

CHAMBRE et flat à louer avec salle de bain. Possession immédiate. S'adresser Angelo Appartement, 12 rue Garneau, ou 21, Ste-Angèle. 27fév-3fs-24r

BELLE GRANDE chambre chauffée, rue St-Joseph, meublée à neuf, age chambre de bain, téléphone, complètement privée confort du chez-soi. S'adresser 71, St Joseph, tél.: 4-3782. 27fév-4fs-24

CHAMBRE AVEC CUISINETTE ensoleillée, garde-robes, usage du bain et téléphone, aussi grande chambre, 3 fenêtres sur la rue, gaz, etc., et autres chambres. S'adresser Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. 24fév-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE avec poêle à gaz, attenante à la chambre de bain. Autre grande chambre avec fenêtres sur la rue. Aussi petit logement à louer. Possession immédiate. S'adresser 66, St-Louis. 26fév-3fs-24r

BELLE CHAMBRE boudoir, à louer, usage du bain et téléphone, convenable pour personne seule. S'adresser sur les lieux, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 25fév-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 1mrs-3fs-24r

No 375½ RUE St-Jean à louer chambre ensoleillée, meublée, chauffée, eau chaude dans la chambre, bain, téléphone sur même plancher, pour monsieur seulement. $15 par mois. Tél.: 2-6930. 18-20-23-25-27fév. 1mrs. -24r

11 DES REMPARTS à louer très belle pièce avec l'eau, aussi d'autres chambres $2.50 et plus, très propre, maison tranquille, très chaude, eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux. 25-26-27fév. 1mrs-24b

GRANDE CHAMBRE à louer avec eau chaude et froide dans chaque chambre. S'adresser à 134, rue St-Jean. 26fév-3fs-24r

GRANDE CHAMBRE à louer, bien éclairée et propre, usage bain, téléphone, gaz si désiré. S'adresser 190, du Pont. 26fév-3fs-24r

TRES JOLIE CHAMBRE à louer, eau chaude à l'année, usage du téléphone, dans famille pas d'enfant. S'adresser 163, rue d'Aiguillon. 1mrs-3fs-24r

Chevaux, voitures, harnais

BISSON & GIROUX, commerçants de chevaux. Nous avons en main plusieurs belles juments, pour cultivateur, de différentes pesanteurs. Coin Aqueduc et Ste-Thérèse. 2fév-26fs-27f

BON CHEVAL d'ouvrage à vendre, très bon marché. S'adresser 186A, 1ère Avenue. 27fév-6fs-27b

A 42 COTE de la Fabrique, chambre boudoir à louer. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-1196. 29fév-3fs-24b

2 CHEVAUX à vendre, gris, âgés de 11 et 12 ans, pesanteur 1300 lbs en parfait ordre. Harnais double et simple. Vrai bargain. S'adresser René Robitaille, 76, St-François. 20fév-6fs-27b

AVIS JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs, aussi chevaux de voiture légère. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055, St-Vallier. 1mrs-26fs-27f

BOIS, CHARBON

CHARBON DUR Stove et Chestnut à la tonne $15.50, à la poche 75cts. Cooke Besco, 25cts la poche, livré à domicile. Charbon bois à 25cts S'adresser Adjutor Noel, 155 Carillon, tél.: 7614. 29fév-4fs-30b

CHARBON DUR Stove, Chestnut, première qualité, 75c la poche livré. Charbon de bois franc 25c. Coke bien sassé 25c la poche livré par quantité de 4 poches et plus. Albert Royer, 171, Aqueduc, tél.: 618. 17fév-26fs-30f

CHARBON Stove, Chestnut, 75c, la poche livré. Charbon bois franc, 25c. Coke 25c la poche. Bois, érable, merisier, 2 pieds $2.50 le voyage. Croûtes merisier, slab bouleau $3.00 le voyage. H. Bourassa, 154, Montcalm, tél.: 7815. 20fév-26fs-30f

ESSAYEZ NOTRE BOIS FRANC, scié, fendu $2.75 le voyage livré. Grosses croûtes érables et merisier $3.00. Bloc $3.25. Délignures bois franc 25c la poche, 5 poches pour $1.00. Erable 2, 2½ pieds scié, fendu. Cyrille Bussière, 49, rue St-Bernard, tél.: 6827. 8fév-26fs-30f

SI VOUS VOULEZ vous chauffer à bon marché, achetez grosses poches de Stove et Chestnut 75c. Cook 4 poches pour $1.00. Aussi bois de chauffage de toutes sortes, prix du voyage $2.25. Croûtes $3.00 le voyage, bois franc $3.50 le voyage. J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 20fév-26fs-30f

COKE "LASALLE" $11.50 la tonne, délivré en sac. Téléphonez pour votre prochaine commande à The Connell Anthracite Mining Co. Ltd., 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 2fév-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE—Prix pour bois tout scié et fendu, bois sec de première qualité. Grosses croûtes 4 pieds érable et merisier $11.00 corde, voyage $3.00. Moyenne grosseur $10.50, $2.00 voyage. Délignures $2.40 voyage. Epinette $2.30, 2 pieds érable $7.90 corde, 2 pieds merisier rouge $7.80. Charbon Stove$15.75 Téléphone à 0829, côte Bells, Québec. Edouard Ruel Limitée. 24fév-26fs-30f

CHARBON Coke 25c la poche, Coke 4 poches pour $1.00. Stove, Chestnut 75c la poche. Délivrer dans toutes les parties de la ville. S'adresser A. Falardeau, 161, Dorchester, tél.: 3-3795. 3fév-26fs-30f

CHARBON DE TOUTES sortes, première qualité à la tonne ou au sac, pesanteur garantie. Consultez nos prix. S'adresser G.-S. Marceau Enr., 817, rue St-Vallier, tél.: 3-0617 ou 9561. 10fév-26fs-30b

CHARBON dur garanti aucune pierre, meilleure qualité. Stove $14.75 la tonne, sac 100 lbs, 80cts. Cook $11.50 la tonne. Connell Coal 50 avenue Conway, tél.: 4-4780. 20fév-26fs-30b

BOIS DE CHAUFFAGE à prix réduits, merisier, érable, de la 1ère qualité, scié, fendu, livré $3.50 la corde de 12 pouces. Erables 3 pieds de longueur 68.50 la corde. S'adresser Ed. Conway, 235, Canardière, tél.: 4-2351. 10fév-26fs-30f

COMMERCE A VENDRE

POUR CAUSE de maladie bon poste commercial à louer, établi depuis 15 ans, situation entre les ponts Ste-Anne et Drouin. S'adresser à J.-E.-C. Gagnon, 103, 2ème Rue. 26fév-6fs-31b

POSTE EPICERIE à vendre immédiatement pour raison majeure avec bon stock frais. S'adresser à Mme Dumais, 54, rue Grant, tél.: 3-1075. 27fév. 1-3-5-8-10mrs-31f

EPICERIES RESTAURANTS, hôtels, Cour à Bois, manufacture et ameublements de maison de chambres. Bons postes. S'adresser H.-P. Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 24fév-6fs-31r

EPICERIE A VENDRE avec stock et bon ameublement licence de bière comprise, poste central, dans les affaires. S'adresser à 53, rue Grant, ou tél.: 4-4095. 20fév-6fs-31r

COMMERCE A VENDRE

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant ou tél.: 4-4095. 20fév-6fs-31r

EPICERIE A VENDRE avec stock et bon ameublement licence de bière comprise, poste central, dans St-Roch. S'adresser à 53, rue Grant ou tél.: 4-4095. 27fév-6fs-31r

SALLE A MANGER à vendre sur la rue St-Joseph, avec lunch, comptoir et tout l'ameublement, possession immédiate pour cause de maladie. S'adresser 53, Grant, ou tél.: 4-4095. 27fév-6fs-31r

RESTAURANT à vendre cause de maladie. Téléphone 4-0243. -31b

COTTAGES A LOUER

COTTAGE à louer 10 avenue du Couvent, ville de Beauport, 8 appartements plus chambre bain, passage, véranda fournaise eau chaude, lumière électrique. S'adresser Joseph Gagnon, 207, avenue Royale, tél.: 2-5864W. 25fév-6fs-33b

COTTAGES A VENDRE

COTTAGES NEUFS à vendre ou à louer 6, 8, 10 pièces avec toutes améliorations modernes, aussi foyer ouvert, avenue Ploermel en face Spencer-Wood. S'adresser Immeuble Ploermel Limitée, 351 boulevard des Fossés, tél.: 8716, soir 8038 ou 6954. 15fév-26fs-34r

DIVERS A LOUER

COURS A BOIS à louer sur 3ème Rue, Limoilou, bonne clientèle, très grande cour avec logement et bureau, hangars, contenant scie, fendeur, engin à gazoline. Possession 1er mal. Pour conditions s'adresser à Security Mfg Co. Ltd. 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 27fév-12fs-36b

DIVERS A VENDRE

COQUERELLES, PUNAISES, MITES, rats. Nous vous mallons un produit garanti pour $1.50. C. O. D. Ecrire, Service Canadien Enr., 5324 avenue Verdun, Montréal. 6fév-26fs-37b

ROMANS A VENDRE à louer et échanger, collections plus nouvelles sur marché. Romans de poche .05c. Tabac en feuilles, de choix, très bas prix. J.-A. Levesque, 146½, 3ème Rue, Limoilou. 4fév-26fs-37b

JACKET HEATER, pour eau chaude, fournaise à air chaud, gramophone, le tout à l'état de neuf. S'adresser Quebec Heating, 395, St-Jean, tél.: 2-8768. 24fév-6fs-37r

CASH REGISTER électrique, 3 tiroirs ayant coûté $900.00. Sacrifice pour prompt acheteur. S'adresser téléphone 8552. 24fév-6fs-37b

AMEUBLEMENT DE MAGASIN à vendre, show-case, vitrines, garde-robes, comptoir, armoires, etc. Vrai bargain. S'adresser J.-E. Charrier, édifice Bédard, 251, St-Joseph, tél.: 3-0884. 2fév-26fs-37f

A BAS PRIX gramophone, radio, glacières usagées, poêles électriques, brûleurs d'huile "Silent Glow" pour poêles et brûleur pour fournaise 3 souffiets à charbon Buckwheat, poêle à charbon Happy Thought J.-A.-Y. Bouchard Limitée, 27, St-Jean. 12fév-26fs-37r

REUSSIRAI-JE
A LOUER
MES LOGEMENTS?

QUESTION BIEN EMBARRASSANTE QUE SE POSENT DE CE TEMPS-CI NOMBRE DE PROPRIETAIRES QUI ONT UN OU PLUSIEURS LOGEMENTS A LOUER.

CEPENDANT... IL EXISTE UN MOYEN BIEN SIMPLE ET BIEN RAPIDE D'AIDER A RESOUDRE CE PROBLEME, C'EST TOUJOURS LE MEME....

-- PUBLIEZ --
UNE PETITE ANNONCE
DANS
APPELEZ LE "SOLEIL" 7131

DIVERS A VENDRE

2 TABLES DE POOL, grandeur 4½x9, dont une combinée, réparée à neuf, à vendre. Je m'engage à monter les tables à prix modérés. S'adresser 155, Arago, tél.: 3-0593. 25-27fév 1-3mrs-37f

A VENDRE EN BLOC ou séparément 3 chaises barbier "Cocken" avec stand, armoires, cash register, enseigne barbier, le tout 1ère qualité. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser 17½, la Canardière. tél.: 4-4078. 23févp-6fs-37b

DEUX TABLES de pool en bon ordre. Pour visiter s'adresser à 436, rue St-Jean. Pour le tout s'adresser Jos. Côté Ltée, 188, St-Paul, tél.: 2-1271, 2-1272. 26fév-6fs-37r

A VENDRE outils de ferblantier, tel que moulin de toutes sortes, rouleau pour tuyau, moulin à agraffer les fonds, bitre à dolle, clam à couverture, fillière pour tuyau fer, et autres outils de toutes sortes. S'adresser à F. Rousseau, 99½, d'Aiguillon, Québec. 26fév-3fs-37b

SHOW CASE à vendre 6 pieds longueur tout vitré avec miroir, dans les panneaux, bon marché. S'adresser Alp. Landry, 143, la Couronne. -37b

A VENDRE chauffage à l'huile cruc. 2 brûleurs marque Imperial, ayant servi quelques mois, à vendre à bon marché. S'adresser à 13, St-Félix, entre 9 h. a.m. et 6 h. p. m. 27fév-3fs-37b

ACCESSOIRES USAGES de salon de beauté, armoires sanitaires, robinet double à branches, poêles à gaz pour ondulations. S'adresser 185, St-Jean, chez le concierge. 1mrs-6fs-37b

DIVERS

MATERNITE licenciée, place distinguée, bonnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Garderai les enfants en pension. Pour informations écrire boîte postale 792, bureau poste Haute-Ville, Québec, téléphone: 8518. 13fév-26fs-38f

VOIES urinaires Syphillis, cœur et poumons, varices et hémorroides. Docteur L.-G. Perrin, 24, du Pont, tél.: 4-4871. 1mrs-26fs-38r

MATERNITE PRIVEE, licenciée, attention spéciale gens de la campagne. Maçons bébés. Prix des chambres avant termes, $3.00 par semaine. Aussi 2 servantes demandées. S'adresser 182, des Fossés, tél.: 6301 ou écrire boîte postale 41, bureau poste, St-Roch. 23fév-26fs-38r

ELEVES DEMANDES

NOUVELLE méthode—L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adresse à A.-P. Portier, St-Ubald, comté Portneuf. 17fév-26fs-39b

APPRENEZ la guitare, hawaienne, le ukelele, la guitare espagnole, la mandoline, le ténor banjo, etc. Leçons privées tous les jours et soirs. Studios 251, rue St-Joseph, tél.: 8962. Professeur T.-W. Gagnon. 4sept-142fs-39f

APPRENEZ l'anglais, la comptabilité, l'architecture, l'électricité, le dessin, radio, la chimie, génie civil, plombage et chauffage. Demandez notre catalogue descriptif. International Correspondence Schools, 115 St-Jean, tél.: 2-0511. 11r 13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8mrs. -39r

CLASSE—Français, anglais, sténographie bilingue, une spécialité (diplômes accordés), clavigraphie, mathématiques, tenue des livres. Elèves acceptés à partir de 12 ans. Cours jour et soir. Mlles Noel de Tilly, 253, rue St-Jean. 27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24mrs. -39r

Emplois demandés, femmes

BONNES COUTURIERES demandent de l'ouvrage : la maison, soit pour dames, messieurs ou enfant et tous genres de réparations, habits retournés et sur mesures. Ouvrage garanti. 15 ans d'expérience. S'adresser 10, côte du Palais, appt. 5, tél.: 2-5835. 13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mars2-5-7-9-12avr. -41r

FILLES DEMANDEES

NOUVELLE OCCASION gagner argent chez soi. Ni vente. Ni sollicitation. Ni attirail à acheter. Envoyer dix sous pour détails complets. Fowl Sales Service, 1005 South Main St., NewCastle, Ind. -48b

ON DEMANDE une apprentie coiffeuse, jeune fille de la campagne de préférence. S'adresser Salon de Coiffure, 94, 8ème Rue. -48b

MODISTES DEMANDEES—On demande des modistes ayant plusieurs années d'expérience dans la confection de chapeaux pour dames. Ainsi que des commis. S'adresser à 267, rue St-Joseph, tél.: 8434. 1mrs-3fs-48f

FOURRURES

BEAUX choix manteaux creamer, rat musqué, seal garnis écureuils, Alaska, tout en seal, $45.00 et plus. Mme J. Drolet, 125, Dorchester, tél.: 3-1085. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5avr. -49f

GARAGES A LOUER

GARAGES chauffés et non chauffés, situés 13 d'Argenson et 256, Prince-Edouard. S'adresser à Alex. Renaud, 267, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 4-2557. 25fév-6fs-50r

GARAGES A VENDRE

GARAGE SITUE près de Québec sur la route du Lac-St-Jean, garage outillé, logement de 12

IMMEUBLES

MAISONS A VENDRE

RUE ST-JEAN, quatre étages faisant face sur deux rues, deux magasins, six logements, revenu $6,500.00 prix intéressant avec conditions avantageuses.
RUE DU ROI, quatre logements, revenu $97.00 bon marché.
RUE ST-FRANCOIS, trois logements, 5 et 6 chambres.
ST-PIERRE de Charlesbourg, grande terre avec bâtisse et terre à bois. Prix $3,300.00.
A VENDRE ou à échanger chaque proposition sera considérée

PAUL-EMILE BEDARD
Assurances et immeubles, 229, rue St-Joseph, édifice Quebec Power, chambre 403, tél.: 3-1634 rés. 4-2381.
27fév-6fs-100r

MAISONS A VENDRE
POSTE DE COMMERCE coin des rues Candiac et St-Laurent, compris 2 magasins séparés et logis de 5 appartements plus chambre bain, avec système de chauffage, $4000.00 demandé, dont $2,000.00 comptant et $2,000.00 première hypothèque
HOTEL DANS LORETTEVILLE, 16 chambres plus magasin, combiné échangeable pour maison de ville. Très peu de comptant.
MANUFACTURE ET MACHINERIE rue Montcalm 28, 3,000 pieds de plancher, possession. Plus logements de 6 appartements plus chambre de bain et bureau d'affaire de 3 pièces. Conditions faciles.
166 CREMAZIE, poste de commerce et logement privé $3,000.00 comptant, balance première hypothèque.
162 CREMAZIE, construction neuve. Premier étage, magasin et deux autres logis, louer $40.00 par mois. Avec système de chauffage "Buckwheat".
TERRAINS A VENDRE coin de rues Bourlamaque et St-Laurent, voisin de la nouvelle église Notre-Dame du Chemin. Conditions faciles.

R. DROLET
avenue des Erables, tél.: 3-4217.
29fév-26fs100

MAISONS A VENDRE

RUE ST-VALLIER, excellente construction de brique, comprenant 3 logements 5-8 pièces et un magasin sur terrain 60x70, hangar, garage, cour, etc. Revenu $1260. Centre manufacturier. Règlement succession.
RUE ST-JEAN, magnifique propriété, grand terrain, 2 logements 8-10 pièces, poste de médecin. Prix et conditions raisonnables.
RUE ST-MATHIAS, 2 logements, bonne construction, revenu intéressant. Prix avantageux pour du comptant.
RUE ST-GERMAIN, 4 logements bonne construction. Revenu $912.00. A vendre pour $2,000.00 comptant, balance comme loyer (poste d'épicerie).
BEAUPORTVILLE, maison de 3 logements, revenu mensuel $55.00. Construction de brique, grand terrain situé près de l'église et de l'école. Propriété de M. Godbout. Prix avantageux.
RUE BOISSEAU, 2 logements, terrain 21x60 pour $1,000.00 comptant, balance sans intérêt.
RUE BAYARD, 3 logements, bonne construction, revenu annuel $720.00 seulement $500.00 comptant, balance facile.
RUE CHRISTIE, maison seule, 11 chambres, louée actuellement comme maison de chambres. Rapportant $540 par année. Cuisine d'été, hangar et cour. Pour prix et conditions s'adresser tél.: 8358.
AUSSI postes de commerce, épiceries étals de bouchers, manufactures, divers etc., terrains en ville et environs, terres avec roulant, etc.

C.-E. MIGNER
28 Montcalm, tél.: 8358, immeuble et assurances.
29fév-6fs-100f

IMMEUBLE
POUR tous genres de transactions immobilières, vente, achat, échange, location, administration, évaluation, de propriétés résidentielles, de rapport, commerciales, industrielles, terrains, terres, maisons de campagne, ainsi que pour vos assurances-feu, adressez-vous à

GEORGES PAQUET
Immeuble en général et assurance-feu, 59, rue St-Joseph, tél.: bur. 4-4221, rés. 6678.
1mrs-6fs-100r

Commerçants, marchands, pourquoi ne pas utiliser notre **CARTE D'AFFAIRES?**

OCCASIONS

$3700.00 pour maison de 6 pièces plus bain avec garage, chauffage automatique, située sur la rue Godbout.
$3500.00 comptant pour maison de 1 logement et 2 magasins située sur le chemin Ste-Foy. Balance à 6%. Revenu annuel $1320.00.
$7500.00 comptant pour maison de 2 logements de 8 et 11 pièces plus bain avec garage. Chauffage à eau chaude. Balance à 6%, située sur la rue Lockwell.
MAISON de 17 pièces plus deux chambres de bain avec immense terrain. Construction en brique avec intérieur principalement fini. Améliorations modernes, située sur le chemin Ste-Foy.

A LOUER

66 AVE. LAURIER, cottage, 11 pièces plus bain $90.00.
180 HOLLANDE, maison seule, 11 pièces plus bain. Garage double, $175.00.
86 SAUNDERS, maison seule, 8 pièces plus bain. Garage. Chauffage à l'huile, $65.00.
301 ST-CYRILLE, maison seule, 7 pièces plus bain, garage, chauffage l'huile, $75.00.
16-18 ABERDEEN, plain-pieds, 6 pièces plus bain; chauffé $60.00.
17-19 CARON, manufacture de 3 étages, $200.00.
126 DES FOSSES plainpied, 9 pièces plus bain, $55.00.
1085 ST-VALLIER, bureau et entrepôt, $50.00.
21 ST-SAUVEUR et 13 St-Bernard, plainpieds, 4 pièces $18.00 et $16.00.
136 COLOMB, plain-pied, 7 pièces $30.00.
138 COLOMB, plain-pied, 5 pièces $20.00.
140 COLOMB, plain-pied, 4 pièces $13.00.
9 AVE. BOISCLERC, plain-pied, 6 pièces plus bain $30.00.
109½ LA CANARDIERE, plain-pied, 6 pièces plus bain $32.00.
104, 2ème RUE, 25 chambres, plus bains, $100.00.
112, 10ème RUE, 5 pièces plus bain, $25.00.

H.-P. CIMON
Immeuble en général, édifice Cimon, 6, côte d'Abraham, tél.: 5169. 24fév-6fs-100r

L'AGENCE D'IMMEUBLE QUEBEC
MAISONS à vendre. Loyers. Lots à bâtir. Estimés de construction. Propriétés commerciales. Evaluations sur demande. Emprunts. W.-F.-V. Atkinson, gérant, 21, rue Ste-Angèle, tél.: rés. 2-6239, bureau 2-6605.
5fév-26fs-100r

380, RUE ST-CYRILLE.—Magnifique maison détachée, grandeur 37 par 60 pieds carré, 3 garages, à vendre à très bas prix, pour règlement de succession
BELVEDERE.—Belle partie, maison neuve, détachée, 3 logements, aucune rente de terrain, conditions très faciles.
PAROISSE ST-SACREMENT—Maison détachée, trois logements, prix d'occasion, $12,500.00.
RUE RICHARDSON—Maison de deux logements, $3,000.00. $400.00 d'accompte.
PLUSIEURS AUTRES propriétés dans toutes les parties de la ville. Conditions très faciles.

EMILE BROSSEAU
255, St-Jean, tél.: 2-5768.
27-29fév. 1-2-3-5mars-100r

MAISONS A VENDRE, 9, Ste-Hélène, 2 logements 3-4 chambres, revenu annuel $420. Prix $3,000, $500 comptant, balance $25 par mois à prompt acheteur.
22 A 28, JEANNE-D'ARC, 4 logements 6-7 chambres plus chambres bain, tank eau chaude à chaque logement. Revenu annuel $1,425. Prix d'occasion. Logement libre à l'acheteur.

O.-F. BOUCHER
46, St-Eustache, tél.: 2-7780.
27fév-6fs-100r

OCCASIONS D'ACHETER

MAISONS à plusieurs logements, rues St-Cyrille, St-Augustin, avenue Brown, Maison pour touristes, près Château-Frontenac. Maisons à revenus dans quartiers St-Sauveur, St-Malo, St-Jean-Baptiste, Limoilou. Conditions faciles. S'adresser de La Bruère Fortier, 47, rue Notre-Dame-des-Anges, St-Roch, tél.: 9479. 20-23-25-27fév. 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-mars. -100f

MANUFACTURE A LOUER

AUSSI manufacture à vendre ou à louer, avec maison privée et terrain coin Ste-Thérèse et Bayard, Garage à louer. S'adresser Alex. Blondeau, 157, Ste-Thérèse tél.: 9402.
5fév-26fs-100f

LOGEMENTS A LOUER

BEAU LOGEMENT neuf à louer, 6 appartements plus chambre de bain, fini moderne, aussi petit logement 4 chambres et chambre bain, aussi mal on à vendre. S'adresser à 455, 3ème Avenue, tél.: 8784.
25fév-26fs-61f

LOGEMENTS A LOUER de 6 chambres et chambre de bain, avenue Murray aussi 26 et 30 avenue Murray, le tout chauffé, clair de neige et vidanges. S'adresser tél.: 3-4394 et 3-2523.
16fév-26fs-61f

BEAU PETIT LOGEMENT chauffé avec entrée seule, à louer pour le 1er mai, 3 à 4 appartements, eau chaude, électricité, gaz, grande cave avec plancher en béton, clair de neige. Prix $22.00 par mois. S'adresser L.-P. Montreuil, 51½, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, tél.: 2-3708. 6-9-11-13-16-18-20-23-25-27fév. 1-3mrs. -61b

BOULEVARD BENOIT-XV, St-François-d'Assise, deux maisons neuves à louer de trois logements chacune, six grands appartements plus chambre de bain, installation de chauffage dans le bas seulement, près de l'église, magnifique endroit. Roy & Frère, tél.: 4-1820 ou sur les lieux 70 boulevard Benoit-XV. 25-27fév. 1-3-5-8mrs. -61f

RUE ST-AMABLE 30-34, 2 beaux logements 7-8 chambres plus chambre bain, chauffé. S'adresser Jos. Turcotte, 106, avenue Murray, tél.: 5717. 26fév-26fs-61f

RUE ST-OLIVIER, No 76, logement de 5 chambres sur 2 étages.
RUE LAVIGUEUR No 9 petit logement de 4 chambres à louer pour le 1er mai, prix modéré. S'adresse 51, Crémazie, tél.: 6719. 16-fév6fs-61b

RUE STE-THERESE près Lafayette, possession immédiate ou 1er mai, très beaux logements de 4 chambres plus chambre bain, grands balcons, hangar, etc., garage si désiré. S'adresser 435, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118, rue Lafayette tél.: 3-4111. 29jan-26fs-61f

220 GRANDE-ALLEE, logement de 2 à 8 pièces, toutes les commodités modernes, ascenseur, concierge, service parfait, garage dans l'immeuble. S'adresser tél.: 4-2961 ou sur les lieux. 17fév-12fs-61b

LOGEMENTS NEUFS 4 chambres plus chambre bain, chauffés, rue Laval, près des Remparts, eau chaude hiver et été, très modernes. Prix $40.00 par mois. S'informer 31, des Remparts, tél.: 2-7351. 11fév-26fs-61r

LOGEMENTS à louer de 3 à 7 chambres, améliorations modernes, chauffés, eau chaude à l'année à "Elisabeth" 50 rue Fraser et à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables. S'adresser aux concierges sur les lieux, tél.: 2-1475, le soir 3-4498. 8fév-26fs-61r

LOGEMENTS A LOUER 55, des Franciscains, 122, avenue Cartier, 5 chambres, 10-14 Saunders, 7 chambres, chauffé. 166, avenue Cartier, 9 chambres, chauffé. S'adresser N. Cauchon, 166, avenue Cartier tél.: 6052. 17fév-26fs-61f

LOGEMENTS chauffés et non chauffés de 4-5-6-7 chambres, possédant toutes améliorations modernes, situés 252-256, Prince-Edouard et 11A, 13 d'Argenson aussi 534 St-Vallier. S'adresser Alex. Renaud, 263, St-Paul, tél.: 2-6403 ou 2-2557. 24fév-6fs-61r

34 DES FRANCISCAINS 6 chambres plus bain, fini moderne avec système à l'huile, $38.00 par mois. S'adresser tél.: 3-4316 ou 2-0494. 24fév-6fs-61r

LOGEMENTS de 3-4-5-6 appartements, Limoilou, sur la 4ème Rue, près de l'église, des grands moulins à papier, prix de $16.00 à $25.00. S'adresser 154, 4ème Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 20fév-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER 4 pièces, très propre. S'adresser tél.: 3-2204.
23-25-27fév 1-3-5mrs-61f

ST-FIDELE logements 6 et 7 chambres plus chambre de bain, cave, hangars, etc. S'adresser 120, 13e Rue ou 55, de la Reine, tél.: 4-1921. 20-23-25-27fév. 1-3mrs. -61r

RUE ST-AUGUSTIN, en face du Parlement, un logement bien chauffé, comprenant deux chambres plus une chambre de bain, planchers en bois dur, et un foyer, avec aussi un petit jardin clair de neige et de déchets à louer le 1er mai, aussi un garage privé en briques. S'adresser par téléphone à 4-4041 ou 2-7752.
1mrs-4fs-61 r

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT A LOUER 4 chambres plus chambre de bain, chauffé. Situé 9, Ste-Angèle. S'adresser au concierge, tél.: 2-7906, ou au propriétaire tél.: 5877.
1-3-5-8mrs-61f

RUE ARTILLERIE, logements 4 et 6 chambres plus chambre bain, chauffés, système d'eau chaude à l'année, maison neuve avec toutes améliorations modernes. Pour renseignements s'adresser Lauréat Blouin, 47, Artillerie, tél.: 2-1705. 27fév. 1-3-5-8-10mrs. -61r

21 RUE LATOURELLE, logement 8 chambres plus chambre de bain, très chaud, bien éclairé, cave et hangar, $28.00 par mois. Informations s'adresser 14, Ste-Marie, tél.: 8829. 27fév 1-3-5mrs-61b

LOGEMENTS 39-41 Richardson, 5 chambres, 349 de la Reine, 4 et 5 chambres, 52-54 et 54½ St-Eustache, 4 et 5 chambres. S'adresser 46, St-Eustache, tél.: 2-7780. 25fév-6fs-61r

RUE ARTILLERIE, plain-pieds 3 et 4 chambres et chambre bain. Améliorations modernes, réservoir eau chaude avec connexions, aussi garage à louer avec électricité, eau. Téléphoner 2-2362J. S'adresser 59, Artillerie. 1mrs-6fs-61r

2 AVENUE GALIPEAULT, 1 logement 7 chambres plus chambre bain, améliorations modernes, chauffé, eau chaude à l'année. Clair de neige et vidanges. Remis à neuf. S'adresser 43, Charest, tél.: 3-0590 ou 195, Ste-Marguerite, tél.: 3-3152
1-3-5-8-10-12mrs-61f

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE logement à louer 4-5 chambres à très bonnes conditions. S'adresser 23, rue Lavigueur, tél.: 3-0754. 27fév-2fs-61b

LOGEMENT A LOUER, pour 1er mai, logement 8 chambres, chauffé, situé 318, rue St-Jean, au-dessus du magasin de L. Deschênes Limitée. Poste avantageux pour un chirurgien dentiste. S'adresser L. Deschênes Limitée, 320 rue St-Jean. 24fév-6fs-61r

265A RUE FRASER 5 chambres, chambre bain en tuile, moderne, eau chaude à l'année
52 AVE. PARENT à louer en bas, ainsi qu'un 2ème étage 5 chambres, plancher bois dur. S'adresser A. Ratté, 446, St-Cyrille, tél.: 3-0745. 18fév-26fs-61f

188 FRASER, beau logement moderne, 7 chambres plus chambre de bain, bien chauffé avec balcon, galeries vitrées, éclairé, de tous côtés, garage si désiré. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-4201 ou 2-5523.
27fév-6fs-61r

SUR LA ROUTE DU MONUMENT à Giffard, un logement de huit pièces, au deuxième étage, chauffé, eau chaude et bain, grand balcon faisant face au fleuve. Une des plus belles résidences de l'endroit. S'adresser à A.-E. Marois Ltée, 463 St-Vallier, ou sur les lieux. 18-20-23-25-27fév. 1mrs -61b

LOGEMENTS de 5-6-7 chambres plus chambre bain, chauffés et non chauffés, améliorations modernes, près hôpital St-François d'Assise. S'adresser L.-S. Morency, 8, Carignan-Sallière, tél.: 4-4457 ou 6302. 25-27fév. 1-3-5-8mrs-61f

LOGEMENTS NEUFS MODERNES, chauffés, 6 chambres et chambre bain, plancher bois dur, coin St-Olivier. S'adresser A. Charland, 20, Déligny, tél.: 5255. 25-27fév. 1-3-5-8mrs-61f

RUE ST-CYRILLE, deux beaux plainpieds neufs de 7-8 grandes pièces plus chambre bain, chauffé eau chaude à l'année. Bien éclairés. Magnifique vue. Fini moderne, garage. S'adresser 508, St-Cyrille, tél.: 3-0838. 1-5mrs-61f

268 GRANDE-ALLEE à louer 7 pièces plus chambre bain, chauffé. S'adresser E.-A. Tremblay, 270 Grande-Allée, tél.: 8730. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. -61f

LOGEMENT 8 CHAMBRES, chambre de bain, garage sur la 5ème Rue, près l'église de Limoilou, nouvellement peinturé, chaud, bien éclairé, prix $32.00. S'adresser Mme J.-M. Doré, 11, Montcalm tél.: 3-2277. 24-27-fév-1mrs-61f

LOGEMENT A LOUER dans maison neuve, 4 chambres plus chambre bain, plancher bois dur, 2ème étage, galerie en avant et en arrière, fini moderne, situé 273-277 Kirouac. O. Lapointe, 125, Kirouac, tél.: 3-0767. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER quartier des Remparts, 4 pièces, chauffées, plus chambre de bain, préparts sur les planchers. S'adresser 29, des Remparts. 1-3-5mrs-61r

747 RUE ST-VALLIER, logement à louer, 4ème étage, 4 grandes chambres, bien chaudes, bien éclairées avec hangar. S'adresser 191, Crémazie, tél.: 3-4063. 1-3-5mrs-61f

3 LOGEMENTS à louer 6-5-4 chambres et chambre de bain, plancher de bois dur et place de garage. S'adresser à 124, rue Caron. 1-3mrs-61f

CENTRE de la ville, quartier St-Jean-Baptiste, 2ème étage, plain-pied, ensoleillé, 5 à 6 pièces plus chambre bain, galeries et balcons. Vue magnifique. Prix réduit sur bonnes références. S'adresser 17, St-Réal, coin Ste-Marie. -61r

RUE LAFAYETTE Nos 94-96, 3 logements de cinq chambres chacun, au premier, deuxième et troisième étage. S'adresser à The Royal Trust Company, 58, rue St-Paul, tél.: 2-7831.
1mrs-3fs-61r

2 LOGEMENTS à louer sur la rue St-Cyrille, 67 et 69, 6 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, dépense et cour, cave, chauffés, garage si désiré. S'adresser 65, rue St-Cyrille, Edouard Nadeau. 1mrs-26fs-61b

LOGEMENTS DEMANDES

ON DEMANDE à louer 5 pièces avec chambre bain, plancher bois franc, pour milieu de mars, dans localité parlant anglais. Ecrire détails à F. B. 7 Foundry, St. Moncton, N.-B. 26fév-4fs-62b

PETIT LOGEMENT en ville, variant dans dix à douze piastres ($10 à $12) demandé pour deux personnes. S'adresser à 89, 4ème Rue ou téléphonez à 8486.
27fév-6fs-62

MACHINERIES A VENDRE

MACHINERIES—Machines neuves et usagés à vendre. Moteurs électriques ¼ c.-v. à 30 c.-v. 110-220-550 volts, 1 et 2 phases, tuyaux de fer 1" à 8", poutres d'acier 3" à 12" de haut, 24" de long chaîne en longueurs de ½" à 1½", petites et grandes rails, câble d'acier ½" à 1", pompes à vapeur Duplex, pompes à vapeur centrifuges blocs diamant, simples et doubles, réas, compresseurs pneumatiques à vapeur et gazoline, chaudières horizontales et verticales, moteurs à vapeur et à essence, 1 grue à vapeur, cylindres 5x7, tambour simple, réversible, 1 grue à vapeur, cylindres 7x12, double tambour, reversible, 1 grue à vapeur, cylindres 8x12, double tambour, réversible. Le tout à très bon marché. Quebec Machinery & Supply, 19 Cauoterie. 26fév-6fs-63r

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER 162, rue Crémazie, Poste licencié avec stock, possession immédiate. S'adresser M. Rosaire Drolet, 3-4217, 194 avenue des Erables.
11fév-26fs-64f

RUE ST-PAUL, magasin avec glacière, cave, pour légumes, installation et accessoires complets pour étal de boucher, hangars. Aussi autre commerce. S'adresser Roy & Baillargeon, notaires, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 27fév-4fs-64r

A LOUER PETIT magasin chauffé, loyer très bas. S'adresser à 34, rue St-Joseph.
18fév-26fs-64b

MAGASIN A LOUER—Grand magasin à louer au coin des rues Auger et St-Vallier avec écurie. S'adresser au No 1257 rue St-Vallier, tél.: 6293. 19jan-j.n.o.-64b

MAISONS A LOUER

MAISON NEUVE
AVENUE CASOT, No 59, plain-pied de 7 chambres et chambre de bain. Très moderne, eau chaude à l'année, clair de neige et vidanges. S'adresser sur les lieux.
18fév-26fs-67b

A LOUER DEUX maisons seules de 10 et 12 appartements 38-40 rue Dauphine en face des terrains du Parlement. Location très centrale. Maisons très bien éclairées, planchers en bois dur, système de chauffage à l'eau chaude, garage. S'adresser à M. Gardner, 36, rue Dauphine.
24fév-6fs-67b

MAISON A LOUER, huit appartements avec garde-robes dans chaque chambre, lumière électrique et chambre bain. Logement très chaud. Prix $23 par mois. S'adresser 39, rue St-Antoine, Lévis. 29fév-6fs-67b

MAISON A LOUER au-dessus du magasin de M. J.-A. McClure, 109 rue St-Jean, un site central pour médecin, avocat ou hommes d'affaires, comme bureau et logement combinés. S'adresser à E.-J. Dynes, 47, rue St-Jean. 16-18-20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12mrs -67r

MAISON A LOUER 11 rue Hamel, contenant 15 chambres, modernes, bon poste pour maison de pension, le tout en parfait ordre, prix réduit. Tél.: 8620. 25-27fév. 1-3-5-8mrs -67f

MAISONS A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE située rue St-Joseph, voisin Caisse d'Economie, coin du Pont, poste présentement par Alex. Bastien Limitée. Pour informations s'adresser au bureau 96, St-Joseph, tél.: 4-3341. 6fév-26fs-68f

325-327 ST-CYRILLE, maison à vendre 6,900 pieds, terrain pas de rente. Prompt acheteur. Conditions faciles. Tél.: 6647.
16fév-26fs-68b

MAISON A VENDRE—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270 avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 265, avenue des Oblats ou 114, Demeulles. 26jan-j.n.o-68b

MAISON A VENDRE—Maison de (3) trois logements, terrain 45x70, rapportant $75.00 par mois, située à St-Roch, rue de la Reine, Nos 225-227-229, à vendre, pour régler une succession. S'adresser à 89, 4ème Rue ou téléphoner à 8486.
24fév-6fs-68b

A VENDRE OU ECHANGER à Trois-Rivières, grande maison dans quartier résidentiel 8 chambres et chambre de bain en bonne condition, isolée, grand terrain et garage, changerait pour propriété dans Québec. Ecrire Casier 49, "Le Soleil". 21jan-j.n.o-68b

MAISON A VENDRE ou à louer, jolie maison contenant 10 chambres plus chambre de bain et deux chambres de débarras, située No 128, avenue Holland, coin de rues, garage, loyer modéré. S'adresser M. Charles Fremont, le jour à 71 St-Pierre, le soir à 191, avenue des Erables, tél.: le jour 2-0455, le soir 6361.
26fév-5fs-68b

BEAUPORT, près de l'église, belle vue, propriété en brique, 9 chambres, chauffé à l'eau chaude, électricité, terrain 40x200 pieds, garages, hangars. S'adresser au No 35, rue Latourelle.
24fév-4fs-68r

MAISON NEUVE A VENDRE ou à échanger, 7 logements. Bonne construction. Rapportant $1690 par année. A vendre bonne condition pour acheteur sérieux. S'adresser 100, 3ème Avenue, tél.: 4-4321. 20-23-25-27fév. 1-13- 5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

OU PROFITEZ d'une occasion immédiatement à Limoilou. Jolie maison neuve, trois logements à vendre en bas de l'évaluation. Bonne construction chaude. Parfaitement ensoleillée. Dépense froide. S'adresser 76, 4ème Avenue. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10-12-15-17-19-22-24-26-29-31mrs. 2-5-7-9-12-14-16-19avr. -68f

ON DEMANDE A ACHETER

RONDE DE LAIT—On demande à acheter ronde de lait. Ecrire à Casier 212, "Le Soleil". 25fév-6fs-73b

PENSIONS POUR BEBES

PENSION PRIVEE pour enfant, naissant, jusqu'à 10 ans, bons soins, prix modérés. S'adresser 330, rue Colomb. Bon sera références si désiré. 27fév-3fs-7[illegible]

JE DESIRERAIS prendre un ou deux bébés en pension. S'adresser 148, rue des Commissaires, Jacques-Cartier. -74b

OBJETS PERDUS

PERDU porte-monnaie contenant soixante piastres environ, et reçu hôtel de ville, partir gare Union ou sur tramway St-Sauveur vers 1 h. dimanche 28 février. Généreuse récompense en remettant T. Délisle, 502, 1ère Avenue, St-François-d'Assise. 29fév-3fs-75b

PLUME-FONTAINE perdue, noire, monture or, à la Haute-Ville, St-Roch ou Jacques-Cartier. Récompense promise. S'adresser 95, rue St-Anselme. -75b

ANIMAUX PERDUS

CHEVAL rouge pesant environ 1,000 lbs, attelé sur carriole rouge avec harnais d'ouvrage, disparu à St-Fidèle, Lotbinière dimanche le 28 février. La personne qui l'a en sa possession est connue et si elle ne le rapporte pas après cet avis elle sera poursuivie selon la loi. M. Arthur Bibaeu, St-Flavien, comté Lotbinière. -76b

CHIEN Berger Allemand, noir et jaune, disparu depuis samedi dernier. Si non remis à 821 rue St-Vallier, après cet avis, la loi suivra son cours. 1mrs-6fs-76b

PIANOS A VENDRE

GERARD HEINTZMAN automatique, en excellente condition. Valeur d'achat $950.00. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser par lettre à G. Esnouf, 111, côte de la Montagne, Québec. 2-5-9-12-16-19-23-26-30mrs 2avr. -80b

RADIOS A VENDRE

MAGNIFIQUE radio cabinet 8 lampes, sacrifiera à bon marché. S'adresser 37, des Remparts, chambre 4. 24fév-6fs-86r

RADIO ROGERS dynamique, 8 lampes combiné, ayant coûté $395. Vendra olen bon marché, pour du comptant. S'adresser 164 Bayard, 2e étage. 1mrs-6fs-86r

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE DEMANDEE pour famille de trois personnes, références exigées. S'adresser appt. 8, 220 avenue Brown.
29fév-2fs-91b

ON DEMANDE une servante pouvant fournir de bonnes références. S'adresser No 22 rue Ste-Anne. 29fév-6fs-91b

ON DEMANDE immédiatement une bonne servante avec références, de préférence une sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme Lortie, 17, rue Fraser.
1mrs-4fs-91f

ON DEMANDE une servante générale, personne âgée de préférence, pouvant fournir de bonnes références. S'adresser 171, rue Montcalm. 29fév-2fs-91b

ON DEMANDE une servante. S'adresser 1134 St-Vallier. 1mrs-2fs-91b

ON DEMANDE un scieur pour passer au planeur sur la grande scie et la scie à ruban. S'adresser à 186, 1ère Rue, Limoilou. -91b

SERVANTE demandée—On demande une fille d'une quinzaine d'années pour prendre soin d'un enfant. S'adresser au No 25, Onzième Rue, St-François-d'Assise. 91

VOLAILLES

A VENDRE 30 POULETTES Leghorn, bon marché pour manque d'espace. S'adresser le soir seulement Lucien Mercier 176, rue Latourelle. -98b

NON CLASSIFIEES

MAUVAISE GRIPPE

PROTEGEZ-VOUS et protégez les vôtres, contre la grippe en ayant toujours sous la main une bouteille de l'Oxymel à l'Eucalyptus, une préparation efficace pour soulager en peu de temps les affections de la gorge et de la poitrine. Les enfants l'aiment particulièrement parce qu'il est inoffensif. En vente partout à 50 sous. 8sept. j.n.o-4b

MESDAMES—Faites apprendre la danse "Tap-Dance" à vos enfants, excellents exercices physique pour tous. Offre spéciale aux 30 premiers élèves d'ici au 7 mars Adressez-vous au studio Stapleton 322, StJean 25fév-4fs-4b

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 20-23-25-27fév. 1-3-5-8-10mrs. -4r

LOGEMENT A LOUER de 4 chambres plus chambre de bain, situé rue St-Vallier en face du marché St-Pierre, clair de neige. S'adresser U. Bédard, 874, St-Vallier, tél.: 4-0479. 1-3-5-8-10-12mrs-61f

364 ST-JOSEPH, jolie chambre, 2 fenêtres sur la rue, située sur 1er plancher, chauffée eau chaude, garde-robes, bain, pension si désirée. Tél.: 3-3477.
1mrs-4fs-23f

ON DEMANDE à louer une boutique de pâtissier avec four portatif et machine à couper les beignes. Tél.: 2-6132. M. Maheux. -16ab

CHAMBRE DOUBLE ou simple avec pension, eau chaude, usage du bain, téléphone, pour un ou deux jeunes gens, sobres et honnêtes. S'adresser à J.-A. Lapointe, 1J, Ste-Thérèse, tél.: 3-2671.
1-3-5mrs-23f

BELLE GRANDE chambre à louer pour 1 ou 2 personnes, très propre, 2 fenêtres sur la rue, avec grand garde-robe, dans famille privée et à prix modéré. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. j.n.o-24b

BEAU MANTEAU noir tout neuf, grandeur 38. Pour détails téléphoner 4-1901.
1mrs-3fs-37b

PERDUE UNE SOMME de $40.00 de chez P.-T. Legaré rue St-Joseph à 187, Richardson, passant rue du Pont. Prière de retourner à 187, Richardson. -75b

AMEUBLEMENT de restaurant à vendre, vitrine de comptoir, armoire vitrée, fontaine à liqueur à 2 globes. S'adresser 153, St-Paul; tél.: 2-0470. 1mrs-6fs-2b

APPRENTI pressier demandé, ayant un an d'expérience sur presse à imprimer. S'adresser St. Lawrence Paper Bag Co., 59 des Prairies. 1mrs-3fs-54b

PERDU SAMEDI à dimanche, à St-Roch, une médaille en bronze à l'effigie Edouard VII, sur l'envers le nom A. Duberger, remettre 180 de la Reine, tél.: 9390. 1mrs-6fs-75b

ON DEMANDE un commis d'épicerie, sachant parler les deux langues, avec expérience. S'adresser 83, avenue Cartier, J.-A. Breton. -54b

RADIO à vendre 7 lampes, haut parleur électro-dynamic, à vendre $60.00 comptant. S'adresser J.-G. Beaulieu, 180 St-Olivier, 3ème étage, 5416.
1mrs-3fs-86b

ANNONCES non CLASSIFIEES

HOMMES AMBITIEUX demandés pour vendre aux consommateurs dans la ville de Québec une ligne de produits bien connue. Pas de capital requis. Nous fournissons tout et vous aidons à réussir. Pour informations adressez-vous mercredi après-midi et jeudi toute la journée à O. Boucher, hôtel St-Roch, Québec.
1mrs-2fs-1b

PIANO à vendre occasion exceptionnelle pour prompt acheteur. Téléphoner de 9-midi et 2-5 h. 3-2581. -80b

PERDU lundi, rue des Jardins, paire de gants en fourrure pour homme. Récompense. App. 3, 9, rue Ste-Angèle. -75b

AMEUBLEMENT chambre à coucher à vendre, 7 morceaux, magnifique dessin et qualité, cause départ de la ville. Vendrons à sacrifice. S'adresser 30 avenue Murray. -9b

AVENUE BROWN logement de 7 pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, moderne, dépense froide, eau chaude à l'année. S'adresser 59, avenue Brown, tél.: 3-0844. 1-2-5-7mrs-61b

ON DEMANDE une personne honnête, pouvant prendre un bébé en pension. Références exigées, dans famille privée Téléphoner 2-3667. 1mrs-3fs-74b

DEUX LOGEMENTS à louer 70-72 avenue Cartier, 7 chambres plus chambre de bain, chauffé. Clair de neige et vidanges avec garage si désiré. Aussi magasin à louer à 133 St-Paul. S'informer à 70½, avenue Cartier, tél.: 3-1045.
1-3-5-8-10-12mrs-61f

SACOCHE noir contenant $12.00 et quelques monnaies, chapelet noir, billet tramway, perdue lundi à la vente chez Paquet. Remettre 22½, avenue Cartier, tél.: 3-3151. 1mrs-3fs-75b

BELLE GRANDE chambre à louer dans famille privée, sans enfant, usage bain, téléphone et eau chaude. S'adresser à 52, St-Jean. 1mrs-3fs-24b

PERDU à St-Malo, perdant les courses de chiens dimanche, un porte-feuilles, contenant une passe pour C. N. R. et plusieurs reçus. Récompense en retournant 80 avenue Monk, St-Sacrement.
1mrs-2fs-75b

GROS POELE de restaurant en très bon ordre, moulin à café, couteau à jambon, fixtures électriques pour magasin et quelques articles de cuisine. S'adresser 19, St-Joseph. -9b

CHAMBRE à louer dans famille anglaise tranquille. Une chambre à coucher bien éclairée, donnant sur la rue avec tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253 ou s'adresser 145, St-Cyrille. 1-3-5mrs-24b

WILLYS NIGHT sedan de luxe, modèle dernier 1931. Pratiquement neuf. Valant $700.00. A vendre pour $575.00. Appelez 7544. 1mrs-4fs-11f

POELES USAGES—Vous trouverez à nos départements de poêles usagés, un assortiment complet de toutes les sortes de poêles en parfaite condition à des prix ridicules, avec conditions de paiement pour accommoder tous les clients. Hâtez-vous de venir faire votre choix. Nous avons aussi quelques laveuses usagées aux mêmes conditions. J.-P. Bédard & Cie Enr., vendeurs des fameux poêles "Beach" 72, rue St-Joseph, tél.: 4-4251.
1mrs-26fs-9r

HOPITAL de la Miséricorde—Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories: salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie stérilisation, réactions sérologiques en traitement de toutes affections.) Avantages religieux, (aumônier, chapelle). Discrétion absolue Adresse: Mère Directrice, 682, chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 1mrs-26fs-38f

APPARTEMENTS BERUBE LIMOILOU, suite 2-3 appartements, meublés avec gaz, électricité, près 2e Rue, et 3e Avenue et pont Dorchester. S'adresser 50, 3ème Avenue, tél.: 4-4350.
1-2-4-5mrs-5f

THE ROYAL TRUST COMPANY

Nous sollicitons des demandes de prêts sur hypothèques, sur propriétés situées en ville, service expéditif et taux avantageux. S'adresser 58, St-Paul, tél.: 2-7831. 1-3-8-10-14-17-22-24-29-31mrs. -7r

ASSOCIE DEMANDE avec capital environ $1,000.00 Contrats assurent $2,500.00 d'ici 1er juillet. Occasion de se faire une situation avantageuse. Ecrire Casier 229, "Le Soleil". 1mrs-2fs-54b

MAISON à vendre ou à louer 8 chambres planchers bois dur, système chauffage eau froide et chaude, cave en ciment, grande cour, hangar, pouvant servir de garage. S'adresser Mme Vachon, 109 Fraser, tél.: 7972. 1mrs-6fs-68b

ON DEMANDE à louer dans quartier Montcalm, logement 3 à 5 chambres, chauffé, pas plus de $36.00 par mois, Téléphoner 5215 après 6 heures.
1mrs-2fs-62b

BEAU LOGEMENT très ensoleillé, 6 chambres plus chambre de bain, chauffé plancher en bois dur, entrée privée, véranda, vitrée et balcon à 34, avenue Vimy, t

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. Tancrède Paré, de la maison Télésphore Simard, de Lévis, passe une huitaine dans sa famille à Neuville, l'hôte de son père, M. Pierre Paré.

Mlle Gisèle Fortin, de Lévis, qui a subi récemment une opération chirurgicale, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, va mieux. Elle est retournée compléter sa convalescence chez sa grand'mère, Mme B. Vézina, rue St-Laurent.

Mlle Aldéa Maurice, de Bienville, est de retour d'une promenade chez Mme Damase Roy, à La Durantaye.

Mlle Brigitte Hamel, de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents à St-Raymond.

Mme Georges Couillard, de Québec, ainsi que Mme A.-P. Bélanger, de Lévis et sa fille, Mlle Gabrielle, sont de retour d'un voyage d'un mois à Miami, Floride.

L'inspection de la 6ème Brigade d'Artillerie Côtière, hier soir.

Hier soir, à 8 heures 30, au Manège Militaire de Lévis, a eu lieu l'inspection générale des officiers et soldats de la 6ème Brigade d'Artillerie Côtière de Québec et Lévis, par le major Bouchard, représentant le brigadier Benoit, commandant de la 5ème Division Militaire de Québec retenu chez lui par la grippe. Il était accompagné du major Hannington, du major Lacroix, paie-maître, officiers de l'état-major, ainsi que du lt-col. Rosaire Samson, commandant de la 6ème Brigade, du major Landry, commandant de la 57e Batterie, du major George Shink, commandant de la 58e Batterie, du major Antoine Audet, commandant de la 59e Batterie, du capt Antoine Duchesnay, ancien officier du Princess Patricia, adjudant de la 6e Brigade et des autres officiers de la susdite Brigade.

Après l'inspection le major Bouchard félicita le commandant et ses officiers sur la bonne tenue des soldats de la Brigade et aussi de la bonne tenue des livres, des accoutrements et des magasins. Il y eut ensuite réception au mess des officiers de la 6e Brigade à l'occasion de la visite des officiers de la 5e division militaire de Québec. Cette inspection marque la fin des exercices militaires de cette Brigade commencés il y a plusieurs semaines au Manège Militaire de Lévis.

Les facteurs de Lévis atteints par la réduction

La décision du gouvernement fédéral de réduire de dix pour cent tous les employés civils sous sa juridiction vient de se faire sentir au bureau de poste de Lévis. Tous les employés de ce département ont vu leur salaire réduit de dix pour cent et on a suspendu deux facteurs. Avec deux facteurs de moins il s'en suit que les autres auront plus d'ouvrage à faire et leurs courses étant plus longues ne pourront faire la livraison des matières postales dans le même temps. Qui en souffrira, le public.

Au Salon de Coiffure de Mme Beaulieu, 108, rue St-Joseph, à Lauzon.

Nous donnerons le Permanent La-Noil qui se coiffe sans lotion aux prix de $3., $4., $5., pour le mois de mars.

Ouvrages de tous genres des cheveux pour Messieurs et transformation pour Dames, messages et champoo à des prix très modérés.

Pour appointement, appeler au téléphone No 671 J. Lauzon.

Des cours d'artillerie commenceront demain soir

Demain soir, au Manège Militaire de Lévis, commenceront des cours d'artillerie pour les sous-officiers de la 6ème Brigade d'Artillerie Côtière. Ces cours qui dureront 16 semaines et auxquels prendront part 35 élèves environ seront sous la direction du major René Landry et du sergent-major instructeur Millen, de Halifax.

Il remplace feu M. Théophile Carrier

M. François Lefebvre, marchand de chaussures, de Lévis, vient d'être nommé président de la Commission de Crédit de la Caisse Populaire de Lévis, en remplacement de M. Théophile Carrier, décédé récemment.

M. Irénée Lecours, propriétaire du Foyer Musical Lévis Enrg., a été élu membre de la même Commission à la place de M. Lefebvre.

Mort de M. Godfroid Turgeon, à Lauzon

Nous avons appris avec regret la mort de M. Godfroid Turgeon, arrivée hier à la résidence de son gendre, M. Alph Longchamp, rue Couillard, à Lauzon. Le défunt était âgé de 92 ans et 8 mois. Il laisse pour pleurer sa mort, huit enfant, cinq fils et trois filles. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Lauzon et l'inhumation sera faite au cimetière St-Joseph. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

La perception des taxes municipales à Lévis

Un nouvel appel est fait à la bonne volonté des contribuables de Lévis pour ce qui concerne le paiement des taxes. On se rappelle qu'en janvier dernier le conseil publia un avis donnant jusqu'au premier février aux retardataires à payer leur taxe d'eau sinon le service d'eau leur serait enlevé. Cet avertissement eut pour effet d'en faire payer plusieurs et on décida alors d'attendre un peu pour mettre l'avis à exécution. Comme il en a plusieurs qui n'ont pas encore payé les montants dus le conseil fait de nouveau appel à leur bonne volonté espérant qu'ils ne le forceront pas à mettre à exécution cette décision de fermer l'eau.

M. l'échevin Henri Brochu, président du comité des finances, à l'hôtel de ville de Lévis, prie ces retardataires de bien vouloir se rappeler que la ville a des obligations à rencontrer et des comptes à payer pour sa bonne administration et que pour cela il lui faut l'argent nécessaire. Cet argent ne peut être obtenu que par le paiement des taxes municipales par les contribuables.

Il remercie pour l'aide reçue lors du récent incendie

M. Joseph Dumont, de Lévis, qui avait son logement dans l'une des deux maisons détruites par le feu le 20 février dernier, sur la rue Commerciale, près l'escalier rouge, désire remercier toutes le personnes qui lui ont aidé ainsi qu'à sa famille à cette occasion et les ont secourus. M. Dumont leur en est grandement reconnaissant.

La course remise au 11 mars.

La course de 15 milles qui devait avoir lieu au Colisée, à Québec, vendredi prochain, est remise au vendredi suivant, le 11 mars. Cette course se fera entre Didace Martineau, de Lévis, J.-B. Collin, de Québec et Edouard Fabre, de Montréal, et sera pour un enjeu. Il y aura aussi des courses de 3 et de 5 milles pour les amateurs. Il est probable que les raquetteurs de Lévis assiteront à cette course en costumes pour accompagner le coureur lévisien Martineau.

Les raquetteurs lévisiens auront une belle journée sportive dimanche.

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ont eu une importante assemblée hier soir, à leur chalet, sous la présidence de M. Alphonse Gosselin. Plusieurs questions intéressantes ont été discutées et on a préparé un très beau programme pour la parade d'église de dimanche prochain à Bienville et aussi un après-midi sportif à Lévis qui ne manquera pas d'intéresser grandement la population de Lévis et de la rive sud. Nous en donnerons les détails demain.

Le club "St-Viateur" a remporté le championnat

Les clubs "St-Viateur", de Lauzon et "G.-J. Lemieux", de Lévis, ont joué dimanche après-midi, sur la patinoire du Collège de Lauzon, devant une assistance nombreuse la seconde partie d'une série de 2 dans 3 devant décider du championnat de Lévis et Lauzon. Le "St-Viateur" qui avait déjà été victorieux du "G.-J. Lemieux" lors de la première partie, au score de 4 à 3, l'a de nouveau vaincu dimanche dernier au score de 2 à 1. Ce fut une joute très intéressante. Les points du "St-Viateur" furent comptés par MM. Joseph, Dubé et Paul Samson. Nos félicitations au club champion

Classe de nutrition demain après-midi

Demain après-midi, à 4 heures, il y aura classe de nutrition pour les enfants pesant 10% au-dessous de leur poids normal. Les enfants de la section des écoles de la rue St-Louis et de la rue Wolfe seront admis à cette classe et il est très important qu'ils soient présents.

L'Association du chemin de la Croix, des hommes, à Lévis

Il existe à Lévis une association des hommes dite du chemin de la Croix et chaque dimanche après-midi, à la même heure, on fait ce pieux exercice en l'église Notre-Dame. En 1931 on a fait un total de 7,169 chemins de Croix et depuis la fondation soit le 4 nobvembre 1924, on en a fait 48,325 pour les Ames du Purgatoire. Voici le détail de chaque année:

En 1924 et 25, 5,846; en 1926, 7,230; en 1927, 6,608; en 1928, 6,900; en 1929, 7,214; en 1930, 7,358; et en 1931, 7,169, formant un total de 48,325.

M. et Mme Honorat Beaulieu de nouveau dans le deuil

M. et Mme Honorat Beaulieu, de Villemay, viennent de nouveau d'être plongés dans le deuil par la mort de leur autre jumelle Marie-Louisette arrivée samedi dernier, à leur résidence, à l'âge de dix jours. L'autre jumelle, Marie-Louise, est morte il y a quelques jours. La sépulture a eu lieu hier après-midi, en l'église du Christ-Roi et l'inhumation a été faite au cimetière Mont-Marie. Nos plus vives sympathies à la famille si cruellement éprouvée par ce double deuil.

Collecte pour la Société des Messes de la Croix

On passera cette semaine à domicile dans les familles de la paroisse Notre-Dame de Lévis pour recueillir les contributions de la Société des Messes de la Croix. Il est important que toutes les familles fassent partie de cette Société.

Le premier mercredi du mois en l'honneur de saint Joseph

Demain est le premier mercredi du mois en l'honneur de saint Joseph. Tous les fidèles voudront bien assister à la messe, communier et prier ce puissant protecteur afin d'obtenir les grâces dont tous ont besoin.

Les confessions des enfants à Lévis et Bienville

Demain, aux heures ordinaires, on confessera à Lévis les enfants des écoles et jeudi matin, à 7 heures 30, ils feront leur communion générale à leur messe dite en l'église Notre-Dame de Lévis.

Demain après-midi, à 1 heure 30, on confessera à Bienville, les petites filles de la paroisse, et jeudi matin, à 8 heures 30, on confessera les petits garçons.

Funérailles de Mme Henri Fortier, à St-Henri.

Samedi, le 13 février, en l'église, de St-Henri de Lévis ont eu lieu les imposantes obsèques de dame Béatrice Grégoire, épouse de M. Henri Fortier, décédée le 9 février à l'âge de 37 ans et 6 mois.

Le cortège funèbre laissa la résidence mortuaire à 8 heures 45, suivi d'un long défilé de parents et d'amis.

Conduisaient le deuil: son époux M. Henri Fortier; ses enfants, Rolland, Gérard, Gaston, Robert, Réal, Gilberte, Madeleine, Françoise et Georgette; son père M. Philéas Grégoire; ses frères MM. Dorvenie, Léopold, Eugène et Arthur Grégoire; ses oncles MM. Joseph Grégoire, de St-Henri et Elzéar Simard, de Ste-Marie; ses beaux-frères MM. Jos. Fortier, de Lévis, Arthur Fortier, de Thetford Mine, J.-B. Roy, chef de gare à Breakeyville, Albert Demers, de Québec, Ernest Fortier, de St-Henri, Arsène Fortier, de Sherbrooke, Jos. Gosselin gérant de banque à St-Henri, Edmond Fortier, de Joliette, Ernest Fortier, de Québec, Albert Carrier, de Lévis, Alphonse Dion, de Lévis; ses cousins MM. Léon Grégoire, de Ste-Marie, Edmond Fortier, Albert Fortier, Emile Fortier, Rodolphe Fortier, Pamphile Fortier, Aristide Fortier, Wilfrid Fortier, et M. Jacob, de St-Georges.

Venaient ensuite M. Dr J.-A. Paradis, David Demers, Théodule Beaudoin, Albert Lacasse, J.-B. Cadrin, maire de St-Anselme, Henri Dumont, Xavier Larrivée, Alfred Guenette, Raoul Faucher, de Lévis, J.-A. Larivée, Alfred Fortin, J.-B. Roy, Jos. Larose Alph. Morin, Emile Blais, Charles Couture, Alp. Jobin, Ths-Louis Brown, Ladislas Caron, John Morissette, Albert Dumont, Eusèbe Tardif, Donat Roberge, Edm. Boivin, de St-Charles, Jos Roberge, Phil. Couture, Arthur Dallaire, Dolard Lachance, Gilbert Brochu, Louis Allen, Alex. Vallière, P.-A. Morin, Georges Demers, Albéric Morin, Adélard Fortier, James O'Connor, Paul Vallière, Hilaire Allen, Jacob Boutin, Jos. Demers, Tel Lacasse, Théophile Bernier, Jos. Bussière, Arthur Vallière, Rioux Beaudoin, Jos. Brochu, Philéas Boivin, Léon Turgeon, Jos. Longchamps, Alidor Couture, Albert Vallière, Félix Roy et autres. Les Révérendes Soeurs du Couvent de St-Henri assistaient aux funérailles avec leurs élèves.

Les porteurs étaient: la croix, M. Jos. Blais; le cercueil: MM. Charles Boivin, Georges Demers, Aimé Roberge, Honoré Turcotte.

Les couronnes de fleurs, Mmes Ernest Fortier, David Fortier, Charles Fortier, Roch Boivin, Gérard Fortier, Fernand Carrier, Jean-Maurice Carrier,

A l'église la levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Roy, curé qui a chanté le service assisté de MM. les abbés Ovilda Guay et Vital Labrie.

Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les aboés Gérard Fortier et Emile Morency.

M. Philémon Bussière touchait l'orgue. Des soli furent rendus par MM. Albert Carrier, de Lévis, Henri Dumont, Adolphe Moreau et Wilbrod Couture.

A tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathies la famille offre ses plus sincères remerciements.

N'aimer et ne feuilleter que des romans, c'est dénoncer la faiblesse de son intelligence.

La mélancolie vient du caractère, la tristesse vient de la vie.

MONSIEUR ET MADAME

Ne provoquez pas les Rhumes - Enrayez

l'Acidité!

L'excès d'acide est doublement perfide. Il provoque d'abord le rhume, qu'il aggrave ensuite. Dès que vous sentez l'approche d'un rhume, faites ceci: prenez deux cuillerées à thé de Sel Abbey dans la moitié d'un verre d'eau.

En moins de 10 minutes, votre organisme sera libéré de l'excès d'acide.

Dans le cas où vous auriez déjà le rhume, prenez une autre cuillerée de Sel Abbey dans un peu d'eau toutes les quelques heures jusqu'à ce que votre rhume ait disparu.

Le Sel Abbey est bien connu des Canadiens depuis plus de 50 ans. Des milliers de gens qui souffraient autrefois de désordres stomacaux durant le jour et d'insomnie la nuit se portent aujourd'hui à merveille, ont bon appétit et dorment profondément depuis qu'ils ont adopté cette simple habitude hygiénique: prendre du pétillant Sel Abbey TOUS LES matins au lever.

SECTION DES JEUNES A LA CHAMBRE DE COMMERCE

(Suite)

parler en public; il ne faut pas oublier non plus qu'en discutant nous-mêmes les problèmes d'importance vitale de la jeunesse québecoise nous en retirerons de meilleurs bénéfices, et nous apporterons une formation sérieuse pour devenir plus tard des membres Seniors très désirables, ainsi que des hommes d'affaires bien stylés.

Il y a ici une salle de lecture, et j'aimerais y rencontrer tous les jours des membres y puisant des renseignements. Il y a là des rapports des Chambres de commerce d'Europe, des Etats-Unis, de Toronto, de Montréal et des principaux centres du Dominion. Aussi les rapports de nos Gouvernements ainsi que toutes sortes de brochures et magazines traitant des questions économiques.

Le programme que je me propose de suivre cette année est de procéder immédiatement à l'organisation de la Section, son fonctionnement, et aussi de commencer une campagne de recrutement afin de nous établir sur une base solide, mais toutefois, il va sans dire, sans négliger les nombreuses questions qui nous seront soumises par nos membres.

Le représentant de l'élément anglais dans l'exécutif de la section, M. A.-B. Scott, dit aussi quelques mots et fut chaleureusement applaudi." Après avoir remercié les nouveaux membres de l'honneur qu'ils venaient de lui faire en l'élisant comme leur 1er vice-président, M. Scott se plut à faire remarquer le nombre considérable de jeunes hommes d'affaires qui s'intéressaient au progrès de leur ville, et souhaitant qu'ils s'occupent encore de recruter de nouveaux membres; il ne faut jamais, en effet, s'arrêter dans la bonne voie.

Le deuxième vice-président, M. Gérard Lamontagne, remercia à son tour ses amis de l'avoir choisi pour les représenter dans le bureau de direction, et promit de mettre toute son ardeur à travailler de concert avec les autres membres pour le bien général.

La séance a été close par M. J.-B. Arsenault, le jeune et actif organisateur des magasins Red and White, dans la province de Québec et une partie du Nouveau-Brunswick qui proposa un vote de remerciements aux organisateurs de cette nouvelle section de la Chambre, et présenta ses vœux aux nouveaux officiers.

LA SITUATION ECONOMIQUE DE MGR VILLENEUVE

(Suite)

ricorde vous fait connaitre des années moins fécondes. Comme un Père sag et très bon, il vous ménage l'épreuve à l'effet pourtant de vous assagir et de vous faire acquérir d'une manière meilleure des biens plus grands. Comprenez donc ainsi, nos chers fidèles, les desseins de Dieu sur vous en ces temps, et profitez de leçons de repentir, de détachement, de patience chrétienne et de renouvellement, qu'ils vous doivent inspirer. "Et enim Dominus dabit benignitatem et terra nostra dabit fructum suum." (ps. 84). Le Seigneur vous accordera de nouveau sa bienveillance, et la terre produira encore ses fruits "Campi tui replebuntur ubertate", vos plaines se couvriront d'abondantes moissons.... "et valles abundabunt frumento" et vos vallées s'empliront de froment. (ps. 64).

LE TEXTE DU JUGEMENT DU JUGE DEMERS

(Suite)

ment l'offense elle-même, mais tous les éléments de l'offense.

En vertu de l'article 31, un club peut avoir un permis pour l'autoriser à garder des liqueurs alcooliques appartenant à ses membres. Il ne s'agit pas ici d'une poursuite contre un club, mais d'une poursuite contre un particulier pour vente de liqueurs alcooliques sans permis. (Voir article 91 de la Loi des Liqueurs et art. 30 de la Loi des Convictions Sommaires). Le résumé de l'article 91 est à l'effet que la loi des convictions sommaires s'applique à la loi des liqueurs et l'article 30 édicte clairement que lorsqu'un prévenu a fait un acte qui rend une personne non munie d'une licence l'y autorisant, passible de quelques pénalité, la preuve qu'il est dûment licencié incombe à ce prévenu. Il incombe à ce prévenu. Il incombait donc au prévenu Zourro d'établir qu'il avait un permis ou une licence pour agir comme il l'a fait. Il n'a même pas tenté de le faire.

2e objection. — Cette objection est que Chouinard était ivre et que son témoignage ne peut être pris en considération.

Il n'y a aucun doute que Chouinard était sous l'influence de la boisson, surtout lors de son départ du Mira à 1 h. 30, mais j'en viens à la conclusion qu'il se rendait parfaitement compte de ce qu'il faisait et de ce qui se passait. Les faits qu'il raconte sont concordants avec ceux racontés par Tremblay et les autres témoins qui, tous, étaient absolument sobres. Je ne puis mettre son témoignage de côté. Je n'ai aucun doute qu'il a eu connaissance des achats de liqueurs alcooliques faits et payés par Tremblay.

3e objection. — La défense prétend: le témoignage de Chouinard était éliminé, il ne reste plus que le témoignage de Tremblay qui doit être aussi écarté vu qu'il est un complice et que son témoignage doit être corroboré.

Je répète que je ne suis pas d'avis d'éliminer le témoignage de Chouinard, mais même si son témoignage était écarté, je ne puis accepter la théorie des savants avocats de la défense.

Dans le cas de complicité, le juge, lors d'un procès par jury, doit avertir les jurés que, bien qu'ils ne doivent pas trouver coupable un accusé sur le témoignage non corroboré d'un complice, ils ont droit de le faire s'ils le jugent à propos. Si cela est nécessaire dans le cas d'un procès par jury, ce ne l'est pas dans un procès devant un magistrat. Il ne faut pas oublier que Tremblay agissait dans toute cette affaire comme agent de police et pour se conformer aux instructions des autorités. Dans ce cas, la jurisprudence est à l'effet que la théorie de la nécessité de corroboration du témoignage d'un complice ne s'applique pas, à moins qu'elle soit statuaire, ce qui n'existe pas dans notre cas.

Il est bien connu que le moyen de savoir si une personne doit être considérée comme complice est de se demander si cette personne pourrait être poursuivie pour l'offense dont on accuse un prévenu. Pourrait-on poursuivre Tremblay pour vente de liqueurs alcooliques faite au Mira Club? — Evidemment non. On ne peut donc pas considérer Tremblay comme complice de l'offense commise par Zourro.

4e objection.—C'est que les liqueurs contenues dans les bouteilles produites comme exhibits n'ont pas été analysées. L'analyse est nécessaire lorsqu'aucune preuve est faite de liqueurs alcooliques au lorsqu'il s'agit de savoir quel est le nom de la liqueur alcoolique, quelle est sa provenance ou quel est le pourcentage d'acool, mais elle n'est pas nécessaire lorsque les témoins disent qu'il ont demandé et obtenu du scotch.

Pour résumer: des ventes ont été faites par Zourro. Je déclare le prévenu coupable et je le condamne à être emprisonné pendant un mois dans la prison commune du district de Québec et à trois mois additionnels à défaut de paiement des frais, auxquels je le condamne.

Palpitations de coeur Peut à peine se traîner

Mme Charles Storms, R. R. 5, Picton, Ont., écrit "Je souffrais de palpitations de coeur; ne pouvais dormir, ni jour ni nuit, et j'étais si faible que j'avais peine à me traîner.

"Après avoir pris les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs j'ai été grandement soulagée de ces attaques.

"Ma mère y a également grande confiance et elle trouve que pas une autre médecine ne saurait lui faire autant de bien pour l'affection cardiaque.

"Je puis vous assurer que les Pilules Milburn pour le Coeur et les Nerfs sont un merveilleux reconstituant."

Prix 50c la boîte

En vente dans tous les magasins généraux et pharmacies, ou envoyées directement par la poste sur réception du prix par La Cie T. Milburn (limitée), Toronto, Ont.

Feu Mme R. Lachance

Samedi, à 9 heures en l'église de St-Jean, I. O., ont eu lieu les funérailles de Dame Romélie Lachance, épouse de Joseph Léandre Pouliot, décédé à l'âge de 32 ans et 9 mois.

M. A. Premont, portait la croix. Les porteurs étaient M. A. Maranda A. Lachance, Jos. Boissonneault et G. Lachance.

Suivaient la dépouille mortelle: son époux M. Jos.-Léandre Pouliot et son fils Roméo; son père M. A. Lachance; ses frères: MM. H. Lachance, Rod. Lachance, I. Lachance et Marc-Aurèle Lachance; son beau-frère S. Pouliot; son oncle X. Blouin; ses cousins: A. Blouin, U. Blouin, J. Hébert, et G.-E. Laliberté.

On remarquait aussi dans l'assistance de nombreux amis: M. Paquet, maire, B. Lachance, Blouin, D. Bouffard, L.-E. Gagné, J. Turcotte, Ab. Delisle, E. Cabot, P. Lachance, E. Pouliot, Pouliot, J. Boissonneault, J. Picard, N. Gosselin, P. Parent, G. Turcotte, Arthur Breton, Art. Létourneau, Pouliot, E. Fradette, J. Fradette, D. Roy, E. Blouin, M. Lachance, O. Blouin, et un grand nombre d'autres, dont les noms nous échappent.

La levée du corps fut présidée par l'abbé J.-J. Hunt, qui chanta le service.

Touchait l'orgue: Mlle J. Fradette. On exécuté des soli: "Quand vous contemplerai-je", G.-A. Laliberté; "O Meritum", Jos. Fradette, "Jesus Salvator" F. Blouin; "Parents, Amis" J. Blouin; "Liberté" G.-H. Laliberté; "Dum veneris" F. Gosselin.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Pas un mouvement sans compte partie dans la comptabilité de la durée organique.

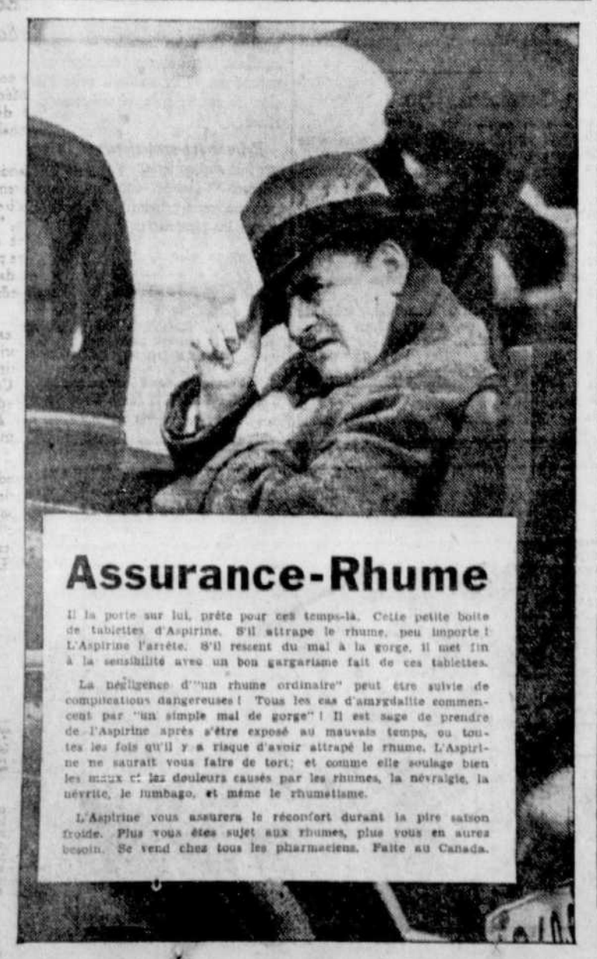

Assurance-Rhume

Il la porte sur lui, prête pour ces temps-là. Cette petite boîte de tablettes d'Aspirine. S'il attrape le rhume, peu importe! L'Aspirine l'arrête. S'il descend du mal à la gorge, il met fin à la sensibilité avec un bon gargarisme fait de ces tablettes.

La négligence d'"un rhume ordinaire" peut être suivie de complications dangereuses! Tous les cas d'amygdalite commencent par "un simple mal de gorge"! Il est sage de prendre de l'Aspirine après s'être exposé au mauvais temps, ou toutes les fois qu'il y a risque d'avoir attrapé le rhume. L'Aspirine ne saurait vous faire de tort; et comme elle soulage bien les maux et les douleurs causés par les rhumes, la névralgie, la névrite, le lumbago, et même le rhumatisme.

L'Aspirine vous assurera le réconfort durant la pire saison froide. Plus vous êtes sujet aux rhumes, plus vous en aurez besoin. Se vend chez tous les pharmaciens. Faite au Canada.

Friction qui *calme* les douleurs

La réconfortante médication de la C-M-C Williams pénètre vite au siège du mal, où elle exerce un puissant effet contre-irritant. La congestion disparait, la circulation du sang est stimulée et le soulagement de la douleur se fait vite sentir dans les cas de rhumatisme, névralgie, névrite, lumbago musculaire, entorses, foulures et mal dans les muscles. C'est un émollient spécial qui prévient les ampoules ou les brûlures et qui est d'application facile.

63

Quand il s'approcha —quand il la prit dans ses bras—de nouveau elle remarqua l'"O.T."

L'homme qui a refusé le BONHEUR

"Laissez-moi," s'écria-t-elle. "Je ne saurais vous épouser. Jamais je n'aurais dû promettre."

UNE autre idylle brisée—par l' "O.T." Pourquoi ne fut-il pas plus prudent? Pourquoi n'a-t-il pas compris *l'importance* de se protéger de l' "O.T."—*l'odeur de transpiration!*

Les pores secrètent continuellement des résidus malodoriférants—une pinte par jour. Comme nous nous habituons bien vite à une odeur familière et cessons de la remarquer—nous oublions combien elle peut incommoder les autres. Et de toutes les odeurs désagréables, celle qui l'est le plus, c'est l' "O.T." *chez autrui!*

Evitez de blesser

Un rien d' "O.T." peut très bien nous dérober celle que nous aimons—aliéner celui sur lequel nous désirons faire bonne impression en affaires. N'encourez jamais ce risque. Gardez les pores propres et *désodorisés* par des bains fréquents au Lifebuoy. Sa mousse abondante, crémeuse et pénétrante entre dans les pores, les purifie, leur enlève toute trace d'odeur désagréable—vous donne une suprême sensation de PROPRETE.

L'agréable odeur de propreté du Lifebuoy—qui disparaît au rinçage—vous annonce: "Voici tout danger d' "O.T." disparu!"

Et puis n'oubliez pas les dangereux microbes qui guettent sur ce que nous touchons. Nos empreintes digitales les déposent sur nos aliments et ainsi ils envahissent l'organisme. De fréquents lavages au savonnage antiseptique du Lifebuoy enrayent les microbes—nous protègent.

Le teint se rafraîchit

Un teint terne et plombé dénote généralement une peau *à moitié* propre seulement. Enlevez les impuretés logées au fond des pores en vous lavant la figure au Lifebuoy chaque soir. Faites pénétrer sa mousse pure et douce dans les pores, puis rincez-vous. Les teints ternes ont vite fait de resplendir de santé.

Lever Brothers Limited

LE SAVON HYGIENIQUE

Lb235F

Lifebuoy

enraye l'odeur de transpiration

NAISSANCES

ARSENAULT—M. Joseph Arsenault et Mme Arsenault, née Virginie Fougère, de la Nouvelle Ecosse, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 février et baptisé le 28 février, sous les prénoms de Joseph-Calixte-Paul-Emile.
Parrain, M. S. Doucet, E. E. M., marraine, Mme James Boness. Porteuse, Mme L.-G. Authier.

AUDY—M. Adolphe Audy et Mme Audy, née Cécile Jackson, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 27 février et baptisé le 28 février, sous les prénoms de Joseph-Adolphe-Jean-Paul.
Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Baker, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Charles Lacombe. -b

BOLDUC—M. et Mme Oscar Bolduc, née Laurette Hamel, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 23 et baptisée le même jour, en l'église St-Charles de Limoilou, par le Rév. Père Adolphe, sous les prénoms de Marie-Gérardine-Emérentienne-Fernande-Jeannette.
Parrain, M. Gérard Nadeau, de Ste-Anne de Beaupré, ami de la marraine; marraine, Mlle Emérentienne Bolduc, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Hamel, grand'mère de l'enfant.

DION—M. Edmond Dion et Mme Dion, née Bertha Després, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 26 et baptisé le 28, sous les prénoms de Joseph-Claude-Jean-Paul.
Parrain, M. Léopold Després; marraine, Mlle Aurélia Després, oncle et tante. Porteuse, Garde Bureau. -b

FOURNIER—A Jonquière, Co. Chicoutimi, le 23 février 1932, M. et Mme Viateur Fournier, née Eva Brassard, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Albert-Guy-Edgin.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-Albert Bolduc de Jonquière, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Eugène Lapointe. -b

LACHANCE—M. Arthur Lachance et Mme Lachance, née Marie-Jeanne Poulin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon, né le 26 février et baptisé le 27, à l'Hôpital St-François d'Assise, sous les prénoms de Joseph-Jules-Roland.
Parrain et marraine, M. Jules Lachance et Mlle Marie-Louise Poulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde Lapointe.

ROY—M. Edouard Roy et Mme Roy, née Julienne Larochelle, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 26 février et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Marguerite-Thérèse.
Parrain et marraine, M. et Mme Georges Roy, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Germaine Morin, tante de l'enfant.

SHINK—M. et Mme A.-E. Shink, 120, 7ème Rue, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-Abel.
Parrain et marraine, M. et Mme O.-N. Shink, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme A.-N. Boucher, grand'mère de l'enfant. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTEL—Samedi, le 5 mars prochain, sera chanté à huit heures du matin, en l'église de St-Raymond, le service anniversaire de feu Mme Isidore Martel. 1mars-2fs

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS — M. et Mme Albert Delisle et leur famille, remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de Mlle Maria Delisle, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — La famille de Mme Joseph Racine, remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GINGRAS—A Québec, le 28 février 1932, à l'âge de 46 ans, est décédé M. J.-Gédéon Gingras, ex-employé civil, époux de Dame Gertrude St-Pierre.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 37 rue Couillard à 8 heures 45, pour la Basilique et de là au cimetière St-Charles. 29fév-2fs-b

GRENIER—A St-Louis de Courville, le 28 février 1932, à l'âge de 62 ans, est décédée Hélène Boucher, épouse de feu Georges Grenier.
Les funérailles auront lieu mercredi le 2 mars, à 9 heures, en l'église de Courville et de là au cimetière de la paroisse. 28fév-2fs

LEPINE—A Québec, le 28 février 1932, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédée Pelexine Gosselin, épouse de feu Edmond Lépine.
Les funérailles auront lieu mercredi, 2 mars à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 233, rue Prince-Edouard, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
Elle était des dames de la Ste-Famille, du Tiers-Ordre, de la Bonne Mort, l'Apostolat de la prière, et de l'Union de la prière. 29fév-2fs-b

LIRETTE—A St-Malo, le 1er mars 1932, à l'âge de 5 ans 1 mois, est décédée Georgette Lirette, enfant de M. et Mme Odilon Lirette.
Les funérailles auront lieu mercredi après-midi à 4 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 1281B rue St-Vallier, à 3 heures 45, pour l'église de St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

MOREAU—A l'Hôpital Ste-Marie, Manchester, N.-H., à l'âge de 58 ans 5 mois, est décédée Mlle Anna Moreau.
Les funérailles auront lieu à Manchester N.-H., jeudi le 3 mars. 1mars-2fs

MOREL—A Québec, le 29 février 1932, à l'âge de 66 ans 3 mois, est décédé Albert Morel, époux de Cesarine St-Hilaire.
Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 69½ rue St-Luc, à 7 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière St-Charles.
Il laisse trois fils, Albert, Adelard, Paul-Emile; huit filles, Mesdames Jos. Bélanger (Maria), Albert Forgues (Alma), Gaudiose Beaulé (Blanche), Arthur Pageau (Jeanne), Ulric Desvarennes (Marylda), Jules Blouin (Lucia), Mlles Lydia et Simonne; une bru, Mme Albert Morel (Lucienne Gagné). 29fév-2fs-b

ROBERT—A Beauportville, le 29 février 1932, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Louis-Georges Robert, de Beauportville, époux de Octavie Marcoux.
Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 30, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de la paroisse. -b

SANSFACON—A Loretteville, le 29 février 1932, à l'âge de 15 ans 3 mois, est décédée Cécile fille bien-aimée de M. Joseph Sanfaçon et de dame Alice Giroux.
Les funérailles auront lieu jeudi le 3 mars à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, route de l'Ormière, à 8 heures 30, pour l'église de Loretteville, et de là au cimetière de la paroisse. 1mars-2fs-b

TURCOTTE—A Limoilou, le 28 février 1932, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Délima Godbout, épouse de feu Joseph Turcotte.
Les funérailles auront lieu mercredi à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 78, 3e Avenue, à 7 heures 45, pour l'église de St-Charles de Limoilou, et de là au cimetière St-Charles. 29fév-2fs-b

TURGEON—A l'Hôtel-Dieu, le 29 février 1932, à l'âge de 17 ans 3 mois, est décédé Joseph-Alexandre-Jean-Paul, fils de Benjamin Turgeon et de dame Angélina Montminy.
Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures 30.
Départ de la maison mortuaire, No 10 rue Durocher, à 8 heures 15, pour l'église de St-Sauveur, et de là au cimetière St-Charles.
Il était le frère de Mme Gérard Drolet, née Florence, Mlle Léonne et Pierrette Turgeon, et de MM. Laurent, Georges-Henri Turgeon. 29fév-3fs-b

VALLIERE — A St-Henri Village, le 1er mars 1932, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Alexandre Vallière, hôtellier, époux de Arthémise Corriveau.
Les funérailles auront lieu vendredi à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire à 8 heures 45 pour l'église de St-Henri Village, et de là au cimetière de la paroisse. 1mars-3fs-b

Au Mexique

Mexico, 1er. (P. A.) — Aujourd'hui, en même temps que l'exhibition des merveilleuses découvertes archéologiques faites au mont Alban, près d'Oaxaca, commence une contribution ayant pour objet de financer les familles qui se poursuivent là-bas.

PROGRAMMES CHOISIS DE MARDI

WEAF, New-York, 354—660 k.
6.00 p.m., orchestre de concert de l'hôtel Waldorf-Astoria; 7.15, orchestre Campbell; 8.00, programme Blackstone Plantation: Chant et musique; 9.00, Magazine musical McKesson; 9.30, programme Fuller: orchestre et chant; 10.00, heure de danse Lucky Stroke; 11.15, Jesse Crawford, le poète de l'orgue; 11.30, Jack Denny et son orchestre; 12.05 a.m., Rudy Vally et ses Connecticut Yankees

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m., programme Ramesses: duo de piano, guitare, chant et orchestre; 6.30, Ray Perkins, the Old Topper; 6.45, Lowell Thomas donne, pour le Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00, programme Pepsodent: Amos 'n' Andy; 9.30, Great Personalities: Frazier Hunt. Orchestre sous la direction de Rosario Bourdon; 10.00, Russ Columbo et son orchestre; 10.30, Vie nocturne de Paris; 11.00, musique Slumber; 11.30, images de rêve: Archer Gibson, organiste; 12.00, Lee Sims et Ilo May Bailey, soprano.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.00 p.m., "Hands across the Sea". Programme spécialement dédié aux auditeurs européens; 10.30, programme Chesterfield: "Music that satisfies".

WBAL, Baltimore, 395—1060 k.
7.15 p.m., Serenaders; 8.15 Melodeon.

WBZ, Springfield, 330—990 ,.
6.02 p.m., orchestre Black & Gold; 8.30 Melody; 11.30, récital d'orgue.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15, orchestre de Busse; 7.30, orchestre, rêves musicaux; 8.15, Vincent Lopez et son orchestre; 8.45, récital d'orgue; 11.15, Los Amigos.

WJR, Détroit, 406—750 k.
6.45 p.m. programme musical; 7.45, Meody; 11.30, programme varié.

WOR, Newark, 423—710 k.
7.15 p.m., Terre fleurie de Frilm; 8.00, orchestre de Jack Berger; 9.00, Tito Guizar; 10.30, les Joyeux Russes; 11.00, orchestre Deep River; 11.30, programme Moonbeams.

KDKA, Pittsburgh, 306—980 k.
6.45 p.m., fanfare; 7.15, quatuor Revelers; 8.30, melody;

WGY, Schenectady, 380—790 k.
7.00, concert.

WMAQ et KYW 448-670 et 294.1.1020k.
Orchestres de danse et de concert au cours de la soirée.

CKCV
"Les Saltimbanques" à CKCV pour ce soir

Ce soir à 8 heures, au poste CKCV, on donnera, au programme de Dodge Brothers, l'amusante opérette "Les Saltimbanques".

Monsieur le professeur Larochelle a fait répéter cette pièce et nous la donnera comme programme. On chantera le premier acte ce soir et probablement les deux autres actes mardi prochain.

RECEPTION

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

BONNE TARD

Fournie par C. Robitaille, Enr. QUEBEC

CKCV

Programme de mardi, mars 1er, 1932.
Midi Programme de musique populaire
12.45 C.-E. Migner (assurance)
8.00 Concert Auto **Dodge**
9.00 Can. Gen. Electric (Vagabonds)
10.00 à être annoncé.

Une causerie de M. Laurent Barré

M. Laurent Barré, député de Rouville à la Législature, était hier soir, l'hôte du club conservateur-ouvrier de Québec-Est, où il a donné une conférence sur les principaux problèmes agricoles dans notre province, le chômage et la question ouvrière d'une façon générale.

Le député de Rouville n'a fait que répéter ce qu'il a dit en Chambre au cours de la dernière session, mettant ses auditeurs en garde contre les guerres de classes, après avoir fait une critique à son point de vue de la politique provinciale.

La soirée fut présidée par M. Albert Shilds et de MM. le notaire Gustave Jobidon et Pierre Audet remercièrent brièvement le conférencier.

Amalgame maritime

Rome, 1. (P. A.) — On a annoncé hier midi le troisième amalgame maritime effectué depuis deux mois en Italie. Six compagnies opérant dans l'Adriatique, la mer Elgée et la Méditerranée avec des paquebots et des cargos combineront désormais leurs opérations sous une même raison sociale, l'"Adriaca". Ces compagnies sont celles de San Marco, Puglia, Costiera, Nautice, Zaratina et Industrie Maritime.

Nouvelles par Radio

De 1 h. à 1 h. 30, le poste CKCI (Le "Soleil") donnera les dernières nouvelles, cotations de bourses, faits divers, etc. Aussi l'heure exacte d'après la montre Tavannes.

CHRC

Québec, 465.1m.—645 kc.

MARDI, 1er MARS 1932

5.30 p.m.—Catarrhozone. (Programme varié).
6.00 p.m.—Heure du Crépuscule.
7.00 p.m.—Programme Henri Duclos Ltée
7.15 p.m.—Programme des Prévoyants du Canada avec Tante Claire
7.45 p.m.—Narcisse et Paméla par courtoisie de W. Clark Ltd.
8.00 p.m.—Les Variétés Musicales de Lowney.
8.30 p.m.—Le Trio Instrumental de C. H. R. C.
9.00 p.m.—Les Vagabonds, General Electric.
10.00 p.m.—Présentation de C H R C. Studio.
10.30 p.m.—Musique de danse du cabaret de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—Récital d'orgue du théâtre Capitol.
11.30 p.m.—Heure Tavannes.

MERCREDI, 2 MARS

9.00 a.m.—Mélodies Matinales.
9.30 a.m.—Programme de musique variée.
10.00 a.m.—Heure Ensoleillée.
11.00 a.m.—Programme de la Ménagère.
11.30 a.m.—Musique
12.00 (midi)—L'heure de la bonne musique
1.00 p.m.—Nouvelles, cotes, etc.
1.30 p.m.—Programme de demandes spéciales.

La liste des programmes du soir et de jeudi matin paraîtra dans l'édition de demain.

PROGRAMMES CHOISIS DE MERCREDI

WJZ, New-York, 395—760 k.
6.15 p.m.—Programme Rameses: Duo de piano et guitare; 6.30 p.m.—Les Royal Vagabonds. Imitation de l'inimitable (?—Maurice Chevalier; 6.45 p.m.—Lowell Thomas donne, sous les auspices de Literary Digest, les dernières nouvelles mondiales, politiques et autres; 7.00 p.m.—Programme Pepsodent: Amos 'n' Andy; 7.30 p.m.—Piano Moods: Lee Sims et Ilo May Railey, soprano; 7.45 p.m.—Programme Esso: Elsie Janis, chants et histoires; "Croyez-le ou non", de Ripley; Orchestre de Harry Salter; 8.15 p.m.—Mélodie Clarions: Orgues jouées par Lew White et Orchestre; 8.30 p.m.—Moments musicaux de Jack Frost: orchestre et ténor; 9.30 p.m.—L'histoire des noms de femmes: explications intéressantes des prénoms féminins et musique entraînante de l'orchestre Sanella; 10.00 p.m.—Russ Columbo et son orchestre; 10.30 p.m. Nuits d'Hollywood: 11.00 p.m.—Musique Slumber; 11.45 p.m.—Lew White, organiste: Ronds de fumée.

WEAF, New-York, 454—660 k.
6.00 p.m.—Orchestre de concert de l'hôtel Waldorf-Astoria; 7.15 p.m.—Orchestre Campbell; 8.30 p.m.—Programme Goodyear: Fanfare de Sousa; quatuor Revelers; orchestre de danse de concert; 9.00 p.m.—Programme Halsey Stuart: orchestre "Old Counsellor". 9.30 p.m.—Concert Mobiloil: chant et orchestre; 10.00 p.m.—Programme Coca-Cola: chant, entretien avec Warren-D. Williams, pilote de la United Air Lines: orchestre; 10.30 p.m.—Programme du NBC Artists Service; 11.00 p.m.—"La voix de Radio Digest"; 11.15 p.m.—Jesse Crawford, le poète de l'orgue; 11.30 p.m.—Vincent Lopez et son orchestre.

WPG, Atlantic City, 272.6—1100 k.
8.30 p.m.—Extraits d'opérettes; 10.00 plm.—Court récital de piano; 10.30 p.m.—Programme Chesterfield: "Music that satisfies"; 10.45 p.m.—Le "Chanteur de la rue"; 11.00 p.m.—Stanley Meshan et André Halphen, ce dernier organiste.

WBZ, Springfield, 330—990 k.
6.15 p.m.—Orchestre; 7.30 p.m.—Récital de piano.

WLW, Cincinnati, 428—700 k.
6.15 p.m.—Orchestre de Busse; 10.00 p.m.—Opérette; 11.15 p.m.—Orchestre.

WJR, Détroit, 406—750 k.
7.15 p.m.—Mélodies; 8.00 p.m.—Serenaders.

WTIC, Hartford, 283—1060 k.
6.15 p.m.—Ensemble à cordes; 7.30 p.m.—Mélodies; 12.15 p.m.—Récital d'orgue.

WOR, Newark, 422.3—71 k.
8.00 p.m., rchestre Deep River; 8.15, ensemble à cordes.

WABC, New-York, 349—860 k.
6.00 p.m., orchestre Boulanger; 9.00, quatuor et orgue; 10.00, personnalités; 11.00, Toscha Seidel.—Jusqu'à 1.30 a.m., orchestres de danse.

WHAM, Rochester, 260—1150 k.
6.15 p.m., orchestre Skultety; 7.15, ensemble à cordes; 10.00, orchestre civique.

KYW, Chicago, 294.1—1020 k.
Orchestres aux heures suivantes: 7.00, 7.45, 11.00 et 11.15 p.m.

WMAQ, Chicago, 448—670 k.
Orchestres aux heures suivantes: 7.00 p.m., 11.45; Concerts à 7.15, 7.45 et 10.30 p.m.

Une amicale

Une importante réunion de l'Amicale de la Présentation de Marie aura lieu à 3 heures et demie, jeudi au numéro 53, rue St-Augustin.

Les membres de l'Amicale sont instamment priées de se rendre à cette convocation.

MAGASINS Indépendants VICTORIA

Ecoutez nos programmes de radio tous les mercredis soirs, de 8.30 à 9 heures, poste CKAC, Montréal, et CHRC, Québec, et tous les lundis, mercredis et vendredis au matin, de 10 h. à 10.15 a.m., poste CKAC, Montréal, et tous les lundis et vendredis au matin, de 10 h. à 10.15 a.m., poste CHRC, Québec.

Ces concerts sont gracieusement offerts par les Magasins Indépendants Victoria, la plus puissante coopérative de Magasins Indépendants de tout l'Est du Canada.

UNE PIASTRE DE PAPIER VAUT 40 SOUS EN OR

(Suite)

$12,500,000 pour les premiers $50,000,000 et $49,382,000 garantis dollars pour dollars. Mais puisque le total de billets en circulation est de $170,000,000 nous avons un découvert de $71,000,000.

Un éminent économiste anglais a entièrement approuvé l'attitude prise par le gouvernement au sujet des restrictions sur les exportations de métal, après que M. Bennett lui eut expliqué dans quelle situation nous étions il n'y a bien longtemps. Les gouvernements (fédéral et provinciaux) et les municipalités avaient environ un million de dollars d'échéances par jour, comprenant le principal, les intérêts et les versements partiels. Toutes ces obligations étaient payables en or. Malheureusement, nous n'avions pas assez de métal pour les payer. L'or n'étant qu'un moyen d'échange, sa valeur réside dans sa circulation libre. M. Ian MacKenzie aurait dû dire que les conditions européennes étaient causées par l'absence de circulation de l'or et non pas par sa réclusion par un pays d'Europe.

LA SITUATION

Quelle était donc notre situation? Depuis le mois de juin 1929, le Canada n'est plus sur la base-or. Pour cette raison nous avons expédié $40,000,000 de métal aux Etats-Unis. Notre réserve en fut affaiblie d'autant. Il s'ensuit que notre pays n'était plus sur la base-or.

L'étalon-or signifie que le métal peut être librement acheté et vendu sur les marchés internationaux. Sur les marchés mondiaux on arrive rarement à un équilibre parfait des importations et des exportations. Entre différents pays, il reste de temps à autre, des balances commerciales. Et en dernier ressort il faut en arriver à un règlement acceptable aux deux parties. On se sert de l'or pour équilibrer les commerces extérieurs.

Lorsque l'Angleterre abandonna l'étalon-or, nous n'avions pas encore complété le financement du Canadien National ! il restait encore quelque $19,000,000. Cela nous mit dans de sérieuses difficultés pour terminer l'opération.

Le malaise des provinces ne provient pas de leur insolvabilité, mais plutôt du fait qu'elles avaient emprunté des sommes et qu'elles avaient promis de les rembourser en or à New-York. Conséquemment, le gouvernement fédéral a été obligé de leur venir en aide, surtout aux nouvelles.

Avec un dollar qui n'est pas entièrement garanti par du métal, que serait-il advenu si nous avions rappelé la loi des billets du Dominion ? Notre dollar serait peut-être tombé à vingt-cinq cents. Ne faut-il pas conserver la valeur de notre monnaie et l'appuyer sur une garantie sérieuse ?

M. Bennett dit connaître l'attitude de quelqu'un à qui il est dû de l'argent, et, après tout, l'homme à qui de l'argent est dû a quelque chose à dire dans de telles questions.

L'ANGLETERRE

Quelque temps avant que l'Angleterre abandonne l'étalon-or la chancellerie de l'Echiquier avait dit que si l'augmentation des importations en Angleterre continuait, les réserves de la Banque d'Angleterre seraient tellement drainées que l'on irait à la ruine. Malgré cela, les importations continuèrent de telle façon que les importations, chaque semaine, dépassèrent les exportations de deux millions de livres. De larges sommes de garanties furent envoyées de Hollande le samedi précédant le dimanche où l'Angleterre décida d'abandonner l'étalon-or. Les vendeurs demandaient de l'or et, comme conséquence; plus de 10 millions de livres en or sortirent de la Banque d'Angleterre ce samedi-là.

La banque abandonna l'étalon-or et elle annonça cette décision le lendemain, dimanche.

Lorsque cette nouvelle nous parvint d'Angleterre, le Canada annonça qu'il continuerait de rencontrer ses obligations en or. Le Canada décida de suivre cette ligne de conduite par ce qu'il avait promis de rembourser ses obligations en or. Le Canada était forcé d'en agir ainsi, autrement, son crédit disparaissait. Il ne restait plus au Canada qu'un seul marché : les Etats-Unis et le crédit canadien dépendait entièrement de la réponse qui serait donné à l'Angleterre lorsque la nouvelle nous parvint que celle-ci abandonnait l'étalon-or.

Les banquiers connaissant bien notre loi des banques et notre structure financière, et bien que, du point de vue technique, le Canada ne suivait plus l'étalon-or, le Canada possédait encore la réserve d'or suffisante pour protéger son papier-monnaie.

"Nous avons donc dit, ce samedi soir, que nous suivrions les termes de notre contrat, et nous l'avons fait.

Le gouvernement a assisté les nouvelles provinces, mais cela ne veut pas dire que ces provinces sont en banqueroute. Le gouvernement voulait simplement qu'elles fussent en mesure de racheter leurs obligations en or.

Il faut que nos billets en circulation soient couverts par une réserve d'or d'au moins 40 pour cent et, à la fin du mois ernier nous avions $68,000,000 en or et pour $170,000,000 de papier en circulation. Le crédit du Canada était donc encore en danger.

Le Dominion s'est efforcé de faire face à la situation et le gouvernement a été assez heureux de convertir une balance commerciale défavorable de $103,000,000 en une balance commerciale favorable de 10 à 15 millions. Les économistes sont d'avis que c'est là une prouesse remarquable.

Peu de personnes réalisent que lorsqu'elles demandent un emprunt à la banque elles demandent tout simplement le loisir d'utiliser l'argent économisé par leur voisin. Neuf sur dix des emprunteurs ne voudraient pas prêter sur les garanties qu'ils ont à offrir aux banques. Ils y a eu plus de 4,000 faillites de banques aux Etats-Unis depuis le commencement de la dépression et ces banqueroutes ont eu pour cause des prêts dont les garanties n'étaient pas facilement réalisables.

L'industrie bancaire du Canada constitue notre ancre de fond au cours de la crise que nous traversons. Tous tant que nous sommes qui avons de l'argent à la banque pouvons écrire un chèque et retirer jusqu'à la dernière cent de notre dépôt demain. En présence de tels faits, qui voudrait abandonner notre système actuel d'après lequel notre papier monnaie est garanti par une réserve d'or de 40 pour cent contre un système qui fait fi de la réserve d'or ?

L'opinion des économistes a sa valeur, mais l'opinion des canadiens a beaucoup plus d'importance lorsqu'il s'agit de faire face au problème canadien. Tous les membres de la Chambre devraient accorder à notre problème bancaire et monétaire la plus minutieuse attention. Il faut cependant réaliser que les membres du comité permanent des banques et du commerce, quelque qualifiés qu'ils puissent être pour remplir leur besogne ordinaire ne peuvent sûrement pas résoudre un problème aussi complexe.

Il ne serait pas juste de jeter un tel problème à la face du comité des banques et du commerce dans un moment comme celui que nous traversons. Ce serait le temps de le faire lorsque tout le système financier du Canada sera revisé.

La revision de la loi des banques entraînera l'étude de plusieurs problèmes comme celui que la Chambre vient de discuter et il sera peut-être utile alors de considérer la création d'une banque centrale qui serait contrôlée par le gouvernement, tout en restant indépendante.

Si le fait d'émettre 30 ou 40 millions de dollars en papier-monnaie pouvait avoir pour effet, actuellement, de mettre fin à la dépression au Canada, le premier ministre dit qu'il n'éhsiterait pas une seconde à faire cette émission et il est convaincu que toute la Chambre l'appuierait, mais il est loin de posséder cette assurance et il préfère suivre le système qui a permis aux institutions bancaires canadiennes de supporter le choc de la dépression universelle et de gagner l'admiration du monde.

"La substitution du papier monnaie à un crédit qui est fondé sur l'or est une expérience que ce gouvernement ne veut pas entreprendre", dit le premier ministre.

M. W. IRVINE

M. William Irvine, progressite, dit qu'il est absurde pour le Canada de maintenir l'étalon-or. Il félicite le premier ministre comme l'hon. M. Ian MacKenzie de ses commentaires sur cette question mais il n'est pas prêt à admettre tout ce que M. Bennett a affirmé. Ainsi M. Bennett a dit que l'or a été choisi comme étalon de notre système monétaire—mais il n'a pas tenu compte que l'or est devenu depuis quelques années trop rare. M. Irvine croit que toute cette question devrait être laissée à une commission royale qui pourrait aviser le gouvernement sur la meilleure solution à adopter.

M. H.-E. Spence, progressiste, se plaint surtout du fait que les quartiers généraux de nos banques soient tous situés dans l'Est du pays.

Un autre progressiste, M. H. Campbell, ne croit pas à la stabilité de l'or comme étalon de notre système monétaire. Selon lui, la monnaie internationale est contrôlée par certains intérêts et pour cette raison il prévoit qu'avant longtemps notre dollar sera au pair sur le marché de New-York parce que ce sera l'intérêt des Etats-Unis d'en décider ainsi.

M. C.-R. MacIntosh, libéral de Battleford-Nord, croit que seul un comité national peut résoudre cette question. M. Coote termina le débat quand la Chambre s'est ajournée à 11 heures.

LES IMPOTS

Voici le texte de la résolution Lucas au sujet des impôts:

"Considérant qu'il devient de plus en plus manifeste que les méthodes actuelles et l'étendu de la taxation fédérale ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins; et,

"Considérant que l'on a conseillé le principe de la taxation des produits comme moyen de faire face à la la situation; et,

"Considérant que la baisse radicale des niveaux des prix et que l'augmentation qui en est résultée dans la valeur d'achat de l'argent ont affecté sérieusement le producteur et l'homme d'affaires, tandis qu'elles ont apporté un bénéfice proportionné à ceux dont les revenus, dérivés de certaines classes de bons, hypothèques, etc., ne sont pas encore diminués, s'ils n'ont pas augmenté; en conséquence, il est résolu d'avis de la Chambre, que le gouvernement devrait considérer, afin de répartir également le poids des taxes et de ne pas placer un fardeau additionnel sur les épaules de ceux qui souffrent le plus déjà des conditions actuelles, que toute autre augmentation de taxes jugées indispensables devrait prendre la forme de modifications à la loi de l'impôt sur le revenu afin que ceux qui sont le plus capables de payer soient les premiers et les plus sérieusement affectés".

En peu de mots, ce que M. Lucas désire c'est un changement importan dans le régime actuel des impôts. Puisque le gouvernement a besoin de plus de revenus, il devrait chercher à les obtenir au moyen d'une augmentation de l'impôt sur le revenu plutôt qu'en haussant les autres taxes. Il s'agit de trouver un mode d'impôt qui donne justice à tout le monde. En un temps de crise, comme celui que nous traversons, les personnes les plus en état de payer tribut à l'Echiquier, devraient être invitées à contribuer d'avantage. Quand on parle d'augmentation sur l'impôt sur le revenu, il y en a qui ne manquent pas de dire que cela encouragera l'exportation du capital. M. Lucas cite des statistiques pour montrer qu'en Angleterre, ou l'impôt sur le revenu est beaucoup plus élevé qu'au Canada, la capital n'a pas pris la fuite.

M. Speakman, fermier uni, de Red Deer, est tout à fait de cet avis. Il n'y a pas de doute que nous avons besoin de plus de revenus. Il est à peu près sûr aussi que les modes d'impôts actuels ne réussiront pas à combler les déficits de l'administration. Le problème se pose ainsi: tout en prenant les moyens de remplir les coffres du Trésor, il faut veiller à ne pas surcharger les classes nécessiteuses et à leur imposer des privations. On peut y parvenir en enlevant aux riches une partie du surplus de leurs revenus. Nous avons suffisamment de richesses au Canada pour faire honneur à toutes nos obligations tout en maintenant la population dans un certain confort.

Comment procéder à une plus équitable distribution de la richesse? C'est là un problème formidable. Jusqu'ici on n'a fait aucune proposition de nature à le résoudre. Mais la résolution Lucas est une recommandation digne d'attention. La valeur de l'argent a augmenté. Il ne serait que juste dans ces circonstances, d'imposer la richesse.

En 1921, dit M. N. Campbell, progressiste de MacKenzie, l'impôt sur le revenu était plus élevé qu'aujourd'hui, particulièrement sur les gros revenus. Pourquoi ne pas revenir à ces premiers taux ? Mlle Agnes MacPhail apporte une nouvelle argumentation en faveur de la résolution : Les privilèges accordés par le gouvernement, dans le passé, ont considérablement aidé à la formation de plusieurs grandes fortunes. Les possesseurs actuels de ces fortunes pourraient bien rembourser au gouvernement une bonne partie de leur avoir.

M. J.-L. Brown, progressiste de Lisgar, demande que le fisc distingue entre les revenus dérivés des placements et ceux provenant des salaires. Ces derniers devraient être partiellement exempts d'impôt.

M. Frank Boyes (conservateur de Middlesex-Est). — Les indemnités parlementaires entrent-elles dans la catégorie des revenus qui devraient être exempts ?

M. Brown. — L'indemnité de $4,000 par année ne peut pas être considérée dans la catégorie des revenus : nous payons une taxe sur une somme que nous avons à dépenser de bien des façons. Nous avons accepté une réduction d'indemnité parce que nous avons jugé qu'elle était nécessaire. Mais je ne suppose pas que nous acceptions de cœur joie une diminution de revenus.

TAXE SUR LES REVENUS

Le nouveau ministre des Finances met en contraste les déclarations des orateurs qui l'ont précédé et la théorie de sir Thomas White sur l'impôt sur le revenu. L'ancien ministre des Finances a toujours prétendu que l'impôt sur le revenu était du domaine municipal et provincial. Si le fédéral l'avait adopté, ce fut uniquement sous la poussée de présentes nécessités. On semble perdre de vue, dans ce débat, que ceux qui font les frais de l'impôt fédéral sur le revenu versent déjà, aux provinces et aux municipalités sous la même forme, des sommes considérables. Dans une province, par exemple, l'impôt sur le revenu sera doublé.

On parle beaucoup de la mauvaise distribution des impôts ; a-t-on songé qu'au Canada 143,601 personnes payaient l'impôt sur le revenu et versaient au Trésor la somme globale de $26,500,000 ? De ce montant, 13,447 personnes seulement, versaient $23,256,550; le reste, soit $3,367,641 était payé par les 130,154 autres. Quand on compare l'impôt sur le revenu tel qu'il existe en Angleterre et tel qu'il existe au Canada on ne doit pas oublier qu'ici les mêmes gens paient l'impôt sur le revenu au municipal aux provincial et au fédéral. Cela fait une énorme différence. De plus, nous devons toujours tenir compte des taux de cet impôt aux Etats Unis. S'il fallait élever notre impôt bien au-dessus du niveau établi à Washington, alors notre capital, très sensible aux réactions de cette nature coulera vers les Etats-Unis.

Bien que les taux de l'impôt sur le revenu soient assez bas au Canada ils sont encore plus élevés qu'aux Etats-Unis.

Pendant l'année financière écoulée, l'impôt sur le revenu a représenté 23 pour cent du revenu total fédéral. De plus: depuis l'inauguration de cet impôt au Canada, il y a quinze ans, il a rapporté $743,000,000 au Trésor. En somme M. Rhodes ne peut pas accepter la résolution Lucas telle que présentée. Elle dit que le gouvernement doit puiser de cette source tous les revenus supplémentaires dont il peut avoir besoin. Remarquons que l'impôt, quel qu'il soit, et particulièrement celui dont nous parlons, ne peut pas dépasser, sans graves inconvénients, certaines limites. S'il le fait, il manque le but que l'on propose.

Libre à la Chambre de discuter une question qui a trait à l'augmentation de l'impôt sur le revenu. Mais l'on comprendra qu'il lui est difficile de se prononcer sur le point même du débat. La résolution a un défaut en plus; elle limite le champ d'opération du gouvernement. Elle lui défend d'avoir recours aux autres impôts pour obtenir les fonds qui lui sont nécessaires.

M. C. STEWART

M. Charles Stewart, libéral d'Edmonton-Ouest, et ancien ministre de l'Intérieur, prend la contre-partie de la thèse de M. Rhodes. Tout en tenant compte du dédoublement provincial ou municipal de l'impôt sur le revenu, le possesseur d'une grande fortune devrait payer davange au fédéral. Puisque toutes les taxes ont été relevées, d'une façon générale, le gouvernement devrait étudier cette recommandation pour se procurer l'argent supplémentaire dont il a maintenant besoin. L'an dernier, M. Bennett avait un projet en tête, à ce propos. Il ne l'a pas mis à exécution. Cette année, on devrait y revenir d'une façon ou d'une autre. La Chambre s'y attend. En définitive puisque l'individu doit avoir quelque revenu pour payer l'impôt, M. Stewart a bien peu de sympathie pour ceux qui s'opposent à l'augmentation demandée.

En marge de ce débat, M. William Irvine, fermier-uni de Wetakiwin, a lancé le cri de la conscription de l'argent. L'intérêt de 6½% payé par les gouvernements provinciaux sur leurs récentes débentures est beaucoup trop élevé, dit-il. Quand les placiers sont certains de recevoir un intérêt aussi élevé sur des placements garantis par toutes les disponibilités des provinces, pourquoi risqueraient-ils de confier leur argent à l'industrie ? En dépit du fait que les provinces sont prêtes à payer un intérêt aussi élevé, il n'y a jamais eu autant d'argent disponible, qui n'at-

Message du Pape

Sa Sainteté le Pape Pie XI a adressé samedi, à Son Excellence Monseigneur Villeneuve, un message en réponse à celui que le nouvel Archevêque de Québec lui avait adressé jeudi. Monseigneur E.-C. Laflamme, P.A., a donné lecture et ce câblogramme à la messe paroissiale de Notre-Dame, dimanche matin.

Nous donnons ci-après les textes de ces messages.

Le 25 février 1932
Cardinal Pacelli
Vatican (Italie)

Monseigneur Villeneuve,

LES TROUPES CHINOISES SONT REPOUSSEES SUR TOUT LE FRONT

UN INCENDIE CE MATIN RUE SAINT-JEAN

Une maison de quatre étages, située près de la rue Salaberry a été visitée par les flammes au cours de la nuit — Les dégâts causés par l'eau et la fumée.

Les flammes ont exercé leurs ravages, un peu après minuit, ce matin, dans une maison à quatre étages de la rue St-Jean, entre les rues de Salaberry et Marchand, causant des dommages pour plusieurs milliers de piastres. La maison visitée par le feu porte les Nos 597, 599 et 601, elle est la propriété de M. Adjutor Pouliot, et était occupée au 1er, par la confiserie de M. Joseph Déry, au 2ème, par le logement de M. Ulric Cloutier et aux troisième et quatrième, par M. Didace Barbeau pompier.

L'incendie éclata dans le logement de M. Barbeau qui a été détruit, tandis qu'aux autres étages, les dégats ont été surtout causés par l'eau et la fumée. L'alarme a été sonnée à 12 h. 20. M. Barbeau et sa famille ont pu se sauver sans trop de difficultés, malgré la fumée qui se dégageait.

Ce n'est que passé deux heures que les pompiers sont retournés à leurs casernes, après avoir travaillé avec ardeur sous les ordres du chef de district Omer Bélanger pour enrayer les progrès du feu qui menaçait de se communiquer aux édifices voisins. L'une des propriétés adjacentes, celle de M. Victor Tessier a souffert des dommages assez considérables.

A l'exception de M. Cloutier, tous les occupants de la maison portant les Nos 597, 599 et 601 étaient assurés.

Le bruit des sirènes et des cloches des appareils à incendie, dans un district aussi paisible, à pareille heure de la nuit, a attiré une foule de curieux que la police a tenu à l'écart pour éviter des accidents toujours possibles et ne pas entraver le travail des pompiers.

On ne connait pas la cause du feu.

S. Ex. Mgr Villeneuve chez les Ursulines

Ce matin, à 7 heures et demie, Son Excellence Mgr Villeneuve, est allé célébrer la messe chez les Révérendes Sœurs Ursulines, devant une assistance nombreuse composée de religieuses, des élèves du couvent et d'un grand nombre de personnes du dehors.

Mgr Villeneuve a célébré une messe basse, assisté de MM. les abbés Paul Bernier, et Ferland, aumônier du couvent.

Pendant la messe les élèves ont interprété un joli programme musical, comprenant entre autres chants l'Ecce sacerdos, le Quid retribuam Domino et des cantiques français.

Une gigantesque chambre à air

Les nombreux passants de la rue St-Jean ont sans doute remarqué depuis ces jours-ci aux populaires Magasins T.-D. Dubuc, d'abord à son magasin de marchandises sèches, 216 rue St-Jean et aussi au No. 298, Magasin de chaussures, une gigantesque chambre à air, encombrant presque toute une vitrine.

Pour coïncider avec la semaine de l'Exposition d'automobile la Compagnie Gutta Percha & Rubber Limited, succursale de Québec, 14 rue St-Vallier a bien voulu mettre en évidence aux yeux du public une de leur chambre à air, venant de leur stock régulier, grandeur 32 x 6 et gonflée outre mesure. Nous pouvons affirmer que cette chambre à air est une prise de leur stock régulier.

Inutile d'insister sur la pureté du caoutchouc employé pour la construction de cette chambre à air, la grosseur qu'elle a atteinte est plus éloquente que toute réclame additionnelle.

Compagnie essentielle canadienne la Gutta Percha & Rubber Limited remercie M. T.-D. Dubuc pour la courtoisie de leur fournir l'hospitalité des vitrines de ses magasins, centre d'attraction au point de vue commercial de la rue St-Jean.

En plus M. Dubuc a bien voulu offrir à toute personne qui trouvera la pression exacte ou le plus près contenue dans cette chambre à air monstre; à son magasin No 216 rue St-Jean un magnifique set de vaisselle et à son magasin de chaussures No 298 rue St-Jean une paire de chaussures au choix, pour l'heureux gagnant.

Au cas ou plusieurs concurrents donneraient la même réponse, un tirage au sort sera fait.

Samedi soir le 5 mars à 10 heures p.m. un officier de la Compagnie Gutta Percha & Rubber Limited de Québec, prendra la pression exacte de la chambre à air et le gagnant sera alors connu.

Profitons de l'occasion pour féliciter nos industries canadiennes et notre commerce local québecois pour l'initiative qu'ils ont souvent apportée à servir et intéresser le public.

Sauf les actions des hommes, tout devient beau dans le soleil.

DANS L'ANNONCE DU GARAGE BERTHELOT DE SAMEDI DERNIER

Dans une annonce que nous publiions samedi dernier—section de l'auto— page 20— pour le Garage Berthelot, le numéro du téléphone mentionné n'était pas le bon. L'ON AURAIT DU LIRE: **2-3557** au lieu de 2-3577. Les personnes intéressées voudront bien en prendre note afin de n'être pas retardées dans leurs appels d'urgence ou autres, à ce garage.

Economie domestique

A l'avenir les Cours Abrégés d'Economie domestique pour les religieuses, se donneront, à Saint-Pascal, dans la quinzaine de Pâques, (du 9 au 26 mars cette année). Ces Cours Abrégés donnent droit au Certificat et au Diplôme élémentaire. Pour l'obtention du Diplôme Spécial, les nouveaux règlements des Cours Abrégés exigent que la candidate ait enseigné au moins trois ans le programme ménager de l'école primaire élémentaire et qu'elle subisse un examen, à l'Ecole Ménagère de Saint-Pascal, sur les matières du programme primaire-complémentaire. Comme le nombre des candidates est limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

LE NOUVEL IMPOT EST EN FORCE

La taxe de cinq pour cent sur le prix de tous les repas en haut de 35 sous est entrée en vigueur aujourd'hui même — Un avis de M. J.-A. Bégin.

La loi passée durant la dernière session pour imposer une taxe de 5 pour cent sur le prix des repas de 35 sous et plus entre en vigueur aujourd'hui dans toute la province.

M. J.-A. Bégin, contrôleur du revenu de la province, rencontrant ce matin le courriériste parlementaire du "Soleil", lui demanda de rappeler la chose aux intéressés.

"La nouvelle loi est en force, a déclaré le contrôleur du revenu, et le personnel du service des Hotelleries est actuellement à visiter les propriétaires des établissements où l'on donne des repas pour leur expliquer la portée de la loi. Ceux qui tiennent semblables établissements doivent, dès ce jour, percevoir la taxe, sans oublier que les fractions de sou sont en faveur du gouvernement. Dès la fin de ce mois, les propriétaires d'hôtels et de restaurants devront faire remise de la taxe perçue au département du revenu, et ils recevront, pour le mois prochain, des formules spéciales qu'ils devront employer pour faire les retours commandés par la loi.

Et M. Bégin ajoutait qu'on lui avait dit que certains propriétaires avaient l'intention de prendre des moyens pour éluder la loi.

"L'argent que nous retirerons de cette taxe n'est pas pour le gouvernement mais pour les pauvres et nous prendrons les moyens pour faire cesser ces pratiques frauduleuses. Les restaurateurs sont soumis à d'autres lois du revenu et nous n'hésiterons pas à nous servir des rigueurs de ces lois pour empêcher ces fraudes" déclara le contrôleur du revenu.

Mentionnons seulement que dans le cas des hôtels, leurs propriétaires doivent, chaque année, en décembre faire connaitre au bureau du revenu, le prix des repas pour l'année suivante. Il sera donc impossible à ceux-là d'éluder la loi en diminuant le prix des repas de manière à ne pas faire payer la taxe au client. Dans le cas des restaurants, d'autres articles de la loi pourvoient à mettre fin aux pratiques que certins veulent employer pour conserver leurs clients.

Film intéressant

Le théâtre Impérial était, cet avant-midi, d'une foule d'agents de vendeurs, de garagistes et d'automobilistes, qui avaient été invités par la maison Morissette et Frères, à une représentation cinématographique gracieusement fourni par la manufacture Dodge Brothers.

Le film, intitulé "More Power", véritable cours d'efficacité pour les agents vendeurs de la compagnie, en même temps qu'une démonstration d'après la méthode la plus classique pour les nombreux automobilistes présents, était analogue à ceux que plusieurs manufactures ont montrés, déjà, pour leur propre compte. Mais il y avait quelque chose de nouveau cette fois, dans la présentation. Pour donner plus d'attrait aux explications plutôt longues de tous les détails et particularités des voitures Dodge et faire mieux ressortir les avantages pour les vendeurs de bien mettre en pratique, dans leur travail de sollicitation, Les méthodes préconisées par la compagnie, on les avait tissées, pour ainsi dire, sur un joli petit roman d'amour.

Quand les enfants sont devenus des jeunes gens, le commerce du père de la jeune fille est devenu florissant, tandis que celui du père de son ami, négligé pour d'autres affaires, a périclité.

Comme bien l'on pense, les deux amoureux, car Cupidon s'est chargé de transformer leur amitié d'enfance, sont fervents d'automobiles et ne rêvent que de participer aux affaires de leurs pères respectifs. Malheureusement, le père du jeune homme voudrait voir son garçon avocat ou notaire, et lui refuse de l'intéresser à sa besogne.

Il tente alors de se faire vendeur pour un concurrent qui, ne connaissant pas bien lui-même les règles les plus élémentaires de son commerce, en instruit mal son apprenti. C'est un échec lamentable.

Mais à la suite de quelques aventures qui donnent lieu de faire la propagande visée par le film, le héros devient camionneur puis vendeur pour le père de son ami, qui lui apprend tous les secrets du métier, après quoi il le fait gérant de l'ancien poste de son père, qu'il a acheté. Après cela, comment tout ne finirait-il pas par un mariage ?..

Tel quel, le film était fait, et a très favorablement impressionné l'assistance.

Trotzky déménage

Stamboul, 1er (P.A.)—Léon Trotzky est arrivé aujourd'hui de sa demeure provisoire de Prinkipo, et a demandé au consulat tchécoslovaque l'autorisation de visiter ce pays. Au consulat on dit qu'aucune décision n'a été prise à ce sujet.

INSPECTION DE LA POLICE PROVINCIALE

Le major Léon Lambert et le capitaine Emile Trudel ont passé en revue au Manège Militaire les constables de la Sûreté Provinciale — Deux allocutions.

Le majoor Léon Lambert, chef de la police provincial de Québec, a rendu, ce matin, au chef Trudel, de la police municipale, la courtoisie que celui-ci lui avait faite quelque temps après sa nomination au poste important qu'il occupe, en l'invitant à passer en revue les constables de la force provinciale.

La revue eut lieu à dix heures au manège militaire et 48 hommes y prirent part. Le major Lambert et le capitaine Trudel firent une minutieuse inspection du détachement et assistèrent à l'exécution de tous les exercices exigés des militaires par le département de la milice d'Ottawa.

Le major Lambert présenta son hôte, le capitaine Trudel et il fit, dans les termes suivants l'éloge du chef de la police municipale:

"Je n'ai pas à vous présenter le Capitaine Trudel, Chef de l'imposant Corps de la Police Municipale. Vous le connaissez tous."

"Je le remercie de l'honneur et du plaisir qu'il nous fait d'avoir bien voulu se rendre à mon invitation."

"Nous sommes deux corps importants, la Sureté Municipale et la Sûreté Provinciale, qui travaillent de concert en vue d'atteindre un but commun, c'est-à-dire, une protection efficace aux citoyens de la ville et de la Province de Québec, chacun dans la sphère qui lui est propre."

"Le Capitaine Trudel a donné des preuves de directeur habile et intelligent ; depuis au-delà de 30 ans qu'il est au service de la Cité il a su, par son travail et sa bonne administration, mériter les félicitations et l'admiration de ses concitoyens."

"Nous sommes tout particulièrement heureux de nous entendre pour établir, entre le Corps Municipal et le Corps Provincial, l'union sympathique qui nous permettra de travailler avec encore plus d'efficacité, si pos ible, au bien public."

"Je profite de l'occasion pour présenter au Capitaine Trudel mes sincères félicitations d'avoir, lors de son dernier voyage en Europe, où il fut délégué par la ville de Québec l'an dernier té nommé Directeur et membres du Comité Exécutif de l'Association Internatinale des Chefs de Police, ce titre est un honneur pour lui-même, pour la Ville de Québec, n tre Province et le pays entier."

Le capitaine Trudel répondit en félicitant le major Lambert pour la magnifique tenue de ses hommes, et pour l'amélioration constatée. Le capitaine Trudel donna des conseils aux policiers provinciaux, insistant surtout sur la discipline, l'ordre et le devoir.

Le capitaine Trudel a été tellement enchanté de ce qu'il a vu qu'il a annoncé au major Lambert, après l'inspection, que les policiers de la ville de Québec seraient soumis, dès ce printemps, au même entraînement que la police provinciale.

La construction

Le apport du mois de février, dans le domaine de la construction, démontre une baisse considérable, avec le mois correspondant l'an dernier. Il y a eu dans les derniers 29 jours, 31 permis d'une valeur totale de $34,015 contre 21 permis, représentant $46,457 l'an dernier. Si l'on compare les deux premiers mois, cette année avec la même période en 1931, on constate une marge encore plus considérable.

En janvier et février 1931, la valeur des permis accordés a été de $363,764 et cette année, de $68,880.

Jamais, sauf pour le mois de février 1926 et 27, la construction est descendue aussi bas que cette année.

En février 1926, la valeur des permis a été de $30,925 et en 1927, de $32,350.

Voici maintenant par quartier le nombre des permis et leur valeur en février dernier :

	Permis	Valeur
Champlain	4	$ 3,780
St-Jean-Baptiste	8	12,695
Montcalm	3	2,965
St-Sauveur	6	6,050
St-Roch	3	2,500
Limoilou	7	5,975
	31	$34,015

Victoria, 1er. (P. C.) — Le conseil municipal a approuvé, hier soir, par six voix contre trois le principe des "sweepstakes" pour le soutien des hôpitaux.

Les autorités japonaises prétendent avoir remporté une victoire complète à la suite d'une violente attaque sur toute la ligne — L'artillerie, l'aviation et les chars d'assaut ont contribué au combat.

Shanghaï, 1er. — (Copyright, 1932, par l'Ass'd Press) — Les Japonais prétendent ce soir (heure de Shanghaï) que toute la ligne chinoise, depuis Chapei jusqu'au village de Miao-tchoung-tchen en passant à l'ouest de Kiangwan, recule sous leur poussée irrésistible.

Renforcées par les 12,000 hommes débarqués du Yangtsé au cours des 36 heures dernières, leurs troupes ont déclenché ce matin un assaut sur toute l'étendue du front. L'artillerie, l'aviation et les chars d'assaut ont donné en même temps, de sorte que Tokio espère voir l'armée chinoise refoulée de 12 milles avant que ne deviennent effectives les propositions de la S.D.N.

Le général Shirakawa, qui a assumé le commandement des forces japonaises par-dessus la tête du lieutenant général Uyeda, dit qu'il va faire tout en son pouvoir pour éviter d'aggraver la situation et limiter les opérations militaires au minimum compatible avec un prompt dénouement de la crise actuelle.

"Si les Chinois, dit-il, trouvent le moyen d'accéder de bonne foi à nos propositions, nous ne tarderons pas à retirer nos troupes et n'hésiterons nullement à suspendre les opérations militaires."

L'HON. J.-C. ARCAND DELEGUE A GENEVE

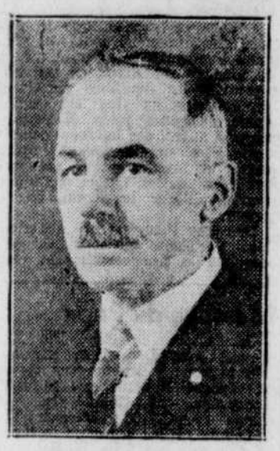

L'honorable M. J.-C. Arcand, Ministre du Travail dans le Cabinet Taschereau, sera le délégué de la Province de Québec, à la Conférence Internationale du Travail qui sera tenue à Genève au début d'avril.

La nouvelle a été annoncée par l'honorable M. Taschereau à l'issue d'une séance du Conseil Exécutif de la Province, à laquelle assistaient ce matin, en outre du Premier Ministre, les honorables MM. Mercier, Perreault, Francoeur, Godbout, Arcand, Moreau et Bryson.

"Le Soleil" est heureux de féliciter l'honorable M. Arcand d'avoir été choisi pour représenter, à une conférence aussi importante, les vues des ouvriers de la Province de Québec.

SITUATION FAVORABLE

La province de Québec n'a pas eu besoin du gouvernement fédéral l'an dernier pour payer les intérêts et le capital de ses obligations.

C'es ce qui ressort d'une dépêche d'Ottawa publiée en fin de semaine dans les journaux du Canada et dans laquelle on rapportait que le premier ministre Bennett venait de déposer sur la table de la Chambre une liste des provinces qui ont dû recourir aux bons offices du fédéral l'an dernier pour conserver leur crédit.

Cinq provinces, la Saskatchewan, la Colombie anglaise, l'Alberta, le Manitoba et l'Ontario ont ainsi emprunté une somme de $29,987,493, du trésor canadien, et, comme le nom de la province de Québec n'apparaissait pas dans la liste tablée par M. Bennett, le courriériste parlementaire du "Soleil", en mentionnant ce fait à l'honorable M. Taschereau, lui demandait ce que cela signifiait.

Le premier ministre répondit qu'il avait vu cette dépêche et qu'il avait été heureux de ne pas voir le nom de sa province à la suite de celui des cinq provinces de l'Ouest.

"Cela signifie, ajouta l'honorable M. Taschereau, que la province de Québec est capable d'équilibrer ses revenus et ses dépenses et qu'elle n'a pas eu besoin de demander secours au gouvernement central, comme ont dû le faire les autres provinces dont les finances ne sont pas en aussi bon état que les nôtres."

"Cela démontre, de plus, que c'est encore chez nous que ça va le mieux", dit l'honorable M. Taschereau en terminant l'entrevue.

La pêche au phoque

Des rapports reçus par le département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, du bas St-Laurent, sur la Côte nord, montrent que la pêche au phoque a été exceptionnellement bonne pour les mois de décembre et de janvier. Durant ces deux mois, entre huit à six mille phoques ont été capturés par les pêcheurs, ce qui est beaucoup mieux que l'an dernier, pour la même période.

Dans les bonnes années, un phoque vaut de six à huit dollars mais durant la dernière saison, à cause probablement de la crise qui sévit dans ce marché comme dans les autres, le phoque ne rapporta que $2. pièce.

M. F.-M. Gibault a annoncé aujourd'hui que la prime sur le marsoin, fixée à $50. l'an dernier, a été réduite à $15. cette année.

Cette prime sera payée cette année pour tous les marsouins qui seront capturés dans les eaux à pa tir des Tadousac, sur la côte nord et dans les eaux qui baignent les rives de comtés de Matane et de Gaspé.

Un artiste

M. l'abbé Germain Gervais vient de subir le 2e examen du baccalauréat en musique et a obtenu le titre de bachelier avec très grande distinction.

M. l'abbé Gervais est natif de La Tuque et est actuellement organiste au Séminaire de Québec.

Le maire à Ottawa

Le maire Lavigueur, partira probablement demain soir, pour Ottawa. Le but de son voyage est d'avoir une entrevue avec l'hon. M. Bennett et les membres de son gouvernement, au sujet des demandes faites, il y a quelques mois, pour les travaux des égouts collecteurs de la rivière St-Charles, et d'autres grandes entreprises intéressant la ville en général.

Le maire sera absent une couple de jours, et il espère revenir avec de bonnes nouvelles.

Chez les Chanteurs

M. Gérard Fortier a continué, hier soir, la série des conférences du lundi, sous les auspices de l'Association des Chanteurs de Québec. Il a parlé avec beaucoup de connaissances, du "Sens poétique" faisant une synthèse du beau dans les trois domaines artistiques : la Nature, les Lettres et la Musique.

Tour à tour, il fit voir l'influence de la nature sur les artistes, le bien que l'on peut tirer d'un volume, com prendre la pensée, les sentiments et le coeur de l'auteur.

En ce qui concerne la musique, M. Fortier aborda le sujet au point de vue de la technique, ce qui ne l'empêcha pas d'avouer son enthousiasme pour cet art qu'il voudrait voir sur un pied d'égalité avec les sciences.

Le conférencier a été présenté par M. Jean-Marie Lachance et remercié par M. Roland Gingras.

INTERESSANTE CONFERENCE A ST-DOMINIQUE

M. Léo Pelland, C. R., était hier soir, le conférencier à une séance publique de la section St-Dominique, de la Société St-Jean-Baptiste — J.-E. Lavergne préside.

La plus jeune des divisions de la Société Saint-Jean-Baptiste, celle de la paroisse de Saint-Dominique qui fut fondée au mois de décembre a déjà commencé et d'une manière active ses activités charitables et sociales. C'est sous le patronage de cette division et au profit de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul de la même paroisse qu'eut lieu, hier soir, dans la salle paroissiale de Saint-Dominique, une magnifique conférence donnée par M. Léo Pelland, C. R.

Cette soirée était sous la présidence de M. J.-E. Lavergne, président de la division paroissiale de la Société St-Jean-Baptiste, qui présenta le conférencier avec les paroles les plus aimables.

Monsieur Pelland nous parla, avec l'éloquence que lui connurent ceux, et ils sont nombreux, qui ont eu déjà le plaisir de l'entendre, de "notre héritage" ou "des réflexions d'un optimiste en marge de la crise".

"La crise économique qui sévit actuellement ne saurait être conforme aux desseins de la Providence si elle ne devait ne donner lieu qu'à d'inutiles gémissements, qu'à de vaines lamentations. La noble nation de laquelle nous sommes issus possède une histoire dont la trame est tissée de faits glorieux, et malgré ses erreurs, la France occupe encore une place de tout premier plan au conseil des nations. Nous aussi, ous avons une histoire glorieuse, comparable aux plus belles, et c'est là un héritage précieux que ni les voleurs ni les dépressions ne peuvent nous ravir.

"Tout le long de son histoire glorieuse ou tragique, le Canadien français a gardé son inaltérable gaieté, sous les climats frileux il a su conserver sa verve. Le coq gaulois ne se dresse pas seulement silencieux sur le clocher de nos vieilles églises, il est de la foule, il est peuple et il le prouve par son éternel cocorico."

La musique, les danses et les chansons donnent à nos fêtes un cachet et une saveur incomparable. Sans parler de notre gourmandise proverbiale, il faut bien avouer que nous avons un penchant à l'intempérance, mais ce défaut n'en laisse pas moins subsister ce trait marquant de notre caractère national, la gaieté qui explique déjà notre survivance."

"Le rire est paraît-il un signe d'intelligence, il faudrait le croire car Jean-Baptiste est vraiment intelligent. Les professionnels et les hommes politiques sortis de nos collèges ont pu conquérir partout et principalement dans la magistrature et les hautes fonctions sociales la place prédominante à la quelle nous avions droit. Dans tous les domaines, les nôtres nous font honneur, que ce soit dans le clergé dans les professions libérales, dans le commerce et l'industrie aussi bien que dans le domaine des arts, de la littérature et dans le journalisme. Dans toutes les branches de connaissances de l'esprit humain, nous avons assez de noms pour faire la gloire d'un peuple jeune comme le nôtre."

"Nos classes dirigeantes n'ont peut-être pas toujours comme il conviendrait le souci des problèmes de l'heure; nous sommes peut-être trop enclins à nous fier sur notre facilité et à craindre l'effort, mais il n'en reste pas moins vrai, et c'est ce qui importe, qu'une élite entretient au foyer national le culte de l'idée. L'habitant, continue le conférencier, est encore celui qui, au risque de passer pour original est resté le plus fidèle à son sangj c'est à lui surtout que nous devons notre survivance. S'il est vrai que la politique de parti est désirable pour le bon fonctionnement d'un gouvernement démocratique, et qu'il est même préférable pour sa stabilit- qu'il n'y ait pas de nombreux partis, cet esprit de parti est probablement développé à outrance chez nous et nous sommes sans doute trop enclins à compter sur la providence de l'Etat. Notre peuple est né sous le signe de la Charité. Les annales du premier temps de la colonie naissante rapportent que les missionnaires parlant de la vie en commun avec les colons disaient : nous vivons dans la charité. Cette vertu de notre peuple nous apparait encore mieux à l'occasion de la crise actuelle. Depuis toujours, nos institutions charitables ont connu l'encouragement de toutes les classes de notre société, c'est ainsi que la Saint-Vincent de Paul, économe modeste et diligente a pu subsister et grandir depuis près d'un quart de siècle.

A côté de la charité organisée, il y a celle qu'on ne voit pas, et par laquelle le professionnel rivalise de charité avec l'ouvrier. Et cet élan de charité durera, Dieu aidant, tant que durera, la détresse publique. La crise actuelle est due en grande partie à une trop grande facilité de crédit et à une baisse effarante du sens des responsabilités. Nul doute que le sens de la justice que nous avions jusqu'ici au plus haut point nous aidera à revenir à la norme. C'est sa foi religieuse qui a toujours maintenu notre peuple dans ces sentiments de justice et de charité et c'est grâce à elle qu'il les gardera".

Le conférencier termine en disant qu'il est optimiste et qu'il a confiance que les fortes qualités de notre race lui serviront à passer à travers la crise actuelle et, en faisant un court commentaire de la page du Livre de la Sagesse où l'auteur inspiré fait l'éloge de la femme forte, il signale les belles qualités de la femme canadienne française et rappelle le rôle glorieux qu'elle a joué dans notre histoire.

Le R. Père Martin, O.P. remercia par quelques mots aimables dits avec le tact que connaissent bien ses paroissiens, et le conférencier, et les chanteuses du Rosaire qui avaient gracieusement prêté leur concours en interprétant deux magnifiques pièces de leur répertoire : "Poème Evangélique de Chaminade" et "Dans l'onde calme et dormante" de Pesse.

L'enseignement

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera le 21 juin et se continuera les trois jours suivants.

Afin de donner plus de temps pour quelques matières, l'horaire des examens a été modifié. Cette année, les examens commenceront : 1o—Mardi le 21 juin, à 8 heures, pour les aspirants au brevet supérieur et pour les aspirants qui demandent la Section industrielle ; 2o—Mardi, le 21 juin, à 1½ heure, pour tous ceux et celles qui demandent un double brevet (en français et en anglais); 3o—Mercredi, le 22 juin, à 8 heures, pour tous les autres aspirants et aspirantes.

LES NOUVEAUX DROITS SONT EN VIGUEUR

La Grande-Bretagne a commencé aujourd'hui à percevoir le droit de 10 p. c., imposé sur les produits étrangers — Une sortie de Lord Snowden.

Londres, 1er (P.C.)—Dans les ports anglais les douaniers ont commencé aujourd'hui la perception du droit de 10 p.c. imposé sur les produits étrangers. Ces ports sont remplis de navires qui, tous, ont lutté de vitesse pour arriver avant l'expiration du délai fixé au libre échange.

La Chambre des lords a entendu hier soir lord Snowden élever la voix contre le Trade Bill puis l'a voté par 129 voix contre 12. Lord Snowden n'était pas là lorsqu'on prit le vote. Immédiatement après avoir été voté le projet de loi reçut l'assentiment royal et devint loi.

Vitupérant contre le bill, l'exchancelier de l'Echiquier disait : "La protection va-t-elle faire pour l'Angleterre ce qu'elle n'a pas su faire pour n'importe quel autre pays au monde ? " Il s'éleva aussi contre l'intention, prêtée au gouvernement, de réduire l'Income Tax grâce aux revenus tirés de la douane, disant que ce serait là violer les promesses faites lorsque furent diminués les salaires l'automne dernier. On prétendit alors qu'il y aurait égalité dans le sacrifice.

M. LAVIGUEUR INVITE LES MONTREALAIS

Après le Premier Ministre, c'est le Maire de Québec qui souhaite aux citoyens de la Métropole la plus cordiale bienvenue à l'occasion de leur voyage du 5 mars.

L'organisation, par le Pacifique Canadien, de la grande excursion à bon marché de Montréal à Québec, pour samedi le 5 mars, progresse d'une façon très satisfaisante, des centaines de billets sont déjà vendus et tout semble indiquer que des milliers de personnes de Montréal et des environs voudront profiter de l'aubaine qui leur est offerte d'aller visiter la vieille capitale.

La perspective d'une telle affluence de Montréalais n'est pas sans susciter un très vif intérêt à Québec, où l'on se prépare à faire un chaleureux accueil aux visiteurs de la métropole. Les sentiments de la population québécoise sur ce point sont d'ailleurs parfaitement exprimés dans la lettre suivante de Son Honneur le maire Lavigueur, premier magistrat de la capitale, adressée au chef du service des voyageurs, au Pacifique Canadien :

"J'ai appris avec un réel plaisir que votre compagnie organise pour le 5 mars prochain une grande excursion de Montréal à Québec, à un prix très réduit.

C'est là une excellente initiative dont je suis heureux de féliciter le Pacifique Canadien. Je ne doute pas que ce voyage spécial, que les Montréalais auront l'occasion de faire à Québec, obtienne un succès complet. Ce sera pour beaucoup une belle occasion d'accomplir un pélerinage au lieu de leur origine, car nombreux sont les résidents de Montréal qui ont eu la vieille capitale pour berceau. A tous ces anciens québécois, comme à la population entière de la ville de Montréal, j'adresse, en ma qualité de maire de la cité de Québec, la plus chaleureuse invitation à venir nous visiter. Québec leur ouvre toutes grandes ses portes et leur souhaite à l'avance la plus cordiale bienvenue.

J'ai confiance que les gens de Montréal profiteront de cette occasion pour prendre contact avec notre population, pour visiter notre vieille et historique cité, ses sites et ses monuments et pour jouir de tous les avantages qu'elle offre au point de vue récréatif et sportif.

A tous je désire assurer que l'accueil le plus sympathique les attend ici et que nous ne négligerons rien pour qu'ils emportent de leur séjour parmi nous le plus agréable souvenir".

Les Philatélistes

Ce soir, à 8 heures, à la Salle Loyola, rue d'Auteuil, réunion régulière des membres de la Société Philatélique et Numismatique de Québec. Tous les membres, les amateurs de timbres et de monnaies et leurs amis sont cordialement invités.

Informations relatives à cette Société envoyées sur demande, par correspondance, à 44 St-Dominique, Québec. — (Comm.)

LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES

On voit ici les officiers de la section des jeunes à la Chambre de Commerce locale. De gauche à droite : M. Georges Faucher, gérant des ventes pour Madden & Son, président ; M. A.-Beresford Scott, agent d'assurances, premier vice-président; M. Gérard Lamontagne, des bureaux du C. P. R., deuxième vice-président ; M. Gaston Marquis, assistant-secrétaire de la Chambre de Commerce, secrétaire de la section des jeunes.

Chez POLLACK

En Vente Maintenant

Pour Ecouler à un Prix Réellement Bas

600 ROBES

En Crêpe de Soie

Nous faisons une offre remarquable de 600 attrayantes Robes en Crêpe de Soie pour Dames et jeunes Filles, à $2.95, modèles des plus charmants avec jupes godées ou par plis, corsage de fantaisie en couleurs contrastantes. Plusieurs en une seule couleur avec nouvelles encolures en pointe ou rondes. Nouvelles teintes pour le printemps. Tuile espagnole, Bleu cristal, Rouge, Marine et Noir. Grandeurs : 14 à 44 dans le groupe, mais pas dans chaque couleur. Spécial $2.95

Robes — 3e Plancher

Voyez notre annonce en page 9

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LTÉE.

Un seul prix, et tous les prix visiblement marqués